

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2011

Groupe
SAMSE



SAMSE
BRAVO, LES HOMMES EN BLEU!

DORAS
CONSTRUC-
TION

m+
MATÉRIAUX
CONSTRUCTIONS DÉVAILLÉ

Gama G
le bien-être durable

SIMC
Le bon point du bâtiment

**PLATTARD
NEGOCE**

S.A. DIDIER
MATÉRIAUX

bm
BLANC MATÉRIEL

Franchville matériaux

**dequerry
SAMSE**
BRAVO, LES HOMMES EN BLEU!

CHRISTAUD
La compétence d'une équipe

CELESTIN
La compétence d'une équipe

BTP
DISTRIBUTION
Tout pour un service au client

BOIS MAURIS ODDOS

**les Comptoirs
du bois**

**HENRY
TIMBER**
Plomberie

SWEETAIR
ÉNERGIES RENOUVELABLES

CAREO
carrelage • salles de bain • plomberie

**leclercq
CARRIAGES**

REMAI
Fournisseur officiel de votre maison

cleau

**L'ENTREPÔT
DU BRICOLAGE**
Le bricolage à prix entrapôt

**Tout vous servir
LA BOITE
OUTILS**

Des IDées
La Déco Découverte

ZANON
TRANSPORTS
AUTOMOBILES

Mat Appro
SOLUTIONS TRANSPORT

GRUPE INDÉPENDANT DE DISTRIBUTION DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION POUR LE BÂTIMENT ET L'HABITAT



DOCUMENT DE REFERENCE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2011



Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 20 avril 2012 conformément à l'article 212.13 de son Règlement Général.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Sommaire

1	Présentation du Groupe SAMSE	5	3.14 Prime de partage des profits	99	
1.1	Messages des Présidents	6	3.15 Sanctions pour pratiques anticoncurrentielles	99	
1.2	Profil	8	3.16 Observations du Comité d'Entreprise	99	
1.3	Organigramme simplifié	22			
1.4	Historique	23	4	Eléments financiers	100
1.5	Chiffres clés	25	4.1	Comptes consolidés	101
1.6	Samse et ses actionnaires	26	4.2	Comptes sociaux	172
2	Gouvernement d'entreprise	31			
2.1	Données juridiques de portée générale	32	5	Autres informations	202
2.2	Renseignements concernant les organes de direction et de surveillance	34	5.1	Responsable du Document de Référence	203
2.3	Contrôle interne	44	5.2	Attestation du responsable	203
3	Rapport de gestion	57	5.3	Informations historiques sur les exercices 2009 et 2010	204
3.1	Faits marquants de l'exercice 2011	58	5.4	Noms des contrôleurs légaux	204
3.2	Déroulement de l'exercice	59	5.5	Honoraires des Commissaires aux comptes	205
3.3	Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice	65	5.6	Responsable de l'information	205
3.4	Gestion des risques	65	5.7	Document d'information annuel	206
3.5	Mandats et fonctions des mandataires sociaux	72	6	Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2012	208
3.6	Rémunérations et avantages des mandataires sociaux	72	6.1	Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Mixte	209
3.7	Intérêts des dirigeants et des salariés dans le capital de SAMSE	78	6.2	Observations du Conseil de Surveillance	211
3.8	Conventions et engagements réglementés	81	6.3	Rapports spéciaux des Commissaires aux comptes	212
3.9	Responsabilité sociétale de l'entreprise	81	6.4	Résolutions	224
3.10	Informations sur le capital	94			
3.11	Perspectives 2012	99	7	Tables de concordance	227
3.12	Frais de recherche et de développement	99	7.1	Table de concordance du Document de Référence	228
3.13	Dépenses non déductibles fiscalement	99	7.2	Table de concordance du Rapport de Gestion	230

1 Présentation du Groupe SAMSE

1.1 Messages des Présidents	6
1.2 Profil	8
1.3 Organigramme simplifié	22
1.4 Historique	23
1.5 Chiffres clés	25
1.6 SAMSE et ses actionnaires	26

1.1 Messages des Présidents



Message d'Olivier Malfait

Président du Directoire

et de

François Bériot

Vice-Président du Directoire

2011, une belle année partagée

2011 fut encore une année très positive pour le Groupe SAMSE : notre chiffre d'affaires a atteint 1,14 milliard d'euros, en progression de 17 %.

Le résultat opérationnel courant a augmenté de près de 35 % et la structure financière du Groupe continue de se renforcer.

Notre Groupe poursuit son développement et a procédé à plusieurs acquisitions (sociétés GAMAG dans le Gard, ORNANS MATERIAUX dans le Doubs, ETS PLOTON dans l'Yonne).

C'est donc une année couronnée de succès et nous adressons nos remerciements à l'ensemble des acteurs de cette performance.

A nos clients :

nos liens commerciaux se renforcent chaque année.

Conscients que nous pouvons toujours progresser, notre objectif permanent est de rester proches de vos besoins, de vos chantiers.

A nos partenaires, nos fournisseurs :

vous nous faites confiance et nous permettez d'investir. Présents ensemble sur le terrain, nous pouvons compter sur votre réactivité.

A nos équipes, nos collaborateurs :

vos énergies positives, vos exploits exprimés chaque jour aux quatre coins de nos régions et enseignes, nous ont amené à ce succès partagé.

L'année 2012 sera ce que chacun d'entre nous, par son engagement, ses aptitudes, va contribuer à développer.

Forts de nos valeurs, nous souhaitons consolider nos relations avec nos partenaires et participer activement aux grands enjeux de notre temps.

François Bériot
Vice-Président du Directoire

Olivier Malfait
Président du Directoire



Message de Patrice Joppé

Président du Conseil de Surveillance

et de

Paul Bériot

Vice-Président du Conseil de Surveillance

Satisfaction

2011 aura vu le Groupe franchir la barre du milliard d'euros consolidé (le chiffre d'affaires cumulé a atteint quant à lui 1,5 milliard d'euros). Pratiquement toutes les activités du Groupe (négoce généraliste, bois et dérivés, travaux publics, carrelage, menuiserie, bricolage, décoration ...) auront connu une croissance à deux chiffres (comprise entre 10 et 15 % et parfois plus). Commencée dans l'incertitude, l'année se termine donc bien. Ces chiffres prouvent que nous aurons indiscutablement gagné des parts de marché.

La recette ? En théorie, elle est très simple : satisfaire les besoins des clients, (accueil, écoute, conseil, qualité des produits, prix, respect des engagements, services annexes, service après-vente, etc...).

Cette démarche de qualité a été initiée il y a environ deux ans. Basée sur des enquêtes de satisfaction clients, elle nous aura véritablement permis de progresser dans toutes les composantes de notre métier. Et lorsque les clients sont satisfaits - et le font savoir - l'entreprise se développe, les ventes augmentent, le résultat également, à la satisfaction de tous les autres partenaires de l'entreprise : actionnaires, fournisseurs, personnel.

Il nous reste à espérer que 2012 voit cette tendance se poursuivre, malgré les difficultés que nous ne manquerons pas de rencontrer.

C'est le vœu que je formule, en exprimant mes vives félicitations aux auteurs de ces succès, Hommes et Femmes en bleu et personnel de toutes les sociétés du Groupe.

Patrice Joppé

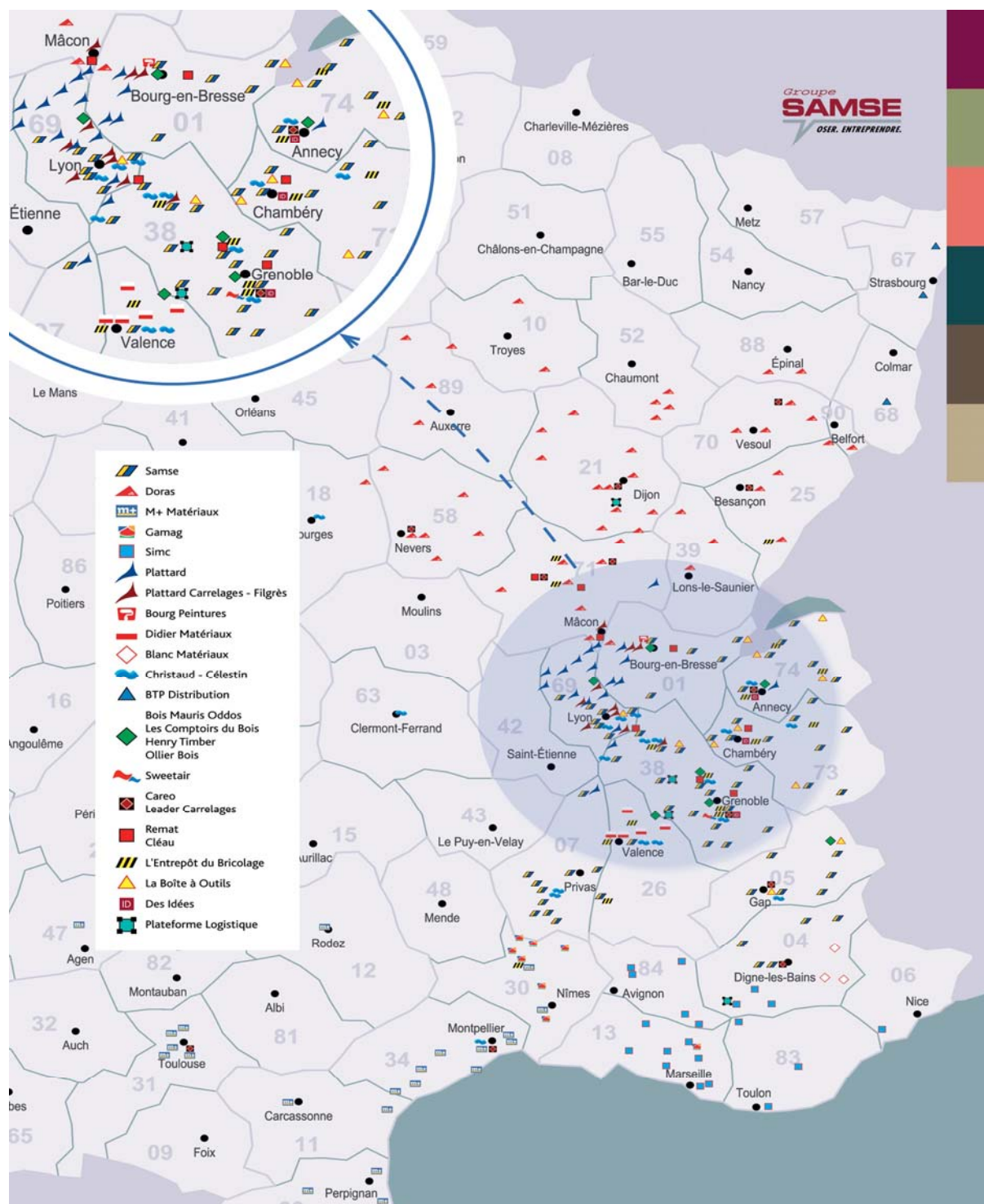
Président du Conseil de Surveillance

1.2 Profil

Groupe indépendant de distribution de matériaux de construction et d'outillage, le Groupe SAMSE développe un réseau commercial dense de 290 points de vente dans l'Est et le Sud de la France.

Présent sur deux métiers, le négoce et le bricolage, le Groupe propose à ses clients, professionnels et

particuliers, des offres complémentaires dans un réseau de proximité.



Le négoce, une affaire de spécialistes

L'activité négoce est portée par une vingtaine d'enseignes complémentaires.

Le réseau multi-spécialiste du Groupe représente un maillage dense qui garantit une relation de proximité avec les chantiers, les artisans et les entreprises du BTP.

Les offres sont complètes et s'adressent à tous les corps de métier des travaux publics et du bâtiment. Les partenaires du Groupe sont sélectionnés parmi les meilleurs fournisseurs.

Multi-spécialistes



Créée en 1920 à Grenoble, la Société Anonyme des Matériaux du Sud-Est (SAMSE), filiale des Ciments VICAT, prend son indépendance en 1949. Présente en Rhône-Alpes et PACA, l'enseigne SAMSE est proche de ses clients grâce à un maillage serré de 76 agences sur 9 départements.

www.samse.fr

Chiffres clés 2011

76 agences • 1 452 collaborateurs •
483 M€ Chiffre d'Affaires social •
422 M€ Chiffre d'Affaires consolidé •



Les maîtres d'ouvrages porteurs de projets apprécient les conseils techniques des équipes et la mise en relation avec les clients professionnels.

En outre, les capacités de stockage, les plates-formes logistiques, les services de livraison sur chantier apportent aux clients une bonne qualité de service et un gain de temps.

Le Groupe investit dans la formation technique de ses équipes afin de développer et d'adapter leurs compétences aux nouveaux modes constructifs.



Créée en 1911 à Bourg-de-Péage (26), l'entreprise familiale DIDIER se rapproche du Groupe en 2008 et compte aujourd'hui 5 points de vente dans la Drôme.

Chiffres clés 2011

5 agences • 48 collaborateurs •
14,8 M€ Chiffre d'Affaires social •
Participation mise en équivalence •



BLANC MATERIAUX est une société familiale créée en 1965 dans les Alpes de Haute-Provence. Elle nous a rejoints en 2005.

Chiffres clés 2011

3 agences • 15 collaborateurs •
5,8 M€ Chiffre d'Affaires social •
5,7 M€ Chiffre d'Affaires consolidé •

Franchville matériaux

Spécialiste de l'isolation et de la menuiserie, FRANCHEVILLE MATERIAUX a intégré le Groupe en 2002.

Chiffres clés 2011

1 agence • 10 collaborateurs •
5,0 M€ Chiffre d'Affaires social •
4,9 M€ Chiffre d'Affaires consolidé •



L'enseigne DORAS, intégrée au Groupe en 2003, a poursuivi son développement pour atteindre aujourd'hui 53 agences en Bourgogne, Franche-Comté, Champagne-Ardenne et Lorraine.

www.doras.fr

Chiffres clés 2011

53 agences • 692 collaborateurs •
230 M€ Chiffre d'Affaires enseigne •
227 M€ Chiffre d'Affaires consolidé •



Construisons durable

Née en 1996, l'enseigne M+ MATERIAUX, compte aujourd'hui 22 agences multi-spécialistes.

M+ MATERIAUX s'est rapprochée du Groupe en 2008.

www.mplus-matériaux.fr

Chiffres clés 2011

22 agences • 259 collaborateurs •
90,2 M€ Chiffre d'Affaires social •
87,6 M€ Chiffre d'Affaires consolidé •



le bien-être durable

Groupe d'Achats des Matériaux et Agrégats du Gard, a vu le jour en 1971 et développe au sein de ses agences quatre activités : matériaux, bricolage, menuiserie, carrelage/sanitaire à destination des clients professionnels et particuliers. Présent sur le Gard, GAMAG a intégré le Groupe en 2011.

www.gamag.com

Chiffres clés 2011

8 agences • 169 collaborateurs •
35,6 M€ Chiffre d'Affaires social •
33,3 M€ Chiffre d'Affaires consolidé •



Fondée par la famille Reynaud-Chaumeton en 1945, la société MATERIAUX SIMC nous a rejoints en 1992. En 2011, elle compte 21 points de vente et développe des agences spécialisées (T.P., grands comptes, charpente couverture, plaques de plâtre) réparties sur la région PACA.

www.materiaux-simc.fr

Chiffres clés 2011

21 agences • 431 collaborateurs •
116 M€ Chiffre d'Affaires social •
Participation mise en équivalence •



L'histoire du Groupe PLATTARD commence en 1880 à Villefranche-sur-Saône. Depuis, la société n'a cessé de développer son activité de négoce tout en prenant largement part à l'industrie BTP : création notamment d'une unité de production de tuyaux béton unique en Europe, dépôt du brevet de fabrication du concept Technibloc®. Le Groupe PLATTARD s'est rapproché du Groupe SAMSE début 2009.

www.plattard.fr

Chiffres clés 2011

33 agences et 2 usines de production •
450 collaborateurs • 132 M€ Chiffre d'Affaires enseigne,
dont plus de 70 % dans le négoce •
Participation mise en équivalence •



Spécialistes Travaux Publics et Adduction d'eau



Spécialiste de matériel pour l'adduction d'eau, CHRISTAUD propose des solutions complètes pour les canalisations, le raccordement, la défense incendie, le puisage ainsi que des produits d'assainissement.

La société distribue aussi des fournitures industrielles : robinets, accessoires de tuyauterie, pompes et des instruments de mesure...plus de 3 000 références sélectionnées chez des fournisseurs certifiés ISO 9001. CHRISTAUD a intégré le Groupe en 1988.

www.christaud.com

www.christaudindustrie.com

Chiffres clés 2011

13 agences • 59 collaborateurs •

24,0 M€ Chiffre d'Affaires social •

23,5 M€ Chiffre d'Affaires consolidé •



Depuis 1984, CELESTIN MATERIAUX distribue dans la région Grand Lyon, des produits d'assainissement d'eaux usées/eaux pluviales, de voirie et de terrassement, de réseaux secs, d'aménagement urbain.

www.celestin-materiaux.fr

Chiffres clés 2011

6 agences • 36 collaborateurs •

16,6 M€ Chiffre d'Affaires social •

16,4 M€ Chiffre d'Affaires consolidé •



Depuis 2001, BTP DISTRIBUTION propose des produits pour les voiries, réseaux divers, l'assainissement et l'adduction d'eau. L'enseigne implantée dans le Bas-Rhin, propose aussi des outillages et des équipements de sécurité à sa clientèle professionnelle.

www.btpdistribution.fr

Chiffres clés 2011

3 agences • 33 collaborateurs •

26,4 M€ Chiffre d'Affaires social •

26,3 M€ Chiffre d'Affaires consolidé •



Spécialistes Bois et Menuiserie

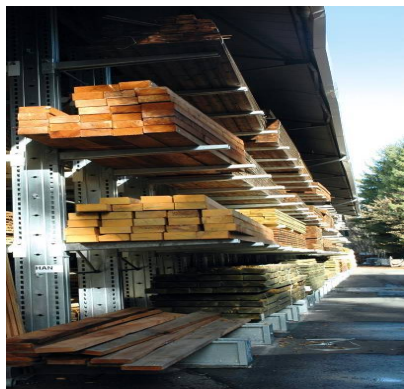


Créée en 1895, l'entreprise familiale ETS PIERRE HENRY ET FILS importe du monde entier des grumes et sciages d'une centaine d'essences. Elle distribue en France plus de 110 000 m³ de bois par an. Sur son site Isérois, HENRY TIMBER gère le stockage (30 000 m³), l'étuvage et le séchage (1 200 m³ par mois) ; HENRY TIMBER est également la plate-forme bois du Groupe SAMSE.

www.henry-timber.com

Chiffres clés 2011

3 sites • 75 collaborateurs •
65 M€ Chiffre d'Affaires enseigne •
33 M€ Chiffre d'Affaires consolidé •



BOIS MAURIS ODDOS

Deux scieries à l'origine (l'une créée en Haute-Savoie en 1918, l'autre en Isère en 1936), ont donné leur nom à BOIS MAURIS ODDOS.

L'enseigne dispose d'une large gamme de bois, panneaux et dérivés, de menuiseries et d'un choix important d'isolants traditionnels et naturels. Elle propose des services spécifiques : prédécoupes, découpes finies, placage de chants ... BOIS MAURIS ODDOS expose ses parquets, placards, escaliers, portes et lambris dans des halls d'exposition ouverts aux particuliers.

www.boismaurisoddos.fr

Chiffres clés 2011

3 agences • 79 collaborateurs •
26,1 M€ Chiffre d'Affaires social •
25,2 M€ Chiffre d'Affaires consolidé •



Depuis 1997, la société LES COMPTOIRS DU BOIS & ASSOCIES propose aux professionnels du pays voironnais (Isère) du bois et des produits dérivés. L'enseigne attire de plus en plus les particuliers, intéressés par la fourniture et la pose des menuiseries et par le choix de parquets, d'escaliers et de cuisines présentés dans la salle d'exposition.

www.comptoirdubois.fr

Chiffres clés 2011

1 agence • 11 collaborateurs •
4,3 M€ Chiffre d'Affaires social •
4,3 M€ Chiffre d'Affaires consolidé •



Créée dans les années 30, la société ETS ROGER CLEAU a rejoint DORAS en août 2008. Enseigne spécialisée en bois-panneaux et en menuiserie, sa clientèle est constituée à parts égales de professionnels et de particuliers. CLEAU propose un service de pose pour tous les produits de menuiserie. L'enseigne est présente en Saône-et-Loire et dans l'Ain.

Chiffres clés 2011

4 agences • 63 collaborateurs •
20,3 M€ Chiffre d'Affaires social •
20,2 M€ Chiffre d'Affaires consolidé •



Spécialiste Menuiserie

REMAT

Spécialiste de la menuiserie depuis 1973, REMAT propose un grand choix de produits labellisés pour maisons traditionnelles et ossature bois, conformes aux exigences de la RT 2012. Ses clients professionnels et particuliers apprécient les services tels que le conseil sur chantier, la pose en rénovation ou l'atelier service après-vente.

www.remat.fr

Chiffres clés 2011

3 agences • 30 collaborateurs •
9,8 M€ Chiffre d'Affaires enseigne •
9,8 M€ Chiffre d'Affaires consolidé •



Spécialistes Carrelage

CAREO

carrelages • salles de bains • parquets

Créée par le Groupe SAMSE, gérée par la société EXPOTEO, CAREO compte 3 magasins (Grenoble, Gap et Digne) spécialisés dans la vente de carrelages, salles de bains, parquets et produits d'aménagement extérieur. De grands espaces d'exposition permettent aux professionnels comme aux particuliers de faire leur choix.

www.espace-careo.com

Chiffres clés 2011

3 agences • 17 collaborateurs •
4,5 M€ Chiffre d'Affaires social •
4,4 M€ Chiffre d'Affaires consolidé •



En 2008, LEADER CARRELAGES rejoint les spécialistes carrelage du Groupe SAMSE près d'Annecy avec un point de vente.

Chiffres clés 2011

1 agence • 19 collaborateurs •
3,9 M€ Chiffre d'Affaires social •
Participation mise en équivalence •



Spécialiste Energies Renouvelables

SWEETAIR

ENERGIES RENOUVELABLES

SWEETAIR FRANCE propose des solutions énergies renouvelables clés en main : chauffage (chaudières à condensation, pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques), production d'eau chaude sanitaire (solaire thermique et chauffe-eau thermodynamique) et production d'électricité (solaire photovoltaïque). Etude, conseil, offre produits et pose, tout est compris. SWEETAIR FRANCE est garant de la qualité de ses installations.

www.sweetair.fr

Chiffres clés 2011

1 agence • 50 collaborateurs •
5,3 M€ Chiffre d'Affaires enseigne •
Participation mise en équivalence •



Le bricolage et la décoration

Bricolage



LA BOITE A OUTILS compte aujourd'hui 11 magasins en Rhône-Alpes et PACA. Situés dans les zones rurales ou proches d'agglomérations de taille moyenne, 7 ont été entièrement rénovés et 4 sont complètement neufs : Gap, La Tour du Pin, Saint Jean de Maurienne et Drumettaz.

www.la-bao.fr

Chiffres clés 2011

27 magasins • 1 038 collaborateurs •
219 M€ Chiffre d'Affaires enseigne •
187 M€ Chiffre d'Affaires consolidé •



L'ENTREPÔT DU BRICOLAGE compte 16 magasins en Rhône-Alpes, PACA, Languedoc-Roussillon et Bourgogne-Franche-Comté. Ils présentent un référencement serré, un agencement semi-industriel sur 3 000 à 6 000 m², des prix bas toute l'année accompagnés de services et de conseils. Ils sont tous équipés d'un "drive" permettant aux clients de retirer leur commande, préalablement validée sur le site e-commerce.

www.e-brico.fr



Décoration

Des IDées
La Déco Découverte

DES IDEES, créée en 2005 par LA BOITE A OUTILS, est une filiale dédiée à la décoration. Dans un espace de 1 000 m², elle propose un large choix de produits renouvelés régulièrement selon les tendances : ameublement, linge de maison, arts de la table et objets de décoration.

Chiffres clés 2011

3 magasins • 17 collaborateurs •
2,6 M€ Chiffre d'Affaires social •
2,6 M€ Chiffre d'Affaires consolidé •



L'organisation du Groupe

Mettre en œuvre des projets de mutualisation intelligents

Achats

La qualité du lien que le Groupe entretient avec ses fournisseurs est primordiale. Sa volonté : évoluer avec eux sur le long terme, pour construire une relation pérenne, tout en restant ouvert à de futures opportunités.

Un esprit de partenariat

Le Groupe met en œuvre une organisation structurée de ses achats et conduit une stratégie applicable à l'ensemble de ses filiales, articulée autour de la gestion de son référencement et de son partenariat fournisseurs.

Respect et fidélité sont les deux valeurs qui lui permettent d'évoluer avec confiance dans la relation quotidienne avec ses fournisseurs. Un tel positionnement implique le respect d'une série d'engagements visant à garantir la transparence et le succès de ses actions.

Le Groupe privilégie les partenariats axés sur la qualité et la performance globale des produits, le respect de la réglementation dans les domaines sanitaires et de la sécurité, le respect de l'environnement au niveau de la fabrication, l'usage, la destruction et le recyclage des produits.

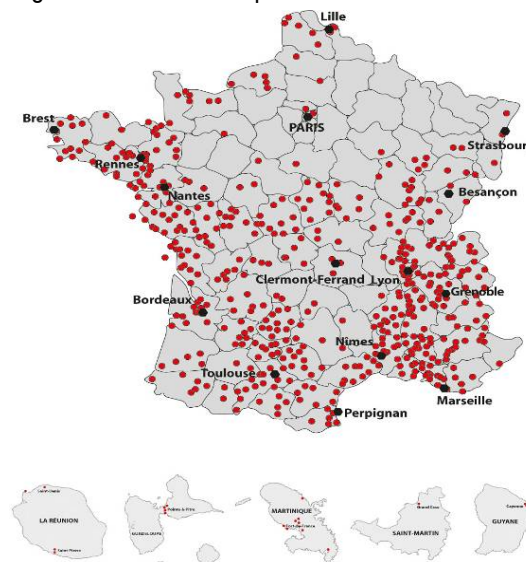
Les collaborateurs assurent, tous les jours sur le terrain, le déploiement de la politique du Groupe dont ils sont devenus les garants. Les commissions produits sont animées par des hommes de terrain ; elles constituent des lieux d'expertises et d'échanges grâce auxquels la stratégie de référencement est ajustée en permanence.

Une marque de distributeur : Les Indispensables

En 1999, le groupement MCD, dont le Groupe SAMSE fait partie, décide de lancer sa propre marque distributeur : "Les Indispensables".

Plébiscitée par les clients pour son excellent rapport qualité/prix, l'offre concerne plus de 250 références produits : carrelages, faïences, gammes terrasse, colles, lambris, mortiers, produits d'étanchéité à l'air et à l'eau, lasures, mastics, outils électroportatifs, etc...

MCD se compose de six groupes indépendants régionaux dont le Groupe SAMSE.



Chiffres clés 2011

650 points de vente • + de 11 700 collaborateurs •
2,2 milliards d'€ de Chiffre d'Affaires cumulé des
membres du Groupement

Vers des achats responsables

Le Groupe privilégie dans ses achats les produits normés CE ou NF. Les bois issus de forêts durablement gérées sont prioritairement référencés.

L'ensemble des agences du Groupe obtiendra les certifications FSC et PEFC courant 2012. Tous les produits proviendront de producteurs forestiers dont le bois est issu d'une exploitation forestière raisonnée, assurant ainsi le renouvellement des espèces et leur préservation pour les générations futures.

Le référencement produits intègre une gamme dédiée aux systèmes constructifs de demain : isolants naturels, cuves de récupération des eaux, panneaux photovoltaïques, offres d'isolation par l'extérieur.

Dans la mesure du possible, les produits sont choisis avec un conditionnement vrac ou semi-vrac afin de limiter les déchets.

La logistique, outil d'approvisionnement performant au service de la vente

La compétitivité des prix constitue une des priorités majeures du Groupe. Elle évolue chaque jour grâce à la massification des achats et aux collaborations grandissantes avec les fournisseurs pour améliorer les flux.

Une exploitation en pleine évolution

Pour mieux accompagner sa croissance et s'adapter aux exigences économiques et environnementales, le Groupe déploie depuis plusieurs années une politique d'optimisation de ses structures logistiques.

Son organisation logistique est totalement orientée vers la satisfaction du client. Un programme d'amélioration continue de ses processus a été amorcé en 2010. Il s'appuie sur la méthode Lean : livrer les clients dans les délais avec le niveau de qualité requis et au coût le plus bas possible.

Une telle orientation permet d'optimiser la réactivité commerciale, grâce à une meilleure flexibilité d'approvisionnement. Les délais de livraison en agence sont réduits, renforçant ainsi la présence sur le terrain des collaborateurs.

L'organisation se compose aujourd'hui d'une structure centrale LOG APPRO à Brézins (Isère), et de trois plates-formes bois et panneaux.



La plate-forme de Brézins en quelques chiffres
36 800 m² de bâtiments sur un terrain de 72 000 m²
68 000 emplacements palettes
12 400 références actives
128 collaborateurs
Un taux de service de 98,6 %
5 800 camions affrétés par an
2 900 000 tonnes de marchandises traitées par an
122 M€ de Chiffre d'Affaires enseigne
(comprend le chiffre d'affaires des plates-formes SAMSE, DORAS et HENRY TIMBER).

Les plates-formes bois

Elles constituent un axe fort de la stratégie de développement du Groupe.

La plate-forme de St-Hilaire-du-Rosier approvisionne toutes les enseignes du Groupe.

Dotée de 25 000 m² couverts sur 6,5 hectares, elle offre des conditions de stockage optimales.

Elle est équipée de 12 cellules pilotées par ordinateur pour l'étuvage et le séchage du bois.

Celles de Gevrey Chambertin (21) pour DORAS et d'Argonay (74) pour les spécialités bois, renforcent l'offre logistique du Groupe.



Les transports

La performance se joue chaque jour sur les chantiers à travers la qualité du service et la fiabilité des livraisons. Garantir la qualité des prestations, réduire les coûts et l'impact environnemental sont les trois enjeux majeurs du Groupe.

La recherche de synergies

L'organisation des transports amont et aval est un vecteur de valeur ajoutée étroitement relié au travail d'optimisation logistique.

Des fournisseurs jusqu'aux clients, le Groupe rationalise la gestion des flux en suscitant, à tous les niveaux de son organisation, le maximum de synergies.

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'approvisionnement multi-canal est amplifié.

Le taux de chargement des camions est optimisé, ainsi que les tournées de livraison. Un enjeu économique et environnemental : 50 % des fournisseurs possèdent un site de production situé au sein de la zone de chalandise.

Un service de livraisons sur chantier

Un programme pilote est déployé sur la région Grand Lyon. Celle-ci dispose d'une cellule de transport intégrée qui gère tous les transports sur vente. Elle s'est dotée d'un outil de gestion et de suivi de flotte de véhicules utilisant la géo localisation par GPS.

La coordination des livraisons permet de mieux remplir les camions et d'éviter les livraisons en ordre dispersé.

En réduisant progressivement les kilomètres parcourus, le Groupe participe à la diminution des gaz à effet de serre.



Des filiales de transport responsables



MAT APPRO

Commissionnaire de transport, MAT APPRO est une filiale créée avec le transporteur ZANON. Elle assure le développement des services transport affectés au réseau du Groupe, en approvisionnement amont et aval.

Sa fonction est de fiabiliser la chaîne d'approvisionnement du Groupe et de développer des collaborations avec les fournisseurs pour devenir un partenaire transport significatif.

MAT APPRO contribue au respect de l'environnement en optimisant ses moyens roulants. La société dispose d'outils fiables permettant d'assurer un meilleur coefficient de remplissage de ses véhicules, et approvisionne une partie des marchandises par voie maritime.



ZANON TRANSPORTS



Partenaire de la logistique du Groupe, ZANON TRANSPORTS est une entreprise familiale créée en 1953. Depuis plusieurs années, la société s'engage pour un transport plus responsable et a mis en place des mesures afin de réduire son impact environnemental :

- des plans de formation "Conduite rationnelle" pour l'ensemble des chauffeurs,
- des véhicules moins énergivores,
- la géo localisation pour une optimisation des tournées.

Le commerce

La densité et la répartition pluri-métiers des différentes enseignes du Groupe ne sont pas le fruit du hasard : le maillage de son territoire est un des piliers de sa politique commerciale.

La proximité d'un réseau

Grâce à une proximité accrue et une complémentarité de ses offres, le Groupe s'adapte aux besoins de ses clients, assurés de trouver un point de vente proche de chacun de leur chantier.

Qu'il s'agisse de disponibilité, de technicité ou de réactivité, la qualité de service reste sa préoccupation essentielle. Dans chaque agence, tout est mis en œuvre pour permettre aux clients de choisir leurs matériaux avec discernement et de les acheter dans les meilleures conditions.

Toutes les équipes entretiennent avec leurs clients une relation de proximité et partagent avec eux une connaissance approfondie des produits, de leurs innovations et de leurs performances techniques. Chaque année, il est proposé aux vendeurs d'affiner leur sensibilité technique et commerciale par le biais d'un plan de formation avec la participation active des partenaires industriels. Le plan Booster lancé en 2009 pour surmonter la crise et relancer l'activité commerciale mobilise les forces du Groupe. Ce plan d'action a permis de faire évoluer l'organisation commerciale. Il continue aujourd'hui à se déployer dans la plupart des enseignes et constitue un programme concret d'amélioration de la performance du Groupe.

Pour compléter cette démarche, le Groupe se dote pour l'enseigne SAMSE d'une nouvelle fonction de "Chef des ventes" dédiée à l'animation de sa force de vente. La mission : accroître l'efficacité des actions commerciales, tout en dynamisant une relation de proximité avec les clients.

Le marketing

L'union du marketing et de l'innovation représente une vraie opportunité pour faire grandir le Groupe et révéler sa capacité à créer de la valeur. Innover, c'est offrir le meilleur service et les solutions les plus pertinentes à ses clients.

Une créativité moteur

Lorsqu'il faut défendre les parts de marché et conquérir de nouveaux clients, le Groupe sait faire preuve d'imagination et de réactivité.

L'équipe Marketing et Méthodes, au service du terrain, propose des solutions adaptées et imagine celles de demain.

La performance énergétique des bâtiments est un chantier prioritaire.

Le Groupe développe actuellement son offre à travers la création de nouvelles démarches et services pour ses clients.

En route vers la RT 2012

La Réglementation Thermique 2012 sera en vigueur au 1^{er} janvier 2013 pour toutes les constructions neuves. Le marché est en train de vivre une véritable métamorphose. Le Groupe, au cœur de la filière bâtiment, accompagne ce changement.

Il propose à ses clients des informations, des formations, des solutions produits, pour répondre à l'obligation de résultat de la RT. Tous les produits composant l'enveloppe performante et permettant le concept bioclimatique et l'étanchéité à l'air sont stockés. Au quotidien, les agences sont le relais de leurs fournisseurs pour la mise en œuvre des nouveaux matériaux. Des bureaux d'études thermiques partenaires sont présentés aux clients ; des supports de communication d'aide au choix et des guides sont mis à leur disposition.

MOBOA



MOBOA est une offre de produits et services pour les professionnels, dédiée à la construction bois BBC (Bâtiments Basse Consommation).

Pour le Groupe SAMSE, elle est portée par un réseau de 17 agences agréées.

Chaque agence possède un stock et une force de vente formée aux techniques constructives en bois. La marque intègre un plan de vente transversal en bois, isolation, étanchéité à l'air, menuiserie, outillage, fixatique et énergies renouvelables.

Les solutions sont adaptées à tous les modes constructifs, pour la construction neuve et les travaux de rénovation, d'extension ou de surélévation.

MOBOA s'appuie sur une logistique chantier spécifique et un site internet, portail d'échanges qui met en relation ses clients partenaires MOBistes avec des porteurs de projets.

www.moboa.fr



ISO-EXT

ISO-EXT est une offre SAMSE de produits et de services en isolation thermique par l'extérieur, pour les professionnels et les particuliers.

L'offre conçue en partenariat avec les industriels est constituée de solutions sous avis techniques ou en cours d'agrément CSTB. Le référencement est axé sur une orientation métier pour mieux répondre aux besoins spécifiques des clients.

13 agences spécialistes SAMSE ont été ciblées pour être relais ISO-EXT. Elles informent les clients lors de journées techniques organisées avec les industriels.

www.iso-ext.fr



Les valeurs du Groupe

Promouvoir une dynamique de partage au quotidien

Le partage des savoirs

Le dialogue permanent, la relation de partenariat structurée avec les fournisseurs, les échanges professionnels avec les clients, permettent au Groupe de partager efficacement les savoirs en mobilisant l'intelligence et les connaissances de tous.

Fidéliser les talents

Le Groupe investit dans la formation tout au long de la carrière de ses salariés. Sa politique de formation est dynamique : 2,4 % de sa masse salariale y ont été consacrés en 2011.

Il veille à doter ses collaborateurs d'une bonne capacité à évoluer au sein de ses structures, la promotion interne étant depuis toujours une force du Groupe.

Dans les enseignes négoce, des formations produits et fournisseurs sont régulièrement programmées.



Rénovons positif !

RESEAU ENERGIE HABITAT

RESEAU ENERGIE HABITAT (REH) est le premier réseau national de professionnels créé pour accompagner les projets globaux de rénovation énergétique.

L'offre regroupe audit énergétique, conseil en financement et mise en relation avec les entreprises dans les domaines du bâti et du génie climatique. DENIS MATERIAUX, TANGUY MATERIAUX, SAMSE, REXEL et CREDIT MUTUEL ARKEA associent leur expertise et savoir-faire, en collaboration avec le bureau d'études thermique INOVEHA.

Sur la base d'un audit thermique et s'appuyant sur une approche globale, REH conseille les propriétaires pour la priorisation des travaux, évalue l'impact économique et projette l'amélioration future de l'étiquette énergétique de leur bâtiment.

www.reseau-energie-habitat.fr

Les enseignes bricolage déploient une action centrée sur la satisfaction client. Avec plus de 200 collaborateurs impliqués, cette démarche basée sur le principe de l'intelligence collective, alterne phases de travail en équipe, temps de formation et d'échanges pour les cadres.

Sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail sont une priorité. Des actions de formation et d'information sont déployées afin d'améliorer les conditions de travail des collaborateurs.

Un tiers du budget formation est consacré chaque année à la prévention des risques. L'objectif est de réduire les accidents du travail, de prévenir les maladies professionnelles et d'apporter une "culture sécurité" à tous les niveaux de l'entreprise.

Deux accords sur la qualité de la vie et la prévention du stress et des risques psychosociaux, viennent d'être signés en 2011. Ils couvrent de nombreux volets : renforcement des outils RH et métiers, accompagnement managérial et amélioration des moyens de communication.

Formation construisons BBC

Sous-tendu par les exigences de la RT 2012 applicable au 1^{er} janvier 2013, le marché de la construction est en pleine mutation.

Un plan de formation a été mis en place pour permettre à l'ensemble des équipes de se familiariser au nouveau marché de la construction basse consommation et des éco-matériaux.

Développer l'alternance diplômante

Le Centre de Professionnalisation propose à des jeunes et des seniors d'apprendre un métier.

Un certificat de Qualification Professionnelle (CQP) reconnu par la profession, est délivré à l'issue de la formation : vendeur interne, magasinier cariste ou chauffeur.



LA BOITE A OUTILS et L'ENTREPÔT DU BRICOLAGE, forment les candidats sur deux parcours : vendeurs spécialisés ou managers d'univers marchands.

Des échanges et rendez-vous réguliers avec les fournisseurs, souvent partenaires de longue date, viennent ponctuer le programme de cette formation principalement axée sur la maîtrise technique et le savoir-être quotidien dans une relation client.

Le partage des responsabilités

Le Groupe s'adapte chaque jour aux spécificités de ses enseignes et de ses clients pour assurer un service de proximité.

Evolution professionnelle

Le Groupe a une politique de ressources humaines qui facilite, par des actions d'accompagnement, les choix d'évolution professionnelle de ses collaborateurs.

De par sa diversité géographique et la variété de ses activités, de nombreuses opportunités de mobilité sont offertes aux salariés. Que ce soit par le biais de parcours d'intégration et de formation ou par celui de la Validation des Acquis de l'Expérience, l'implication par la promotion interne est privilégiée. De nombreux cadres ont été auparavant chauffeurs ou magasiniers puis vendeurs et chefs d'agence avant de prendre des fonctions de dirigeants.

Vers un management responsable

Chaque manager a intégré la culture du Groupe centrée sur l'engagement personnel, le travail en équipe, l'écoute et le respect du client.

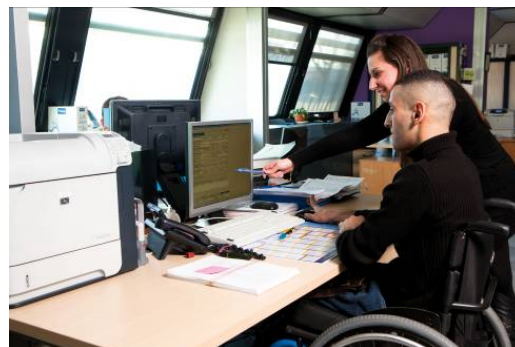
Plusieurs formations sont programmées pour les aider à améliorer leurs compétences dans ce domaine.

La présence d'un coach interne certifié, permet de répondre aux besoins de ceux qui souhaitent être accompagnés.

L'insertion des personnes en situation d'handicap

Une démarche active en faveur de l'emploi des personnes handicapées a été entreprise : recrutement, suivi, intégration et maintien dans l'emploi.

L'objectif : leur faire bénéficier d'un aménagement de poste et d'un suivi spécifique afin de maintenir la qualité de leur environnement de travail sur le long terme.



Le partage du succès

Veiller à une répartition juste des avoirs, pour donner aux salariés les fruits de leur contribution à la performance du Groupe.

Des salariés actionnaires

Depuis 1968, les salariés ont la possibilité de devenir actionnaires du Groupe.

Etre actionnaire est un engagement patrimonial et entrepreneurial fort, impactant les attitudes et comportements de chacun, mais aussi les performances collectives et individuelles.

Un FCPE (Fonds Commun de Placement Entreprise) a été créé en vue d'épargner l'intéressement, la participation, ou de procéder à des versements volontaires faisant l'objet d'un abondement de la société. L'épargne sur le FCPE, contribue au renforcement de l'indépendance du Groupe, tout en permettant de constituer une épargne.

Si l'actionnariat salarié est un bel outil de motivation, il correspond à une volonté d'implication durable en ayant un véritable rôle moteur dans la vie et la croissance du Groupe.

Le partage des émotions

Humanitaire ou sportif, l'esprit de partenariat guide les actions du Groupe à tous les niveaux, de son organisation. Plus que jamais, il souhaite donner la priorité à un travail d'équipe et partager avec ses partenaires la vision et la réalisation d'un projet collectif.

Un engagement sportif

Le Groupe retrouve dans le sport des émotions et des valeurs qui lui sont proches : engagement individuel et collectif, partage des succès, dépassement de soi, esprit d'équipe.

Un sens humanitaire

En 2007, l'enseigne DORAS a créé l'association Ambatomanga qui initie des actions humanitaires touchant à l'éducation et à la construction dans des pays en voie de développement ou des zones défavorisées.

Elle mobilise son énergie autour d'un grand projet à Madagascar : la réhabilitation de maisons anciennes situées dans le domaine de l'école FJKM Ambatomanga, pour proposer aux professeurs, issus de la capitale des logements modernes et confortables leur permettant de passer la semaine sur le site de l'école.

En 2009, les salariés du Groupe créent l'association, POUR CONSTRUIRE. Elle a pour but de soutenir, développer ou participer directement à des projets à caractère humanitaire.

Après avoir soutenu ASMAE - Soeur Emmanuelle pour la création d'une cellule de psychomotricité au Caire (Egypte), POUR CONSTRUIRE a choisi en 2012 d'aider le centre WEMA à Mombasa (Kenya) : il héberge et soutient des jeunes filles qui ont été violentées en leur apportant éducation, formation professionnelle et soutien psychologique.

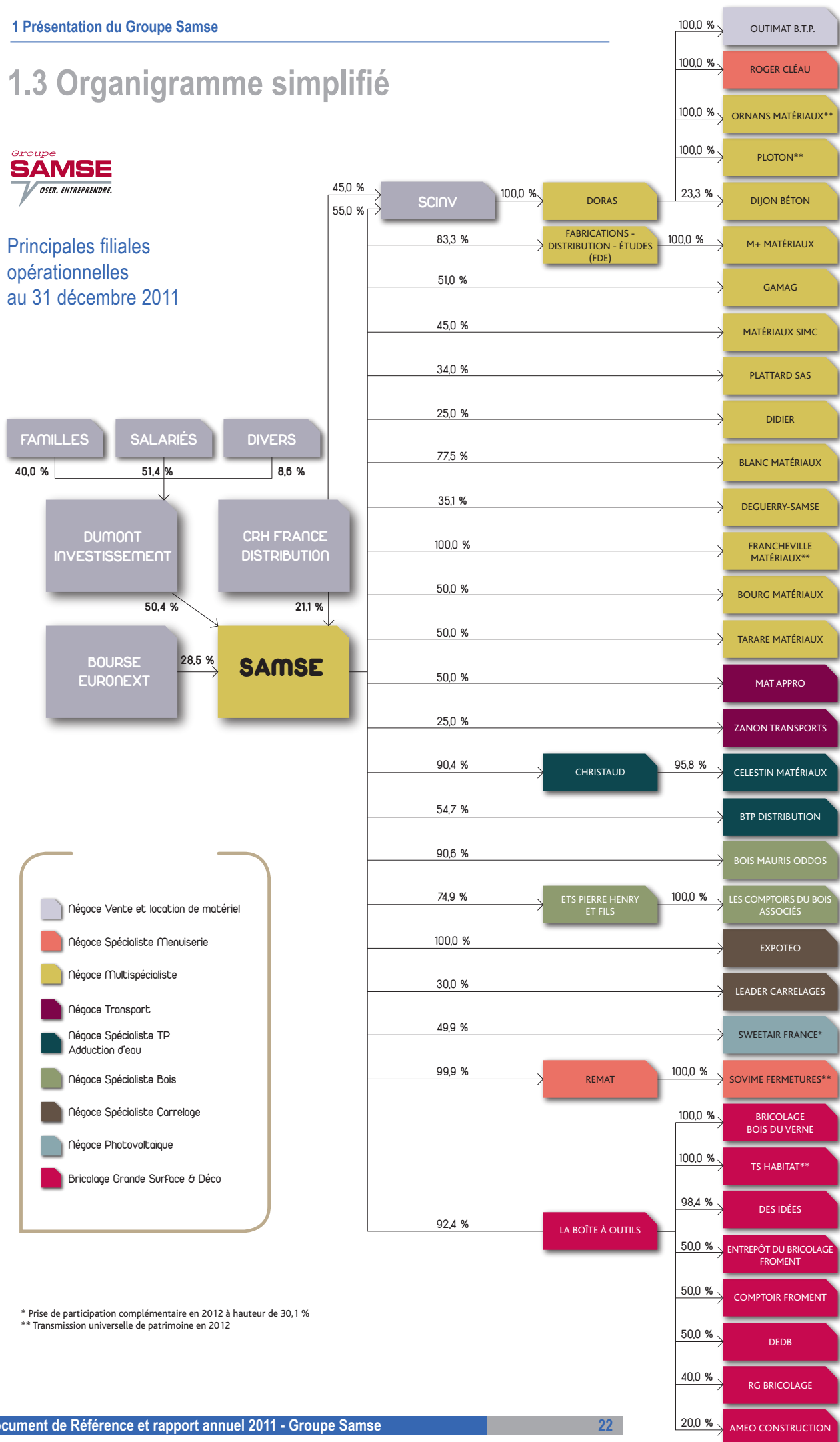
Le Groupe SAMSE est également partenaire de l'association DES VALLEES ET DES COEURS pour le projet de la MAISON DES PARENTS RONALD MC DONALD à Grenoble.



1.3 Organigramme simplifié



Principales filiales
opérationnelles
au 31 décembre 2011



1.4 Historique

1920

Création de SAMSE, filiale des Ciments VICAT

1925

Introduction en bourse

1949

VICAT sort du capital : achat par les descendants de Joseph Jehl (PDG de VICAT de 1945 à 1952) dont la famille Joppé

1974

Création de LA BOITE A OUTILS avec l'ouverture du premier magasin à Saint Martin d'Hères

1988

Rachat de l'Entreprise par les Salariés (RES) : création de la Holding DUMONT INVESTISSEMENT

1996

Nouveau concept de magasins de bricolage avec la création de l'enseigne «L'ENTREPÔT DU BRICOLAGE»

1997

Entrée dans le groupement MCD qui réunit cinq négociants de matériaux régionaux indépendants

2000

Adoption de la forme juridique de Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

2002

Création d'une plate-forme de logistique et de redistribution

2003

Prise de participation dans le capital de DORAS

2004

Création d'une nouvelle enseigne pour la décoration «DES IDEES»

2006

Acquisition à hauteur de 74,9 % du capital de ETS PIERRE HENRY ET FILS

Prise de participation à hauteur de 50 % de BOURG MATERIAUX

2007

Développement de l'offre de construction maison à ossature ou conception bois (concept MOBOA)

Création de la société EXPOTEO sous l'enseigne spécialiste carrelage sanitaire « CAREO »

2008

Prise de participation dans le capital de la société FDE (Holding de la société M+ MATERIAUX) à hauteur de 34 %

Acquisition par DORAS de 100 % du capital des ETS ROGER CLEAU

2009

Acquisition de 33,99 % du capital de PLATTARD SAS

Prise de participation complémentaire de 46 % portant ainsi à 80 % la détention dans le capital de FDE (Holding de la société M+ MATERIAUX)

2010

Acquisition de 49,99 % du capital de SWEETAIR FRANCE

Prise de participation à hauteur de 50 % du capital de TARARE MATERIAUX

2011

Ouvertures ou reprise de nouveaux points de vente

SAMSE à Lalevade d'Ardèche (Ardèche)
DES IDEES à Annecy (Haute-Savoie)
DEDB MAGASINS à Thonon (Haute-Savoie)
ETS PLOTON à Toucy (Yonne)
DORAS à Paray le Monial (Saône et Loire)

Déménagement

LA BOITE A OUTILS à Saint Jean de Maurienne (Savoie)

Rénovations et agrandissements

CELESTIN MATERIAUX à Chassieu (Rhône)
Plate-forme Bois/Panneaux à Annecy (Haute-Savoie)
SAMSE à Embrun (Hautes-Alpes)
LA BOITE A OUTILS à La Tour du Pin (Isère)
M+ MATERIAUX à Narbonne (Aude)

Prises de participation

Acquisition par SAMSE de 51 % du capital de GAMAG FINANCES et de 25 % du capital de ZANON TRANSPORTS

Prise de participation complémentaire par SAMSE de 3,26 % dans le capital de FDE (société désormais détenue à 83,26 %)

Souscription par SAMSE au capital d'EPPS à hauteur de 100 %

Acquisition par LA BOITE A OUTILS de 40 % complémentaires du capital de BRICOLAGE BOIS DU VERNE (société désormais détenue à 100 %)

Prise de participation par DORAS, à hauteur de 100 %, dans le capital d'ORNANS MATERIAUX et ETS PLOTON.

Prise de participation complémentaire par BTP DISTRIBUTION de 25 % dans le capital des TRANSPORTS SCHWARTZ (société désormais détenue à 100 %)

Partenariat stratégique

Entre LA BOITE A OUTILS et MR BRICOLAGE avec la création d'une société commune, DEDB, détenue à 50 % par chacune des sociétés

Création de DEDB MAGASINS détenue à 100 % par DEDB

Opération de restructuration

Transmission Universelle de Patrimoine de MATERIAUX DES ALPES à SAMSE

Fusion-absorption de GAMAG SARL par GAMAG FINANCES (dont la nouvelle dénomination est désormais GAMAG)

Cession de titres

Cession par CHRISTAUD des 55 % qu'elle détenait dans le capital de LAUDIS

2012

Projets en cours

Ouvertures ou reprise de nouveaux points de vente

SAMSE à Chaponost (Rhône)
LA BOITE A OUTILS à Romans (Drôme)
REMAT à Voglans (Savoie)
CHRISTAUD à Irigny (Rhône)
CHRISTAUD à Seynod (Haute-Savoie)
CELESTIN MATERIAUX à Aubenas (Ardèche)
M+ MATERIAUX à Montpellier (Hérault)

Déménagement

SAMSE à Lyon (Rhône)

Prise de participation

Prise de participation complémentaire par SAMSE de 30,01 % du capital de SWEETAIR FRANCE (société désormais détenue à 80 %)

Opérations de restructuration

Transmission Universelle de Patrimoine de FRANCHEVILLE MATERIAUX à SAMSE, de TS HABITAT à LA BOITE A OUTILS, de SOVIME FERMETURES à REMAT, de CPSB à GAMAG, d'ORNANS MATERIAUX et ETS PLOTON à DORAS

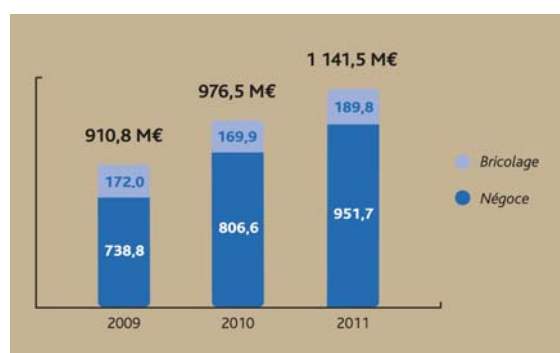
1.5 Chiffres clés

Chiffre d'Affaires consolidé (M€)

Le chiffre d'affaires de l'activité négoce atteint 951,7 M€, en augmentation de 18,0 % par rapport à l'an dernier ; la quasi-totalité des filiales du Groupe est en progression.

Le chiffre d'affaires de l'activité bricolage atteint 189,8 M€, en augmentation de 11,7 %.

Sur l'ensemble de ses activités, le chiffre d'affaires du Groupe atteint 1 141,5 M€ et enregistre une progression de 16,9 % par rapport à l'année 2010.



La quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence représente 2,5 M€. La baisse est due à la société SWEETAIR FRANCE confrontée aux fortes perturbations du marché du photovoltaïque en début d'année.

Le résultat net à 37,8 M€, réalise une belle progression : + 20,1 % par rapport à 2010.

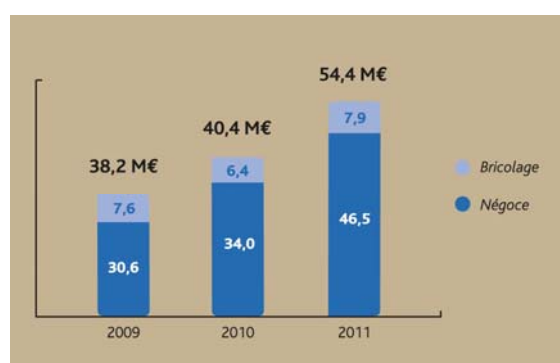
Le résultat net part du Groupe ressort à 33,1 M€ (+ 21,2 %).



Résultat Opérationnel Courant (M€)

Le résultat opérationnel courant, en forte progression de 34,7 % à 54,4 M€, témoigne du dynamisme de l'activité.

Le Groupe a notamment su bénéficier des conditions climatiques favorables tout en assurant la maîtrise de ses charges.



Structure financière

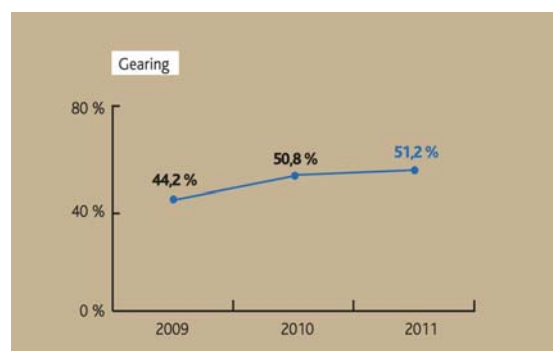
Avec un endettement net de 164,9 M€ et des capitaux propres en augmentation à 321,9 M€, le Gearing (taux d'endettement) s'établit à 51,2 %.



Résultats (M€)

Le résultat opérationnel se situe à 55,5 M€ en progression de 27,3 %. Il intègre notamment des plus-values immobilières pour un montant de 1,2 M€.

Le résultat financier représente une charge de 2,7 M€ en augmentation sensible par rapport à 2010.



1.6 SAMSE et ses actionnaires

Le capital social

Le capital de SAMSE au 31 décembre 2011 est de 3 458 084 € divisé en 3 458 084 actions de 1 € de valeur nominale chacune, totalement libérées. Le nombre de droits de vote attachés aux 3 458 084 actions composant le capital au 31 décembre 2011 est de 6 195 814.

Ces actions, entièrement libérées, sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales en vigueur. Les actions nominatives inscrites au nom d'un même titulaire depuis deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Evolution de l'actionnariat

Au cours des trois dernières années, la détention du capital de SAMSE a évolué selon le tableau ci-dessous :

	2 011				2010		2009	
	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% droits de vote	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote
Nominatifs :								
- DUMONT INVESTISSEMENT	1 742 829	50,40	3 484 338	56,24	50,36	57,28	50,59	58,99
- CRH EUROPE BV	-	-	-	-	15,93	18,15	16,01	18,75
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	730 640	21,13	1 461 280	23,58	5,20	5,92	5,22	3,06
- CM-CIC INVESTISSEMENT	182 725	5,28	320 725	5,18	5,29	4,85	4,01	4,25
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	99 292	2,87	198 584	3,21	2,87	3,26	2,88	3,38
- DIVERS	135 164	3,91	258 246	4,17	5,74	3,38	5,41	3,37
Sous-total	2 890 650	83,59	5 723 173	92,38	85,39	92,84	84,12	91,80
Porteurs :								
- FCP CENTIFOLIA	148 000	4,28	148 000	2,38	4,28	2,44	4,32	2,53
- FCP STOCK PICKING FRANCE	61 500	1,78	61 500	0,99	1,81	1,01	1,75	1,03
- CM-CIC INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-	0,79	0,46
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	5 500	0,16	5 500	0,09	0,16	0,10	0,16	0,09
- AUTO-DETENTION	94 793	2,74	-	-	2,03	-	1,88	-
- DIVERS	257 641	7,45	257 641	4,16	6,33	3,61	6,98	4,09
Sous-total	567 434	16,41	472 641	7,62	14,61	7,16	15,88	8,20
Total	3 458 084	100,00	6 195 814	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Le marché de l'action

L'année boursière

Dans une conjoncture boursière en crise, l'action SAMSE est parvenue à limiter sa baisse (- 9,5 %), comparativement aux indices CAC 40 (- 17,0 %) et CAC Mid & Small (- 21,4 %).



Fiche signalétique

Marché : Euronext Paris-Compartiment B (Mid-caps)
 Code ISIN : FR0000060071
 Code Reuters : SAMS.PA
 Code Bloomberg : SAMS:FP

Cours de l'action

* Au 3 janvier 2011 (premier jour de cotation de l'année) : 61,50 €

* Au 30 décembre 2011 (dernier jour de cotation de l'année) : 55,65 €

* Plus haut 2011 : 81,00 € le 03 juin

* Plus bas 2011 : 54,00 € le 15 décembre (à la clôture de la bourse, l'action était à 54,78 €)

Cours de l'action SAMSE

Janvier 2011 – Mars 2012



Evolution du cours depuis janvier 2010

Les cours et valeurs des transactions portant sur les actions de la société sont récapitulés dans le tableau figurant ci-après :

	Mois	Volume des transactions		Cours le plus haut	Cours le plus bas	Moyenne du mois
		En titres	En capitaux (milliers d'€)	(€)	(€)	(€)
2010	Janvier	4 122	241.20	59.06	56.99	58.72
	Février	8 339	482.32	59.00	54.22	57.32
	Mars	8 575	495.17	60.20	54.85	57.46
	Avril	17 501	1 130.42	68.00	60.05	65.55
	Mai	11 361	691.43	67.06	55.00	60.52
	Juin	28 768	1 684.93	60.16	55.50	58.20
	Juillet	6 583	379.56	59.97	54.10	57.80
	Août	5 683	319.65	57.65	55.01	56.26
	Septembre	19 419	1 139.48	61.35	55.83	59.54
	Octobre	7 035	429.93	62.99	59.99	61.79
	Novembre	4 874	299.73	62.98	59.64	61.51
	Décembre	10 108	600.31	61.97	56.96	59.29
2011	Janvier	23 940	1 636.29	77.87	61.00	68.23
	Février	9 735	745.00	78.00	71.81	76.14
	Mars	13 708	989.70	74.53	69.00	72.12
	Avril	8 279	644.45	79.77	74.34	78.35
	Mai	3 564	281.44	79.78	78.50	79.07
	Juin	3 644	290.24	81.00	76.16	79.69
	Juillet	7 960	560.50	76.99	67.01	72.14
	Août	10 663	701.10	70.15	61.00	65.72
	Septembre	8 982	546.89	65.44	57.50	61.44
	Octobre	8 032	478.54	61.32	58.49	59.40
	Novembre	31 320	1 743.31	60.00	54.10	57.65
	Décembre	2 548	138.78	55.65	54.00	54.77
2012	Janvier	6 759	400.22	61.93	55.65	58.23
	Février	10 687	665.49	62.91	61.50	62.07
	Mars	28 434	1 934.34	63.94	71.40	67.84

Source NYSE Euronext

Données boursières

	2011	2010	2009
Nombre de titres	3 458 084	3 458 084	3 442 087
Dividende par action	2,20 €*	2,00 €	1,80 €
Dividende	7 607 785 €	6 916 168 €	6 195 757 €
Taux de distribution : résultat social	41,97%	39,77%	45,25%
Taux de distribution : résultat consolidé (PDG)	22,98%	25,32%	25,02%
Cours de fin d'année	55,65 €	61,50 €	57,00 €
Plus haut	(le 03/06) 81,00 €	(le 16/04) 68,00 €	(le 02/06) 66,51 €
Plus bas	(le 15/12) 54,00 €	(le 22/07) 54,10 €	(le 06/03) 43,00 €
Volume moyen mensuel en titres	11 031	11 031	13 609
Volume moyen mensuel en capitaux (en K€)	729,69	657,85	752,83
Capitalisation boursière au 31 décembre (en K€)	192 442	212 672	196 199
Variation de la capitalisation n/n-1	-9,52%	8,39%	3,63%

*Proposé au vote de l'Assemblée Générale du 11 mai 2012

Politique de distribution du dividende

Le dividende est fixé chaque année par le Directoire dans sa séance de mars.

En Juin 2011, au titre des résultats de l'exercice 2010, SAMSE a distribué un dividende total de 6 916 168,00 €, représentant 25,32 % du résultat

consolidé part du Groupe. L'intégralité de ce dividende a été versée en numéraire.

Les dividendes mis en distribution par SAMSE au titre des cinq derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées (*)	Dividende net par action
2006	3 367 574	1,80 €
2007	3 366 128	2,20 €
2008	3 323 530	1,80 €
2009	3 377 357	1,80 €
2010	3 395 132	2,00 €

(*) Déduction faite des actions propres n'ayant pas droit à dividende.

Au titre de l'exercice 2011, le Directoire a décidé de proposer à l'Assemblée Générale du 11 mai 2012 de fixer le dividende à verser à 2,20 € par action, soit un dividende total de 7 607 784,80 €.

Il n'est pas anticipé de changement dans la politique future de distribution du dividende, sauf événement exceptionnel et sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale.

La mise en paiement du dividende aura lieu le 21 juin 2012 en cas de vote positif de l'Assemblée.

Le nominatif chez SAMSE

Le nominatif pur

Les actionnaires inscrits sous la forme nominative au 31 décembre 2011 sont au nombre de 528.

Les actionnaires inscrits sous la forme nominative pure bénéficient :

- de tarifs de courtage préférentiels
- d'un serveur internet spécifique « Planet Shares », entièrement sécurisé, pour consulter leurs avoirs inscrits en actions SAMSE au nominatif pur et l'historique des mouvements de leur compte, ainsi que pour transmettre et suivre leurs ordres de bourse
- de l'invitation automatique aux Assemblées Générales, sans nécessité d'établissement d'une attestation de participation
- et de la gratuité des droits de garde.

Le nominatif administré

Les actionnaires inscrits au nominatif administré cumulent les principaux avantages du porteur et du nominatif pur :

- maintien d'une totale liberté des transactions et conservation des courtiers habituels
- invitation directe systématique à exercer le droit de vote et à participer aux Assemblées, sans interposition d'intermédiaires.

Déclaration des franchissements de seuil statutaire

En complément des seuils prévus par la loi, et en vertu de l'article 15 des statuts, tout actionnaire qui vient à posséder un nombre d'actions de plus de 1 % du nombre total des actions, est tenu d'informer la société.

Cette obligation s'applique à chaque franchissement de ce pourcentage. En cas de non respect de cette obligation, l'actionnaire sera privé du droit de vote pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée.

Politique d'information

Le Groupe publie conformément aux obligations réglementaires son chiffre d'affaires trimestriel, ainsi que ses résultats semestriels et annuels dans les délais légaux.

Le Groupe organise des réunions en collaboration avec la SFAF ou la société de Bourse GILBERT DUPONT, à l'occasion de la publication de ses résultats.

L'ensemble des documents relatifs à la société et en particulier ses statuts, ses comptes, les rapports présentés à ses Assemblées par le Directoire et les Commissaires aux comptes sont disponibles sur simple demande au siège social auprès du service des Assemblées ou accessibles et téléchargeables en intégralité depuis le site internet du Groupe www.groupe-samse.fr.

Calendrier de communication financière

Chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2011 :
27 janvier 2012

Communiqué de presse sur les résultats annuels consolidés 2011 :
16 mars 2012

Réunion SFAF de présentation des comptes annuels consolidés 2011 :
16 mars 2012

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2012 :
27 avril 2012

Assemblée Générale des actionnaires :
11 mai 2012

Mise en paiement des dividendes :
21 juin 2012

Chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2012 :
27 juillet 2012

Résultats consolidés du 1^{er} semestre 2012 :
31 août 2012

Communiqué de presse sur les résultats semestriels consolidés 2012 :
4 septembre 2012

Réunion SFAF de présentation des comptes semestriels consolidés 2012 :
4 septembre 2012

Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2012 :
26 octobre 2012

Chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2012 :
1^{er} février 2013

2 Gouvernement d'entreprise

2.1 Données juridiques de portée générale	32
2.2 Renseignements concernant les organes de Direction et de surveillance	34
2.3 Contrôle interne	44

2.1 Données juridiques de portée générale

Dénomination sociale et siège social

SAMSE
2 Rue Raymond Pitet
38100 Grenoble.

Forme juridique

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, régie par la législation française.

Constitution et durée

La société a été constituée le 14 février 1920 et prolongée le 14 février 2000, pour une durée de 99 années, soit jusqu'au 14 février 2099.

Objet social

(statuts article 3)

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'achat, la fabrication et la vente de tous matériaux et de tous objets en général, utilisés dans la construction et dans toutes entreprises de travaux publics et privés.
- L'achat et la vente de tous combustibles solides, liquides ou gazeux, de carburants et huiles de graissage et de tous appareils nécessaires à leur utilisation.
- Le traitement et la transformation de ces matériaux pour les adapter à tous emplois dans la construction et l'entreprise.
- L'aménagement et l'exploitation de tous gisements, mines, minières et carrières, en vue de la réalisation des opérations prévues aux deux paragraphes qui précèdent.
- Accessoirement et pour l'utilisation des produits à fournir par la société, toutes entreprises de travaux publics et privés.
- La location de camion sans chauffeur.
- Les transports privés et publics de marchandises.
- Toute conception, exploitation et production d'électricité issue des énergies renouvelables.
- Toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières ayant trait à l'objet ci-dessus défini, lequel objet n'a d'ailleurs pas un caractère limitatif.
- La réalisation des opérations mentionnées sous le présent article, par tous moyens et sous toutes formes, notamment sous forme d'apport par tous particuliers ou sociétés à la présente société, ou d'apport par celle-ci à toutes sociétés à constituer ou constituées, en tous pays, moyennant

attribution, en représentation de la valeur des biens apportés, soit d'actions ou d'espèces, soit de redevances fixes ou proportionnelles, ou moyennant une part dans les bénéfices ou tous autres avantages.

- La participation directe ou indirecte, avec tous particuliers ou sociétés, en tous pays, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social.
- La constitution en tous pays de toutes sociétés ayant un objet relatif à celui de la présente société ou pouvant contribuer au développement de cet objet, ainsi que la souscription en espèces aux actions de toutes sociétés créées ou à créer, en tous pays, ayant un but analogue.

Registre du commerce et des sociétés

La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 056 502 248.

Exercice social

(statuts article 45)

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Répartition statutaire des bénéfices

(statuts article 47)

Sur le bénéfice de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la loi.

Ainsi, il est prélevé cinq pour cent pour constituer le fond de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fond atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale prélève, ensuite, les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, peut soit être réparti en totalité ou partiellement entre tous les actionnaires, soit être affecté à des fonds de réserve sur vote de l'Assemblée.

Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont, ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont distribués par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, inscrites à un compte spécial pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Mise en paiement des dividendes

(statuts article 48)

L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions dont le prix d'émission est préalablement fixé selon les modalités prévues par la loi. L'offre de paiement doit être faite simultanément à tous les actionnaires.

La demande en paiement du dividende en actions doit intervenir dans le délai fixé par l'Assemblée Générale, qui ne peut être supérieur à trois mois de cette Assemblée.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale, ou à défaut, par le Directoire.

Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un Commissaire aux

comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires, déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi ou des statuts et compte tenu du report bénéficiaire, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

La société ne peut exiger des actionnaires aucune répétition de dividende, sauf si la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et si la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

L'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes. Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

Assemblées Générales

Modes de convocation des Assemblées Générales
(statuts article 36)

Les Assemblées Générales sont convoquées soit par le Directoire ou, à défaut, par le Conseil de Surveillance ou par les Commissaires aux comptes, soit par un mandataire désigné par le Président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs actionnaires réunissant le dixième au moins du capital.

Pendant la période de liquidation, les Assemblées sont convoquées par le ou les liquidateurs. Les Assemblées Générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

La convocation des Assemblées est faite par une insertion dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social et en outre, si la société est réputée faire appel public à l'épargne, par une insertion dans le BALO, après envoi préalable de la copie de l'avis de réunion à l'AMF, dans le délai légal.

Toutefois, si toutes les actions sont nominatives, la (les) insertion(s) prévue(s) ci-dessus peu(vent) être remplacée(s) par une convocation faite, aux frais de la société, par lettre simple ou recommandée adressée à chaque actionnaire.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation sont, en outre, convoqués à toute Assemblée, par lettre ordinaire ou, sur leur demande et à leurs frais, par lettre recommandée.

Lorsqu'une Assemblée n'a pu régulièrement délibérer, faute de réunir le quorum requis, la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée, sont convoquées dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de la première et reproduit son ordre du jour.

Conditions d'admission

(statuts article 38)

Tout actionnaire peut participer personnellement ou par mandataire, aux Assemblées Générales et aux délibérations, quel que soit le nombre de ses actions sur simple justification de son identité et de la propriété des titres, selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire dont il peut obtenir l'envoi dans les conditions indiquées par l'avis de réunion et/ou convocation à l'Assemblée.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat.

En cas de vote à distance au moyen d'un formulaire de vote électronique ou d'un vote par procuration donné par signature électronique, celui-ci s'exerce dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, soit sous la forme d'une signature électronique sécurisée au sens du décret 2001-272 du 30 mars 2001, soit sous la forme d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle se rattache.

Tout actionnaire peut également participer aux Assemblées Générales par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication dans les conditions fixées par les lois et règlements et qui seront mentionnés dans l'avis de réunion et/ou convocation.

Conditions d'exercice du droit de vote

(statuts articles 40)

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix, sous réserve du droit de vote double fixé à l'article 15 des présents statuts. Chaque action donne droit à une voix.

Si des actions sont soumises à usufruit ou appartiennent indivisément à plusieurs personnes, le droit de vote est exercé conformément aux stipulations visées à l'article 13 ci-avant.

Si des actions font l'objet d'un gage, le droit de vote est exercé par le titulaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste doit remettre au débiteur le certificat d'immobilisation des actions délivré par le teneur du compte.

Le vote s'exprime à main levée, ou par appel nominal, ou au scrutin secret, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée ou les actionnaires. Les actionnaires peuvent aussi voter par correspondance.

Conditions d'acquisition de droits de vote multiples

(statuts article 15)

Un vote double est conféré aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

2.2 Renseignements concernant les organes de Direction et de surveillance

L'Assemblée Générale du 7 décembre 1999 a adopté la forme de Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.

Appliquant les principes de la gouvernance de l'entreprise, SAMSE privilégie la transparence, la

qualité de l'information et l'équilibre des pouvoirs. Autour du Directoire, du Conseil de Surveillance, trois comités participent à la bonne gouvernance du Groupe : le comité d'audit, le comité des rémunérations et des nominations et le comité stratégique et d'investissement.

2.2.1 Le Directoire

Composition

Conformément aux statuts, le Directoire peut être composé de sept membres au plus.

Ils sont nommés par le Conseil de Surveillance qui désigne le Président. Le mandat des membres du Directoire est de deux ans, renouvelable.

La limite d'âge pour l'exercice des fonctions du Directoire est fixée à 68 ans. Lorsqu'un membre du Directoire atteint cet âge, il est réputé démission-

naire d'office à l'issue de la prochaine réunion du Conseil de Surveillance.

Le Directoire est composé de sept membres dont les fonctions ont été renouvelées par le Conseil de Surveillance, en séance du 22 décembre 2011, jusqu'au 31 janvier 2014.

Olivier Malfait - Président

51 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Parcours professionnel

Titulaire d'un Master en Finances (1983) et du MBA de l'EM Lyon, Olivier Malfait a débuté sa carrière comme contrôleur de gestion, puis Directeur Financier pendant sept ans. Il a rejoint le Groupe SAMSE en 1995, en qualité de secrétaire général du Groupe, a été nommé membre du Directoire et Directeur Général en 2000, puis Président du Directoire de SAMSE en janvier 2007.

Mandats en cours

Premier mandat de Président :
16 janvier 2007

Dernier renouvellement :
31 janvier 2012

Expiration :
31 janvier 2014

Nombre d'actions SAMSE
détenues : 6 600

Président du Directoire : SA SAMSE
Président : SAS EXPOTEO, SAS SC INV
Membre du Directoire : SA DORAS
Vice-Président du Conseil de Surveillance : SA DIJON BETON
Membre du Conseil de Surveillance : SA DIJON BETON
Administrateur : SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS, SA ETS RENE DE VEYLE, SAS F.D.E, SAS GAMAG, SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES, MEDEF, SAS M+ MATERIAUX, SAS PLATTARD SAS, SA REMAT, SAS ZANON TRANSPORTS
Représentant permanent de SAMSE au Conseil : SA CHRISTAUD, SAS MATERIAUX SIMC
Membre du Comité de Direction : SAS BOIS MAURIS ODDOS, SAS BOURG MATERIAUX, SAS CELESTIN MATERIAUX, SAS DEGUERRY-SAMSE, SAS E-MAT, SAS EXPOTEO, SAS LA BOITE A OUTILS, SAS TARARE MATERIAUX, SAS SWEETAIR FRANCE
Membre du Conseil de Gestion : SAS BTP DISTRIBUTION

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président du Directoire : SA DORAS (jusqu'au 21/12/07)
Président : SAS QUINCAILLERIE DU PAYS DE SEYNE (jusqu'au 28/11/08), SAS EXPOTEO (jusqu'au 10/05/11)
Directeur Général : SA SAMSE (jusqu'au 16/01/07), SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 10/05/11)
Directeur Général Délégué : SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 26/05/09)
Gérant : SCI DUNOYER DUMONT (jusqu'au 01/07/09), SCI CHARPIEU (jusqu'au 10/11/10), SCI DU ROUSSILLON (jusqu'au 10/11/10), SCI LE MAS (jusqu'au 10/11/10), SCI PORTE DE SAVOIE (jusqu'au 10/11/10), SCI VALMAR (jusqu'au 10/11/10), SCI SAONE (jusqu'au 10/11/10), SCI CELESTIN CHASSIEU (jusqu'au 25/01/12), SCI DU VIEUX PORT (jusqu'au 25/01/12), SCI LE BOURG (jusqu'au 25/01/12)
Co-Gérant : SCI LES BAMBOUS (jusqu'au 14/05/09), SCI LE CARREAU (jusqu'au 26/11/10),
Représentant permanent de SAMSE au Conseil : SA BOIS MAURIS ODDOS (jusqu'au 01/07/10)
Membre du Comité de Direction : SAS SOCIETE DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES (jusqu'au 28/11/08)
Membre du Conseil de Surveillance : SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES (jusqu'au 21/04/09)
Administrateur : SA FRANCHEVILLE MATERIAUX (jusqu'au 01/01/12), SAS CPSB (jusqu'au 29/02/12)

François Bériot Vice-Président et Directeur Général

48 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat de Vice-
Président et Directeur
Général : 16 janvier 2007

Dernier renouvellement :
31 janvier 2012

Expiration :
31 janvier 2014

Nombre d'actions SAMSE
détenues : 2 149

Jean-Jacques Chabanis

53 ans

Adresse professionnelle :
LA BOITE A OUTILS
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2000 au 1^{er} janvier 2005

Deuxième mandat :
1^{er} avril 2006

Dernier renouvellement :
31 janvier 2012

Expiration :
31 janvier 2014

Nombre d'actions SAMSE
détenues : 3 342

Parcours professionnel

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble en 1987, François Bériot intègre le Groupe SAMSE en 1988 comme responsable d'activité, avant d'être nommé chef d'agence en 1992 puis Directeur des Régions Savoie en 2000 et Sud Isère en 2002. En 2006, il devient Directeur du négoce puis est nommé Vice-Président du Directoire SAMSE en janvier 2007.

Mandats en cours

Vice-Président du Directoire et Directeur Général : SA SAMSE

Président Directeur Général : SA ETS RENE DE VEYLE

Membre du Directoire : SA DORAS

Président du Conseil d'Administration : SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES, SA ETS RENE DE VEYLE

Administrateur : SA CHRISTAUD, SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS, SA ETS RENE DE VEYLE, SAS F.D.E, SAS GAMAG, SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES, SAS PLATTARD SAS, SA REMAT, SAS ZANON TRANSPORTS

Membre du Comité de Direction : SAS BOIS MAURIS ODDOS, SAS CELESTIN MATERIAUX, SAS DEGUERRY-SAMSE, SAS E-MAT, SAS SWEETAIR FRANCE, SAS BOURG MATERIAUX,

Président : SAS EXPOTEO (depuis le 10/05/11)

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Administrateur : SA BOIS MAURIS ODDOS (jusqu'au 06/11/06 et du 05/05/10 au 01/07/2010), SA FRANCHEVILLE MATERIAUX (jusqu'au 01/01/12)

Membre du Conseil de Surveillance : SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES (jusqu'au 21/04/09)

Membre du Directoire : SASP GRENOBLE METROPOLE Hockey 38 (jusqu'au 14/12/09)

Parcours professionnel

Titulaire d'un DEA Gestion obtenu en 1980, Jean-Jacques Chabanis a exercé toute sa carrière au sein du Groupe SAMSE. Après avoir été responsable d'activité libre service et troisième œuvre puis Directeur de la communication SAMSE, il est actuellement Président de LA BOITE A OUTILS.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA SAMSE

Président : SAS DES IDEES, SAS ENTREPÔT DU BRICOLAGE FROMENT, SAS LA BOITE A OUTILS

Directeur Général Délégué : SA DUMONT INVESTISSEMENT

Gérant : SARL COMPTOIR FROMENT

Co-Gérant : SCI ENTREPÔT FROMENT

Administrateur : SA TC-HP

Représentant permanent de La Boîte à Outils, Présidente : SAS BRICOLAGE BOIS DU VERNE

Membre du Comité de Direction : SAS RG BRICOLAGE, SAS DES IDEES, SAS ENTREPÔT DU BRICOLAGE FROMENT, SAS LA BOITE A OUTILS

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président : SAS LA FORMULE DES ARTISANS (jusqu'au 16/02/06), SAS MCD (jusqu'au 18/06/09), SAS TS HABITAT (jusqu'au 01/01/12)

Directeur Général : SA SAMSE (jusqu'au 31/01/10), SAS TS HABITAT (jusqu'au 08/01/08),

Directeur Général Délégué : SA BRICO ALES (jusqu'au 28/11/08)

Administrateur : SA REMAT (jusqu'au 21/04/09), SA BRICO ALES (jusqu'au 28/11/08)

Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE (jusqu'au 31/03/06)

Laurent Chameroy

43 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2010

Dernier renouvellement :
31 janvier 2012

Expiration :
31 janvier 2014

Nombre d'actions SAMSE
détenues : 120

Parcours professionnel

Titulaire d'un DEA Finances (1993) de l'IAE Grenoble et du D.E.S.C.F. (1993), Laurent Chameroy a débuté sa carrière en tant qu'expert comptable stagiaire dans un cabinet d'expertise de l'agglomération Grenobloise. Il a ensuite accompagné, pendant 12 ans, le développement important d'un Groupe de distribution automobile en tant que Directeur Administratif et Financier. Il a rejoint le Groupe SAMSE en février 2009 comme Directeur Administratif et Financier et a remplacé Bernard Puel en qualité de membre du Directoire le 31 janvier 2010.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA SAMSE
Directeur Général : SAS F.D.E, SAS M+ MATERIAUX
Administrateur : SAS F.D.E, SAS M+ MATERIAUX, SA ETS RENE DE VEYLE (depuis le 10/05/11),
Gérant : SARL LCFI

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Co-gérant : SARL 2LA LOCATIONS (jusqu'au 10/12/08), SARL ONE LOC (jusqu'au 10/12/08)
Administrateur : SA CPSB (depuis le 29/02/12),

Philippe Gérard

52 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2004

Dernier renouvellement :
31 janvier 2012

Expiration :
31 janvier 2014

Nombre d'actions SAMSE
détenues : 6 349

Parcours professionnel

Philippe Gérard a effectué tout son parcours professionnel au sein du Groupe SAMSE : entré en 1980, il devient assistant technico-commercial en 1985, puis chef de dépôt et responsable d'agence en 1994. Après avoir exercé la fonction de Directeur de la Région Savoie, puis en 2003, celle de Directeur de la Région Haute-Savoie, il est actuellement Directeur Commercial.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA SAMSE
Membre du Comité de Direction : SAS BOIS MAURIS ODDOS

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Représentant permanent de SAMSE, Présidente : SAS SOCIETE DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES (jusqu'au 28/11/08)
Administrateur : SA BOIS MAURIS ODDOS (jusqu'au 24/04/07)

Christophe Lyonnet

42 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
16 mars 2007

Dernier renouvellement :
31 janvier 2012

Expiration :
31 janvier 2014

Nombre d'actions SAMSE
détenues : 0

Parcours professionnel

De formation D.U.T Génie civil (diplômé en 1990), Christophe Lyonnet a intégré le Groupe SAMSE en qualité d'attaché technico-commercial en 1994. Il a ensuite exercé le poste de responsable d'agence, avant d'être nommé Directeur de la Région Savoie en 2004.

Mandat en cours

Membre du Directoire : SA SAMSE

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Président : SAS MATERIAUX DES ALPES (du 25/02/10 au 29/11/10)

Jérôme Thfoin

52 ans

Adresse professionnelle :

SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :

2 janvier 2003

Dernier renouvellement :

31 janvier 2012

Expiration :

31 janvier 2014

Nombre d'actions SAMSE
détenues : 0

Parcours professionnel

Titulaire d'une maîtrise Marketing Vente et d'un DESS CAAE, Jérôme Thfoin a réalisé une grande partie de son parcours professionnel dans le domaine automobile, comme cadre commercial et marketing de différentes marques du secteur et comme Directeur Général de KIA AUTOMOBILES FRANCE. Il a rejoint le Groupe SAMSE en 2001, en qualité de Directeur Marketing et Méthodes.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA SAMSE

Président : SAS E-MAT, SAMSE SOLAIRE

Administrateur : SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS, SAS GAMAG

Membre du Comité de Direction : SAS E-MAT, SAS SWEETAIR FRANCE

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Directeur Général : SAS MAT-APPRO (jusqu'au 10/10/06)

Organisation et fonctionnement

Le Directoire, instance collégiale décisionnaire de la société, assure la Direction, l'animation et la gestion de la société. Il élabore les grandes lignes de la politique générale de SAMSE, définit les orientations opérationnelles et financières, contribue à la mise en œuvre de la stratégie, établie en accord avec les objectifs fixés par le Conseil de Surveillance et approuvé par lui.

Les mesures soumises à l'approbation du Conseil de Surveillance sont exposées dans le paragraphe 2.2.2 du présent Document de Référence.

Le Directoire, en vertu de la loi :

- arrête les comptes annuels et semestriels ainsi que les rapports de gestion,
- convoque les Assemblées Générales,
- décide des augmentations ou des réductions de capital, sur délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- procède aux attributions d'options de souscription ou d'actions gratuites, sur autorisation de l'Assemblée Générale.

Le Directoire s'est réuni sept fois au cours de l'année 2011. Le taux de participation aux réunions a été de 96 %.

Lors de chaque séance, le Directoire a examiné l'évolution des ventes et des résultats du Groupe.

Il a notamment arrêté les comptes annuels et semestriels après audit des Commissaires aux comptes.

Il a procédé à l'examen et à la validation du budget 2011.

Il a recensé les risques informatiques.

Il a arrêté les modalités, le nombre d'actions et de bénéficiaires du nouveau plan d'attribution d'actions gratuite autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 17 mai 2011.

Le Directoire a pris des décisions en matière de rationalisation du périmètre du Groupe, engendrant des opérations de restructuration intervenues au cours du 1^{er} trimestre 2012.

Il a élaboré les résolutions soumises à l'Assemblée Générale des actionnaires.

2.2.2 Le Conseil de Surveillance

Composition

Les statuts de la société disposent que le Conseil de Surveillance peut être composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus. Pendant la durée de leur mandat, chacun des membres du Conseil de Surveillance doit être propriétaire de dix actions au moins.

La durée des fonctions des membres du Conseil de Surveillance est de deux ans renouvelables.

Le Conseil de Surveillance est composé de six membres, dont le mandat expire lors de l'Assemblée Générale annuelle 2012.

Conformément au principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil, Mme Marie-Claude Guicherd a été désignée comme représentant permanent de DUMONT INVESTISSEMENT.

Par ailleurs, le Président du Conseil de Surveillance a présenté un nouveau membre indépendant lors du Conseil du 30 août 2011, Mme Corinne Heiter. (M. Alain Vaury, membre indépendant au sens du Code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées qui était membre indépendant du Conseil de Surveillance de SAMSE est décédé en octobre 2010). La nomination de Mme Corinne Heiter sera proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2012.

Le Conseil poursuit sa réflexion afin de proposer un nouveau membre indépendant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2013 et afin de veiller au respect de l'équilibre du nombre de femmes et d'hommes en son sein.

Patrice Joppé Président

77 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2000

Dernier renouvellement :
AG 2010

Expiration :
AG 2012

Nombre d'actions SAMSE
détenues : 841

Parcours professionnel

Diplômé de l'Institut des Hautes Etudes Américaines en 1957 et de l'ESSEC en 1958, Patrice Joppé est actuellement (depuis l'année 2000) Président du Conseil de Surveillance SAMSE et Président du Conseil d'Administration de sa holding, DUMONT INVESTISSEMENT. Il a intégré la société SAMSE en 1961 comme attaché de Direction, puis est devenu Directeur des Achats en 1964 et Directeur Général entre 1968 et 1974. Il a exercé le mandat de Président Directeur Général SAMSE entre 1974 et 2000.

Mandats en cours

Président du Conseil de Surveillance : SA SAMSE
Président du Conseil d'Administration : SA DUMONT INVESTISSEMENT
Administrateur : BANQUE RHONE ALPES, SA CHRISTAUD
Membre du Conseil de Surveillance : SA DORAS
Membre du Comité de Direction : SAS LA BOITE A OUTILS

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président du Conseil de Surveillance : SA DORAS (jusqu'au 21/12/06)
Administrateur : SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 26/05/09), REMAT (jusqu'au 10/05/11)

Paul Bériot Vice-Président

73 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Parcours professionnel

Diplômé HEC, Paul Bériot a débuté sa carrière comme ingénieur technico-commercial au sein de la société IBM. Il a intégré la société SAMSE en 1970 comme attaché de Direction pendant un an puis Directeur Général adjoint jusqu'en 1974 et Directeur Général à compter de cette date. Entre 2000 et 2006, Paul Bériot a été Président du Directoire SAMSE. Il a également dirigé la filiale de SAMSE, la société LA BOITE A OUTILS, jusqu'en 2005.

Premier mandat :
14 mai 2007

Dernier renouvellement :
AG 2010

Expiration :
AG 2012

Nombre d'actions SAMSE
détenues : 1 649

Gaston Chappellaz

67 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2000

Dernier renouvellement :
AG 2010

Expiration :
AG 2012

Nombre d'actions SAMSE
détenues : 600

Jean-Yves Jehl de Ménorval

64 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2000

Dernier renouvellement :
AG 2010

Expiration :
AG 2012

Nombre d'actions SAMSE
détenues : 212

Mandats en cours

Vice-Président du Conseil de Surveillance : SA SAMSE
Président du Conseil de Surveillance : SA DORAS
Administrateur : SA DUMONT INVESTISSEMENT, SAS MATERIAUX SIMC
Membre du Comité de Direction : SAS LA BOITE A OUTILS

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président du Directoire : SA SAMSE (jusqu'au 31/03/06), SA DORAS (jusqu'au 21/12/06)
Président : SAS SC INV (jusqu'au 25/06/08)
Directeur Général : SAS LA BOITE A OUTILS (jusqu'au 31/03/06)
Directeur Général Délégué : SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 31/03/06)
Gérant (jusqu'au 31/03/06) : SCI CELESTIN CHASSIEU, SCI DU VIEUX PORT, SCI LE BOURG, SCI PORTE DE SAVOIE
Administrateur : SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 31/03/06), SA TC-HP (jusqu'au 31/03/06) SA BOIS MAURIS ODDOS (jusqu'au 31/03/06),

Parcours professionnel

Gaston Chappellaz a rejoint le Groupe en 1971 comme responsable travaux publics au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères. Il a été nommé Directeur de l'activité travaux publics du Groupe en 1975 et co-Directeur de l'agence de Saint Martin d'Hères en 1979.
Il a assuré la Direction des filiales de SAMSE spécialisées en travaux publics, CHRISTAUD (d'abord Directeur Général de 1991 à 1999 puis Président Directeur Général de 2000 à 2004) et CELESTIN MATERIAUX (Gérant de 1992 à 2001).

Mandats en cours

Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE
Administrateur : SA CHRISTAUD

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Parcours professionnel

Diplômé EDHEC option Finances, et d'un troisième cycle Centre des Hautes Etudes de Marketing et Stratégie, Jean-Yves Jehl de Ménorval est ingénieur retraité de PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES.

Mandats en cours

Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE
Administrateur : CAISSE INTERPROFESSIONNELLE DE PREVOYANCE DES CADRES-RETRAITE / CAISSE AGIRC du Groupe MALAKOFF-MEDERIC, Centre d'informations sociales et d'actions gérontologiques « LES ARCADES » (Troyes)
Membre : Commission des Placements MALAKOFF-MEDERIC

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Vice-Président du Conseil de Surveillance : SA SAMSE (jusqu'au 23/05/08)

CRH FRANCE DISTRIBUTION

Siège social :
CRH FRANCE
88 Rue du Dôme
92100 Boulogne

Premier mandat :
Cooptation 30 juin 2011

Expiration :
AG 2012

Nombre d'actions SAMSE
détenues : 730 640

Mandat en cours

Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE (depuis le 30/06/11)

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Khaled Bachir - Représentant permanent CRH FRANCE DISTRIBUTION

57 ans

Adresse professionnelle :
CRH FRANCE
88 Rue du Dôme
92100 Boulogne

Nombre d'actions SAMSE
détenues : 0

Parcours professionnel

Titulaire d'une maîtrise de gestion, Khaled Bachir a débuté sa carrière dans un négoce familial de l'Est de la France, dans lequel il a occupé différents postes jusqu'à la fonction de Directeur Commercial. En 1989, il a rejoint le Groupe SAINT GOBAIN en qualité de Directeur Général d'une filiale. Il a ensuite intégré POINT P au sein du même Groupe en 1995 où il a exercé différentes responsabilités, les dernières en date étant Membre du Directoire et du Comité Exécutif et Directeur Général Adjoint du Groupe POINT P. Depuis le 1^{er} mars 2012, il préside le Groupe CRH FRANCE.

Mandats en cours :

Président : CRH FRANCE, CRH FRANCE DISTRIBUTION, CRH ILE DE FRANCE DISTRIBUTION, CRH NORMANDIE DISTRIBUTION

Co-Gérant : LDP HOCHET, ACADEMIE BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS.

Directeur Général : SAS SC INV

Membre du Conseil de Surveillance : SA DORAS

Représentant permanent CRH France Distribution au Conseil de Surveillance : SA SAMSE

Membre du Conseil d'Administration : ARPEGIO

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Membre permanent du Directoire : GROUPE POINT P.

DUMONT INVESTISSEMENT

Siège social :
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2000

Dernier renouvellement :
AG 2010

Expiration :
AG 2012

Nombre d'actions SAMSE
détenues : 1 742 829

Mandat en cours

Membre du Conseil de surveillance : SA SAMSE

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Marie-Claude Guicherd - Représentant permanent DUMONT INVESTISSEMENT

65 ans

Adresse professionnelle :
383 Rue Paradis
13008 MARSEILLE

Nombre d'actions SAMSE
détenues : 792

Parcours professionnel

Lauréate de l'Ecole de Notariat et titulaire du Certificat d'Etude Juridique et Fiscal, Marie-Claude Guicherd a débuté sa carrière en 1972, en qualité de Conseil Juridique, puis est devenue Avocat, lors de la fusion des deux professions en 1991. Marie-Claude Guicherd est spécialisée en Droit des Sociétés et en Droit Fiscal.

Mandats en cours

Représentant permanent de Dumont Investissement au Conseil : SA SAMSE
Vice Présidente et Administrateur : Ligue contre le cancer,
Gérante : SCI MARIE-NOËLLE, SCI MYRIAM, SCI DOMINO, SCI GRANDE OURSE

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Administrateur : SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 27/05/10).

Organisation et fonctionnement

Missions et attributions du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, dans les conditions prévues par la loi. Il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns en se faisant communiquer les documents qu'il estime nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil de Surveillance est investi en application de la loi et des statuts de pouvoirs spécifiques.

Ainsi, notamment :

- il nomme le Directoire dont il fixe le nombre de membres et en désigne le Président,
- il fixe la rémunération des membres du Directoire,
- il peut révoquer les membres du Directoire,
- il autorise les opérations de financement susceptibles de modifier substantiellement la structure financière de la société (augmentation de capital,...),
- il autorise les opérations d'acquisition ou de cession significatives,
- il autorise les conventions réglementées,
- il autorise les cautions, avals et garanties dans les conditions prévues par la loi.

Sont également examinées par le Conseil de Surveillance, les propositions faites à l'Assemblée Générale relatives au dividende, à la composition du Conseil et aux modifications statutaires.

Il arrête son règlement intérieur. Il détermine la répartition des jetons de présence dont le montant global est fixé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le Conseil de Surveillance peut décider de la création en son sein de comités spécialisés dont le fonctionnement est décrit dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les principes et règles de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques, mises en place par la société, figurant au chapitre 2.3 du présent Document de Référence.

Au cours de l'année 2011, le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois. Le taux de participation aux réunions a été de 91,5 %.

Lors de chaque séance, le Conseil de Surveillance a procédé à l'analyse des ventes et des résultats du Groupe, présentés par le Directoire.

Il a notamment procédé à l'examen des comptes annuels et semestriels présentés par le Directoire. Le Conseil de Surveillance a été tenu informé de la mise en oeuvre des principaux projets de croissance interne et externe pour lesquels il avait précédemment donné son accord et a autorisé le Directoire à procéder à de nouvelles acquisitions.

Le Conseil a ratifié les propositions du comité des rémunérations concernant les rémunérations des membres du Directoire et des différents mandataires sociaux du Groupe.

Il a approuvé le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne.

Il a procédé à la validation des travaux de ses comités spécialisés.

Il a coopté en qualité de membre du Conseil de Surveillance la société CRH FRANCE DISTRIBUTION en remplacement de la société CRH EUROPE, démissionnaire.

Le Conseil a procédé au renouvellement des mandats des membres du Directoire, du Président et du Directeur Général et à la revue de leurs pouvoirs.

Il a pris connaissance de la proposition du Directoire d'harmoniser les statuts de la société avec les modifications législatives et réglementaires.

Règlement intérieur du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a adopté son règlement intérieur le 29 juin 2007. Ce règlement intègre la Charte des membres du Conseil de Surveillance préconisée par le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées. Il a été amendé le 30 mars 2010 pour se conformer aux recommandations AFEP/MEDEF qui préconisent qu'un

membre indépendant ne doit pas être membre du Conseil depuis plus de douze ans.

L'information du Conseil de Surveillance

Tous les membres du Conseil sont informés du calendrier annuel des réunions afin d'assurer la meilleure disponibilité de chacun.

Tout changement dans l'agenda fait l'objet le plus en amont possible d'une communication spécifique aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est communiqué dans des délais donnant à chaque membre une information des thèmes abordés et permettant un débat éclairé.

Avant chaque réunion, les membres du Conseil de Surveillance reçoivent les documents nécessaires à la préparation de la séance.

Les Commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les réunions du Conseil de Surveillance.

2.2.3 Déclarations sur la situation des membres des organes d'administration, de Direction et de contrôle

Il n'existe pas de contrat de services liant les membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire de la société ou de l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages aux termes d'un tel contrat, à l'exception de prestations de Conseil réalisées par le cabinet Guicherd notamment dans le cadre d'opérations d'acquisition, de fusion ou de restructuration.

Aucune opération n'a été conclue par la société avec ses mandataires sociaux.

A la connaissance de la société, à la date du présent Document de Référence, aucun des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire, au cours des cinq dernières années, n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, n'a été associé à une faillite, à une mise sous séquestre ou à une liquidation, n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires et/ou n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de Direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Il n'y a aucun lien familial entre les membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire de la société, à l'exception de : M. François Bériot (membre du Directoire), neveu de M. Paul Bériot (membre du Conseil de Surveillance) et de M. Patrice Joppé (Président du Conseil de Surveillance), cousin de M. Jean-Yves Jehl de Ménorval (membre du Conseil de Surveillance).

A la connaissance de la société, il n'existe pas, à la date de dépôt du présent Document de Référence, d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel un membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire aurait été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de Direction ou de surveillance ou en tant que membre de la Direction générale de la société.

Aucun conflit d'intérêts potentiel n'est identifié par la société entre les devoirs de chacun des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire, à l'égard de la société en leur qualité de membre de ces organes et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

2.2.4 Opérations sur titres des dirigeants de SAMSE

En 2011, les mandataires sociaux soumis à déclaration spontanée de leurs opérations sur titres ont déclaré avoir effectué les opérations suivantes :

Noms	Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Prix unitaire	Montant de l'opération
Membres du Directoire					
Jean-Jacques Chabanis	03/06/2011	Cession	360	80,00 €	28 800,00 €
Jean-Jacques Chabanis	06/06/2011	Cession	27	81,00 €	2 187,00 €
Jean-Jacques Chabanis	07/06/2011	Cession	55	81,00 €	4 455,00 €
Jean-Jacques Chabanis	08/06/2011	Cession	54	81,00 €	4 374,00 €
Jean-Jacques Chabanis	09/06/2011	Cession	42	81,00 €	3 402,00 €
Jean-Jacques Chabanis	14/06/2011	Cession	120	81,00 €	9 720,00 €
Philippe Gérard	28/01/2011	Cession	110	75,00 €	8 250,00 €
Membres du Conseil de Surveillance					
CRH Europe	02/05/2011	Cession	551 000	83,50 €	46 008 500,00 €
CRH France Distribution	02/05/2011	Acquisition	551 000	83,50 €	46 008 500,00 €
Dumont investissement	05/08/2011	Acquisition	150	63,62 €	9 543,55 €
Dumont investissement	08/08/2011	Acquisition	150	64,86 €	9 728,51 €
Dumont investissement	09/08/2011	Acquisition	150	65,34 €	9 801,22 €
Dumont investissement	10/08/2011	Acquisition	150	65,84 €	9 875,74 €
Dumont investissement	11/08/2011	Acquisition	170	65,66 €	11 162,02 €
Dumont investissement	12/08/2011	Acquisition	150	66,85 €	10 027,25 €
Dumont investissement	23/09/2011	Acquisition	400	58,27 €	23 323,38 €

2.2.5 Rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux sont détaillés au chapitre 3.6 du présent Document de Référence.

2.3 Contrôle interne

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les principes et règles de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Le présent rapport est établi en application de l'article L 225-68 du Code de commerce et vous rend compte de la composition et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, des règles arrêtées par celui-ci pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux,

ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Le Président a élaboré ce rapport en collaboration avec la Direction administrative et financière et l'audit interne. Le comité d'audit a pris connaissance du rapport en présence des Commissaires aux comptes. Le Conseil de Surveillance a approuvé le rapport conformément à l'alinéa 7 de l'article L 225-68 du Code de commerce.

Conformément aux dispositions de l'alinéa 8 de l'article L 225-68 du Code de commerce, le présent rapport précise lesquelles des différentes recommandations du Code de gouvernement AFEP/MEDEF, révisé en avril 2010, auquel le Groupe SAMSE se réfère, ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

I. Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a formalisé en 2007 les principes du gouvernement d'entreprise au sein de son règlement intérieur.

Ce règlement régit notamment les relations entre les membres du Conseil de Surveillance et les membres du Directoire de la société.

Les membres du Conseil de Surveillance et leurs représentants permanents sont individuellement et collectivement liés par le présent règlement et engagent leur responsabilité individuelle en cas de manquement.

Par ailleurs, l'article VII du règlement détaille la Charte du membre du Conseil de Surveillance. Elle stipule notamment qu'en raison de ses missions légales, chaque membre du Conseil de Surveillance, et le cas échéant, son représentant permanent, exerce ses fonctions de bonne foi, avec loyauté, dans le respect des principes de confidentialité et de diligence. Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance est disponible sur www.groupe-samse.fr, rubrique : Finances/Gouvernement d'entreprise.

Composition du Conseil de Surveillance et représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein

La composition du Conseil de Surveillance obéit aux principes suivants :

- l'Assemblée Générale Ordinaire nomme et renouvelle les membres du Conseil de Surveillance tous les deux ans,
- chaque membre doit être propriétaire de dix actions au moins de la société (article 26 des statuts de la société),
- le Conseil peut être composé de trois à dix-huit membres dont un cinquième doit être des membres indépendants.

Définition des membres indépendants

Sans préjudice des exigences de compétence et d'expérience, un membre du Conseil de Surveillance est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation directe ou indirecte, de quelque nature que ce soit, avec la société, son Groupe ou

sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement et sa participation en toute objectivité aux travaux du Conseil de Surveillance.

En conséquence, pour être considéré comme indépendant, un membre du Conseil de Surveillance doit satisfaire notamment aux conditions suivantes :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur d'une société qu'elle consolide,
- ne pas être client professionnel, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement de la société,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social,
- ne pas avoir été Commissaire aux comptes de la société au cours des cinq précédents exercices,
- ne pas être un actionnaire important de la société, ni un dirigeant d'une société actionnaire important de la société.

Membres du Conseil de Surveillance

M. Patrice Joppé, Président,
M. Paul Bériot, Vice-Président,
M. Gaston Chappellaz,
M. Jean-Yves Jehl de Ménorval,
La société DUMONT INVESTISSEMENT, représentée par Mme Marie-Claude Guicherd,
La société CRH FRANCE DISTRIBUTION, représentée par M. Khaled Bachir.

Bureau du Conseil de Surveillance

Président	M. Patrice Joppé,
Vice-Président	M. Paul Bériot,
Secrétaire	Mme Martine Villarino.

La liste des mandats et fonctions des membres du Conseil de Surveillance figure au chapitre 2.2 du Document de Référence.

Le Conseil de Surveillance veille à l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein.

Recommandations AFEP/MEDEF sur le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, non appliquées par la société

Les recommandations formulées pour les sociétés anonymes à Conseil d'Administration ont été transposées de manière adéquate au fonctionnement de la société à Directoire et Conseil de Surveillance.

- **Les membres indépendants**

Aux termes de l'article 8.2, la part des membres indépendants doit être de la moitié des membres du Conseil dans les sociétés au capital dispersé et dépourvues d'actionnaires de contrôle et d'au moins un tiers dans les sociétés pourvues d'un actionariat de contrôle. Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance ramène à un cinquième la part de ses membres indépendants.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2009 avait nommé M. Alain Vaury en tant que membre indépendant. M. Alain Vaury est décédé en octobre 2010.

Le Président du Conseil de Surveillance a présenté un nouveau membre indépendant lors du Conseil du 30 août 2011, Mme Corinne Heiter. Sa nomination sera proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2012. Le Conseil poursuit sa réflexion afin de proposer un second membre indépendant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2013.

Aux termes de l'article 8.4, un membre indépendant ne doit pas être membre du Conseil de Surveillance depuis plus de douze ans.

Cette recommandation a été incluse dans la mise à jour des principes de gouvernement d'entreprise.

- **La participation des membres du Conseil de Surveillance dans le capital de la société**

L'article 17 des recommandations impose en principe aux membres du Conseil de Surveillance de posséder un nombre relativement significatif d'actions.

Les statuts de la société SAMSE ont fixé l'obligation de détention à dix actions minimum.

La société se réfère sur ce point à la Loi de Modernisation de l'Economie qui a supprimé au 1^{er} janvier 2009 l'obligation faite aux membres du Conseil de Surveillance de détenir des actions de la société et qui prévoit que seuls les statuts pourraient imposer une telle obligation.

Conditions de préparation et d'organisation du Conseil de Surveillance

L'ordre du jour des réunions du Conseil est élaboré par le Président, en concertation avec la secrétaire, en tenant compte des ordres du jour des réunions des comités spécialisés et des propositions des membres du Conseil.

Au cours de l'année 2011, le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois. Le calendrier prévisionnel des réunions a été adressé aux membres du Conseil.

Environ dix jours avant la date de la réunion, les membres du Conseil reçoivent chacun un dossier contenant l'ordre du jour, le procès-verbal de la précédente réunion ainsi qu'une documentation sur les principaux sujets à l'ordre du jour.

La durée des réunions du Conseil de Surveillance a été en moyenne de 3 heures 30 minutes avec un taux de participation des membres de 91,5 %.

Conformément au règlement intérieur du Conseil, certains sujets font l'objet d'un examen par les différents comités, selon leur spécialisation, avant d'être ensuite présentés à la décision du Conseil de Surveillance.

Au cours de l'année 2011, le Conseil de Surveillance a examiné et traité les sujets suivants :

Arrêté des comptes

Examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2010, du rapport annuel 2010, des comptes semestriels au 30 juin 2011 et du rapport financier y afférent.

Validation de l'affectation du résultat proposée par le Directoire et soumis à l'Assemblée Générale.

Revue d'activité

Prise de connaissance des prévisions budgétaires pour l'année 2011.

Examen des rapports trimestriels du Directoire.

Autorisation de conventions réglementées.

Autorisation de cautions, avals et garanties.

Rémunérations

Fixation de la rémunération des membres du Directoire.

Gouvernement d'entreprise

Approbation du rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les principes et règles de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Revue des travaux de ses comités spécialisés.

Cooptation en qualité de membre du Conseil de Surveillance de CRH FRANCE DISTRIBUTION en remplacement de CRH EUROPE, démissionnaire.

Renouvellement des mandats des membres du Directoire, du Président et du Directeur Général.

Revue des pouvoirs des membres du Directoire et décision de limiter à 1 M€ les cessions de fonds de commerce ; au-delà ces opérations requièrent la validation du Conseil de Surveillance.

Opérations spécifiques

Autorisation des projets d'investissement supérieurs à 1 M€.

Harmonisation des statuts avec les modifications législatives et réglementaires.

Les Commissaires aux comptes sont conviés à assister à toutes les réunions du Conseil de Surveillance.

Pour mettre en œuvre les principes de gouvernement d'entreprise, le Conseil de Surveillance a constitué trois comités spécialisés : un comité des rémunérations et des nominations, un comité d'audit et un comité stratégique et d'investissement.

Ces comités, dont les membres sont choisis en fonction de leur expérience et désignés par le Conseil de Surveillance, sont présidés par le Président du Conseil de Surveillance, à l'exception du comité d'audit présidé par Mme Marie-Claude Guicherd depuis sa nomination lors du comité d'audit du 29 juin 2011.

Ils sont amenés à préparer certaines réunions du Conseil de Surveillance en examinant des points spécifiques. Un compte-rendu est rapporté au Conseil lui permettant de disposer de l'information nécessaire à la prise de décision.

Le comité des rémunérations et des nominations

Le comité des rémunérations et des nominations, composé de cinq membres (Mme Marie-Claude Guicherd, MM. Paul Bériot, Hugues Joppé, Patrice Joppé, et Mr Jean-Yves Jehl de Ménorval

pour les travaux relatifs aux nominations) a pour mission d'apprécier l'ensemble des rémunérations et avantages perçus par les membres du Directoire, de formuler toute proposition en matière de nomination au Conseil de Surveillance pour délibérations et de proposer des membres indépendants pour nomination au Conseil de Surveillance.

Le comité des rémunérations et des nominations s'est réuni une fois au cours de l'année 2011.

Recommandation AFEP/MEDEF sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, non appliquée par la société

• Les membres indépendants

Les Recommandations de l'AFEP/MEDEF préconisent que le comité des rémunérations soit composé majoritairement de membres indépendants.

Cette recommandation est prise en compte par le Conseil de Surveillance, lequel avait nommé en 2009, M. Alain Vauray au sein du comité des rémunérations et des nominations. Le Conseil de Surveillance poursuit sa réflexion afin d'intégrer des membres indépendants pour le courant de l'année 2012.

Le comité d'audit

Le comité d'audit composé de quatre membres (Mme Marie-Claude Guicherd, MM. Patrice Joppé, Gaston Chappellaz et Hugues Joppé) a pour principales missions :

- d'analyser les comptes sociaux et consolidés, annuels et semestriels, de la société, préparés par la Direction administrative et financière du Groupe SAMSE, en présence des Commissaires aux comptes ;
- d'examiner et d'émettre un avis sur les méthodes adoptées pour l'établissement des comptes, de solliciter l'avis et d'entendre les Commissaires aux comptes sur les méthodes et les options retenues ;
- d'examiner et d'émettre un avis sur la pertinence des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, d'entendre les Commissaires aux comptes et l'auditeur interne, de prendre connaissance de la synthèse effectuée lors des interventions intérimaires sur les procédures de contrôle interne ;

- d'entendre des membres du Comité de Direction, ou tout autre responsable, sur les processus clés de l'entreprise afin de juger de la mise en œuvre du contrôle interne dans le Groupe SAMSE ;
- d'orienter les travaux de l'auditeur interne.

Le comité d'audit s'est réuni quatre fois en 2011, avant la tenue des Conseils de Surveillance, avec un taux d'assiduité de ses membres de 85,8 %. Les Commissaires aux comptes et l'auditeur interne ont été présents à tous les comités.

Le comité d'audit a travaillé au cours de l'année 2011 sur :

- la revue des comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2010,
- la synthèse de l'audit des comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2010,
- la revue des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2011,
- la revue des risques majeurs,
- le suivi des travaux de l'audit interne,
- la modification du règlement intérieur du comité d'audit.

Recommandation AFEP/MEDEF relative à la composition du comité d'audit, non appliquée par la société

- Les membres indépendants

La Recommandation de l'AFEP/MEDEF préconise que le comité d'audit soit composé d'au moins deux tiers de membres indépendants.

Cette recommandation est prise en compte par le Conseil de Surveillance, lequel avait nommé en 2009, M. Alain Vauray au sein du comité d'audit. Le Conseil de Surveillance poursuit sa réflexion afin d'intégrer de nouveaux membres indépendants pour le courant de l'année 2012.

Le comité stratégique et d'investissement

Le comité stratégique et d'investissement est composé de huit membres (MM. François Bériot, Paul Bériot, Gaston Chappellaz, Patrice Joppé,

Hugues Joppé, Olivier Malfait, Antoine Siboul et Mme Valérie Chavanne).

La mission du comité stratégique et d'investissement est d'étudier et de valider les projets d'investissement liés à la croissance de la société. Le comité étudie tous les projets de croissance externe et les projets de croissance organique d'un montant supérieur à 1 M€.

Le comité stratégique et d'investissement s'est réuni une fois en 2011. Le taux d'assiduité de ses membres a été de 80%.

Limitations apportées par le Conseil de Surveillance aux pouvoirs du Directoire

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans la limite de son objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi.

En outre, dans l'ordre interne, les opérations suivantes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance :

- créations de filiales,
- cessions, acquisitions ou prises de participation dans des sociétés nouvelles (croissance externe) d'un montant supérieur à 1M€,
- cessions, acquisitions d'un fonds de commerce d'un montant supérieur à 1M€, y compris celles internes au Groupe,
- acquisitions immobilières d'un montant supérieur à 1 M€,
- évolutions dans la stratégie, en ce qui concerne
 - . les métiers du Groupe
 - . le territoire géographique
 - . l'indépendance (contrôle par la société DUMONT INVESTISSEMENT).

Participation aux Assemblées Générales

La participation des actionnaires à l'Assemblée Générale de la société s'effectue dans les conditions prévues par la loi et les dispositions des articles 37 et 39 des statuts de la société.

II. Principes et règles pour la détermination de la rémunération des mandataires sociaux

Les rémunérations et les avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont validés par

le Conseil de Surveillance sur propositions du comité des rémunérations et des nominations.

La rémunération des membres du Directoire se compose :

- d'une rémunération fixe,
- d'une rémunération variable, déterminée par un pourcentage du résultat opérationnel courant consolidé, augmenté du résultat des sociétés mises en équivalence pour le Président et le Vice-Président. Les pourcentages sont déterminés individuellement, pour chaque membre du Directoire,
- d'un avantage en nature correspondant à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

A ces rémunérations peut s'ajouter l'attribution de stock-options ou d'actions gratuites.

Les membres du Directoire ne perçoivent pas de jetons de présence au titre des mandats qu'ils exercent dans les sociétés du Groupe SAMSE, à l'exception du Président et du Vice-Président du Directoire, pour les sociétés CHRISTAUD et DUMONT INVESTISSEMENT.

Les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent pas au sein du Groupe SAMSE d'autre rémunération que celle représentée par les jetons de présence, à l'exception de M. Patrice Joppé, Président du Conseil de Surveillance.

Les mandataires sociaux ne bénéficient ni de régime de retraite complémentaire, ni d'indemnité de départ.

Le Conseil de Surveillance réuni le 30 juin 2010 a entériné, sur proposition du comité des

rémunérations, la répartition de la rémunération du Président du Directoire, M. Olivier Malfait et du Vice-Président du Directoire, M. François Bériot, à raison de 50 % entre les sociétés DUMONT INVESTISSEMENT et SAMSE.

De plus, suite à l'insertion d'une clause de non-concurrence dans les contrats de travail du Président et du Vice-Président du Directoire, une indemnité égale à 50 % de leur rémunération annuelle brute cumulée sur deux ans a été mise en place.

Recommandation AFEP/MEDEF sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, non appliquée par la société

• Contrat de travail et mandat social

L'article 1 des Recommandations préconise le non cumul du mandat social et du contrat de travail pour les dirigeants mandataires sociaux.

Le Groupe SAMSE a formulé des réserves en matière de non cumul d'un mandat social et d'un contrat de travail au regard des spécificités de son management issu du salariat et dont le statut est comparable à celui des autres cadres supérieurs dirigeants du Groupe SAMSE.

L'information relative à la rémunération des mandataires sociaux sur une base individuelle est détaillée au chapitre 3.6 du Document de Référence.

III. Les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Organisation du contrôle interne

Le Groupe est attentif à l'amélioration continue du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques qu'il développe au sein d'une organisation basée sur des responsabilités et des pouvoirs clairement définis et sur des compétences adaptées en permanence aux objectifs du Groupe.

Objectifs du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne, issu du cadre de référence pour les valeurs petites et moyennes publié par l'AMF, est mis en œuvre par le Directoire, l'encadrement et le personnel du Groupe afin de fournir aux membres du Conseil de Surveillance,

aux dirigeants et aux actionnaires, l'assurance raisonnable que les objectifs suivants sont atteints :

- conformité aux lois et règlements,
- application des instructions et des orientations fixées par le Directoire,
- bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- fiabilité des informations financières.

Quelle que soit la manière dont il est structuré et opéré, le contrôle interne ne peut donner qu'une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs qu'il vise. Il ne peut notamment pas garantir que les risques qu'il vise à prévenir et à maîtriser soient totalement éliminés.

Périmètre, environnement et acteurs du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne couvre les filiales contrôlées par le Groupe. Ce dispositif est déployé progressivement au sein des nouvelles acquisitions.

Le dispositif s'appuie sur une organisation structurée par activité (négoce, bricolage) et par région. Les Directions régionales relaient les instructions et politiques définies par les Directions fonctionnelles.

Le Directoire et le Comité de Direction

Le Directoire assisté du Comité de Direction est responsable de la conception et de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques.

Le Directoire accorde les délégations de pouvoirs aux Directeurs opérationnels afin d'assurer la réalisation et l'optimisation des opérations. Leur responsabilité est formalisée par une définition claire de leur mission et de leurs objectifs, redéfinis annuellement et exprimés par des engagements budgétaires. A chaque Direction opérationnelle est rattaché un contrôleur de gestion qui assure le suivi de l'activité par l'analyse des indicateurs clés, diffuse les procédures en vigueur dans le Groupe et vérifie leurs mises en application.

La Direction administrative et financière

La Direction administrative et financière assure la responsabilité de la gestion financière du Groupe. Elle met en œuvre les financements nécessaires et assure la gestion de la trésorerie.

La Direction administrative et financière a la responsabilité du financement et du contrôle budgétaire des programmes d'investissement du Groupe. Les financements sont mis en œuvre pour l'ensemble de ses filiales. Toutefois, les filiales LA BOITE A OUTILS et DORAS peuvent mettre en place des financements propres à leur

programme d'investissement, en coordination avec la Direction financière Groupe.

La Direction administrative et financière supervise la Direction de la consolidation, la Direction comptable et la Direction du contrôle de gestion pour élaborer et diffuser les procédures comptables applicables au sein du Groupe SAMSE et veiller à leur adéquation avec les lois et normes comptables en vigueur, pour préparer les états financiers consolidés et la documentation nécessaire à la présentation des comptes au Directoire et au Conseil de Surveillance et pour établir le budget annuel et le reporting mensuel.

Elle s'appuie sur des services de comptabilité centralisés et basés au siège social, sur des contrôleurs de gestion présents au siège social, dans chaque Direction régionale et sur des Directions administratives et financières dans les filiales.

Cette organisation permet d'assurer le contrôle interne du Groupe dans un contexte décentralisé.

La Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines a pour mission de développer le capital humain du Groupe pour accroître la qualité de service envers ses clients en animant les équipes ressources humaines des différentes filiales. Cette organisation permet de capitaliser les forces de chaque filiale dans un contexte décentralisé.

Elle s'assure que le Groupe dispose des ressources nécessaires pour accompagner son développement.

Elle veille au respect de l'éthique et des règles légales dans la mise en œuvre de solutions de recrutement innovantes valorisant l'image de marque employeur : sites emplois, réseaux sociaux, relations écoles, forums emploi, partenariat actif avec Pôle Emploi,...

La Direction des ressources humaines valorise la formation au sein du Groupe tout en contrôlant l'adéquation des programmes à la stratégie du Groupe. La performance des collaborateurs reposant sur le savoir être et les compétences des femmes et des hommes du Groupe, elle met en place des parcours de formation pour accroître les expertises, ainsi que la formation qualifiante par le centre de professionnalisation tant sur les métiers du négoce que sur ceux du bricolage.

Elle poursuit le développement du système d'information ressources humaines pour doter le Groupe d'outils de pilotage et de contrôle performants pour les managers : rémunérations, GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences), recrutement, reporting, formation. Elle vérifie la fiabilité des informations mises à la disposition des managers, en coordination avec la Direction administrative et financière pour la paie. Dans le cadre de la relation avec les collaborateurs, elle manage le processus des entretiens annuels et contrôle que ceux-ci soient effectués.

La Direction des ressources humaines porte les valeurs d'engagement du Groupe sur différents domaines : handicap, qualité de vie au travail, diversité, égalité professionnelle hommes/femmes, seniors. Elle veille au respect des règles législatives sur ces différents sujets.

Sur ces domaines d'expertise, la Direction des ressources humaines assure une fonction support et conseil auprès des filiales et des agences. Elle veille au respect des procédures internes et des règles législatives sur les domaines ressources humaines.

La Direction juridique et sociale

La Direction juridique et sociale est chargée par le Groupe de l'identification, de la réduction des risques assurables et de leur couverture financière. Elle prend en charge le suivi des sinistres assurés. De plus, sur ces domaines, elle exerce une fonction support pour les agences du Groupe.

Elle est également en charge de la diffusion et du respect des lois et règlements en matière de sécurité des personnes et des biens et en matière environnementale.

La Direction juridique et sociale assure l'application du droit du travail et des conventions collectives au sein du Groupe. Elle a un rôle de conseil auprès des responsables des points de vente.

La Direction de l'organisation et des systèmes d'information

La Direction de l'organisation et des systèmes d'information a pour mission de mettre en œuvre une organisation et un système d'information en adéquation avec les besoins et les moyens du Groupe. Elle est chargée de maintenir et de

développer les applications, de former les utilisateurs, de superviser la cohérence de l'infrastructure et d'assurer l'exploitation des systèmes et des réseaux.

La sécurité des systèmes et des réseaux est préservée à l'aide de technologies avancées mises à niveau régulièrement. Les applications sensibles bénéficient de mesures de sauvegarde permettant de garantir un rétablissement des données en cas de dysfonctionnement.

Le contrôle interne est renforcé au sein de cette Direction par un responsable de la sécurité des systèmes d'information qui assure la cohérence de la politique de sécurité avec les objectifs et les métiers du Groupe.

Le responsable de la sécurité des systèmes d'information pilote deux fois par an les tests du plan de secours informatique. Il assure la mise en place des actions définies par la Politique Générale de Sécurité de l'Information du Groupe SAMSE qui définit les exigences en termes de sécurité de l'information du Groupe.

Le Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance, assisté du comité d'audit, assure la surveillance et le contrôle du Directoire dans sa mise en œuvre du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques.

Le comité d'audit

Le comité d'audit prépare les travaux du Conseil en s'assurant du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de gestion des risques et du suivi du contrôle légal des comptes.

L'audit interne

L'auditrice interne est rattachée au comité d'audit et au Président du Directoire.

Le comité d'audit valide le plan annuel de l'audit interne en concertation avec la Direction générale et la Direction administrative et financière.

Les missions de l'auditrice interne sont d'assister le Président du Conseil de Surveillance et le Président du Directoire dans l'amélioration du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques par :

- le pilotage, le suivi et la mise à jour de la cartographie des risques sous la responsabilité des membres du Comité de Direction qui rendent compte au Directoire de l'avancement des plans d'action,
- la conduite d'audits opérationnels, financiers ou de processus avec pour certains, la supervision d'équipes composées de collaborateurs issus des cabinets de commissariats aux comptes de la société mère.
S'agissant d'audits spécifiques à certaines fonctions centrales (Sécurité, Système d'Information), les missions sont réalisées par des auditeurs externes spécialisés,
- la mise en œuvre d'une démarche d'auto-évaluation et la réalisation d'un questionnaire d'auto-évaluation du contrôle interne destiné aux responsables des points de vente de l'activité négoce en 2009 et de l'activité bricolage en 2010.

Diffusion de l'information

La diffusion de l'information est organisée au sein du Groupe, elle permet d'assurer la diffusion d'une information pertinente et contrôlée sous une forme et dans des délais qui permettent à chacun d'assurer ses responsabilités.

Identification et évaluation des risques

Le Groupe SAMSE s'est engagé dans une dynamique de gestion des risques dans l'optique de recenser, d'analyser et de gérer les risques d'origine interne ou externe qui réduiraient la probabilité d'atteindre ses objectifs.

Depuis 2006, le Groupe conduit un processus de cartographie des risques, piloté par l'audit interne.

Après avoir cartographié les processus de la société et procédé au recensement des risques lors d'entretiens avec les membres du Directoire, des Directeurs fonctionnels, des Directeurs de Région et des responsables de points de vente, les risques ont été hiérarchisés par l'évaluation de leur probabilité d'occurrence et leur gravité potentielle. Le traitement statistique des données et la détermination du niveau d'appétence aux risques du Groupe ont permis de définir trois niveaux de risque : critique, important et faible.

Les thèmes de risques attribués à un ou plusieurs membres du Comité de Direction font l'objet d'un

suivi au travers de plans d'actions, présentés en Directoire et revus par le comité d'audit.

Il est rendu compte des principaux risques dans le chapitre 3.4 du Document de Référence.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle sont menées à différents niveaux hiérarchiques et fonctionnels du Groupe. Fondées sur des règles, des procédures et des bonnes pratiques disponibles sur l'intranet du Groupe, des systèmes d'informations ou des pratiques, elles contribuent à contrôler la mise en œuvre des orientations du Directoire. Ces activités de contrôle sont proportionnées à l'environnement de contrôle interne et aux risques décrits au chapitre 3.4 du Document de Référence.

L'ensemble des procédures et bonnes pratiques est mis à jour régulièrement par les différentes Directions fonctionnelles.

S'agissant des unités de vente, un processus d'auto-évaluation du contrôle interne a été mené en 2009 par le négoce et en 2010 par le bricolage auprès des responsables des points de vente qui a donné lieu à la formalisation de plans d'actions. La mise en œuvre de ce processus a été l'occasion de communiquer sur les objectifs assignés aux contrôles clés et de recenser les évolutions proposées par les responsables.

Pilotage et surveillance du dispositif de contrôle interne

Le Directoire pilote la surveillance du système de contrôle interne mis en œuvre par le management. Cette surveillance s'appuie notamment sur les incidents constatés et sur les remarques formulées par l'audit interne ou par les Commissaires aux comptes.

Information synthétique sur les procédures de contrôle interne

Dans le cadre de l'organisation formelle de son contrôle interne et du management des risques, la société établit et diffuse des règles internes et des procédures afin d'assurer que les principaux risques soient gérés conformément aux politiques et aux objectifs définis. Les procédures les plus significatives ont pour objet :

a) D'assurer la fiabilité des informations financières et comptables

Pour assurer la qualité et la fiabilité des informations financières et comptables, le Groupe SAMSE s'appuie, d'une part, sur un cadre de référence des principes et normes comptables, et, d'autre part, sur un système de reporting des opérations des activités du Groupe. De plus, la qualité et la fiabilité des informations financières et comptables reposent sur un système d'information intégré.

La Direction administrative et financière est responsable de la production, de la fiabilité et de l'analyse des informations financières diffusées à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe.

La production de cette information repose sur des principes comptables qui répondent aux objectifs majeurs d'exhaustivité et de conformité de l'enregistrement des transactions, de cohérence dans la méthode d'enregistrement et dans l'établissement des états financiers.

La Direction administrative et financière est notamment en charge :

- de l'établissement et de la diffusion des normes comptables Groupe visant à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions,
- de l'établissement, de la validation et de l'analyse des comptes semestriels et annuels, en social et en consolidé,
- de l'établissement du budget annuel suivant une procédure commune, diffusée à l'ensemble du Groupe,
- de l'établissement du reporting mensuel suivant une procédure et des formats identiques pour l'ensemble du Groupe,
- de la mise en place des contrôles clés assurant la maîtrise de ses processus opérationnels : achat, vente, stock,
- du pilotage et de l'évolution du système d'information financière du Groupe en collaboration avec la Direction de l'organisation et des systèmes d'information.

Le processus de préparation des états financiers relatifs aux comptes sociaux et consolidés

La remontée des informations est structurée de manière à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions selon les principes comptables du Groupe : unicité du référentiel comptable, des méthodes et des règles de consolidation.

Les comptes annuels et semestriels sont établis par la Direction comptable. La Direction de la consolidation élabore les états consolidés sur la base des liasses de consolidation transmises par la comptabilité générale.

Les comptes sociaux et consolidés sont arrêtés par le Directoire et examinés par le Conseil de Surveillance, avant approbation par l'Assemblée Générale.

Le processus de reporting

Le processus de reporting est organisé autour d'un ensemble d'outils dont la cohérence est assurée par la Direction administrative et financière, par l'intermédiaire notamment des contrôleurs de gestion du siège et des régions.

Les règles et les méthodes du reporting sont diffusées par la Direction administrative et financière. La fréquence du reporting est mensuelle et repose sur un système d'information intégré et performant. L'objectif est de fournir aux Directions régionales ainsi qu'au Directoire un suivi de la situation économique et financière du Groupe au regard des objectifs budgétaires et de l'historique. L'analyse de ces données est effectuée mensuellement par le Directoire ou le Comité de Direction.

Le processus budgétaire

La Direction du contrôle de gestion a déployé un progiciel de prévisions budgétaires.

La mise en place de ce progiciel a permis de renforcer la cohérence et l'unicité des règles de gestion et de réduire la durée du processus d'élaboration budgétaire.

b) D'assurer la sécurité des personnes et des biens dans le respect des lois et des règlements pour prévenir les accidents

Le Groupe SAMSE a développé une politique active en terme de sécurité des personnes et des biens sur ses sites. En effet, les points de vente du Groupe sont soumis à la législation des établissements recevant du public (ERP). De plus, les points de vente utilisent des matériels roulants pour le déchargement, le stockage et le chargement et reçoivent des livraisons de fournisseurs aux heures d'ouverture.

Cette politique est mise en œuvre par les services sécurité des deux activités du Groupe, coordonnés par la Direction juridique et sociale, le service moyens matériels d'exploitation et par la Direction des ressources humaines qui organise les formations.

La mise en œuvre de cette politique est assurée par l'émission de notes clés d'organisation et par la mise à disposition de la documentation nécessaire visant à assurer :

- la conformité aux réglementations,
- la maîtrise des risques industriels,
- la gestion de l'hygiène, de la santé et de l'environnement,
- la formation et l'habilitation du personnel,
- la gestion des procédures d'exploitation et de maintenance.

Cette politique s'appuie sur la responsabilisation des Directeurs et des responsables des différents magasins et agences du Groupe.

Elle est accompagnée par des actions continues de sensibilisation et d'information des équipes à travers des formations spécifiques et par la diffusion de ces informations sur la sécurité, les accréditations et permis nécessaires à la conduite des matériels industriels et sur la maintenance des matériels sur le système intranet du Groupe.

Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et l'établissement des autres informations requises à l'article L 225-68 du Code de commerce.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société SAMSE S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L.225-68 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante,
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante,
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président
du Conseil de Surveillance comporte les

autres informations requises par l'article
L.225-68 du Code de Commerce.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 6 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

B.B.M. & Associés représenté par
Eric BACCI

ODICEO représenté par
Pierre GRAFMEYER et Sylvain BOCCON-GIBOD

3 Rapport de gestion

3.1	Faits marquants de l'exercice 2011	58
3.2	Déroulement de l'exercice	59
3.3	Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice	65
3.4	Gestion des risques	65
3.5	Mandats et fonctions des mandataires sociaux	72
3.6	Rémunérations et avantages des mandataires sociaux	72
3.7	Intérêts des dirigeants et des salariés dans le capital de SAMSE	78
3.8	Conventions et engagements réglementés	81
3.9	Responsabilité sociétale de l'entreprise	81
3.10	Informations sur le capital	94
3.11	Perspectives 2012	99
3.12	Frais de recherche et de développement	99
3.13	Dépenses non déductibles fiscalement	99
3.14	Prime de partage des profits	99
3.15	Sanctions pour pratiques anticoncurrentielles	99
3.16	Observations du Comité d'Entreprise	99

3.1 Faits marquants de l'exercice 2011

3.1.1 Croissance externe

Acquisitions

- Janvier 2011 :

SAMSE acquiert 51 % du capital de GAMAG FINANCES.

- Février 2011 :

DORAS acquiert 100 % du capital des ETS PLOTON.

- Mars 2011 :

SAMSE prend une participation de 25 % dans le capital de ZANON TRANSPORTS.

- Septembre 2011 :

DORAS acquiert 100 % du capital de ORNANS MATERIAUX.

Créations

- Février 2011 :

LA BOITE A OUTILS crée en partenariat avec la société MR BRICOLAGE, DEDB dans laquelle elle apporte 50 % du capital.

- Mai 2011 :

SAMSE souscrit au capital d'EPPS à hauteur de 100 %.

Cession

- Février 2011 :

CHRISTAUD cède sa participation de 55 % qu'elle détenait dans le capital de LAUDIS.

Modifications significatives du périmètre

- Janvier 2011 :

REMAT augmente sa participation dans le capital de la SCI CARREFOUR DE CHESNES qui passe de 39,76 % à 69,88 %.

- Février 2011 :

La quote-part détenue par BTP DISTRIBUTION dans le capital de TRANSPORTS SCHWARTZ est portée à 100 %.

- Août 2011 :

A la suite de l'augmentation de capital intervenue dans le cadre de la conversion d'obligations en actions nouvelles de FDE, la quote-part détenue par SAMSE représente désormais 83,26 % au lieu de 80 %.

- Novembre 2011 et Décembre 2011 :

La quote-part de capital détenue par CHRISTAUD dans le capital de CELESTIN MATERIAUX passe de 96,26 % à 95,76 % et celle de SAMSE dans le capital de CHRISTAUD de 90,76 % à 90,37 %.

A la suite de mouvements de titres, la participation de SAMSE dans le capital de LA BOITE A OUTILS est portée à 92,41 % et dans le capital des ETS RENE DE VEYLE et de FRANCHEVILLE MATERIAUX à 100 %.

La quote-part de capital détenue par LA BOITE A OUTILS dans le capital de BRICOLAGE BOIS DU VERNE passe de 60 % à 100 %.

3.1.2 Réorganisation du périmètre

Dans le cadre de la restructuration interne, deux opérations ont été réalisées :

- Janvier 2011 :

Transmission Universelle de Patrimoine de MATERIAUX DES ALPES à SAMSE.

- Décembre 2011 :

Fusion-absorption de GAMAG SARL par GAMAG FINANCES dont la dénomination sociale est désormais GAMAG.

3.2 Dérroulement de l'exercice

3.2.1 Activité du Groupe

Extrait du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2011	2010	2009	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	1 141,5	976,6	910,8	16,9	25,3
Résultat opérationnel courant	54,4	40,4	38,2	34,7	42,5
Résultat opérationnel	55,5	43,7	42,2	27,3	31,6
Résultat financier	-2,7	-2,0	-3,0	34,5	-9,3
Charge d'impôt	17,5	13,9	12,6	26,0	38,8
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	2,5	3,7	1,8	-33,7	37,5
Résultat net des sociétés intégrées	37,8	31,5	28,4	20,1	33,1
Résultat net consolidé - part attribuable aux actionnaires de Samse	33,1	27,3	24,8	21,2	33,6

1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'activité négoce atteint 951,7 M€, en augmentation de 18,0 % par rapport à l'an dernier. La quasi-totalité des filiales du Groupe est en progression.

Le chiffre d'affaires de l'activité bricolage atteint 189,8 M€, en augmentation de 11,7 %.

Sur l'ensemble de ses activités, le chiffre d'affaires du Groupe atteint 1 141,5 M€ et enregistre une progression de 16,9 % par rapport à l'année 2010.

Répartition du chiffre d'affaires par activité

(en millions d'euros)	2011	2010	2009	% sur 1 an	% sur 2 ans
Négoce	951,7	806,6	738,8	18,0	28,8
Bricolage	189,8	169,9	171,9	11,7	10,4
Total Groupe	1 141,5	976,6	910,8	16,9	25,3

2 - Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant en forte progression de 34,7 % à 54,4 M€, témoigne du dynamisme de l'activité.

Le Groupe a notamment su bénéficier de conditions climatiques favorables, tout en assurant la maîtrise de ses charges.

3 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel se situe à 55,5 M€, en progression de 27,3 %. Il intègre des plus values immobilières pour un montant de 1,2 M€.

4 - Résultat financier

Le résultat financier représente une charge de 2,7 M€ en augmentation sensible par rapport à 2010.

5 - Impôt sur le résultat

La charge d'impôt ressort à 17,5 M€ contre 13,9 M€ l'année précédente. Le taux de l'impôt facial du Groupe s'élève à 33,12 %.

6 - Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence représente un montant de 2,5 M€. La baisse de 33,8 % par rapport à l'année 2010 est due à la société SWEETAIR FRANCE, confrontée aux fortes perturbations du marché photovoltaïque en début d'année.

7 - Résultat net des sociétés intégrées

Le résultat net des sociétés intégrées représente un montant de 37,8 M€ soit une augmentation de 20,1 % par rapport à l'année précédente.

8 - Résultat net consolidé - part attribuable aux actionnaires de SAMSE

La part de résultat revenant au Groupe s'élève à 33,1 M€ contre 27,3 M€ l'an dernier, soit une progression de 21,2 %.

3.2.2 Flux financiers

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'endettement net sur les trois derniers exercices

(en millions d'euros)	2011	2010	2009
Dettes financières non courantes	123,6	112,1	124,5
Dettes financières courantes (hors concours bancaire)	54,0	50,9	54,9
Trésorerie nette	-12,8	-12,0	-59,4
Endettement net	164,9	151,0	119,9

3.2.3 Flux d'investissement

(en K€)	2011	2010	2009
Investissements réalisés par SAMSE			
Investissements opérationnels			
Immobilisations incorporelles	741	941	2 478
Terrains et constructions	2 549	5 985	9 895
Matériels et outillages	1 695	699	676
Installations et agencements mobiliers	977	565	1 274
Matériels de transport	4 950	1 718	1 024
Matériel de bureau, informatique et mobilier	846	373	264
Total	11 758	10 281	15 611
Investissements financiers			
LA BOITE A OUTILS	2 611	32	33
BTP DISTRIBUTION	923	-	-
GAMAG FINANCES	718	-	-
ZANON TRANSPORTS	663	-	-
F.D.E. (GROUPE M +)	402	-	1 501
FRANCHEVILLE MATERIAUX	240	-	-
CHRISTAUD	19	239	4
M.C.D.	10	-	-
ETS RENE DE VEYLE	1	-	-
EPPS SARL	1	-	-
SWEETAIR France	-	1 365	-
TARARE MATERIAUX	-	250	-
SAMSE SOLAIRE	-	50	-
REMAT	-	17	26
PLATTARD SAS	-	-	13 444
SCI LES ARTISANS	-	-	1
SCI LES BAMBOUS	-	-	1
Total	5 588	1 953	15 010
Investissements SAMSE société mère	17 346	12 234	30 621
Investissements réalisés par les filiales (*)			
LA BOITE A OUTILS	13 076	11 706	8 995
DORAS	8 450	7 436	8 944
TS HABITAT	3 472	-	-
BOIS MAURIS ODDOS	1 189	64	761
BTP DISTRIBUTION	562	-	78
M+ MATERIAUX	527	512	735
DES IDEES	519	9	9
GROUPE HENRY	391	498	49
GAMAG SAS	257	-	-
CELESTIN MATERIAUX	147	22	163
COMPTOIR FROMENT	89	52	38
REMAT	73	393	54
CHRISTAUD	55	156	295
BLANC MATERIAUX	39	30	161
BOURG MATERIAUX	37	68	22
LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	25	-	17
FRANCHEVILLE MATERIAUX	8	15	13
EXPOTEO	5	6	21
AUTRES	202	280	77
Investissements filiales	29 123	21 247	20 432
Investissements Groupe	46 469	33 481	51 053

(*) Les investissements réalisés par les filiales comprennent les investissements opérationnels et financiers.

3.2.4 Activité de SAMSE

Extrait du compte de résultat (données sociales)

(en millions d'euros)	2011	2010	2009	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	482,8	423,2	405,8	14,1	19,0
Résultat d'exploitation	21,3	14,6	11,8	45,2	80,2
Résultat financier	4,7	7,5	5,2	-36,9	-9,0
Résultat exceptionnel	0,2	1,2	0,6	-83,5	-68,3
Participation	1,1	1,0	0,4	11,9	179,3
Impôt sur le résultat	7,0	4,9	3,4	41,2	104,4
Résultat net	18,1	17,4	13,7	4,2	32,3

Le chiffre d'affaires réalisé par SAMSE sur l'exercice 2011 s'élève à 482,8 M€ contre 423,2 M€ en 2010, ce qui représente une hausse de 14,07 %.

Le résultat d'exploitation augmente, passant de 14,6 M€ à 21,3 M€, soit une hausse de 45,23 % : les produits d'exploitation se situent à 496,4 M€ et les charges à 475,1 M€.

Le résultat financier, constitué principalement de

dividendes en provenance des filiales, est en baisse par rapport à 2010.

Le résultat exceptionnel qui était de 1,2 M€ en 2010 ressort à 0,2 M€ pour l'exercice.

Après une participation des salariés de 1,1 M€ et un impôt sur les bénéfices de 7,0 M€, le résultat net s'établit à 18 123 283,52 €, en hausse de 4,22 % par rapport au résultat 2010.

Informations sur les délais de paiement

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al 1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers

exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

La décomposition de la dette fournisseurs au 31 décembre 2011 est la suivante :

Dette fournisseurs (en K€)					
Echu + 60 jours	Echu - 60 jours	30 jours	45 jours	50 jours	> 50 jours
0	333	32 433	4 804	15 296	1 309

La décomposition de la dette fournisseurs au 31 décembre 2010 est la suivante :

Dette fournisseurs (en K€)					
Echu + 60 jours	Echu - 60 jours	30 jours	45 jours	60 jours	> 60 jours
0	586	29 672	4 456	14 552	1 211

3.2.5 Activité et résultats des principales filiales opérationnelles (en K€)

(Données sociales)

Sociétés	Chiffre d'affaires			Résultat d'exploitation		
	2011	2010	% variation	2011	2010	% variation
BLANC MATERIAUX	5 810	5 638	3,05	721	652	10,58
BOIS MAURIS ODDOS	26 148	23 058	13,40	1 481	711	108,30
BOURG MATERIAUX	12 332	11 053	11,57	393	263	49,43
BRICOLAGE BOIS DU VERNE	3 796	3 851	-1,43	-262	31	-945,16
BTP DISTRIBUTION	26 376	19 815	33,11	886	693	27,85
CELESTIN MATERIAUX	16 641	15 374	8,24	1 226	1 080	13,52
CHRISTAUD	24 008	24 285	-1,14	1 950	1 721	13,31
COMPTOIR FROMENT	13 382	11 817	13,24	1 078	735	46,67
DEGUERRY-SAMSE	7 231	6 431	12,44	504	457	10,28
DES IDEES	2 633	1 806	45,79	-204	-108	88,89
DIDIER	14 787	12 644	16,95	400	168	138,10
DORAS	222 000	190 345	16,63	7 200	6 774	6,29
ENTREPÔT DU BRICOLAGE	12 945	11 637	11,24	944	809	16,69
ETS PIERRE HENRY ET FILS	58 198	52 058	11,79	5 225	5 121	2,03
ETS ROGER CLEAU	20 334	17 466	16,42	1 050	771	36,19
EXPOTEO	4 487	4 004	12,06	54	-80	-167,50
FRANCHEVILLE MATERIAUX	4 978	4 676	6,46	187	90	107,78
GAMAG (*)	32 730	-	NC	-882	-	NC
LA BOITE A OUTILS	172 972	154 978	11,61	7 715	5 551	38,98
LEADER CARRELAGES	3 936	3 272	20,29	310	284	9,15
LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	4 331	4 057	6,75	323	199	62,31
M + MATERIAUX	87 632	75 897	15,46	3 039	571	432,22
MAT APPRO	5 083	4 889	3,97	190	120	58,33
MATERIAUX SIMC	125 341	112 182	11,73	3 781	3 351	12,83
OUTIMAT BTP	2 839	2 761	2,83	138	44	213,64
PLATTARD NEGOCE	71 977	63 881	12,67	2 978	2 450	21,55
REMAT	8 204	7 134	15,00	389	211	84,36
RG BRICOLAGE	9 573	8 170	17,17	953	697	36,73
SOVIME FERMETURES	1 617	1 832	-11,74	-110	52	-311,54
SWEETAIR FRANCE	4 856	11 736	-58,62	-1 702	1 422	-219,69
TARARE MATERIAUX	807	163	395,09	-223	-128	74,22
TS HABITAT	6 667	6 228	7,05	406	384	5,73
ZANON TRANSPORTS (*)	10 366	-	NC	745	-	NC

(*) Entrée dans le périmètre du Groupe en 2011

NC : non comparable

(Données sociales)

Sociétés	Résultat courant			Résultat net		
	2011	2010	% variation	2011	2010	% variation
BLANC MATERIAUX	690	629	9,70	452	408	10,78
BOIS MAURIS ODDOS	1 540	821	87,58	956	3 194	-70,07
BOURG MATERIAUX	360	229	57,21	315	236	33,47
BRICOLAGE BOIS DU VERNE	-306	2	NS	-313	9	NS
BTP DISTRIBUTOIN	904	704	28,41	607	475	27,79
CELESTIN MATERIAUX	1 239	1 088	13,88	813	712	14,19
CHRISTAUD	2 530	2 099	20,53	1 968	1 473	33,60
COMPTOIR FROMENT	1 061	710	49,44	670	727	-7,84
DEGUERRY - SAMSE	505	463	9,07	389	300	29,67
DES IDEES	-237	-125	89,60	-251	-133	88,72
DIDIER	383	145	164,14	283	124	128,23
DORAS	7 900	8 503	-7,09	5 990	6 144	-2,51
ENTREPÔT DU BRICOLAGE FROMENT	947	804	17,79	559	501	11,58
ETS PIERRE HENRY ET FILS	5 077	5 063	0,28	3 355	3 406	-1,50
ETS ROGER CLEAU	1 209	908	33,15	730	400	82,50
EXPOTEO	-2	-137	-98,54	-79	-151	-47,68
FRANCHEVILLE MATERIAUX	168	73	130,14	116	41	182,93
GAMAG (*)	-4 268	-	NC	-4 182	-	NC
LA BOITE A OUTILS	7 545	6 876	9,73	4 316	5 400	-20,07
LEADER CARRELAGES	340	303	12,21	230	207	11,11
LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	331	205	61,46	219	138	58,70
M+ MATERIAUX	2 703	283	855,12	2 395	-209	NC
MAT APPRO	190	120	58,33	125	96	30,21
MATERIAUX SIMC	3 431	3 046	12,64	2 025	1 860	8,87
OUTIMAT BTP	141	46	206,52	94	26	261,54
PLATTARD NEGOCE	3 150	2 551	23,48	1 833	1 405	30,46
REMAT	-440	390	-212,82	558	315	77,14
RG BRICOLAGE	959	685	40,00	641	462	38,74
SOVIME FERMETURES	-109	60	-281,67	-58	43	-234,88
SWEETAIR FRANCE	-1 680	1 434	-217,15	-1 319	945	-239,58
TARARE MATERIAUX	-230	-124	85,48	-235	-125	88,00
TS HABITAT	397	374	6,15	364	378	-3,70
ZANON TRANSPORTS (*)	791	-	NC	446	-	NC

(*) Entrée dans le périmètre du Groupe en 2011

NC : non comparable

NS : non significatif

Les flux entre les sociétés du Groupe sont mentionnés dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes au titre des conventions réglementées, figurant au chapitre 6.3

3.3 Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

En date du 1^{er} janvier 2012, FRANCHEVILLE MATERIAUX a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine à SAMSE, TS HABITAT à LA BOITE A OUTILS, SOVIME FERMETURES à REMAT, ORNANS MATERIAUX et ETS PLOTON à DORAS.

Le 13 janvier 2012, SAMSE acquiert 30,01 % complémentaires du capital de SWEETAIR FRANCE, portant ainsi sa participation de 49,99 % à 80 %.

En date du 29 février 2012, dans le cadre d'une opération de confusion de patrimoine, CPSB transmet son patrimoine à GAMAG.

3.4 Gestion des risques

3.4.1 Facteurs de risques

L'identification et l'évaluation des risques au sein du Groupe SAMSE passent par son processus de cartographie des risques et par l'expertise des métiers. Lors du comité d'audit du 21 décembre 2011, la Direction générale a commenté à ses membres l'évolution des risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats. La Direction générale a détaillé les différents plans d'action mis en œuvre au cours de l'année.

La société ayant procédé à une revue des risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats, elle considère qu'il n'y a pas d'autre risque significatif hormis ceux présentés ci-après.

Le risque de crédit/contrepartie

L'activité négoce du Groupe SAMSE est exposée au risque de non recouvrement de ses créances clients.

Depuis 2010, le Groupe a renforcé son organisation par le recrutement d'un crédit manager Groupe. Rattaché à la Direction générale, ses missions sont d'assurer le suivi du risque crédit au niveau du Groupe, d'optimiser la politique de couverture et de mettre en place des outils et des procédures à destination des responsables du crédit-clients et des points de vente afin de sécuriser les encours accordés. Il poursuit la politique de veille, mise en place dès 2008 par le Groupe, en partenariat avec la SFAC, assureur du risque de crédit pour le Groupe.

La gestion du risque est réalisée dans les agences et les régions par les responsables crédit-clients qui mettent en œuvre les prestations de surveillance financière (COFACE), d'assurance-crédit (SFAC), de garanties de paiement, pour l'ensemble desquelles ils reçoivent une formation continue.

La gestion des contentieux, sous la responsabilité de la Direction juridique et sociale, est assurée en interne et centralisée au siège social au service contentieux, composé de quatre juristes.

Les affaires sont suivies individuellement et les actions en justice sont menées en collaboration avec un cabinet d'avocats.

La gestion du risque crédit-clients est effectuée par la société SAMSE pour l'ensemble des filiales du Groupe à l'exception de DORAS et des ETS PIERRE HENRY ET FILS qui disposent de leur propre service, assurant ainsi une meilleure proximité clients.

Le Groupe a constaté une augmentation de l'insolvabilité clients au cours de l'année 2011, avec une augmentation des incidents de règlement et des procédures de recouvrement, après une année 2010 en diminution. Ainsi, par une dotation complémentaire, sur l'année 2011, le Groupe a augmenté de 27,4 % le montant de la provision pour dépréciation des comptes clients par rapport à l'année précédente. L'annexe aux comptes consolidés, note 11 Clients et comptes rattachés détaille l'évolution des créances clients de l'activité négoce pour les trois dernières années notamment à travers la balance âgée des créances clients.

Les risques opérationnels

Le risque de concurrence

Les risques liés à la concurrence obligent le Groupe à être très attentif à l'évolution du marché et des acteurs.

Pour l'activité négoce, POINT P, RESEAU PRO, BIG MAT, GEDIMAT, et TOUT FAIRE MATERIAUX constituent les principaux concurrents.

Concernant l'activité bricolage, les principaux concurrents sont LEROY MERLIN, CASTORAMA, BRICO DÉPÔT, BRICOMAN.

Dans ce contexte concurrentiel, le Groupe veille à adapter en permanence ses agences et ses magasins :

- refonte des plans de vente et des plans de stock,
- formation des collaborateurs,
- investissement dans les moyens logistiques et les outils marketing,
- amélioration de la qualité de service clients,
- maillage territorial.

Par toutes ces actions, les parts de marché des différentes enseignes du Groupe sont maintenues ou développées.

Les risques liés à la sécurité des personnes et des biens

Les points de vente du Groupe sont soumis aux législations du Code du travail, des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Afin de répondre aux obligations réglementaires qui en découlent et pour assurer la sécurité de ses employés et des clients sur les sites, le Groupe SAMSE a mis en place, depuis six ans, trois responsables de la sécurité, soit un pour le négoce et deux pour le bricolage. Cette organisation a été renforcée à partir de 2008 par la mise en place de quatre animateurs sécurité pour le négoce, rattachés aux régions et d'un animateur sécurité à temps partiel dans chaque magasin, pour le bricolage. Les règles de sécurité, spécifiques aux plates-formes logistiques, sont centralisées par le responsable sécurité de l'activité négoce en liaison avec le référent sécurité du site.

Les animateurs, recrutés au sein du Groupe, ont suivi une formation initiale de plusieurs mois complétée par des formations de mise à niveau tous les ans comme les formations Préventeurs d'entreprise de l'INRS et « Service de Secours Incendie Assistance aux Personnes » (niveau 1).

Les responsables sécurité, assistés par les animateurs sécurité, ont pris en charge la réalisation et la mise en place de la documentation obligatoire sur la prévention : dossier d'évaluation des risques, protocole de sécurité pour les opérations de chargement et de déchargement, plan de prévention des entreprises extérieures et permis de feu. Le déploiement du système de management en sécurité s'est poursuivi en 2011 pour l'activité négoce. L'animateur sécurité accompagne et conseille les chefs d'agence et les Directeurs de Région sur la réglementation ERP et sur la

prévention des risques professionnels. Il diffuse un reporting par région à destination du responsable de la sécurité négoce et de la Direction générale concernant la sûreté, l'incendie, la santé et la sécurité au travail, l'environnement et l'administratif réglementaire.

Le système a été renforcé par la formation de l'encadrement aux règles de sécurité et la mise en place de sessions annuelles de retours d'expérience.

Un audit sécurité incendie est mené sur 2011/2012 sur les sites négoce et bricolage. Les animateurs et responsables sécurité accompagneront en 2012 la mise en place des recommandations issues de cet audit.

L'audit sécurité incendie est réalisé tous les deux ans pour évaluer la mise en œuvre de la sécurité incendie sur les sites, tant au niveau des entretiens des installations que du comportement et de la prise en compte des risques.

Au niveau du siège social du Groupe, les installations de sûreté ont été renforcées afin de garantir une meilleure sécurité des personnes et des biens. Les installations dédiées à la production de froid ont quant à elles été remises à niveau afin de maintenir la sécurité des salles informatiques et le confort des espaces de travail. Un diagnostic d'accessibilité Personnes à Mobilité Réduite avait été réalisé en 2009 qui avait conclu à des modifications obligatoires en termes d'accessibilité au bâtiment. L'ensemble des travaux a été réalisé en 2011. Les formations incendie et secouriste du travail sont organisées régulièrement pour le personnel du siège social.

Le Groupe est doté de Comités d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail qui participent à l'amélioration de la gestion de ces risques.

S'agissant d'un travail de proximité, DORAS, M+ MATERIAUX, MATERIAUX SIMC et les ETS PIERRE HENRY ET FILS gèrent de manière autonome la sécurité des personnes et des biens sur leurs sites, en utilisant l'expertise du Groupe SAMSE.

Le risque lié aux investissements futurs

Le Groupe est exposé aux risques inhérents aux opérations de développement. Tous les projets de croissance externe et interne sont présentés et validés en Directoire et en Conseil de Surveillance. Le Groupe a recours à des Conseils extérieurs sur des problématiques particulières, tels que les aspects juridiques et financiers.

Pour améliorer l'analyse des risques liés aux investissements futurs, les projets d'investissements sont soumis à l'approbation du comité stratégique et d'investissement. Le comité étudie tous les projets de croissance externe et les projets de croissance organique de plus de 1 M€. La Direction du développement et les responsables opérationnels présentent les projets sur la base d'une étude de marché et d'une analyse de rentabilité. La mission du comité stratégique et d'investissement est d'étudier et de valider les projets d'investissement liés à la croissance de la société, notamment en fonction du critère de retour sur investissement.

Les risques de liquidité

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et il considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe s'assure notamment que ses lignes de crédit permettent de financer les dépenses opérationnelles.

Il dispose d'une centralisation de trésorerie interne et en fonction des besoins de trésorerie, il peut faire appel à des concours bancaires.

Les passifs financiers du Groupe sont composés majoritairement d'emprunts amortissables trimestriellement. Les passifs financiers hors concours bancaires se répartissent uniformément sur l'année. La note 17.1 Détail des dettes financières de l'annexe aux comptes consolidés donne la répartition des passifs financiers du Groupe.

L'endettement financier net du Groupe s'élève à 164,9 M€ au 31 décembre 2011 (dont 36,2 M€ d'emprunts soumis à covenants) pour 151 M€ l'année précédente. La note 17.9 Détermination de l'endettement financier net de l'annexe aux comptes consolidés fournit le détail des postes qui le composent.

Le Groupe s'est engagé à respecter les covenants suivants au terme de certains emprunts :

- Endettement global net élargi au crédit-bail/Fonds propres : inférieur à un.
- Endettement global net élargi au crédit-bail / Capacité d'autofinancement incluant la part d'amortissement en capital des loyers en crédit-bail : inférieur à trois et demi.

L'endettement global net élargi au crédit-bail est minoré de la trésorerie rendue indisponible donnée

en garantie de l'engagement de rachat de minoritaires pour un montant de 5,1 M€.

Au 31 décembre 2011, ces ratios financiers sont respectés :

- Endettement global net / Fonds propres = 0,50
- Endettement global net / Capacité d'auto-financement = 2,65

Les engagements de rachat de minoritaires sont comptabilisés dans les dettes financières pour un montant de 16,2 M€ comme le précise la note 17.7 Rachat de minoritaires de l'annexe aux comptes consolidés.

Les risques de marché

Le risque de taux

Le risque de taux est suivi de manière régulière par la Direction administrative et financière du Groupe et par le responsable de la trésorerie, en coordination avec les différentes banques partenaires.

Les emprunts souscrits par le Groupe sont libellés en taux fixe et en taux variable. Le détail de leur répartition est donné dans l'annexe aux comptes consolidés, note 17.8 Encours des dettes et des actifs financiers.

Les opérations de couverture de taux sont détaillées dans l'annexe aux comptes consolidés, note 17.6 Valorisation des SWAPS.

Le risque de change

Le Groupe est peu exposé au risque de change, ses importations proviennent majoritairement de la zone euro ou sont libellées en euros, sauf pour quelques fournisseurs de la zone Asie qui sont payés en dollars.

Le faible montant des importations n'impose pas la mise en place de couverture de change systématique. Cependant, le Groupe peut mettre en place ponctuellement, en fonction de la volatilité du dollar, des options d'achat à terme.

Le Groupe exporte de façon marginale en Suisse et dispose de points de vente frontaliers dans l'Ain et la Haute-Savoie. Aucune couverture euros / francs suisses n'a été adoptée car la majeure partie des clients règle en euros.

Le risque sur actions et autres instruments financiers

Le risque sur actions et autres instruments financiers est suivi de manière régulière par la Direction administrative et financière du Groupe et par le responsable de la trésorerie.

L'annexe aux comptes consolidés, note 17.3 Risque de crédit, de liquidité et de marché détaille les montants et la méthode de valorisation.

Les risques liés aux engagements hors bilan

Une revue des engagements hors bilan est réalisée semestriellement et documentée. L'annexe aux comptes consolidés, note 33 Engagements établit les engagements par nature et par échéance.

Les risques juridiques

Les facteurs de dépendance

Le Groupe SAMSE n'est dépendant à l'égard d'aucun brevet, licence ou contrat d'approvisionnement susceptible d'avoir une incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe.

Les litiges

Dans la gestion courante de ses activités, le Groupe est sujet à divers litiges ou contentieux dont la société estime qu'ils n'entraîneront aucun coût significatif ou n'auront aucune incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe.

La société SAMSE a versé en 2011, 946 K€ de rappel de taxe professionnelle pour les années 2007 à 2009, suite à la requalification, en 2010, par l'administration fiscale, de la plate-forme logistique du Groupe en établissement industriel. La société SAMSE avait contesté ce rappel et comptabilisé une provision pour risque fiscal dans les comptes au 31 décembre 2010. La société SAMSE a déposé une réclamation contentieuse auprès de l'administration fiscale.

Par ailleurs, il n'existe aucun litige ou arbitrage susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe. Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui soit en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours

des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

Les risques industriels et environnementaux

Le Groupe SAMSE présente essentiellement un risque de type environnemental lié au stockage de certaines matières dangereuses sur ses plates-formes logistiques et certains de ces points de vente, dans le cadre de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Le respect de cette réglementation est assuré par un référent sécurité sur les sites avec l'appui de l'expertise du responsable sécurité de l'activité négoce. La plate-forme de Brézins a obtenu la certification APSAD suite à l'installation d'un dispositif de sprinklage d'une partie du site en liaison avec les assureurs du Groupe.

Par ailleurs, les agences du Groupe intègrent une démarche consistant à améliorer le tri des emballages et déchets. Ainsi, des bennes de DIB (Déchets Industriels Banals), gravats, bois, cartons sont mises en place et la revalorisation auprès de filières de traitements dûment habilitées est effectuée via un panel de prestataires de traitement de déchets. Un reporting détaille les volumes de déchets mois par mois afin d'optimiser cette gestion.

Le Groupe n'engendre pas de risque environnemental particulier inhérent à son activité.

Toutefois, il est soucieux du respect de l'environnement et a décidé de poursuivre un certain nombre d'actions détaillées dans le rapport sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise inséré au chapitre 3.9 du présent Document de Référence.

Les sociétés du Groupe SAMSE n'ont fait l'objet d'aucune condamnation et n'ont eu à verser aucune indemnité au titre des réglementations liées à l'environnement au cours de l'exercice écoulé. Elles n'ont eu aucune provision à constituer au titre des risques liés à l'environnement.

3.4.2 Assurances et couvertures des risques

Stratégie de couverture des risques du Groupe

La politique en matière de stratégie de couverture des risques reste centralisée au niveau du Groupe pour la partie SAMSE-LA BOITE A OUTILS et sous la

responsabilité de la Direction juridique et sociale. GAMAG a intégré les programmes du Groupe, ainsi que M+ MATERIAUX pour l'assurance multirisques bâtiments.

Au cours de l'exercice 2011, DORAS, le Groupe HENRY, et M+ MATERIAUX pour la RC ont poursuivi leur politique de couverture et les contrats en cours.

La Direction juridique et sociale a pour mission de détecter, d'analyser, de couvrir et d'intervenir en amont de tous les risques identifiés. Son expertise a permis la mise en place d'une stratégie de couverture répartie entre prévention, auto-assurance et assurance des risques identifiés.

La stratégie de couverture des risques du Groupe est basée, d'une part, sur une politique active de prévention quant à la sécurité des biens et des personnes et, d'autre part, sur un arbitrage entre politique d'assurance pour les risques importants et d'auto-assurance pour les risques de fréquence.

La stratégie de gestion des éventuels sinistres du Groupe SAMSE est basée sur la gestion directe de ceux-ci, en partenariat avec la compagnie d'assurance via des courtiers. Cette politique permet de réagir au mieux dès la gestation d'un éventuel sinistre et donc, soit de le régler immédiatement, soit de le gérer dans l'optimisation active du risque potentiel. Les procédures sont également gérées directement, en partenariat avec les compagnies. Cette politique assure au Groupe sa performance dans les résultats de la gestion des divers sinistres.

Le Groupe n'a pas de compagnie d'assurance ou de réassurance «captive».

Politique de prévention

La politique de prévention est un élément important de la stratégie de couverture des risques dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens.

Cette politique de prévention est mise en œuvre au travers de la formation des personnels. Les programmes de formation sont établis en fonction des obligations légales liées à la conduite de matériels industriels et des besoins recensés par les responsables sécurité au travers d'audits sur le terrain ou à la suite d'accidents du travail. Ainsi le Groupe a mis en place des formations concernant les gestes et les postures de travail ou le magasinage en sécurité.

Les chefs d'établissements sont formés au management en sécurité (négoce SAMSE et M+ MATERIAUX qui a rejoint le programme en 2011).

Une politique importante de prévention est soutenue (neuf animateurs sécurité à temps complet dans le Groupe, audits annuels de chaque établissement sur la base d'une matrice d'analyse

définie avec la compagnie, mise en conformité des établissements, plan de thermographie systématique des réseaux électriques des établissements, remise à jour de tous les éléments individuels de prévention des risques d'accident du travail, formations à la sécurité représentant le quart des dépenses globales de formation, analyses systématiques de chaque accident du travail avec plan d'action, etc...). Ces éléments doivent permettre d'éviter autant que possible la survenance d'un nouveau sinistre important, et faire baisser le risque accident du travail du Groupe.

Politique d'assurance et d'auto-assurance

En 2011, les politiques antérieures ont été reconduites.

Les risques identifiés par la Direction juridique sont assurés auprès de compagnies d'assurance dont la notoriété est reconnue, pour la partie SAMSE-LA BOITE A OUTILS (SAMSE, CHRISTAUD, CELESTIN MATERIAUX, GAMAG, BOIS MAURIS ODDOS, REMAT, DUMONT INVESTISSEMENT, FRANCHEVILLE MATERIAUX, EXPOTEO, LA BOITE A OUTILS, DES IDEES, ENTREPÔT DU BRICOLAGE FROMENT, BRICOLAGE BOIS DU VERNE, TS HABITAT).

DORAS, M+ MATERIAUX pour la seule RC et le Groupe HENRY restent indépendants dans leur gestion et leur couverture des risques.

Le Groupe utilise l'expertise de cabinets de courtage spécialisés. Cette pratique permet d'obtenir un bon rapport qualité/prix et d'avoir des conseils judicieux. La politique d'assurance de SAMSE-LA BOITE A OUTILS est toujours d'assurer l'ensemble des risques de gravité, c'est-à-dire ceux qui peuvent mettre en péril un établissement et de s'auto-assurer pour les risques de fréquence pour les montants inférieurs à la franchise.

Cette politique permet d'une part de ne pas surcharger le coût d'une police par des sinistres de fréquence de faible montant et d'autre part de responsabiliser les utilisateurs dans leurs pratiques en s'appuyant sur la politique de prévention et sur l'affectation réelle du coût des sinistres dans les résultats des agences.

DORAS, M+ MATERIAUX et le Groupe HENRY ont choisi des politiques d'assurance avec de faibles franchises.

Pour 2011, le cumul des primes d'assurance est de 3,9 M€, soit 0,34 % du chiffre d'affaires consolidé des sociétés considérées (contre 3,8 M€ en 2010).

Couverture des dommages matériels et pertes d'exploitation

❑ Le Groupe SAMSE-LA BOITE A OUTILS

Le contrat d'assurance souscrit auprès d'ALLIANZ, selon le principe de garantie «tous risques sauf», couvre pour l'essentiel les risques d'incendie, de dégâts des eaux, électriques, de vol ainsi que les pertes d'exploitation consécutives aux sinistres garantis.

En 2011, tous les sites de LA BOITE A OUTILS, les têtes de région SAMSE et la plate-forme de Brézins étaient assurés en pertes d'exploitation. Cette assurance a été souscrite pour la première fois en 2007 pour les têtes de région négoce, considérant que les petites agences satellites qui leur sont rattachées peuvent facilement être substituées en cas de sinistre (livraisons depuis les autres agences) ce qui n'est pas le cas pour les grosses agences en tête de région.

Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance dans les limites usuelles.

Un partenariat fructueux est mis en place avec la compagnie, dont l'expertise est sollicitée dès la conception de nouveaux bâtiments permettant ainsi une optimisation des risques et des investissements de prévention. Un audit de l'ensemble des établissements en matière de protection des biens et des personnes a été commencé en 2008. Il est reconduit bi-annuellement.

Il permet, sur un ensemble de points concrets, de faire le bilan précis des actions à accomplir. Cet audit est effectué en interne par les animateurs de sécurité.

La couverture maximale par sinistre est inchangée à 30 000 K€ pour la plate-forme de Brézins. Elle est de 19 500 K€ pour les autres établissements.

La franchise, de 15 K€ pour les sinistres de fréquence (vol, dégâts des eaux, risques électriques, etc...), rend le Groupe auto-assureur de près de 90 % d'entre eux.

La franchise est de 75 K€ pour l'incendie, et de 5 jours pour la perte d'exploitation.

Il convient de noter que SAMSE assure pour l'ensemble du Groupe (bricolage et toutes filiales comprises) la plate-forme de Brézins qui représente le risque maximum possible pour le Groupe et sur

lequel la police SAMSE est assise ; cela représente une aggravation significative des risques par rapport à une agence normale et aux autres sociétés du Groupe.

Le sinistre majeur survenu en fin décembre 2007 (environ 7 000 K€ de sinistre pour le magasin de LA BOITE A OUTILS à Gap qui a entièrement brûlé, et malgré une reconstruction accomplie rapidement, avec une réouverture en novembre 2008) pèse naturellement dans la statistique sinistre du Groupe. Ce sinistre a permis d'éprouver la solidité de la couverture mise en place et la qualité du partenariat développé tant avec ALLIANZ qu'avec le courtier GRAS SAVOYE, qui ont aidé le Groupe à surmonter toutes les difficultés liées à cette reconstruction.

❑ Le Groupe DORAS

Le contrat d'assurance a été renégocié en 2007 auprès de la compagnie ALLIANZ, par l'intermédiaire du courtier TESSON-DE-FROMENT (changement de courtier en 2010), et couvre pour l'essentiel les risques d'incendie, ainsi que les pertes d'exploitation consécutives aux sinistres garantis.

Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance.

L'ensemble des agences est assuré en pertes d'exploitation. La limitation contractuelle d'indemnité globale est de 19 999,9 K€, par sinistre et/ou événement. La franchise est de 7 K€ et de 3 jours ouvrés pour la perte d'exploitation.

Un recensement de la valeur des actifs et des marges brutes générées par l'exploitation de ces actifs est réalisé annuellement.

❑ Le Groupe FDE (M+ MATERIAUX)

A intégré en 2011 le programme d'assurance du Groupe, permettant une baisse significative du coût absolu et relatif de cette police.

Couverture du risque de responsabilité civile

Le contrat de responsabilité civile souscrit comprend deux volets : la responsabilité civile chef d'entreprise et la responsabilité civile produit.

La responsabilité civile chef d'entreprise couvre les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers du fait de l'activité du Groupe.

La responsabilité civile produit est une spécificité du métier du Groupe.

Elle couvre les obligations de garanties énoncées dans le Code civil et se rapportant aux activités du Groupe (articles 1792 garantie annale, biennale et décennale du bâtiment. 1641 garantie des vices cachés, 1382 responsabilité civile et 1386 responsabilité des produits défectueux).

□ Le Groupe SAMSE-LA BOITE A OUTILS

La couverture maximale est de 6 500 K€ par sinistre. Les principales sous-limites concernent les dommages matériels et immatériels consécutifs et la responsabilité après livraison.

Ces litiges sont gérés d'une manière très intégrée par le Groupe. La Direction juridique et sociale prend en charge la gestion des litiges et garde la maîtrise de toutes les procédures éventuellement engagées en partenariat étroit avec la compagnie. Le montant du risque est déterminé et provisionné suivant des règles Groupe dans les comptes sociaux des différentes entités concernées. La politique menée induit une excellente maîtrise de ce risque et une sinistralité quasi inexistante.

Placée auprès de la mutuelle du bâtiment CAMACTE depuis 2005, via le courtier GRAS SAVOYE, cette police a capitalisé pour faire face à un éventuel sinistre majeur ou sériel et a permis une renégociation du taux en 2008.

Il convient de noter que SAMSE importe pour le Groupe, via sa plate-forme centrale de Brézins, de plus en plus de produits (Chine...). Agissant en qualité d'importateur, SAMSE supporte, pour l'ensemble du Groupe qu'elle approvisionne, la charge de la surprime d'assurance répercutée à chaque filiale ensuite dans le taux de refacturation.

□ Le Groupe DORAS

Le risque de responsabilité civile (responsabilité civile d'exploitation et décennale produit), fait l'objet d'une couverture d'assurance souscrite auprès de la compagnie L'auxiliaire, via le courtier TESSON-DE-FROMENT (changement de courtier en 2010). La couverture maximale est de 2 287 K€ pour les dommages corporels et 1 525 K€ pour la RC produits.

□ Le Groupe FDE (M+ MATERIAUX)

Le contrat d'assurance est souscrit auprès de la compagnie CHARTIS (ex AIG Europe) via un agent. La franchise est faible.

Aucune couverture n'a été souscrite pour les éventuels risques liés aux matériaux et produits vendus.

Couverture des risques liés au parc automobile et camions

□ Le Groupe SAMSE-LA BOITE A OUTILS

Près de 1 530 véhicules (voitures, poids lourds et engins de manutention et remorques) sont assurés dans une police flotte unique, souscrite auprès de MACIFILIA, via le courtier OPERA.

En suite de la résiliation de la police par la compagnie qui souhaite se désengager des flottes, le risque a été placé auprès du GAN pour 2012 à un prix renégocié.

Cette police est gérée à l'équilibre sinistres/primes.

Il convient de noter après une amélioration importante depuis ces cinq dernières années (baisse du taux de fréquence et de gravité), une brutale aggravation des provisions (1 000 K€) en fin d'année 2010 à la suite de quatre sinistres corporels graves, dont trois sont anciens mais dont le montant a été considérablement réévalué (x3) du fait de la modification des règles indemnitaires en suite de la décision du Conseil Constitutionnel d'indemniser au droit commun les accidents du travail.

La police a été renégociée au mieux pour 2011.

SAMSE est propriétaire des nouveaux camions achetés pour le compte de ses filiales bricolage, de M+ MATERIAUX et de GAMAG (location interne). Elle supporte donc le coût d'assurance (refacturé en location).

□ Le Groupe DORAS

Voitures, poids lourds et engins de manutention sont assurés dans une police flotte unique, souscrite auprès de MACIFILIA, via le courtier TESSON-DE-FROMENT (changement de courtier en 2010).

Cette police est gérée à l'équilibre sinistres/primes.

□ Le Groupe FDE (M+ MATERIAUX)

Le risque est assuré auprès du GAN via un agent.

Couverture du risque clients

Ce risque est très important pour le Groupe du fait de la typologie de sa clientèle (artisans ou petites structures).

Une politique de maîtrise du crédit est en place. Elle permet de maintenir les impayés à un niveau compétitif.

Si l'année 2010 a vu une revalorisation de la cotation des entreprises du bâtiment après une baisse importante en 2009, la SFAC a, à nouveau, dégradé une part importante de la clientèle en fin d'année 2011.

En 2011, la réduction des délais de paiement est passée à 50 jours fin de mois de facturation, en application de la LME et des accords dérogatoires de branche. Il convient de noter que nombre de clients, conseillés notamment par la FFB et la FNTF, revendiquent un paiement à 50 jours fin de mois de règlement, tentant ainsi de s'octroyer 10 jours supplémentaires de délai de règlement en contradiction avec l'esprit de la loi et la lettre de l'accord de branche. Une décision de la CEPC est annoncée pour début mai 2012, sur la question de l'interprétation de la notion de « fin de mois » (de facturation ou de règlement), rendue encore plus cruciale en 2012 (fin des dérogations et délai maximum porté à 45 jours fin de mois).

Le risque est principalement assuré auprès de la SFAC, via des courtiers, permettant également de bénéficier de tout le renseignement et la veille

possible. M+ MATERIAUX souscrit en sus pour le renseignement auprès de la COFACE.

Le coût des primes et du renseignement pour le poste client est toujours le plus gros poste budgétaire des assurances du Groupe.

Couverture des autres domaines

En complément des couvertures ci-dessus, le Groupe souscrit aux assurances obligatoires comme celles concernant les déplacements professionnels des salariés du Groupe avec leur véhicule privé.

Le Groupe HENRY est également assuré pour ses risques de transport maritime.

Les dirigeants du Groupe SAMSE bénéficient des garanties du programme d'assurance des mandataires sociaux.

Le risque est assuré auprès du GAN via un agent.

3.5 Mandats et fonctions des mandataires sociaux

Les mandats et fonctions des mandataires sociaux figurent au chapitre 2.2 du présent Document de Référence.

3.6 Rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Le 19 décembre 2008, le Conseil de Surveillance de SAMSE a pris connaissance des Recommandations AFEF/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Ces Recommandations portent sur la prohibition du cumul du contrat de travail avec un mandat social de dirigeant, la proscription des parachutes dorés, le renforcement de l'encadrement des régimes de retraite supplémentaires, l'attribution de stock-options en lien avec la politique d'association au

capital et l'amélioration de la transparence sur les éléments de rémunération des dirigeants.

Le Conseil de Surveillance a confirmé qu'il partageait l'esprit de ces Recommandations et que celles-ci s'inscrivaient dans la politique de gouvernance de la société.

Il a néanmoins formulé des réserves en matière de non cumul d'un mandat social et d'un contrat de travail au regard des spécificités de son management issu du salariat et dont le statut est comparable à celui des autres cadres supérieurs dirigeants du Groupe SAMSE.

3.6.1 Politique de rémunération et d'attribution des avantages sociaux aux mandataires sociaux

Rémunération des membres du Directoire

Les principes généraux de la politique de rémunération des membres du Directoire, ainsi que l'analyse des situations individuelles de chacun d'eux, sont revus par le comité des rémunérations et des nominations, et présentés au Conseil de Surveillance.

La rémunération annuelle comporte une partie fixe

et une partie variable. Les rémunérations fixes intègrent la rémunération du mandat social à hauteur de 124 000 € pour le Président et le Vice-Président du Directoire.

Les rémunérations variables sont déterminées, en fonction des dirigeants, selon deux méthodes :

- a) la prime individuelle d'objectifs est calculée sur la base du résultat opérationnel courant consolidé du Groupe ; pour le Président et le Vice-Président, cette base est augmentée du résultat des sociétés mises en équivalence. Les taux individuels sont définis par le comité des rémunérations et des nominations.
- b) la prime individuelle d'objectifs est calculée sur la base de plusieurs critères : le résultat courant du Groupe ou de la région, le taux de marge et des critères qualitatifs non quantifiés.

Les avantages dont bénéficient les membres du Directoire correspondent à la mise à disposition d'une voiture de fonction et à la prise en charge d'une assurance chômage pour le Président et le Vice-Président du Directoire.

Le détail des rémunérations, engagements et avantages de toute nature consentis aux membres du Directoire est présenté au présent chapitre dans les tableaux ci-après.

Avantages accordés aux membres du Directoire

Indemnités de cessation de mandat social

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucune compensation contractuelle au titre de la cessation de leur mandat.

Indemnités de fin de carrière

Les membres du Directoire bénéficient au titre de leur contrat de travail des dispositions applicables aux collaborateurs de SAMSE en matière d'indemnité de fin de carrière.

Ce régime prévoit, selon la situation contractuelle initiale des bénéficiaires et le nombre de leurs

années de présence dans le Groupe, le paiement, lors du départ en retraite du Groupe, d'une indemnité pouvant aller jusqu'à six mois de la moyenne des douze derniers mois.

Le montant total des sommes provisionnées (dont le mode de calcul figure dans l'annexe des comptes consolidés note 15-3) au titre des indemnités de fin de carrière pour les membres du Directoire, salariés de SAMSE, s'élève à 163 152 € et se décompose de la façon suivante :

Olivier Malfait, Président du Directoire	14 927
François Bériot, Vice-Président du Directoire	15 930
Jean-Jacques Chabanis, membre du Directoire	54 638
Laurent Chameroy, membre du Directoire	2 601
Philippe Gérard, membre du Directoire	49 599
Christophe Lyonnet, membre du Directoire	10 455
Jérôme Thfoin, membre du Directoire	15 002

Clause de non concurrence

Une clause de non-concurrence d'une durée de deux ans prévoit pour MM. Laurent Chameroy, Philippe Gérard, Christophe Lyonnet et Jérôme Thfoin une indemnité égale à 25 % de la moyenne mensuelle de la rémunération brute des douze derniers mois, versée mensuellement pendant vingt-quatre mois.

Une clause de non-concurrence a été insérée dans les contrats de MM. Olivier Malfait et François Bériot

en vertu de laquelle il leur sera versé une indemnité égale à 50 % de leur rémunération annuelle brute cumulée sur deux ans.

Le contrat de travail de Monsieur Jean-Jacques Chabanis ne mentionne aucune clause de non concurrence.

Régime de retraite

Aucun régime complémentaire de retraite, aucun régime de prévoyance n'a été souscrit.

Le tableau ci-après présente les différents contrats, régimes et indemnités applicables aux dirigeants mandataires sociaux du Groupe :

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui (*)	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Olivier Malfait, Président du Directoire	X			X		X	X	
François Bériot, Vice-Président du Directoire	X			X		X	X	
Jean-Jacques Chabanis, Membre du Directoire	X			X		X		X
Laurent Chameroy, Membre du Directoire	X			X		X	X	
Philippe Gérard, Membre du Directoire	X			X		X	X	
Christophe Lyonnet, Membre du Directoire	X			X		X	X	
Jérôme Thfoin, Membre du Directoire	X			X		X	X	

(*) S'agissant du maintien du contrat de travail, voir le chapitre 3.6.

Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance sont rémunérés par des jetons de présence dont le montant annuel global est préalablement autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Ce montant a été fixé, jusqu'à nouvelle décision, à 24 000 €. Ce montant global est réparti entre les membres du Conseil de Surveillance selon les règles suivantes :

- une part fixe à hauteur de 50 %, sans condition de présence est versée à chaque membre,
- une part variable déterminée en fonction de la participation aux réunions du Conseil de Surveillance est perçue, à concurrence de 50 %.

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance salariés sont réduits de moitié par rapport à ceux versés aux membres extérieurs du Conseil de Surveillance. La secrétaire de séance bénéficie de 50 % des jetons de présence accordés au Président.

Les membres du Conseil de Surveillance ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

Le détail des rémunérations allouées aux membres du Conseil de Surveillance figure au présent chapitre dans les tableaux ci-après.

3.6.2 Montant des rémunérations et avantages sociaux attribués aux mandataires sociaux

Au cours de l'année 2011, les rémunérations brutes, directes et indirectes versées par la société SAMSE, par la holding DUMONT INVESTISSEMENT et par toute filiale de la société aux mandataires sociaux de la société SAMSE, au titre de leur mandat et des fonctions qu'ils exercent dans l'ensemble des sociétés du Groupe, se sont élevées à 1 579 042 €.

Les rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux de SAMSE par SAMSE et par les sociétés contrôlées par SAMSE au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce s'établissent comme indiqué ci-après, selon la présentation définie par les Recommandations AFEP/MEDEF d'octobre 2008 précisée par la Recommandation AMF du 22 décembre 2008.

Tableau 1 : Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2010	Exercice 2011
Olivier Malfait, Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	304 709	341 727
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
Total	304 709	341 727
François Bériot, Vice-Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	302 900	339 970
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
Total	302 900	339 970
Jean-Jacques Chabanis, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	212 886	233 008
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
Total	212 886	233 008
Laurent Chameroy, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	155 000	170 312
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
Total	155 000	170 312
Philippe Gérard, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	180 000	203 673
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
Total	180 000	203 673
Christophe Lyonnet, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	100 064	105 000
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
Total	100 064	105 000
Jérôme Thfoin, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	155 000	168 443
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
Total	155 000	168 443

Tableau 2 : Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2010		Exercice 2011	
	Montants dus (*)	Montants versés (*)	Montants dus (*)	Montants versés (*)
Olivier Malfait, Président du Directoire				
Rémunération fixe	208 236	208 236	245 351	241 351
Rémunération variable (a)	89 515	84 475	85 254	89 515
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	3 309	3 309	3 257	3 257
Avantage en nature	3 649	3 649	7 865	7 865
Total	304 709	299 669	341 727	341 988
François Bériot, Vice-Président du Directoire				
Rémunération fixe	207 225	207 225	244 997	240 997
Rémunération variable (a)	89 515	84 475	85 254	89 515
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	1 500	1 500	1 500	1 500
Avantage en nature	4 660	4 660	8 219	8 219
Total	302 900	297 860	339 970	340 231
Jean-Jacques Chabanis, membre du Directoire				
Rémunération fixe	138 879	138 879	141 731	141 131
Rémunération variable (a)	69 418	90 371	86 688	69 418
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	4 589	4 589	4 589	4 589
Total	212 886	233 839	233 008	215 138
Laurent Chameroy, membre du Directoire				
Rémunération fixe	107 463	107 463	109 143	109 143
Rémunération variable (a)	45 080	16 702	58 712	45 080
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	2 457	2 457	2 457	2 457
Total	155 000	126 622	170 312	156 680
Philippe Gérard, membre du Directoire				
Rémunération fixe	109 390	109 390	121 773	121 773
Rémunération variable (b)	68 400	49 705	79 673	60 240
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	2 210	2 210	2 227	2 227
Total	180 000	161 305	203 673	184 240
Christophe Lyonnet, membre du Directoire				
Rémunération fixe	69 612	69 612	78 178	78 178
Rémunération variable (b)	28 144	24 709	24 420	29 211
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	2 308	2 308	2 402	2 402
Total	100 064	96 629	105 000	109 791
Jérôme Thfoin, membre du Directoire				
Rémunération fixe	109 422	109 422	110 949	110 949
Rémunération variable (a)	43 400	38 151	54 363	55 400
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	2 178	2 178	3 131	3 131
Total	155 000	149 751	168 443	169 480

(*) Le tableau précédent présente les rémunérations brutes dues aux membres du Directoire au titre des exercices clos les 31 décembre 2010 et 31 décembre 2011 et les rémunérations brutes versées au cours des mêmes exercices.

Les rémunérations fixes intègrent la rémunération du mandat social à hauteur de 124 000 € pour le Président et le Vice-Président du Directoire.

Les rémunérations variables sont déterminées, en fonction des dirigeants, selon deux méthodes :

a) la prime individuelle d'objectifs est calculée sur la base du résultat opérationnel courant consolidé du Groupe ; pour le Président et le Vice-Président, cette base est augmentée du résultat

des sociétés mises en équivalence. Les taux individuels sont définis par le comité des rémunérations et des nominations.

b) la prime individuelle d'objectifs est calculée sur la base de plusieurs critères : le résultat courant du Groupe ou de la région, le taux de marge et des critères qualitatifs non quantifiés.

Les avantages dont bénéficient les membres du Directoire correspondent à la mise à disposition d'une voiture de fonction et à la prise en charge d'une assurance chômage pour le Président et le Vice-Président du Directoire.

Tableau 3 : Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les membres du Conseil de Surveillance

Membres du Conseil de Surveillance	Montants versés en 2010	Montants versés en 2011
Patrice Joppé, Président (P)		
Jetons de présence	1 755	2 091
Autres rémunérations (détaillées dans le tableau ci-après)	30 135	33 257
Paul Bériot, Vice-Président (E)		
Jetons de présence	3 510	3 636
Autres rémunérations (détaillées dans le tableau ci-après)	3 617	2 737
Gaston Chappellaz, membre (E)		
Jetons de présence	3 946	4 182
Autres rémunérations (détaillées dans le tableau ci-après)	1 500	1 500
CRH FRANCE DISTRIBUTION, membre (E)		
Jetons de présence	3 510	3 636
Autres rémunérations	0	0
Marie-Claude Guicherd (DUMONT INVESTISSEMENT membre (E)		
Jetons de présence	1 932	4 182
Autres rémunérations	904	0
Jean-Yves Jehl de Ménorval, membre (E)		
Jetons de présence	3 510	4 182
Autres rémunérations	0	0
Martine Villarino, secrétaire (Se)		
Jetons de présence	1 973	2 091
Autres rémunérations	0	0

E : membre extérieur ; S : membre salarié ; P : Président ; Se : secrétaire.

Détail de la rubrique "autres rémunérations"	Exercice 2010	Exercice 2011
Patrice Joppé		
Mandat de Président du Conseil d'Administration Dumont Investissement	27 075	30 000
Jetons de présence d'autres sociétés du Groupe	3 060	3 257
Paul Bériot		
Jetons de présence d'autres sociétés du Groupe	3 617	2 737
Gaston Chappellaz		
Jetons de présence d'autres sociétés du Groupe	1 500	1 500

Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Sans objet.

Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Sans objet.

Tableau 6 : Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Sans objet.

Tableau 7 : Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Sans objet.

Tableau 8 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Aucun plan d'options de souscription d'actions n'est en cours au sein de la société, à la date du présent Document de Référence.

Tableau 9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consenties pendant l'exercice aux dix premiers salariés non mandataires sociaux ou levées par ces derniers

Sans objet.

Tableau 10 : Suivi des recommandations AFEP/MEDEF

Ce tableau figure dans le paragraphe 3.6.1 du présent Document de Référence.

3.7 Intérêts des dirigeants et des salariés dans le capital de SAMSE

3.7.1 Options de souscription d'actions

Ainsi qu'il est indiqué ci-avant, aucune option de souscription d'action n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux pendant l'exercice. Aucune action n'a par ailleurs été exercée.

Aucun plan d'options de souscription d'actions n'est en cours au sein de la société, à la date du présent Document de Référence.

3.7.2 Actions de performance

Le Conseil de Surveillance de SAMSE a pris acte des Recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées et s'y conformera lors d'attributions gratuites d'actions selon la décision du Conseil de Surveillance du 19 décembre 2008 de se référer au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF dans lequel les Recommandations sont intégrées.

Dans le cadre de sa politique globale de rémunération, le Groupe SAMSE a mis en place, dans le but de motiver et fidéliser ses salariés deux plans d'attribution d'actions gratuites.

Actions de performance attribuées par le Directoire dans le cadre du Plan N°1

Dans le cadre fixé par l'Assemblée Générale du 14 décembre 2007, le Directoire a attribué, à certains membres du personnel de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement et/ou aux mandataires sociaux du Groupe, 26 420 actions de la société.

Les bénéficiaires du plan se répartissent en quatre catégories :

- les membres du Directoire, bénéficiaires de 500 actions chacun,
- les membres du Comité de Direction et les Directeurs de Région, bénéficiaires de 240 actions chacun,
- les Directeurs d'Activité et cadres supérieurs du siège social, bénéficiaires de 120 actions chacun,
- les Directeurs d'Agence et autres cadres du siège social, bénéficiaires de 60 actions chacun.

Pour les actions attribuées, les périodes d'acquisition et de conservation ont été fixées respectivement à vingt-huit mois et vingt-quatre mois.

Le bénéfice des actions de performance est subordonné à une condition d'appartenance au Groupe au jour de la fin de la période d'acquisition ainsi qu'à l'atteinte de conditions de performance, détaillées ci-dessous.

L'objectif de performance, fixé pour l'exercice 2008 à un taux de marge opérationnelle courante supérieur ou égal à 5,40 %, pour les 13 210 actions

gratuites, n'ayant pas été atteint, aucune action n'a été attribuée et les 13 210 actions ont été annulées.

Le critère de performance fixé à 5 % pour l'exercice 2009, concernant les 13 210 actions pouvant être attribuées n'ayant pas pu être atteint, aucune action n'a été attribuée.

Les membres du Directoire ont décidé, en date du 29 juin 2009, d'ajuster le plan d'attribution gratuite d'actions et de proroger d'un an ledit plan.

En sa séance du 22 février 2010, le Directoire a fixé à 5 % le critère de performance permettant l'attribution des 13 210 actions aux bénéficiaires désignés. Il est apparu peu probable que ce critère puisse être atteint. En conséquence, dans sa séance du 25 août 2010, le Directoire a décidé d'ajuster le plan d'attribution d'actions gratuites et de fixer un objectif de performance, au titre de l'exercice 2011, de 4,20 % basé sur le taux de marge opérationnelle courante, pour 11 880 titres et non plus 13 210, certains bénéficiaires ayant quitté la société.

Dans sa séance du 12 mars 2012, le Directoire a apprécié la réalisation de la condition de performance subordonnant l'attribution définitive des actions de performance attribuées au titre de ce plan.

Le Directoire a constaté que le critère de performance était atteint et que 11 850 actions (certains bénéficiaires ont quitté la société) pouvaient être définitivement attribuées aux bénéficiaires, parmi lesquels certains mandataires sociaux dont le détail figure dans le tableau « Historique des plans d'actions ».

Actions de performance attribuées par le Directoire dans le cadre du Plan N°2

Conformément à l'autorisation en date du 17 mai 2011, le Directoire, dans sa séance du 19 décembre 2011, a mis en place un plan d'attribution d'actions gratuites. 9 985 actions ont été accordées à certains membres du personnel salarié du Groupe SAMSE et notamment à ceux qui n'étaient pas embauchés au moment de l'attribution des actions gratuites, dans le cadre du plan n° 1, ou qui ont fait l'objet d'une promotion interne ultérieurement.

Les bénéficiaires du plan se répartissent en cinq catégories :

- les membres du Comité de Direction et les Directeurs de Région, bénéficiaires de 120 actions chacun,
- les Directeurs d'Activité, bénéficiaires de 60 actions chacun,
- les chefs de service du siège social, bénéficiaires de 45 actions chacun,
- les Directeurs d'Agence, bénéficiaires de 40 actions chacun.
- les contrôleurs de gestion ou équivalents, bénéficiaires de 30 actions chacun.

Au même titre que le plan précédent, l'acquisition définitive des actions, en tout ou partie, dépendra, à

l'issue de la période d'acquisition de deux ans, à la fois d'une condition de présence du bénéficiaire au sein du Groupe et de la réalisation d'une condition de performance.

Pour l'exercice 2012, le critère de performance a été fixé par le Directoire à un taux de marge opérationnelle courante supérieur ou égal à 4,30 %.

Sous réserve de leur acquisition définitive, ces actions devront ensuite être conservées par leurs bénéficiaires pendant une durée minimum de deux années.

La situation des deux plans en vigueur est présentée dans le tableau ci-dessous.

Historique des plans d'actions (au 31 décembre 2011)

Plan	Date d'attribution Date du Directoire	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Nombre d'actions à l'origine de l'attribution	Période d'acquisition	Période de conservation	Droits annulés (2) (3)	Droits restants au 31 décembre 2011 (3)
1	14 décembre 2007	254 (1)	26 420 (1)	28 mois	24 mois	14 570	11 850
2	19 décembre 2011	235	9 985	24 mois	24 mois	-	9 985

(1) Mandataires sociaux bénéficiaires : F. Bériot, JJ. Chabanis, P. Gérard, C. Lyonnet, O. Malfait, J. Thfoin, bénéficiaires de 250 actions chacun après annulation de 250 droits (cf. (2))

(2) Droits annulés en raison de la non atteinte de l'objectif

(3) Droits annulés en raison de la condition de présence du bénéficiaire

Actions gratuites consenties aux dix premiers salariés (non mandataires sociaux)

	Nombre	Plan
Actions consenties durant l'exercice	960	N° 2

3.7.3 Prêts et garanties accordés aux dirigeants

Il n'existe aucun prêt, aucune garantie accordé ou constitué par la société en faveur des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance.

Il n'existe pas d'actif appartenant directement ou indirectement aux dirigeants de la société, exploité dans le cadre du Groupe.

3.7.4 L'intéressement, la participation, les plans d'épargne salariale, la prime de partage des profits

Le Groupe SAMSE offre un certain nombre d'avantages sociaux à l'ensemble de ses collaborateurs, objet de négociations annuelles, dans un respect permanent de la législation sociale et fiscale et de la convention collective applicable (protection sociale familiale : mutuelle, prévoyance).

La politique de rémunération du Groupe s'attache à ce que chacun des collaborateurs partage les fruits

de la croissance de l'entreprise de la manière la plus égalitaire :

- au vu des critères légaux qui s'imposent,
- mais aussi au travers de la mise en place de l'épargne salariale et plus particulièrement la participation versée aux collaborateurs.

Sur l'exercice 2011, les salariés ont perçu, en moyenne, une prime de 246 €, au titre de la prime de partage des profits.

Accord d'intéressement des salariés

Un accord d'intéressement (dans le cadre légal) des salariés aux résultats de la société a été conclu le 23 décembre 1982. Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, en date du 11 juin 2009.

La prime est calculée par agence, magasin ou par regroupement d'agences ou de magasins correspondant au même bassin de chalandise, selon les objectifs de rentabilité (résultat courant) définis annuellement.

Accord de participation

Un accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion est en place depuis le 1^{er} janvier 1968.

Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, pour une durée de cinq ans, en date du 26 décembre 2011.

Le calcul de la réserve spéciale de participation s'effectue conformément aux dispositions des articles 8 et 9 de l'ordonnance du 21 octobre 1986 et des textes pris ou à prendre pour son application (L 3324-1, L 3322-8, L3324-4, L 3321-2 du Code du travail).

Les bénéficiaires sont les salariés comptant trois mois d'ancienneté dans l'entreprise avant la fin de l'exercice concerné.

Modalités de gestion des droits attribués aux salariés

Les droits des salariés sont attribués en parts de FCPE Groupe SAMSE dans le cadre du PEE Groupe SAMSE.

Sommes affectées au personnel au titre de la participation et de l'intéressement pour les cinq dernières années :

Exercice	Participation Société Mère	Participation Groupe	Intéressement Société Mère	Intéressement Groupe
2007	1 712 110 €	3 159 104 €	2 245 900 €	5 502 366 €
2008	1 185 953 €	2 970 623 €	2 304 631 €	5 618 438 €
2009	423 554 €	1 466 732 €	1 987 354 €	5 035 444 €
2010	998 826 €	2 013 601 €	1 979 244 €	5 210 602 €
2011	1 117 380 €	2 466 889 €	2 352 635 €	6 077 527 €

3.8 Conventions et engagements réglementés

Les conventions et engagements réglementés conclus et/ou poursuivis au cours de l'exercice 2011

sont mentionnés dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

3.9 Responsabilité sociétale de l'entreprise

Le Groupe SAMSE souhaite inculquer, à chacun, la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise - RSE. Dans les deux ans à venir, la politique RSE formalisée du Groupe aura germé pour arriver à une charte interne qui conciliera efficacité économique, équité sociale et préservation de l'environnement dans une logique d'amélioration continue pour un développement durable.

Cette démarche en est à son balbutiement mais chacun de son côté, œuvre en ce sens au travers de ses actions, de ses projets et objectifs.

Ses fondations se puisent dans l'histoire de son Groupe :

- 14 février 1920, création de la société « Société des Matériaux du Sud Est » (S.A.M.S.E.), filiale du

cimentier Vicat avec quatre sites et vingt-quatre collaborateurs et comme membre du Conseil d'Administration Joseph Jehl, grand-père du Président du Conseil de Surveillance actuel ;

- 1925, introduction en bourse ;

- 1933, 5 sites et 29 collaborateurs ;

- 1949, acquisition de son indépendance vis-à-vis de la société Vicat ;

- 1952, l'effectif est de 78 personnes pour 10 sites et l'entreprise reste familiale avec à sa tête Bernard Joppé, gendre de Joseph Jehl ;

- 1961, Patrice Joppé rejoint son père, et devient Directeur Général en 1968 ;

- 1970, composition d'un duo à la Direction Patrice Joppé et Paul Bériot ;

- 1974, année de création d'une filiale bricolage : LA BOITE A OUTILS ;
- 1983, baisse de 10 % des salaires acceptée et appliquée à tous les collaborateurs du fait d'une forte chute de l'activité ;
- 1988, rachat de plus de 50 % de la société SAMSE par ses salariés, ce qui évite une OPA et rend les salariés actionnaires majoritaires via la Holding du Groupe : DUMONT INVESTISSEMENT ;
- 1989, l'effectif du Groupe dépasse les 1 000 collaborateurs ;
- 1999, plus d'une vingtaine de sociétés indépendantes de négoce de matériaux multi-spécialistes ou spécialistes ont rejoint le Groupe dont la société CHRISTAUD, société créée en 1766, la société MAURIS créée en 1918, la société ODDOS créée en 1936 ;
- 2003, rapprochement avec la société DORAS, suite au vote de ses salariés en faveur de ce rapprochement. La société, créée en 1928 par Gaston Doras, comptait alors 43 agences ;

- 2007, l'équipe dirigeante se compose d'Olivier Malfait, ancien Secrétaire Général et François Bériot, ancien Directeur de Région, respectivement Président et Vice-Président du Directoire et de Patrice Joppé et Paul Bériot, Président et Vice-président du Conseil de Surveillance ;
- 2009, l'effectif du Groupe dépasse les 4 000 personnes ; des hommes et des femmes qui contribuent encore aujourd'hui à la pérennité et à l'expansion du Groupe ;
- 2010, réalisation du premier bilan carbone du Groupe SAMSE ;
- 2011, mise en œuvre d'un plan d'actions du Groupe pour la réduction de CO2.

Fort de ses bases historiques et humaines, le Groupe SAMSE se consolide, en 2010, en ajoutant un pilier environnemental. C'est ainsi que la Responsabilité Sociétale du Groupe SAMSE se construit pas à pas et les indicateurs fournis ci-après viennent étayer les engagements actuels et à venir du Groupe en matière de RSE.

3.9.1 Les Ressources Humaines

Le Groupe SAMSE accorde une attention particulière à la réussite professionnelle ainsi qu'à l'épanouissement de chaque collaborateur. La politique de formation permet à chacun de développer ses compétences tout au long de sa carrière et la promotion interne permet d'évoluer professionnellement au sein du Groupe. Il s'investit dans la promotion de la diversité au sein des équipes. Un très grand nombre de collaborateurs bénéficie d'une rémunération liée à la performance avec des bonus adaptés aux fonctions exercées. Les collaborateurs sont tous des actionnaires du Groupe.

En 2011, l'activité négoce a recruté une Directrice des Ressources Humaines alors que l'activité bricolage, par le biais de la promotion interne, a créé un poste de Responsable des Ressources Humaines. La Direction des ressources humaines a pour mission de développer le capital humain du Groupe pour accroître la qualité de service envers les clients en animant les équipes ressources humaines des différentes sociétés. Cette organisation permet de capitaliser les forces de chaque société dans un contexte décentralisé. Sur ces domaines d'expertise, elle assure une fonction support et de conseil auprès des agences et magasins de bricolage.

Les collaborateurs

Effectifs

Effectif	Au 31/12/11	Au 31/12/10	Au 31/12/09	Au 31/12/08
SAMSE	1452	1398	1403	1457
DORAS (GROUPE)	772	747	748	768
M+ MATERIAUX	259	271	292	-
GAMAG	169	-	-	-
AUTRES SOCIETES NEGOCE	413	405	402	408
LA BOITE A OUTILS	1225	1192	1164	1200
Total	4290	4013	4009	3833

NB : Il s'agit des effectifs moyens.

Répartition hommes/femmes

Les femmes représentent 29,4 % des effectifs contractuels au 31 décembre 2011.

Age et ancienneté

L'âge moyen est de 39 ans avec une ancienneté moyenne de 9 ans.

Contrats de travail

Les embauches en CDI sont privilégiées. Les CDD concernent les remplacements ou des surcroûts temporaires d'activité (importants en été en zone de montagne). Le coût de l'effectif intérimaire représente 3,3 % de la masse salariale totale du Groupe. Le recours au travail intérimaire reste exceptionnel et orienté sur les remplacements d'absence des collaborateurs.

Mouvements de personnel en 2011

Les postes disponibles sont prioritairement pourvus en interne. Cette stratégie permet de favoriser la promotion interne des collaborateurs. Tous les postes vacants sont publiés sur l'intranet du Groupe SAMSE. Des chauffeurs ou magasiniers sont devenus des vendeurs et chefs d'agence ou responsables de magasin, avant de rejoindre l'encadrement au sein du Groupe.

La Direction des ressources humaines met en œuvre des solutions de recrutement externe innovantes valorisant l'image de marque employeur : sites emplois, réseaux sociaux, relations écoles, forums emploi, partenariat actif avec Pôle Emploi,...pour accompagner le Groupe dans son développement.

L'organisation du travail

Organisation du temps de travail

Le travail des collaborateurs est organisé dans le cadre des durées du travail légales avec des modalités diverses selon les types d'activités, la saisonnalité des ventes en agences (plus marquée en région de montagne qu'en plaine) pour permettre le meilleur service à la clientèle mais aussi pour s'adapter au personnel (personnel handicapé ou à temps partiel).

Chaque agence ou magasin constitue un établissement autonome doté de ressources propres. Mais chacun travaille aussi en réseau avec les établissements proches, permettant ainsi un parfait maillage du territoire, une synergie entre eux et une optimisation des ressources humaines.

Les rémunérations et l'égalité professionnelle hommes/femmes

Les rémunérations et les charges salariales

En 2011, les charges de personnel ont représenté 14,2 % du chiffre d'affaires du Groupe SAMSE, pour un montant de 161 971 K€, dont 45 385 K€ de charges salariales.

Les compléments de rémunération

Ceux-ci sont détaillés au paragraphe 3.7.4 du présent Document de Référence.

L'égalité professionnelle hommes/femmes

En 2011, le Groupe a commencé une étude sur les rémunérations comparées des femmes et des hommes afin de négocier un accord sur l'égalité professionnelle hommes/femmes avec les représentants du personnel.

Le Groupe ne fait pas de discrimination salariale lors de l'embauche. Quelques soient les catégories professionnelles, les modalités de gestion des rémunérations et d'évaluation de la valeur ajoutée individuelle, elles sont identiques pour les femmes et les hommes.

Les relations sociales

Les relations avec les partenaires sociaux et les accords collectifs

Le Groupe SAMSE entretient un dialogue constructif avec les représentants des collaborateurs : transparence, concertation et écoute. Ceci permet au Groupe d'avoir un climat social sain.

Des réunions avec les représentants du personnel se sont tenues pour permettre la signature d'accords collectifs : accord sur la qualité de vie au travail et la prévention du stress et des risques psychosociaux, accord sur la prime de partage des profits.

L'activité des agences SAMSE et DORAS est décentralisée en comités d'établissements départementaux, présidés par les Directeurs de Région. Les comités d'établissements nomment leurs représentants au Comité Central d'Entreprise (CCE). CFE-CGC et CGT-FO constituent la représentation syndicale au sein de l'UES (Unité Economique et Sociale) SAMSE. CFE-CGC, FO et CFDT constituent la représentation syndicale au sein de l'UES DORAS. L'UES FDE, comprenant M+ MATERIAUX, a un seul comité d'entreprise et pas de représentation syndicale.

L'activité bricolage, du fait de sa taille et de l'autonomie des régions, est organisée en comités d'établissements régionaux présidés par les Directeurs de Région. L'UES LA BOITE A OUTILS a aussi un CCE. CFTC et CGT-FO constituent la représentation syndicale au sein de l'UES LA BOITE A OUTILS.

Les dispositifs d'information du personnel

Le Groupe SAMSE accorde une grande importance au partage de l'information.

De nombreux canaux d'information sont largement utilisés, comme les quatre journaux internes, les réunions avec les représentants du personnel, les réunions d'agences ou de services, les entretiens annuels individuels, l'intranet du Groupe « Planet ».

L'accompagnement des collaborateurs

Depuis 2007, une praticienne « coach et team » œuvre au sein du Groupe pour développer la performance, l'autonomie, la responsabilisation et le potentiel de la personne ou de l'équipe accompagnée. Elle peut dispenser différents accompagnements selon les besoins, les attentes et selon le diagnostic qu'elle peut poser : en cas de crise, de soutien nécessaire, d'évolution ou de fin de carrière, de performance à tenir ou de développement à trouver. Cette démarche permet de modifier le comportement et la représentation/valeur de la personne ou de l'équipe dans le cadre de son travail.

Pour aller plus loin dans la démarche de favorisation du mieux-être au travail, le Groupe a signé un accord avec les partenaires sociaux sur ce sujet et a décidé de mettre en place, un dispositif d'assistance, en 2012 : « Besoin d'en parler » avec une coach interne, ayant un numéro de téléphone et une adresse mail dédiés. Ce dispositif d'alerte et de conseil permettra à chaque collaborateur d'exprimer un souci, de solliciter un contact, un conseil, d'alerter pour lui ou un collègue afin d'améliorer la qualité de vie au travail.

L'hygiène et la sécurité au travail

Le Groupe continue son action pour l'amélioration de l'hygiène et la sécurité au travail :

- investissement dans la formation des collaborateurs
- un responsable sécurité en central ainsi que des animateurs sécurité sur le terrain viennent en appui des managers pour la prévention et la mise en place d'actions.

Dans les établissements appelés à recevoir du public très varié, la prévention est organisée avec la mise en place de plans de circulation pour les collaborateurs, les clients (professionnels et particuliers), les fournisseurs, les transporteurs et livreurs. Les documents uniques de sécurité sont mis à jour. Les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), dans les établissements de plus de 50 collaborateurs, appuient cette démarche de prévention.

L'intégralité des caristes, chauffeurs, grutiers, conducteurs de nacelles élévatrices est formée aux règles de sécurité et de prévention et les renouvellements d'habilitation sont effectués régulièrement. Malgré cette politique de prévention, le taux très élevé d'accidents du travail demeure sur les activités de magasinage.

Régulièrement, les acteurs sécurité du Groupe managent des exercices d'évacuation et les collaborateurs volontaires sont formés aux risques incendie et au secourisme au travail.

La formation

Le Groupe SAMSE valorise la formation en mettant en œuvre des programmes en adéquation avec la stratégie du Groupe. La performance des collaborateurs repose sur le savoir-être et les compétences des femmes et des hommes du Groupe. Ce dernier met en place des parcours de formation pour accroître leurs expertises.

Pour suivre ces plans de formation, le Groupe dispose de budgets formation significatifs. Pour l'année 2011, l'investissement formation représente 2,4 % de la masse salariale.

Le Groupe a investi dans des formations permettant de suivre les évolutions techniques du marché de la construction : construire BBC, étanchéité à l'air, RT2012...

Par son centre de professionnalisation, il cherche à promouvoir la formation qualifiante sur les métiers du négoce et du bricolage : 45 collaborateurs ont suivi ces programmes en 2011. Le Groupe est partenaire de l'Association de Formation et d'Etudes du Négoce de Bois et de Matériaux de Construction (AFENBEM) qui élabore une politique de formation dynamique dans cette branche d'activité.

Des stages de connaissance de l'entreprise sont organisés pour faire découvrir le Groupe aux nouveaux entrants ainsi qu'un parcours d'intégration (formation aux techniques de base).

Le Système d'Information Ressources Humaines

En 2011, le Groupe a investi dans un logiciel intégré, PeopleNet édité par la société META4. La Direction des ressources humaines poursuit le développement du Système d'Information Ressources Humaines pour doter le Groupe d'outils de pilotage et de contrôle performants pour les managers : rémunérations, GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), reporting et formation ; ces outils permettent de vérifier la fiabilité des informations mises à la disposition des managers, en coordination avec la Direction administrative et financière pour la paie.

Dans le cadre de la relation avec les collaborateurs, la Direction des ressources humaines encadre le processus des entretiens annuels et contrôle que ceux-ci soient effectués. Elle porte les valeurs d'engagement du Groupe sur différents domaines : handicap, qualité de vie au travail, diversité, égalité professionnelle hommes/femmes, seniors.

La démarche diversité et ouverture

La démarche Handicap

Le Groupe SAMSE a entrepris une démarche active en faveur de l'emploi des personnes handicapées, en termes de recrutement mais aussi de suivi, d'intégration et de maintien dans l'emploi. L'objectif est de permettre aux personnes handicapées de bénéficier d'aménagement de poste et d'un suivi spécifique afin de maintenir la qualité de leur environnement de travail sur le long terme.

Grâce à un travail de fond mené sur le terrain, la mission a pris du sens au sein du Groupe. Le personnel des magasins et des agences a pris en charge le projet. Il est aujourd'hui plus autonome sur le sujet. Plus d'une vingtaine d'embauches ont ainsi été réalisées depuis 2008, sur tous types de handicap : physique, sensoriel, maladie invalidante et handicap mental.

Pour son action en faveur d'une meilleure prise en considération du handicap dans l'entreprise, le Groupe SAMSE a reçu le prix spécial du jury Handi-entreprises décerné par le MEDEF Isère en 2009. Une récompense qui a honoré tous les collaborateurs et équipes qui se sont mobilisés pour mieux comprendre et intégrer le handicap dans l'entreprise.

Les locaux du siège social SAMSE-LA BOITE A OUTILS, ont été mis en conformité en 2011 aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

L'axe du recrutement

Conscients que les talents sont une des pierres angulaires de la compétitivité du Groupe, celui-ci a mis en œuvre plusieurs actions significatives, sur les années à venir, en vue d'améliorer la qualité des recrutements. Afin de gérer et de fidéliser les talents, il est nécessaire d'optimiser les ressources et l'organisation pour créer une plus grande interactivité. Cela concerne à la fois les outils mais aussi la dynamique d'échanges à l'intérieur comme à l'extérieur du Groupe.

Les nouvelles technologies s'imposent dans les méthodes de recrutement : l'avènement du Web 2.0 donne lieu à plusieurs changements fondamentaux dans ce domaine.

Ils consistent principalement pour le Groupe SAMSE à mettre en place des dispositifs de présence sur les réseaux sociaux, à mettre en valeur ses offres d'emplois sur les moteurs de recherche et la création d'un site « carrières » dédié. Le Groupe dispose d'un vivier de candidats avec lesquels il sera possible d'entrer en relation de manière plus simple et humanisée. Tout ceci grâce à un recrutement où la technologie est au service du sens, et où l'égalité des chances et la diversité auront tout leur sens dans les modes de recrutement que le Groupe développe.

Le Groupe SAMSE partenaire de Pôle Emploi

Afin d'optimiser les recrutements et favoriser l'embauche des demandeurs d'emploi, le Groupe et Pôle Emploi ont consolidé leur collaboration en signant un accord de partenariat en 2011, qui les engage à renforcer leur interactivité. Il s'agit, pour le Groupe, de communiquer sur ses besoins en personnel. Pour Pôle Emploi, il s'agit d'informer les demandeurs d'emploi sur les opportunités du Groupe et de mobiliser ses partenaires pour la recherche des candidats. Un film présentant deux métiers du Groupe a été diffusé sur la Web TV de Pôle Emploi.

3.9.2 La gestion de l'environnement

Le Groupe SAMSE vient d'instaurer une politique de gestion environnementale grâce à sa démarche engagée avec le Plan Climat Local (PCL) de l'agglomération grenobloise et grâce à la réalisation d'un premier bilan carbone et la mise en œuvre de plans d'actions pour limiter son empreinte carbone.

En 2009, la société SAMSE a signé le PCL de l'agglomération grenobloise et s'est engagée au travers de sa charte à :

- prendre en compte le critère « émission de gaz à effet de serre » dans l'ensemble des décisions qu'elle est amenée à prendre ;
- se fixer un objectif chiffré en terme de réduction de ses émissions directes de CO2 d'ici 2014 ;

- considérer la sobriété énergétique comme la priorité de sa stratégie énergétique, en se fixant un objectif chiffré en terme de réduction de sa consommation d'ici 2014 ;
- intégrer des mesures d'adaptation au changement climatique dans ses actions d'aménagement ;
- promouvoir le PCL, en communiquant en interne (auprès du personnel) et en externe (auprès des clients...) et en parrainant de nouveaux signataires.

Ces engagements, le Groupe a décidé de les reprendre et de les développer dans son plan d'actions lancé dans le cadre du bilan carbone pour qu'ils reflètent sa politique générale en matière de RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) sur le volet environnemental :

Axes	Engagements	Actions
Transport	Réduire la consommation de carburants	Acheter des GPS pour les camions de livraison Renforcer le parc des camions aux normes Euro 5 Rationaliser les tournées de livraison Optimiser le chargement d'un camion Multiplier les « pôles camions » par bassin économique afin de mutualiser les camions pour faciliter les livraisons aux clients Développer des plates-formes logistiques plus régionalisées
Déplacements salariés - domicile- travail - professionnels	Proposer des alternatives à la voiture Réduire la consommation de carburants	Créer un site de covoiturage Groupe pour faciliter ce mode de déplacement Signer des Plans Déplacement Entreprise PDE pour l'utilisation des transports en commun Référer uniquement les véhicules légers les plus économes en carburant et CO2 pour sa flotte Limiter les déplacements en avion, privilégier le train, compenser ces déplacements Prioriser l'utilisation des modes de communication à distance : audio-conférence, web-conférence et visio-conférence
Consommation - énergétique	Diminuer la consommation en énergie	Interdire toute enseigne lumineuse Sur-isoler les bâtiments neufs Installer des systèmes de chauffage plus économes Poser des systèmes d'éclairage moins énergivores Eviter la climatisation dans les sites neufs
- eau	Devenir producteur d'énergie renouvelable	Equiper les toitures de centrales photovoltaïques Etudier la faisabilité de tout projet innovant sur la production de ce type d'énergie
- déchets	Réduire la consommation en eau	Sensibiliser les collaborateurs aux éco-gestes pour limiter la consommation d'eau Installer des récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts et pour l'utilisation dans les sanitaires
	Abaisser et mieux valoriser le volume des déchets	Suivre et réduire la quantité de déchets produits Trier rigoureusement les déchets Participer par incitation auprès des prestataires à la valorisation des déchets
Produits	Répondre aux attentes des clients en matière d'éco-construction	Référer des produits respectueux de l'environnement, éco-conçus, éco-labellisés et permettant de faire des économies d'énergie Se faire accompagner par les fournisseurs dans cette démarche Proposer des systèmes constructifs aux clients

Le changement climatique

Bilan carbone®

Avec la réalisation de son premier bilan carbone en 2010 (conformément à la méthode ADEME) le Groupe a pris la mesure de son impact sur l'environnement. Celui-ci a été réalisé en collaboration avec Action Carbone et avec l'accompagnement de l'ADEME. Huit sites pilotes ont été retenus pour englober l'ensemble des activités du Groupe : trois agences de négoce, trois magasins de bricolage, un siège social et une plate-forme logistique. Dans ce bilan, le poste « produits » a été exclu car avec l'arrivée de l'étiquetage environnemental sur les produits, les fournisseurs devront fournir ces informations CO2.

Il a permis de relever les plus gros postes d'émission de CO2, de fixer pour objectif la réduction de 14 % des émissions et des consommations de CO2 du Groupe et ainsi de lancer un plan d'actions.

En 2011, le bilan carbone a été réalisé sur la base des données 2010, pour l'ensemble des sites des sociétés SAMSE et DORAS (hors les sites précédemment étudiés). Lors de la réalisation du précédent bilan carbone, la politique du Groupe de construction et de rénovation de son parc immobilier en propriété, impactait fortement son empreinte CO2. Compte tenu de l'intérêt stratégique à poursuivre au même niveau sa politique de construction neuve et de réhabilitation, il a été décidé de ne pas prendre en compte le poste « immobilisation des bâtiments » dans le bilan carbone.

Les indicateurs environnementaux représentatifs pour l'activité du Groupe, collectés en 2011 et restitués ci-dessous, sont des données de l'année 2010 et limités au périmètre de deux entités juridiques : SAMSE (65 sites) et DORAS (42 sites). Les données pour LA BOITE A OUTILS n'ont pas été fournies. Les autres sociétés consolidées ne sont pas soumises, pour l'instant, à cette obligation.

Postes de consommation interne	Unités	Samse	Doras
Electricité	kWh	7 928 836	3 122 775
Gaz	KWh	6 063 883	3 543 381
Fioul domestique*	Litres	471 773	219 054
Carburant**	Litres	2 337 631	672 933
Dioxyde de carbone***	TeqCO2	31 489	17 343

* chaudière et chariots

** fret camion aval et voitures de société

***CO2 du bilan carbone complet avec siège social Grenoble, plate-forme Brézins, Valence, Bourg d'Oisans (données 2009 actualisées en fonction de la progression du chiffre d'affaires)

Les énergies renouvelables

Les changements climatiques ont poussé à la création de nouvelles technologies de production d'énergie comme les panneaux solaires qui permettent la production d'eau chaude grâce au rayonnement solaire. Le Groupe pose ces produits sur ses nouveaux bâtiments et les propose à la vente.

Il a également été sollicité par de nombreuses sociétés pour la pose de centrales photovoltaïques sur le toit des agences et des magasins. En février 2009, il a choisi de signer un protocole de partenariat avec EDF EN FRANCE, ce qui a permis la construction de trois centrales photovoltaïques exploitées par ce partenaire sur des toitures du Groupe pour une production d'énergie annuelle totale d'environ 621 kWc. Il a été mis fin à ce

protocole deux ans plus tard du fait de la forte baisse du tarif de rachat de l'électricité produite par les toitures photovoltaïques de grande surface.

En 2010, le Groupe SAMSE a pris une participation dans la société SWEETAIR FRANCE qui propose aux particuliers la commercialisation, l'installation et la maintenance de tous appareils de chauffage et systèmes se rapportant aux énergies renouvelables, et aux économies d'énergie dans le domaine thermique, photovoltaïque et éolien. Depuis peu, des offres sont proposées aux entreprises.

En 2011, la société SAMSE est devenue propriétaire de la première toiture photovoltaïque de 730 m² entièrement installée par SWEETAIR FRANCE sur son site de Saint-Savin (38).

L'organisation du transport au sein du Groupe SAMSE

Celle-ci est en pleine mutation car le Groupe a fait des choix stratégiques à moyen terme pour lui permettre de réduire son empreinte CO2.

Au niveau du matériel, le renouvellement des camions de distribution, propriété du Groupe a été accéléré pour obtenir un âge moyen inférieur à sept ans, soit une meilleure classification environnementale de ces camions (norme Euro). 6 % du parc camions est en norme « Euro 5 » à fin 2011. Certains camions sont équipés de grue avec des fluides biodégradables qui, en cas de fuite, n'ont pas d'impact sur la nature. Les chariots de manutention fonctionnent à l'électricité (34 %) ou avec un gaz non routier dont la teneur en soufre est allégée.

Au niveau de l'exploitation transport du Groupe, l'approvisionnement ou fret amont dans les agences et magasins se fait par le biais de plates-formes logistiques. Tous les transporteurs organisent les tournées de livraisons des camions en optimisant le moyen de transport utilisé (charges maximales, itinéraires étudiés) ; avec la société MAT APPRO, une des filiales du Groupe, ils gèrent ensemble les flux d'approvisionnements afin de réutiliser les véhicules à leur retour.

Lorsque l'approvisionnement passe directement du fournisseur aux agences et magasins, la société MAT APPRO trouve les moyens de transports adéquats en sélectionnant les prestataires selon des critères subjectifs : qualité, sauvegarde de l'environnement, véhicules aux normes Euro et prix.

La distribution ou fret aval s'opère généralement avec des camions dépendant de chaque agence du négoce.

Par ailleurs, des cellules transport mutualisé sont en phase de test. Les camions sont regroupés sur un bassin géographique dans un « pôle camions » et sont gérés comme un prestataire extérieur. SAMSE Grand Lyon et DORAS Dijonnais sont les deux cellules transport mutualisé en fonctionnement. L'objectif est l'utilisation maximale des matériels et l'optimisation du parc de camions du Groupe en vue d'en réduire le nombre. Cela consiste à redimensionner le parc (un camion peut être utilisé sur plusieurs sites et donc moins de camions en simultané sur la route), augmenter les taux de remplissage des camions (une tournée permet de livrer plusieurs clients avec une charge maximale), réduire les kilométrages à vide (les exploitants rechargent les camions au plus près du lieu de livraison), réduire les distances en charge (les exploitants font charger les camions dans les agences au plus près du lieu de livraison).

La flotte des véhicules légers du Groupe

Le Groupe a choisi la location longue durée (36 mois en moyenne) pour sa flotte automobile composée, à fin 2011, de 395 véhicules avec un taux de CO2 moyen de 121 g émis. Ce système permet d'avoir des véhicules disposant des dernières innovations technologiques des constructeurs en matière de sécurité des biens et des personnes (régulateurs de vitesse, antibrouillards et, en matière environnementale réduction de cylindrées des motorisations pour un meilleur rapport de CO2 dans leurs catégories) et de baisser la consommation de carburant. Tous les bénéficiaires d'une voiture sont sensibilisés à l'éco-conduite par la remise du guide du conducteur avec une annexe sur les conseils et les bénéfices de celle-ci car la prise de conscience du comportement de chacun au volant fait la différence à l'usage.

Des alternatives à la voiture pour les collaborateurs

La RSE du Groupe SAMSE passe aussi par un engagement en matière environnementale auprès de ses collaborateurs. Il leur propose ou les aide à trouver des alternatives au déplacement en voiture pour se rendre au travail.

Depuis 2006, le Groupe a signé le Plan Déplacement Entreprise de l'agglomération grenobloise. En 2010, le Groupe a acheté neuf vélos à assistance électrique pour permettre aux collaborateurs de se déplacer sans utiliser leur voiture pour des courts trajets professionnels ou lors des pauses déjeuner. Trois sites disposent à ce jour de ce moyen de locomotion : le siège social SAMSE-LA BOITE A OUTILS et deux agences de SAMSE à Gap et à Saint Martin d'Hères.

Le commerce par internet

En 2010, l'enseigne L'ENTREPÔT DU BRICOLAGE a mis en ligne le premier site de vente en bricolage, aménagement de la maison et matériaux de construction. Les clients commandent via le site internet www.e-brico.fr, soit ils retirent les marchandises au « drive » de leur magasin, soit elles sont expédiées par la poste ou livrées par camion. Toute commande expédiée évite ainsi le déplacement des clients en magasin.

L'utilisation durable des ressources

Le Groupe a toujours développé le bon sens dans ses actions ce qui va déployer une véritable politique de gestion durable des ressources.

En tant que négociant en matériaux de construction, le Groupe se doit de proposer à ses clients des produits qui aident à la gestion de l'environnement. A valeur d'exemple, le Groupe met en œuvre ces produits sur ses propres bâtiments.

L'offre de produits

Le Groupe travaille en étroite collaboration avec ses fournisseurs afin qu'ils puissent lui proposer les matériaux et produits les plus respectueux de l'environnement, éco-conçus, éco-labellisés et permettant d'économiser l'énergie. Cette interaction lui permet ainsi de les vendre à ses clients en leur présentant un panel de solutions répondant à leurs attentes sur l'utilisation durable des ressources, la pollution et le changement climatique. Des salles d'exposition dédiées dans les agences présentent un panel de produits et matériaux innovants : isolants naturels, cuves de récupérations des eaux de pluie, pompes à chaleur, VMC double flux, bloc béton Technibloc®.

Le Groupe est capable de s'adapter à tous types de projets :

- construction d'une maison BBC (Bâtiment à Basse Consommation) pour des particuliers,
- projets de promoteurs immobiliers pour la réalisation d'un immeuble HQE (Haute Qualité Environnementale),
- projets de collectivités : construction d'une crèche, d'un séparateur d'hydrocarbures dans un port fluvial, rénovation de refuges de haute montagne, chantiers pour du neuf ou de la réhabilitation.

Certification FSC PEFC

HENRY TIMBER, l'une des plates-formes bois du Groupe, a obtenu les certifications FSC et PEFC en 2005 pour certaines essences de bois qu'elles redistribuent aux agences et le renouvellement de ces certifications a eu lieu début 2011. Les producteurs forestiers de ces essences s'engagent à extraire leur bois issus d'une exploitation forestière raisonnée et s'obligent à replanter les arbres abattus. Cela assure ainsi le renouvellement des espèces endémiques sans chercher à en introduire de nouvelles afin de les préserver pour les générations futures.

Fin 2011, les certifications FSC et PEFC ont été obtenues par douze agences du Groupe : la société BOIS MAURIS ODDOS avec ses trois agences : Seyssins, Argonay et Briançon et la société SAMSE avec neuf agences : Valence, Albertville, Corbas, Crolles, Digne, St Marcellin, Gap, Ville la Grand et Saint Martin d'Hères.

La charte d'architecture et de construction des bâtiments du Groupe

Le Groupe au travers de ses différentes sociétés est majoritairement propriétaire et exploitant de ses sites. C'est pourquoi, il a élaboré en 2008 une charte qui définit les engagements du Groupe en matière d'architecture et de construction de ses bâtiments :

- 1) Toute construction, réhabilitation, entretien de site devra être exécuté de façon durable dans son mode de conception, dans les matériaux utilisés, dans le temps et avec l'obligation de faire des économies d'énergie.
- 2) L'implantation du bâtiment sera systématiquement étudiée en fonction de l'orientation de la parcelle, pour que le bâtiment soit le plus bioclimatique possible. Les principales surfaces vitrées du bâtiment seront orientées au Sud/Sud-Ouest, pour profiter au maximum des apports solaires en hiver (apport de chauffage et lumière naturelle) avec des brise-soleil pour casser cet apport de luminosité et chaleur en été.
- 3) Les travaux généraux de terrassement en déblais/remblais seront favorisés, ainsi que les traitements des matériaux in situ, pour réduire considérablement les apports de matériaux extérieurs et minimiser le flux des camions lors du chantier. Les solutions de reprise de matériaux de démolition seront favorisées.
- 4) Toute entreprise intervenant sur un chantier devra prendre connaissance et respecter le cahier des clauses environnement afin de suivre au mieux les consignes de sécurité, le milieu naturel alentour et limiter au maximum la pollution sonore, olfactive ou toutes autres nuisances.
- 5) Les eaux pluviales seront collectées sur l'ensemble de la parcelle, en dissociant les eaux de ruissellement (celles provenant des enrobés qui peuvent potentiellement être souillées) et les eaux toitures (considérées comme propres).
Les eaux de ruissellement seront dirigées vers un collecteur public, après un bassin de rétention, un séparateur à hydrocarbures et un limiteur de débit si nécessaire. Si les études géotechniques de perméabilité permettent l'infiltration dans le sol des eaux pluviales, cette solution sera privilégiée pour limiter le rejet du réseau d'eaux pluviales vers l'extérieur et amoindrir l'impact sur l'imperméabilisation des sols.

Les eaux pluviales toitures seront collectées vers des cuves de récupération de pluie, pour alimenter les eaux vannes du bâtiment et pour arroser les espaces verts des sites.

- 6) Les aires de stationnements et/ou les abords des parcs de matériaux seront largement arborés pour réduire l'effet d'îlots disséminés, souvent impropres à la bonne croissance des végétaux et à la création d'une biodiversité. Les essences choisies répondront aux caractéristiques locales de leurs implantations et seront sélectionnées en coordination avec un paysagiste du cru.
- 7) L'isolation du bâtiment et son étanchéité à l'air devront être renforcées pour limiter les déperditions et réduire la consommation d'énergie pour atteindre le résultat thermique de confort souhaité. Les bardages et toitures seront réalisés avec des épaisseurs d'isolation supérieures au calcul de la RT 2005, pour se rapprocher des performances du futur référentiel RT 2012. Les bureaux seront sur-isolés, par une isolation en laine de bois, afin de limiter les déperditions dans les locaux de travail fixe et de générer un déphasage thermique favorable aux conditions de travail dans ces lieux. Les vitrages seront doubles, à rupture de pont thermique avec gaz à faible émissivité.
- 8) Le système de chauffage sera déterminé en tenant compte du meilleur parti énergétique et d'innovation technologique. Des solutions alternatives au roof-top chaud-gaz, froid-électricité, sont à étudier : géothermie verticale ou autres.
- 9) L'eau chaude sanitaire de l'ensemble des locaux sociaux du site sera produite par des panneaux solaires en toiture. Les sanitaires seront équipés de réservoirs à double commande et les robinets disposeront de commandes par cellule et d'économiseurs d'eau.
- 10) L'éclairage des locaux sociaux sera asservi à des détecteurs de mouvements ou des minuteurs, les éclairages extérieurs comporteront des capteurs de luminosité. Les enseignes des sites ne seront pas lumineuses. L'éclairage intérieur des bâtiments fonctionnera selon un principe d'alternance des rampes d'éclairage et avec la possibilité de n'allumer qu'un tube sur les deux, pour moduler l'intensité lumineuse par tiers selon l'apport en luminosité

naturelle. Pour la partie hangar, l'apport de lumière naturelle sera maximisé avec des voûtes polycarbonates ou d'importantes parties de bardage translucides.

- 11) Dans ce même esprit, le Groupe SAMSE cherchera, sur les sites où il est locataire, des solutions pour limiter ses consommations énergétiques et trouvera auprès du bailleur un accompagnement dans cette démarche.

La gestion des déchets

L'état des lieux

Les déchets du Groupe se composent des déchets générés par ses collaborateurs, son activité et ses clients. En 2009, le Directeur des achats généraux du Groupe a remis à plat l'ensemble des contrats avec les prestataires qui collectent, trient et traitent l'ensemble des déchets des sociétés SAMSE, DORAS, LA BOITE A OUTILS et CHRISTAUD. Cela a permis de répertorier site par site le tonnage annuel enlevé, les méthodes de tri et de traitement et de rationaliser les tournées d'enlèvement.

Les agences sont pour la grande majorité uniquement équipées d'une benne DIB (Déchets Industriels Banals) dans laquelle tous les déchets sont stockés. Dans un deuxième temps, le tri est effectué par le prestataire chargé de la collecte qui, pour une partie, recycle les cartons, métaux, verres, papiers, bois et pour une autre partie, procède si nécessaire, à un traitement spécial avant l'enfouissement et/ou l'incinération des déchets non recyclés. Dans les agences qui ont de gros volumes, plusieurs bennes peuvent être installées par catégorie de déchets, pour réaliser ce tri en amont.

Les magasins de bricolage ont trois bennes : une pour le carton, une pour le plastique et une pour les DIB. Le carton et le plastique sont compactés et transformés en balles pour être transportés sur la plate-forme logistique lors du passage du camion de livraison. Ces balles sont ensuite intégrées dans la chaîne de collecte des déchets triés et recyclables de la plate-forme logistique de Brézins. La plate-forme logistique de Brézins a sept bennes : une benne pour le bois, une pour le plastique, une pour le carton, une pour la ferraille, une pour les DIB et deux bennes chimiques pour les produits dangereux type peinture, acides.

Le siège social SAMSE-LA BOITE A OUTILS à Grenoble dispose de quatre bennes : une benne pour le papier blanc destiné au recyclage, une pour tout autre papier ou carton, une pour les DIB et une pour les végétaux.

Aujourd'hui, il n'existe aucun suivi sur la quantité des déchets produits, le respect du tri, les filières de traitement.

Les actions de réduction, de tri et de traitement des déchets

Quelques actions ont été engagées pour réduire les déchets générés par les collaborateurs et par les activités du Groupe :

- Choisir des produits ou matériaux en conditionnement vrac ou semi-vrac pour limiter la production de déchets.
- Depuis 2009, un système d'Echange de Données Informatisé (EDI) a été mis en place dans l'optique du «zéro papier» ; système qui permet de dématérialiser un grand nombre de factures réduisant la consommation de papier. Pour l'année 2011, 4 000 factures d'achat hors fournisseurs divers et de transport du Groupe ont été dématérialisées soit 90 % du volume.
- Des supports de communication papier sont remplacés par l'envoi de supports personnalisés.
- Numériques (invitations clients, cartes de vœux, certains catalogues). Les enseignes bricolage ont supprimé l'édition de catalogues.

3.9.3 La politique sociétale

La société SAMSE à l'origine, le Groupe SAMSE ensuite, avec les croissances externes et avec les créations et transferts, au fil des décennies, tient à conserver une implantation géographique régionale : dans la région Rhône-Alpes d'abord, puis vers le quart Sud-Est et ces dernières années, il s'étend sur tout l'Est de la France pour créer un maillage de son territoire d'origine. Le Groupe se consacre à son cœur de métier, la distribution de matériaux et de tous produits utilisés pour la construction, les travaux publics et privés, la rénovation et l'amélioration de l'habitat. Il s'est lancé dans une politique commerciale et managériale engagée.

En 1985, la première charte SAMSE a été élaborée envers ses clients, partenaires et fournisseurs : Sourire - Assistance - Métier - Sécurité - Equipe.

- Les impressions papier recto destinées à la corbeille sont recyclées en blocs notes. Tous nouveaux photocopieurs et imprimantes ainsi que la pose d'un scanner permettent de réduire le volume de papier utilisé, ces derniers étant paramétrés par défaut en recto-verso.

D'autres actions ont été initiées pour le tri et le traitement des déchets générés par les collaborateurs et par les activités du Groupe :

- Pour l'informatique usagée, un prestataire s'occupe de son tri et de son traitement.
- Les pneus usagés de la flotte véhicule du Groupe sont repris par une société qui s'engage à les détruire et à les recycler écologiquement.
- Dans les magasins de bricolage, des collecteurs de piles et des collecteurs d'ampoules à économie d'énergie et de néons ont été installés à l'entrée pour permettre aux clients de déposer leurs piles ou ampoules usagées qui seront ensuite enlevées et recyclées par ces prestataires. Les appareils électroportatifs (DEEE) peuvent également être déposés à l'entrée des magasins.
- La société GETELECTRIC (bureau d'études et installateur électrique intégré au Groupe) récupère le matériel d'éclairage, le matériel électronique de sécurité et de régulation et les onduleurs pour les transmettre aux filières chargées de leur collecte, leur recyclage et leur destruction.

Aujourd'hui, l'indépendance ainsi que la notion de partage du savoir, du pouvoir et de l'avoir, font partie de la stratégie et des valeurs du Groupe.

L'attachement à son territoire, aux femmes et hommes avec lesquels le Groupe collabore en interne ou en externe ainsi que le maintien de ses valeurs et de ses objectifs communs, bâtissent la politique sociétale du Groupe SAMSE.

La loyauté des pratiques au sein du Groupe

Le contrôle interne effectué au sein du Groupe permet de prévenir, maîtriser les risques de fraude et contrôler les règles de bonnes pratiques qui s'appliquent dans toutes les activités exercées. Toutes les procédures négoce qui ont été élaborées œuvrent en ce sens.

Pour exemple, les encaissements en espèces, au-delà de 3 000 € sont interdits de la part des clients particuliers, artisans et professions libérales. Pour les particuliers, les acomptes de plus de 460 € sont interdits en espèces pour des achats de plus de 3 000 €. Les paiements en espèces par les commerçants ne peuvent excéder la somme de 1 100 €, les acomptes en espèces étant prohibés.

Depuis plus de 25 ans, les cadeaux donnés par les fournisseurs ou prestataires sont collectés pour être offerts lors d'une loterie annuelle à l'ensemble des collaborateurs présents sur le site. Les cadeaux de la société à ses clients, ses fournisseurs ou tous autres prestataires doivent être effectués de façon licite et transparente, pour une valeur raisonnable.

HENRY TIMBER a signé la Charte Environnementale d'achat et de vente de bois avec LCB (Le Commerce du Bois). Cette charte porte sur des engagements d'achat de bois issus de forêts gérées durablement pour la protection de la faune et la flore sauvage menacées et dont le bois ne vient pas de zones de conflit, n'ayant pas fait l'objet de vol, trafic ou résultant de travail illégal. La vente de ce bois doit se faire de manière responsable en informant clairement le client sur le nom de l'essence, le nom commercial, le pays d'origine et l'éventuelle certification, tout en le conseillant et en promouvant la filière bois.

La priorité aux fournisseurs et prestataires locaux

Les fournisseurs de l'activité négoce sont majoritairement des fournisseurs locaux ou régionaux. Ils sont minoritairement nationaux et européens et très rarement internationaux.

Pour les fournisseurs de l'activité bricolage, la répartition est inversée du fait de la plus forte délocalisation de l'industrie dans ce domaine d'activité.

Le Groupe a décidé, pour les autres fournisseurs et prestataires, de privilégier ceux qui sont implantés localement pour créer un maillage de proximité, soutenir le tissu économique local et réduire l'impact carbone.

Une sous-traitance qualifiée

Le Groupe SAMSE recourt peu à la sous-traitance mais en cas de recours, celle-ci est encadrée pour la rendre plus qualifiante. Depuis plus de 15 ans, lors de la construction ou la réhabilitation d'un site, le contrat des marchés de travaux spécifie

l'interdiction de la sous-traitance sauf accord express de la maîtrise d'ouvrage. En cas d'accord, le recours à la sous-traitance est très encadré.

En effet, le sous-traitant et l'entreprise adjudicataire doivent attester sur l'honneur qu'ils existent juridiquement, possèdent les qualifications requises pour exécuter les travaux, et sont régulièrement assurés ; ils attestent être à jour de paiement des cotisations d'assurance, de toutes les déclarations et règlements auprès de l'ensemble des organismes sociaux et fiscaux et de toute déclaration d'embauche, d'emploi et de salaire concernant le personnel affecté en exécution de la commande passée et certifient que le travail sera effectué avec des salariés employés régulièrement.

Le sous-traitant et l'entreprise adjudicataire doivent s'engager à respecter scrupuleusement les réglementations concernant l'hygiène et la sécurité sur le chantier, à mettre en œuvre et à utiliser des matériels conformes aux normes de sécurité, à assurer l'encadrement, la discipline et la sécurité de son personnel et à fournir au donneur d'ordre toutes les attestations nécessaires qui pourraient lui être demandées, sans délai. En l'absence de sincérité des déclarations, ou de non respect de ses obligations, le contrat de travaux est alors rompu immédiatement.

Le Groupe SAMSE, acteur en construction durable

Le Groupe se doit d'être à la pointe dans le domaine de la construction durable. C'est pourquoi, il tient à former ses vendeurs et a mis en place un plan de formation sur mesure à la construction durable.

Ces formations ont pour objectif de leur faire connaître les évolutions pratiques, techniques et organisationnelles des nouveaux labels et réglementations thermiques, les enjeux de la construction durable : contexte, marché, cadres réglementaires, aides financières et fiscales et maîtriser toutes les étapes de réalisation d'un chantier BBC, de la conception à la certification, pour conseiller et informer au mieux les clients et tout public sur cette thématique. Des soirées techniques sont organisées avec des partenaires industriels pour permettre les échanges, le partage d'expérience et leur apporter des réponses dans ce domaine.

Le Groupe accompagne tout porteur de projet en construction bois depuis 2006. En 2010, une offre de produits et de services en isolation thermique des bâtiments par l'extérieur a été créée pour répondre aux attentes des professionnels et particuliers. Ces solutions sont disponibles dans des agences, sur les salons choisis dans la zone géographique d'implantation du Groupe ou mises en avant lors de présentations comme la Biennale de l'Habitat Durable de Grenoble ou sur les salons 100 % professionnels institués en 2008 par la société DORAS et en 2010 par la société SAMSE sur lesquels sont également présentés le meilleur de l'innovation en construction et bâtiment durables.

Pour que le Groupe réponde au mieux en termes de formations, conseils et informations, il s'est entouré de partenaires locaux ou nationaux :

- Depuis 2009, l'enseigne L'ENTREPÔT DU BRICOLAGE est associée à AMEO CONSTRUCTION, un constructeur grenoblois de maisons ossature bois bioclimatiques avec un niveau de performance BBC. Le Groupe est le premier négoce de matériaux à adhérer au Club des Partenaires de l'association professionnelle Effinergie®.
- En 2010 le Groupe a collaboré avec l'Institut National de l'Energie Solaire situé en Savoie et avec l'École d'Architecture de Grenoble pour mettre en place et soutenir le projet « Armadillo Box » au Solar Décathlon à Madrid. Cette compétition a pour but de promouvoir l'énergie solaire dans l'habitat.
- En 2011, le Groupe crée RESEAU ENERGIE HABITAT (R.E.H.) en s'associant à DENIS MATERIAUX, TANGUY MATERIAUX, REXEL et CREDIT MUTUEL ARKEA pour leurs expertise et savoir-faire, en collaboration avec le bureau d'études thermique INOVEHA. R.E.H. est le premier réseau national de professionnels conçu pour accompagner les projets globaux de rénovation énergétique. L'offre regroupe l'audit énergétique, les conseils en financement et la mise en relation avec les entreprises du bâtiment dans les domaines du bâti et du génie climatique.

Sponsoring et Mécénat : les engagements du Groupe

Le Groupe a choisi de sponsoriser des équipes sportives locales implantées sur son territoire. Plusieurs enseignes du Groupe ont fourni des matériaux à l'émission télévisuelle « Tous ensemble » dont le but est de rénover le logement

de familles dans le besoin. Le Groupe est également partenaire du Palais des Sports de Grenoble et de la Maison de la Culture (MC2) de Grenoble ou de festivals. Il a été un des sponsors de la conférence Agile Grenoble 2011 dédiée à la facilitation des échanges pour parfaire les connaissances pratiques et théoriques en matière d'Agilité.

Le Groupe s'engage, au gré des demandes, sur des projets d'associations à but non lucratif.

- Depuis 2002, sur l'initiative de plusieurs collaborateurs et dans une démarche citoyenne, deux collectes de sang par an sont organisées au siège social SAMSE - LA BOITE A OUTILS avec, en 2011, 70 prélèvements effectifs.
- En 2005, GAMAG a créé l'association sportive et culturelle GAMAG Alès (A.S.C.G.Alés) pour promouvoir la pratique du sport et la culture dans l'entreprise GAMAG et inciter les membres du personnel à participer à ces activités. Cette même année, le Groupe SAMSE au travers de NEGOBOIS a participé à l'extension du Village d'enfants SOS de Carros (06).
- En 2007, l'enseigne DORAS a fondé l'association Ambatomanga, qui initie des actions humanitaires touchant à l'éducation et à la construction dans des pays en voie de développement ou dans des zones défavorisées. Elle mobilise son énergie autour d'un projet, à Madagascar, de réhabilitation de maisons anciennes situées dans le domaine de l'école FJKM Ambatomanga, afin de proposer aux professeurs issus de la capitale des logements modernes et confortables pour leur permettre de passer la semaine sur le site de l'école.
- En 2008, le Groupe SAMSE s'est engagé auprès de la Fondation GOOD PLANET de Yann Arthus-Bertrand en soutenant son projet Good Planet Conso. Depuis, le premier bilan carbone a été réalisé avec Action Carbone. La toute première compensation carbone du Groupe est allée à cette structure.
- En 2009, des collaborateurs du Groupe ont créé l'association POUR CONSTRUIRE, dont le but est de soutenir, développer ou participer directement à des projets à caractère humanitaire. Après avoir aidé l'association ASMAE-Sœur Emmanuelle à fonder une cellule de psychomotricité au Caire en Egypte, POUR CONSTRUIRE soutiendra en 2012 le centre WEMA, qui accueille depuis 1993 les jeunes filles maltraitées à Mombasa, au Sud du Kenya.

Cette association héberge et soutient des adolescentes en leur apportant éducation, formation professionnelle et soutien psychologique.

- En 2010, le Groupe est devenu partenaire de l'association Des VALLEES ET DES CŒURS en fournissant des matériaux pour édifier la 9ème Maison des Parents Ronald Mc Donald à Grenoble qui recrée l'univers familial en proposant un logement aux familles des enfants hospitalisés.
- En 2011, le Groupe a choisi de parrainer la rénovation du Refuge du Goûter, plus haut refuge de France, bâtiment à faible impact environnemental, par un soutien financier et la fourniture de matériaux en bois.

La compensation carbone

A la suite de la mesure de son impact sur l'environnement, lors de la réalisation de son deuxième bilan carbone, la société SAMSE a choisi en sus de sa réduction d'émission et de consommation de CO₂, de procéder à une compensation carbone des trajets professionnels du

siège de Grenoble en train et avion soit 25 téqCO₂, sur le projet REDD Kasigau Corridor au Kenya.

Ce projet s'étend sur environ 200 000 ha dont les communautés locales sont propriétaires. Ce territoire est identifié comme haut lieu de la biodiversité où des espèces mammifères (l'éléphant africain, le guépard, le lion et le zèbre) sont en voie de disparition menacée par l'activité humaine. La fertilisation des cultures basées sur des techniques ancestrales de brûlis et la production illégale de charbon de bois représentent une menace pour la forêt locale la dégradant et la décimant à grande échelle.

L'enjeu consiste à mettre en œuvre un plan d'action pour préserver les forêts menacées ainsi que la faune et la flore endémiques en changeant les méthodes de développement local en faveur de la durabilité, de la protection de l'environnement et en assurant la subsistance des communautés. Cette première démarche devrait être suivie d'une autre compensation carbone plus globale.

3.10 Informations sur le capital

3.10.1 Conditions

Les modifications du capital et des droits respectifs des actions sont effectuées conformément aux prescriptions légales.

3.10.2 Montant du capital et droits de vote

Le capital social est de 3 458 084 € au 31 décembre 2011, divisé en 3 458 084 actions de 1 € de nominal chacune, totalement libérées. Le nombre de droits de vote attachés aux 3 458 084 actions composant le capital social au 31 décembre 2011 est de 6 195 814.

3.10.3 Capital potentiel

- 11 850 actions au titre du plan d'actions gratuites ou de performance portant sur des actions existantes, autorisé par l'Assemblée Générale tenue le 14 décembre 2007,
 - 9 985 actions au titre du plan d'actions gratuites ou de performance portant sur des actions existantes ou à émettre, autorisé par l'Assemblée Générale tenue le 17 mai 2011 ; l'origine de ces actions (actions existantes ou actions à émettre) sera fixée ultérieurement par le Directoire
- soit un total d'actions potentielles de 21 735.

Sur la base du capital social de la société au 31 décembre 2011, la dilution potentielle maximale en cas d'émission de la totalité des actions résultant des actions gratuites ou de performance s'élève à 0,63 %.

3.10.4 Evolution du capital sur les cinq dernières années

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions		Augmentation de capital	Capital après opération
		Emises	Total		
30.12.2008	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2003	15 650	3 388 346	15 650 €	3 388 346 €
31.12.2009	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2003	53 741	3 442 087	53 741 €	3 442 087 €
25.08.2010	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2003	15 997	3 458 084	15 997 €	3 458 084 €

3.10.5 Evolution de la détention du capital au cours des trois derniers exercices

	2 011				2010		2009	
	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% droits de vote	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote
Nominatifs :								
- DUMONT INVESTISSEMENT	1 742 829	50,40	3 484 338	56,24	50,36	57,28	50,59	58,99
- CRH EUROPE BV	-	-	-	-	15,93	18,15	16,01	18,75
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	730 640	21,13	1 461 280	23,58	5,20	5,92	5,22	3,06
- CM-CIC INVESTISSEMENT	182 725	5,28	320 725	5,18	5,29	4,85	4,01	4,25
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	99 292	2,87	198 584	3,21	2,87	3,26	2,88	3,38
- DIVERS	135 164	3,91	258 246	4,17	5,74	3,38	5,41	3,37
Sous-total	2 890 650	83,59	5 723 173	92,38	85,39	92,84	84,12	91,80
Porteurs :								
- FCP CENTIFOLIA	148 000	4,28	148 000	2,38	4,28	2,44	4,32	2,53
- FCP STOCK PICKING FRANCE	61 500	1,78	61 500	0,99	1,81	1,01	1,75	1,03
- CM-CIC INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-	0,79	0,46
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	5 500	0,16	5 500	0,09	0,16	0,10	0,16	0,09
- AUTO-DETENTION	94 793	2,74	-	-	2,03	-	1,88	-
- DIVERS	257 641	7,45	257 641	4,16	6,33	3,61	6,98	4,09
Sous-total	567 434	16,41	472 641	7,62	14,61	7,16	15,88	8,20
Total	3 458 084	100,00	6 195 814	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

3.10.6 Détention du capital social et droits de vote au 31 décembre 2011

	2 011			
	Actions Détenues	% du capital	Droits de vote	% droits de vote
Nominatifs :				
- DUMONT INVESTISSEMENT	1 742 829	50,40	3 484 338	56,24
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	730 640	21,13	1 461 280	23,58
- CM-CIC INVESTISSEMENT	182 725	5,28	320 725	5,18
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	99 292	2,87	198 584	3,21
- DIVERS	135 164	3,91	258 246	4,17
Sous-total	2 890 650	83,59	5 723 173	92,38
Porteurs :				
- FCP CENTIFOLIA	148 000	4,28	148 000	2,38
- FCP STOCK PICKING FRANCE	61 500	1,78	61 500	0,99
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	5 500	0,16	5 500	0,09
- AUTO-DETENTION	94 793	2,74	-	-
- DIVERS	257 641	7,45	257 641	4,16
Sous-total	567 434	16,41	472 641	7,62
Total	3 458 084	100,00	6 195 814	100,00

La société, peut dans les conditions réglementaires, demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom ou la dénomination sociale, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que le nombre de titres détenu par chacun d'eux.

A la demande de la société, l'enquête TPI du 31 décembre 2011 a permis de recenser 846 actionnaires. Le nombre total des droits de vote existant est de 6 195 814.

La société SAMSE est contrôlée par la société DUMONT INVESTISSEMENT, société Holding créée à l'occasion du R.E.S. (Rachat de l'Entreprise par les Salariés) en 1988.

Les principaux actionnaires de la société DUMONT INVESTISSEMENT sont les suivants :

☐ Salariés + FCP

868 233 actions soit 51,43 %

☐ Famille Joppé

368 923 actions soit 21,85 %

☐ Famille Bériot

104 439 actions soit 6,19 %

Bien que la société soit contrôlée, l'organisation et le mode de fonctionnement des organes de Direction, d'administration et des comités contribuent à l'exercice d'un contrôle équilibré et à la gestion des conflits d'intérêts. En effet :

- le comité d'audit, instance collégiale qui se prononce sur des problématiques comptables, est présidé par une personne non actionnaire majoritaire,
- la règle au sein de la société est de nommer un membre indépendant au Conseil de Surveillance et au sein des comités spécialisés,
- les fonctions de direction et d'administration ont été dissociées entre le Directoire et le Conseil de Surveillance.

☐ Famille Doras

100 057 actions soit 5,93 %

☐ Sté Redwood Développement

97 094 actions soit 5,75 %

☐ Ets René de Veyle

87 194 actions soit 5,16 %

☐ Divers

62 349 actions soit 3,69 %

Déclarations de franchissement de seuil

Le 7 avril 2011, BNP PARIBAS a déclaré, conformément à l'article L 233-7 III du Code de commerce, pour l'ensemble des actions détenues par les portefeuilles qu'elle gère, un franchissement à la hausse du seuil de 1 % du capital social de SAMSE.

Le 2 mai 2011, CRH FRANCE DISTRIBUTION a déclaré avoir franchi à la hausse, le seuil de 5 % des droits de vote de SAMSE, par suite d'une attribution de droits de vote double et les seuils de 20 % du capital et ceux de 10 % et 15 % des droits de vote, à la suite de l'acquisition, à CRH EUROPE, de titres SAMSE.

Le 19 mai 2011, CM-CIC INVESTISSEMENT a déclaré avoir franchi à la hausse, le seuil de 5 % des droits de vote de SAMSE, par suite d'une diminution du nombre total de droits de vote de SAMSE.

Le 23 novembre 2011, BNP PARIBAS a déclaré, conformément à l'article L 233-7 III du Code de commerce, pour l'ensemble des actions détenues

par les portefeuilles qu'elle gère, un franchissement à la baisse du seuil de 1 % du capital de SAMSE.

Actionnariat salarié

SAMSE développe l'actionnariat salarié depuis de nombreuses années.

Les salariés ou anciens salariés ont acquis, au titre de la participation des salariés, antérieurement au 31 décembre 1987, 30 145 actions SAMSE représentant 0,87 % des 3 458 084 actions composant le capital social au 31 décembre 2011 (les salariés sont principalement actionnaires de la société Holding DUMONT INVESTISSEMENT).

Le Fonds Commun de Placement Entreprise (FCPE) créé dans le cadre de la participation attribuée au titre de l'exercice 2000 (participation exceptionnellement versée en actions SAMSE) détient 5 175 actions SAMSE, représentant 0,15 % du capital.

3.10.7 Autorisations financières

Les autorisations financières ci-dessous sont consenties par l'Assemblée Générale des actionnaires au bénéfice du Directoire.

Assemblée générale	Résolution	Nature	Durée de l'autorisation et expiration	Plafond du montant nominal maximum
14/12/2007	1ère	Attribution d'actions gratuites	38 mois 14 février 2011	0,90 % du capital
17/05/2011	5ème	Achat par la société de ses propres actions	18 mois 16 novembre 2012	10 % du capital
17/05/2011	6ème	Réduction du capital par annulation d'actions	18 mois 16 novembre 2012	10 % du capital
17/05/2011	7ème	Attribution d'actions gratuites	38 mois 17 juillet 2014	0,29 % du capital

Deux autorisations ont été utilisées par le Directoire au cours de l'exercice. Il s'agit de l'autorisation consentie à la société, d'acheter ses propres actions et celle d'attribuer des actions gratuites.

3.10.8 Titres existants donnant accès au capital

Attribution d'actions gratuites

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société en date du 14 décembre 2007, par le vote de sa 1^{ère} résolution, a délégué au Directoire, pour une période de 38 mois, dans le cadre des articles L 225-197-1 et suivants du Code de commerce, les pouvoirs nécessaires aux fins de procéder au profit des mandataires sociaux et de certains membres du personnel salarié, à des attributions d'actions gratuites, dans la limite de 0,90 % du capital social.

Après ajustement et prorogation du plan d'attribution gratuite d'actions en cours, le Directoire, en date du 25 août 2010 a décidé de fixer, pour l'exercice 2011, pour les 11 850 actions pouvant être attribuées (certains bénéficiaires ayant quitté la

société), l'objectif de performance à atteindre à 4,20 % basé sur le taux de marge opérationnelle courante.

Par ailleurs, le 17 mai 2011, l'Assemblée Générale des actionnaires, par le vote de sa 7^{ème} résolution, a autorisé l'attribution d'actions gratuites au personnel de la société (mandataires exclus) et des sociétés qui lui sont liées au sens des dispositions de l'article L 225-180 du Code de commerce, le nombre d'actions pouvant être attribuées étant limité à 0,29 % du capital social.

Dans le cadre de ce plan, l'acquisition définitive des actions est soumise à un critère de performance à atteindre au 31 décembre 2012 que le Directoire, dans sa séance du 12 mars 2012, a fixé à 4,30 %, basé sur le taux de marge opérationnelle courante.

3.10.9 Rachat d'actions

L'Assemblée Générale du 17 mai 2011 a renouvelé les autorisations données à la société de procéder à des rachats d'actions.

Dans le cadre de ces autorisations, la société a maintenu son contrat de liquidité.

Sur l'exercice 2011, la société a acquis 30 119 actions au cours moyen de 56,04 € via son programme de rachat d'actions et 25 996 titres au cours moyen de 68,55 € via son contrat de liquidité ; par ailleurs, au travers de ce même contrat de liquidité, elle a procédé à la vente de 24 526 titres au cours moyen de 66,71 €.

Dans le cadre du programme de rachat d'actions, elle a cédé 7 047 actions au cours de 73,95 €.

A la clôture de l'exercice, son portefeuille de titres est ainsi constitué de 94 793 actions propres, dont 5 310 acquises au titre du contrat de liquidité (solde) et représentant 2,74 % du capital social. La valeur comptable de ce portefeuille s'établit à 5 126 763,12 €, sa valeur marché à 5 129 526,97 €. Le montant des frais de négociation pour les achats effectués sur l'année 2011 s'élève à 5 063,58 €.

L'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 se prononcera aux fins d'autoriser le Directoire, pendant une période de 18 mois, à acheter des actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce par le biais de la 12^{ème} résolution.

Le descriptif de programme de rachat qui sera soumis à ladite Assemblée Générale est détaillé ci-dessous.

. Nombre de titres et part du capital détenus par la société

Au 31 décembre 2011, le capital de SAMSE était composé de 3 458 084 actions de même catégorie de 1 € de valeur nominale.

A cette date, la société détenait 94 793 actions propres, soit 2,74 % du capital.

. Objectifs du programme de rachat d'actions

Dans le cadre du programme de rachat d'actions, les achats seront effectués en vue de :

- L'animation du marché du titre au travers d'un contrat de liquidité établi conformément à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.
- La cession ou l'attribution d'actions aux salariés du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment en cas d'exercice d'options d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions existantes, ou par cession et/ou abondement dans le cadre d'une opération réservée aux salariés.
- La remise d'actions à l'exercice de droits attachés à des titres donnant accès au capital de la société.
- La conservation des actions en vue de leur remise ultérieure (à titre d'échange ou de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe.
- La mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou par l'Autorité des Marchés Financiers.

- L'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, sous réserve de l'autorisation de réduire le capital social donnée par l'Assemblée Générale.

. Part maximale du capital que la société se propose d'acquérir

La part maximale du capital dont le rachat est soumis à autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires est de 10 % du nombre total d'actions composant le capital, soit 251 015 actions sur la base du nombre d'actions existant au 31 décembre 2011 (3 458 084), en prenant en compte les 94 793 actions propres détenues par la société.

. Prix maximal d'achat et montant maximal des fonds pouvant être engagés

Le prix maximal d'achat serait de 120 € par action.

A titre indicatif, compte tenu des 3 458 084 actions composant le capital social au 31 décembre 2011, le rachat ne pourrait porter que sur 251 015 actions, ce qui représenterait un investissement théorique maximal de 30 121 800 €.

. Modalités de rachat

Les actions pourront être achetées à tout moment, dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière, par tous moyens, et par des interventions sur le marché.

. Durée du programme

Conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce et aux dispositions de la résolution qui sera soumise à l'Assemblée Générale des actionnaires, le présent programme pourra être mis en œuvre pendant une période de 18 mois à compter de la date de l'Assemblée Générale du 11 mai 2012, soit jusqu'au 10 novembre 2013.

Opérations effectuées dans le cadre du programme autorisé et renouvelé par l'Assemblée Générale du 17 mai 2011

Situation au 31 décembre 2011

Pourcentage du capital auto-détenu de manière directe ou indirecte	2,74
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0,00
Nombre de titres détenus en portefeuille	94 793
Valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2011 (en €)	5 126 763,12
Valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2011 (en €)	5 129 526,97

3.10.10 Nantissement sur les actions de la société et sur celles détenues par SAMSE

Aucun titre SAMSE n'est nanti.

SAMSE n'a consenti aucun nantissement sur les titres de ses filiales.

3.10.11 Titres non représentatifs de capital

SAMSE n'a émis ni part de fondateurs ni certificat de droits de vote.

3.10.12 Pacte d'actionnaires

Il n'existe aucun pacte entre actionnaires, aucune convention entre actionnaires.

3.11 Perspectives 2012

Le Groupe aborde l'année 2012 de manière sereine.

Malgré une faible visibilité pour le deuxième semestre, il reste, grâce à son organisation, très réactif et prêt à s'adapter aux évolutions de marché.

49 585 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges, s'élève à 16 528 €.

3.12 Frais de recherche et de développement

Le Groupe SAMSE dispose d'un bureau d'études regroupant plusieurs ingénieurs et techniciens. Les besoins de recherche et de développement s'orientent non seulement vers la résolution de contraintes fortes quant à l'atteinte de performances techniques à infrastructure équivalente, mais aussi vers l'amélioration constante de son système d'information, notamment en raison d'une politique commerciale automatisée.

Le but des projets est multiple. Il s'agit notamment de définir et développer des algorithmes qui permettent la gestion de la massification des flux d'informations du Groupe, de la modélisation et de l'expérimentation de nouveaux procédés en vue de mieux centraliser ces flux et ainsi permettre la prise de décisions plus rapide et plus cohérente.

3.14 Prime de partage des profits

En 2011, les salariés du Groupe ont perçu en moyenne une prime de 246 € au titre de la prime de partage des profits.

3 707 salariés ont bénéficié de ladite prime.

3.15 Sanctions pour pratiques anticoncurrentielles

En application des dispositions de l'article L 464-2, I, al. 5 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a fait l'objet d'aucune injonction ou sanction pécuniaire pour des pratiques anticoncurrentielles prononcées par l'Autorité de la concurrence.

3.13 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de

3.16 Observations du Comité d'Entreprise

Conformément à l'article L 2323-7 du Code du travail, tous les documents ont été soumis aux membres du Comité d'Entreprise qui n'ont formulé aucune observation.

4 Éléments financiers

4.1 Comptes consolidés 101

4.2 Comptes sociaux 172

4.1 Comptes consolidés

Informations financières sélectionnées	102
Etat de situation financière	102
Etat du résultat global	102
Compte de résultat des sociétés intégrées	105
Tableau consolidé des flux de trésorerie	106
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	108
Annexe aux comptes consolidés	109
Note 01 - Principes comptables	109
Note 02 - Périmètre de consolidation et évolution au cours de l'année	119
Note 03 - Transition aux normes IFRS	125
Note 04 - Ecart d'acquisition	126
Note 05 - Autres immobilisations incorporelles	129
Note 06 - Immobilisations corporelles	130
Note 07 - Titres mis en équivalence	137
Note 08 - Titres de sociétés non consolidées	139
Note 09 - Autres actifs financiers immobilisés	140
Note 10 - Stocks de marchandises	141
Note 11 - Clients et comptes rattachés	141
Note 12 - Autres créances d'exploitation	142
Note 13 - Disponibilités et équivalents de trésorerie	143
Note 14 - Capitaux propres	144
Note 15 - Provisions	149
Note 16 - Impôts sur les résultats et impôts différés	152
Note 17 - Passifs financiers courants et non courants	154
Note 18 - Fournisseurs et comptes rattachés	157
Note 19 - Autres dettes d'exploitation	157
Note 20 - Chiffre d'affaires	157
Note 21 - Charges de personnel	158
Note 22 - Charges externes	159
Note 23 - Dotations aux provisions et dépréciations	159
Note 24 - Autres produits et charges de l'exploitation courante	160
Note 25 - Autres produits et charges opérationnels	160
Note 26 - Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	160
Note 27 - Coût de l'endettement financier brut	161
Note 28 - Autres produits et charges financiers	161
Note 29 - Formation du résultat financier	161
Note 30 - Charges d'impôts	161
Note 31 - Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	162
Note 32 - Résultat par action	162
Note 33 - Engagements hors bilan	163
Note 34 - Informations sur les transactions avec les parties liées	164
Note 35 - Instruments financiers	165
Note 36 - Informations sectorielles consolidées (par nature d'activité)	166
Note 37 - Formation du résultat consolidé	168
Note 38 - Variation des capitaux propres consolidés	169

Informations financières sélectionnées

1 - Sur l'état de situation financière au 31 décembre 2011

	2011	2010	2009
Total de l'actif	793 800	713 983	736 501
Total des actifs non courants	319 034	307 274	295 062
Total des actifs non courants détenus en vue de la vente	370	1 267	2 967
Capitaux propres - part attribuable aux actionnaires de Samse -	283 170	261 288	239 093
Capitaux propres - part attribuable aux intérêts non contrôlants -	38 770	35 726	32 148
Dividende par action	2,20	2,00	1,80
Endettement financier net	164 927	151 003	119 893
Ratio d'endettement financier	51,22%	50,84%	44,20%

2 - Sur l'état du résultat global au 31 décembre 2011

	2011	2010	2009
Chiffre d'Affaires	1 141 503	976 535	910 764
Résultat opérationnel courant	54 363	40 359	38 151
Taux de marge opérationnelle courante	4,76	4,13	4,19
Résultat opérationnel	55 537	43 639	42 203
Résultat net de la période lié aux activités poursuivies	37 788	31 463	28 391
Résultat net de l'exercice :			
Part attribuable aux actionnaires de Samse	33 102	27 308	24 767
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	4 686	4 155	3 624
Résultat net par action	9,81	8,08	7,45
Résultat net dilué par action	9,78	8,06	7,43

Etat de situation financière

(en milliers d'euros)

		Au 31 Décembre		
		2011 Valeur nette	2010 Valeur nette	2009 Valeur nette
	notes			
ACTIF NON COURANT		319 034	307 274	295 062
Ecart d'acquisition	04	48 911	47 830	42 098
Autres immobilisations incorporelles	05	2 248	2 278	2 178
Immobilisations corporelles	06	218 430	209 341	209 037
Titres mis en équivalence	07	35 004	33 272	29 162
Titres de sociétés non consolidées	08	5 113	5 721	6 668
Autres actifs immobilisés	09	6 233	6 719	2 994
Impôts différés actifs	16	3 095	2 113	2 925
ACTIF COURANT		474 396	405 442	438 472
Stocks de marchandises	10	207 324	183 884	157 150
Clients et comptes rattachés	11	160 139	139 705	151 369
Autres créances	12	57 841	50 640	56 240
Disponibilités et équivalents de trésorerie	13	49 092	31 213	73 713
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	06	370	1 267	2 967
TOTAL DE L'ACTIF		793 800	713 983	736 501

		Au 31 Décembre		
		2011	2010	2009
	notes			
CAPITAUX PROPRES		321 940	297 014	271 241
Capitaux propres - part attribuable aux actionnaires de Samse	14	283 170	261 288	239 093
Capitaux propres - part attribuable aux intérêts non contrôlants	14	38 770	35 726	32 148
DETTES NON COURANTES		141 260	128 323	142 276
Provisions	15	7 902	7 197	7 605
Impôts différés passifs	16	9 656	9 000	9 596
Dettes financières à long terme	17	123 702	112 126	125 075
DETTES COURANTES		330 600	288 646	322 984
Provisions	15	2 292	3 313	2 043
Fournisseurs et comptes rattachés	18	165 921	154 967	195 610
Dettes financières à court terme	17	90 317	70 090	68 531
Autres dettes	19	72 070	60 276	56 800
TOTAL DU PASSIF		793 800	713 983	736 501

Etat du résultat global

(en milliers d'euros)

	notes	2011	2010	2009
CHIFFRE D'AFFAIRES	20	1 141 503	976 535	910 764
Autres produits de l'activité	20	195	17	29
Achats et variation de stock		800 045	688 774	639 611
Charges de personnel	21	161 971	142 286	133 519
Charges externes	22	79 411	68 075	60 432
Impôts et taxes		17 388	14 920	14 560
Dotations aux amortissements		25 256	24 005	23 557
Dotations aux provisions et dépréciations	23	4 361	-1 545	3 706
Autres produits et charges de l'exploitation	24	1 097	322	2 743
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		54 363	40 359	38 151
Taux de marge opérationnelle courante		4,76	4,13	4,19
Autres produits et charges opérationnels	25	1 174	3 280	4 052
RESULTAT OPERATIONNEL		55 537	43 639	42 203
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	26	400	180	189
Coût de l'endettement financier brut	27	4 942	4 334	5 048
Coût de l'endettement financier net		4 542	4 154	4 859
Autres produits et charges financiers	28	1 810	2 123	1 848
RESULTAT FINANCIER	29	-2 732	-2 031	-3 011
Charges d'impôt	30	17 490	13 878	12 599
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	31	2 473	3 733	1 798
RESULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTEGRÉES (1)		37 788	31 463	28 391
(1) Résultat net des sociétés intégrées attribuable				
Part attribuable aux actionnaires de Samse		33 102	27 308	24 767
Part attribuable aux intérêts non contrôlants		4 686	4 155	3 624
Résultat de l'exercice		37 788	31 463	28 391
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	32	3 374 069	3 378 215	3 326 236
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	32	3 385 919	3 390 095	3 331 527
RESULTAT PAR ACTION	32	9,81	8,08	7,45
RESULTAT DILUE PAR ACTION	32	9,78	8,06	7,43
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL				
Actifs financiers disponibles à la vente		-938	-64	554
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global		31	1	-9
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		-907	-63	545
RESULTAT GLOBAL TOTAL ANNUEL (2)		36 881	31 400	28 936
(2) Résultat global total annuel attribuable				
Part attribuable aux actionnaires de Samse		32 196	27 245	25 311
Part attribuable aux intérêts non contrôlants		4 685	4 155	3 625
Résultat de l'exercice		36 881	31 400	28 936

Compte de résultat des sociétés intégrées

(en milliers d'euros)

	2011	% SUR C.A	2010	% SUR C.A	% de variation 2011/2010	2009	% SUR C.A
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 141 503		976 535		16,89	910 764	
Autres produits de l'activité	195		17			29	
Achats et variation de stock	800 045	70,09	688 774	70,53	16,15	639 611	70,23
Charges de personnel	161 971	14,19	142 286	14,57	13,83	133 519	14,66
Charges externes	79 411	6,96	68 075	6,97	16,65	60 432	6,64
Impôts et taxes	17 388	1,52	14 920	1,53	16,54	14 560	1,60
Dotations aux amortissements	25 256	2,21	24 005	2,46	5,21	23 557	2,59
Dotations aux provisions et dépréciations	4 361	0,38	-1 545	-0,16	-382,27	3 706	0,41
Autres produits et charges de l'exploitation courante	1 097	0,10	322	0,03	240,68	2 743	0,30
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	54 363	4,76	40 359	4,13	34,70	38 151	4,19
Taux de marge opérationnelle courante	4,76		4,13			4,19	
Bricolage	7 935	0,70	6 364	0,65	24,69	7 604	0,83
Négoce	46 428	4,07	33 995	3,48	36,57	30 547	3,35
Autres produits et charges opérationnels	1 174	0,10	3 280	0,34	-	4 052	0,44
RESULTAT OPERATIONNEL	55 537	4,87	43 639	4,47	27,26	42 203	4,63
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	400	0,04	180	0,02	122,22	189	0,02
Coût de l'endettement financier brut	4 942	0,43	4 334	0,44	14,03	5 048	0,55
Coût de l'endettement financier net	4 542	0,40	4 154	0,43	9,34	4 859	0,53
Autres produits et charges financiers	1 810	0,16	2 123	0,22	-14,74	1 848	0,20
RESULTAT FINANCIER	-2 732	-0,24	-2 031	-0,21	34,52	-3 011	-0,33
Charges d'impôt	17 490	1,53	13 878	1,42	26,03	12 599	1,38
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2 473	0,22	3 733	0,38	-33,75	1 798	0,20
RESULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	37 788	3,31	31 463	3,22	20,10	28 391	3,12

Présentation de la Performance dans le compte de résultat

Le Groupe SAMSE fait état d'un indicateur intermédiaire intitulé « Résultat Opérationnel Courant » qui prend en compte la recommandation 2009-R.03 du CNC qui propose l'utilisation d'un indicateur du niveau de performance opérationnelle pouvant servir à une approche prévisionnelle de la performance récurrente.

Conformément à cette recommandation, ont été exclus du Résultat Opérationnel Courant, les plus ou moins values dégagées lors de la cession d'éléments de l'actif immobilier, la constatation de provisions relatives à un litige fiscal, les charges de restructuration ou de fermetures d'agences, ainsi que tout autre élément significatif et non récurrent qui fausserait la lecture de la performance du Groupe.

Les éléments exclus sont précisément décrits dans la note 25 - Autres produits et charges opérationnels.

Il est fait usage en interne de cet indicateur intermédiaire (ROC), au-dessus du Résultat Opérationnel au titre de l'information sectorielle (note 36).

Nouvelle Norme

Les coûts liés à l'acquisition d'une cible sont constatés dans le coût des titres en cas de prise d'influence notable, en résultat dans le cas d'une prise de contrôle exclusif ou en capitaux propres dans le cas d'une acquisition d'intérêts minoritaires.

A la suite d'une prise de contrôle, l'impact de cette nouvelle Norme (IFRS 3 révisée) dans le compte de résultat de l'exercice représente un montant de 69 milliers d'euros.

REPARTITION DU CA PAR ACTIVITE (%)				REPARTITION DU ROC PAR ACTIVITE (%)			
	2011	2010	2009		2011	2010	2009
Négoce	83,37	82,60	81,12		85,40	84,23	80,07
Bricolage	16,63	17,40	18,88		14,60	15,77	19,93
	100,00	100,00	100,00		100,00	100,00	100,00

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	Exercices		
	2011	2010	2009
Résultat net consolidé- part attribuable aux actionnaires de Samse	33 102	27 308	24 767
Part des intérêts non contrôlants	4 686	4 155	3 624
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence nette des dividendes reçus	-1 112	-2 540	-370
Amortissements et provisions	25 680	25 104	23 383
Variation des impôts différés	-571	318	-39
Résultat sur cessions d'actifs	-1 893	-4 925	-3 675
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	-107	-191	0
Charges liées au stock-options	138	139	148
Autres produits et charges calculés	74		
Subventions virées au résultat	0	-2	
Capacité d'autofinancement	59 997	49 366	47 838
Variation du besoin en fonds de roulement	-24 274	-44 957	16 785
Flux de trésorerie généré par l'activité	35 723	4 409	64 623
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-33 761	-27 812	-29 784
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3 921	8 739	7 098
Subvention d'investissement	-4	110	
Acquisitions ou cessions de titres de participations	-2 383	124	-14 981
Acquisitions d'immobilisations financières	-1 392	-1 486	-644
Diminution d'immobilisations financières	1 028	2 428	474
Trésorerie nette apportée ou cédée par les filiales	-2 699	959	-12 949
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-35 290	-16 938	-50 786
Dividendes versés aux actionnaires de la Société Mère	-6 951	-6 203	-6 093
Dividendes sur actions auto-détenues	126	128	117
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-819	-654	-803
Augmentation de capital en numéraire	0	576	1 935
Acquisition ou cession d'intérêts minoritaires	-720	-77	-86
Emission d'emprunts	65 563	27 081	50 494
Remboursements d'emprunts	-55 572	-49 979	-40 441
Autocontrôle	-1 305	-330	-545
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	322	-29 458	4 578
Augmentation ou diminution de la trésorerie	755	-41 987	18 415
Disponibilités et équivalents de trésorerie à l'ouverture	12 030	59 447	41 032
Reclassement de trésorerie		-5 430	
Disponibilités et équivalents de trésorerie à la clôture	12 785	12 030	59 447

Détails complémentaires du tableau consolidé des flux de trésorerie

	Exercices		
	2011	2010	2009
Variation des stocks	-19 683	-25 699	18 826
Variation des créances clients et autres débiteurs	-18 122	18 663	11 613
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	13 447	-37 994	-13 321
Intérêts courus non échus	84	73	-333
Variation du besoin en fonds de roulement	-24 274	-44 957	16 785
Acquisition de titres de participation	-4 079	-1 364	-14 981
Cession de titres de participation	1 696	1 488	
Trésorerie nette apportée par les filiales entrantes dans le périmètre	-2 629	959	-12 949
Trésorerie nette cédées par les filiales sortantes du périmètre	-70		
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements financiers	-5 082	1 083	-27 930
Acquisition d'immobilisations incorporelles brutes	-535	-1 922	-846
Acquisition d'immobilisations corporelles brutes	-33 363	-25 015	-29 337
Variation des créances sur cessions d'immobilisations	-53	900	855
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisations	190	-1 775	-456
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-33 761	-27 812	-29 784

Tableau de variation des capitaux propres consolidés (en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Ecart de réévaluation	Réserves consolidées	Éléments constatés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice	Part attribuable aux actionnaires de Samse	Intérêts non contrôlants	Total des capitaux propres
Situation à la clôture du 31.12.2008	3 388	42 281	306	146 283	1 315	24 649	218 222	29 665	247 887
Inscription en réserves du résultat 2008				24 649		-24 649			
Résultat consolidé de l'exercice 2009						24 767	24 767	3 624	28 391
Augmentation de capital	54	1 881					1 935		1 935
Distributions effectuées				-5 976			-5 976	-803	-6 779
Retraitement des stocks options				143			143	5	148
Impact des actions auto-détenues				-545			-545		-545
Ajustement de juste valeur des titres					553		553	1	554
Variation du % d'intérêts								-344	-344
Autres mouvements				-6			-6		-6
Situation à la clôture du 31.12.2009	3 442	44 162	306	164 548	1 868	24 767	239 093	32 148	271 241
Inscription en réserves du résultat 2009				24 767		-24 767			
Résultat consolidé de l'exercice 2010						27 308	27 308	4 155	31 463
Augmentation de capital	16	560					576		576
Distributions effectuées				-6 075			-6 075	-654	-6 729
Retraitement des stocks options				139			139		139
Impact des actions auto-détenues				-330			-330		-330
Ajustement de juste valeur des titres					-64		-64		-64
Frais d'acquisition de titres				-5			-5		-5
Variation du % d'intérêts				681			681	77	758
Autres mouvements				-35			-35		-35
Situation à la clôture du 31.12.2010	3 458	44 722	306	183 690	1 804	27 308	261 288	35 726	297 014
Inscription en réserves du résultat 2010				27 308		-27 308			
Résultat consolidé de l'exercice 2011						33 102	33 102	4 686	37 788
Distributions effectuées				-6 825			-6 825	-819	-7 644
Retraitement des stocks options				138			138		138
Impact des actions auto-détenues				-1305			-1 305		-1 305
Ajustement de juste valeur des titres					-937		-937	-1	-938
Frais d'acquisition de titres				-22			-22		-22
Variation du % d'intérêts				-816			-816	-820	-1 636
Engagement de rachat de minoritaires				-1448			-1 448		-1 448
Autres mouvements				-5			-5	-2	-7
Situation à la clôture du 31.12.2011	3 458	44 722	306	200 715	867	33 102	283 170	38 770	321 940

Annexe aux comptes consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été arrêtés par le Directoire du 12 mars 2012, examinés par le Conseil de Surveillance du 14 mars 2012 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 11 mai 2012.

Note 1 - Principes comptables

Application des normes, règlements et interprétations des normes

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne et publié au Journal Officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2011.

Le référentiel IFRS comprend les Normes IFRS, les Normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) telles que publiées par l'IASB au 31 décembre 2011.

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE ont été établis selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement.

Les nouveaux textes publiés en 2011 et appliqués dans les états financiers consolidés 2011 du Groupe sont repris ci-après.

Les normes et les interprétations publiées en 2011 et non applicables de manière obligatoire en 2011 sont indiquées ci-après.

Nouvelles normes et interprétations applicables en 2011

Les Normes et interprétations applicables au 31 décembre 2011 sont identiques à celles appliquées pour les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Les améliorations aux Normes publiées en mai 2010, d'application obligatoire sur l'exercice 2011 (IFRS 3, IFRS 7, IAS 1, IFRIC 13) n'ont pas eu d'impact dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

La nouvelle version de la Norme IAS 24 « information relative aux parties liées » et le complément apporté à la Norme IAS 32 sur les droits de souscription d'actions, n'ont pas eu d'effet sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

L'amendement d'IAS 1 de juin 2011 est applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2012 et n'aura pas d'effet significatif sur les comptes du Groupe.

Les Normes IFRS 10, 11 et 12 ont été publiées en mai 2011 avec une application rétrospective prévue au 1^{er} janvier 2013.

Les travaux entrepris sur ces Normes au cours de l'année 2011 permettent de préciser qu'aucun impact majeur n'est attendu.

Le résultat des sociétés mises en équivalence figure sur une ligne spécifique du compte de résultat selon IAS 1.82. Aucun changement de présentation n'est intervenu sur l'exercice.

IFRS 8 - Il convient de rappeler qu'aucun regroupement de secteurs opérationnels n'a été opéré dans le Groupe SAMSE.

Le Groupe prend en compte deux secteurs d'activité distincts : le négoce et le bricolage qui correspondent aux deux secteurs revus par le principal décideur opérationnel.

Les Unités Génératrices de Trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel le Goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne, sont affectées systématiquement au secteur opérationnel dont ils dépendent.

Les tests annuels de dépréciation de Goodwill sont effectués dans la logique d'IAS 36.

La méthode du Goodwill partiel étant appliquée dans le Groupe, les tests de dépréciation ont été effectués en majorant le Goodwill pour refléter la part qui serait revenue aux minoritaires, afin de comparer la valeur comptable majorée à la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie.

Bases d'évaluation

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui ont été évalués à leur juste valeur.

Les passifs financiers sont évalués selon le principe du coût amorti. Les valeurs comptables des actifs et passifs couverts et de leurs instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur.

Utilisation d'estimations et hypothèses

La préparation des états financiers implique que la Direction générale du Groupe procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et passifs du bilan consolidé, sur les charges et produits du compte de résultat ou sur les engagements de l'exercice.

Les hypothèses retenues concernent notamment :

- L'évaluation des engagements de retraite.
- L'évaluation des gratifications pour médailles du travail.
- L'estimation des provisions pour risques et charges dont principalement les provisions pour garanties données aux clients.
- L'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles.
- La valeur de réalisation des stocks et des créances.
- L'évaluation des paiements fondés sur des actions.

Périmètre et méthodes de consolidation

Périmètre

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE comprennent les comptes de la société SAMSE (maison mère) et de toutes ses filiales détenues majoritairement directement ou indirectement, les filiales détenues conjointement ainsi que les sociétés sous influence notable.

Le périmètre de consolidation du Groupe, ainsi que son évolution au cours de l'année 2011, sont présentés en note 2.

Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe a le contrôle exclusif ou majoritaire, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Le contrôle exclusif étant présumé lorsque le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote, a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise ou le pouvoir de nommer (ou de révoquer) la majorité des membres du Conseil d'Administration (ou de l'organe de direction équivalent) ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de cet organe, lorsque le contrôle est exercé par le Conseil d'Administration.

Lorsque le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière, les sociétés concernées font l'objet d'une mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus ou en fonction du pouvoir de décision détenu.

En cas de contrôle conjoint, les sociétés dans lesquelles est détenue une participation, font l'objet d'une intégration proportionnelle.

Le Groupe n'a pas retenu l'option de la norme IAS 31 qui conduit à comptabiliser les sociétés détenues conjointement selon la méthode de la mise en équivalence et a maintenu la méthode de l'intégration proportionnelle.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, dans le cas d'une société détenue conjointement entrant dans le périmètre de consolidation, le Groupe applique par anticipation les normes IFRS 10, 11 et 12 qui seront mises en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2013. La méthode de consolidation retenue est la mise en équivalence.

Les titres de sociétés non significatives ou dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable sont classés en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains et pertes résultant de cette évaluation sont comptabilisés en capitaux propres.

Engagement de rachat de minoritaires

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente contractées avec un minoritaire sur des titres d'une société du Groupe, ces options sont considérées en substance comme des contrats fermes d'achats/ventes avec différé de paiement.

Cette position conduit à reconnaître dans les comptes une dette sur investissement correspondant à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option de vente en contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires et de la constatation d'un écart d'acquisition.

Transactions internes

- Les soldes et les transactions intra-Groupe ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-Groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.
- Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises mises en équivalence sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes correspondantes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

Les transactions avec des minoritaires sont traitées de la même manière que des transactions avec des tiers externes au Groupe.

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes. Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du Groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

Écarts d'acquisition

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs sont comptabilisés à leur juste valeur dans un délai d'affectation de douze mois et rétroactivement à la date d'acquisition. Tout surplus du coût d'acquisition, y compris les frais directement attribuables par rapport à la quote-part de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, est comptabilisé en écart d'acquisition.

Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est directement affectée en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition positif n'étant pas amorti mais soumis à un test de dépréciation, il est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur (cf méthode

concernant les dépréciations). Ces tests sont réalisés annuellement ou dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier.

De tels événements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent remettant en cause de manière durable la substance de l'investissement initial.

Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan "Titres mis en équivalence".

Impôts

La rubrique "charges d'impôts" sur le compte de résultat consolidé correspond à l'impôt exigible de chaque filiale consolidée, corrigé des impositions différées. Les impôts différés sont comptabilisés dans les capitaux propres lorsqu'ils proviennent d'éléments imputés en capitaux. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs (analyse bilancielle).

Les actifs et passifs d'impôts différés doivent être évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif et passif d'impôt différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles respectivement déductibles et imposables.

L'activation des impôts différés liés à des déficits fiscaux ou moins values reportables est limitée à ceux dont la récupération est fortement probable, compte tenu de perspectives bénéficiaires. Les déficits fiscaux suivent le régime fiscal des sociétés françaises et sont donc indéfiniment reportables.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production pour le Groupe. Ce coût comprend tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'utilisation de ces incorporels ou à leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Il est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les marques et les logiciels acquis.

Les marques déposées ou acquises ont une durée d'utilité indéfinie car elles n'ont pas vocation à être cédées ou remplacées par une autre marque du Groupe. A ce titre, elles ne sont pas amorties.

Les logiciels créés en interne sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels acquis sont amortis sur trois années.

Le mode d'amortissement et les durées d'utilité sont révisés au moins à la clôture de chaque exercice. Le cas échéant, l'incidence des modifications de ceux-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût d'acquisition inclut tous les coûts

directement attribuables à sa création ou son acquisition et au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

Les intérêts des emprunts relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges. Ils ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au passif du bilan, en tant que "produits différés" et réparties systématiquement au compte de résultat, sur les exercices nécessaires à les rattacher aux coûts qu'elles sont supposées compenser.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction des composants identifiés et de leurs durées d'utilité effectives.

Constructions et aménagements selon les différents composants retenus (1)	8 - 30 ans
Matériels et outillages industriels	5 - 8 ans
Matériels de transport	5 - 8 ans
Agencements et aménagements mobiliers	6 - 10 ans
Matériel de bureau	3 - 6 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans

(1) Les différents composants retenus sont les suivants :

Structure plate-forme et bâtiment	30 ans
Toiture	20 ans
Second œuvre	10 ans
Chauffage / Climatisation / Electricité	10 ans
Enrobés et clôture	8 ans

Le Groupe a retenu la valeur résiduelle pour deux catégories d'immobilisations corporelles : les matériels de manutention et les matériels de transport. Ces actifs sont destinés à être remplacés au terme de leur durée d'utilité, mais conservent une valeur de marché.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au moins à chaque fin de période annuelle.

Le cas échéant, l'incidence des modifications de ceux-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Les gains et pertes de cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le prix de cession à la valeur nette comptable.

Ils sont enregistrés au compte de résultat sur la ligne autres produits et charges de l'exploitation courante en ce qui concerne les gains ou pertes

des cessions de matériels de l'exploitation courante ; sur la ligne autres produits et charges opérationnels en ce qui concerne les gains ou pertes des cessions d'ensemble immobilier.

Dépréciation des actifs immobilisés hors financiers

Le Groupe réalise régulièrement des tests de dépréciation sur la valeur des actifs suivants : écarts d'acquisition, autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles.

D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Le déclenchement d'un test de dépréciation est réalisé généralement lorsqu'un indice de perte de valeur est mis en évidence notamment par une perte d'exploitation non conjoncturelle.

Dépréciation des écarts d'acquisition

Le test de dépréciation est effectué une fois par an ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il se peut qu'il ait pu se déprécier.

Pour réaliser le test, l'écart d'acquisition est affecté à une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) ou à un groupement d'UGT.

Le Groupe répartit ses activités en 2 segments de reporting (bricolage et négoce), chaque segment regroupe plusieurs UGT.

L'UGT correspond au site physique d'un magasin ou d'une agence ou d'un ensemble de magasins ou agences si ces derniers se situent sur la même zone géographique, ne présentant pas de risque de compensation de perte de valeur.

La méthode consiste à comparer la valeur nette comptable de l'unité ou du groupe d'UGT à laquelle l'écart d'acquisition est affecté, avec sa valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs et de la rentabilité attendue de l'actif attaché à l'unité ou groupe d'unités.

L'utilisation des projections actualisées des flux de trésorerie futurs est privilégiée pour déterminer la valeur recouvrable, si la valeur de marché n'est pas corroborée par des transactions récentes similaires. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés hors frais financiers à partir des projections sur une durée de 7 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital du Groupe, s'élevant à 8,04 % pour 2011 ajusté d'une prime de risque en fonction de l'activité. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts.

Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés. Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux

données de marché disponibles (de l'ordre de 1 % en général sauf cas spécifique).

Les dépréciations constatées sur les écarts d'acquisition revêtent un caractère irréversible et ne font donc pas l'objet d'une reprise de provision en résultat. Elles figurent sous la rubrique dépréciation des écarts d'acquisition du compte de résultat opérationnel.

Dépréciations des autres immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service et pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique respectivement à la clôture de chaque exercice et à tout moment au cours d'une période annuelle lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur.

Le Groupe comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable. Les pertes et reprises de perte de valeur sont comptabilisées en dotations exceptionnelles et viennent affecter le résultat opérationnel courant.

Pour les immobilisations corporelles, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique respectivement à la clôture de chaque exercice et à tout moment au cours d'une période annuelle lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur.

Contrats de location-financement et locations simples

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles pour la valeur déterminée au contrat. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Les immobilisations ainsi constatées sont amorties sur la plus courte période entre la durée d'utilité (selon les mêmes critères retenus par le Groupe pour ses propres immobilisations) et la durée des contrats.

Les paiements effectués au regard des contrats de locations simples sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Actifs destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5, actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, les actifs non courants destinés à être vendus sont les actifs qui seront réalisés au travers de leur cession et non de leur utilisation. Lors de leur classification, les actifs non courants destinés à être vendus sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession, une perte de valeur étant constatée le cas échéant.

Aucun amortissement n'est ensuite pratiqué.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient inclut les coûts d'acquisition et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve.

Le prix de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

Créances et dettes d'exploitation

Les créances clients, les dettes fournisseurs et les autres créances et dettes sont comptabilisées à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement inférieures à trois mois.

Les créances clients font l'objet de dépréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

Païement en actions

Les plans d'options de souscription d'actions sont valorisés selon le modèle Black et Scholes et sont enregistrés en charge de personnel au compte de résultat sur les périodes d'acquisition des droits relatifs à ces plans.

Instruments financiers

a) Actifs financiers

La désignation et le classement des actifs financiers sont réalisés lors de la comptabilisation initiale et sont revus à chaque date de clôture.

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe comptabilise les actifs financiers à la date à laquelle le Groupe devient partie prenante dans les dispositions contractuelles de tels actifs financiers. Les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts directs de transactions lorsque ces actifs ne sont pas classés en tant qu'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

A chaque clôture, le Groupe évalue s'il y a une indication objective de dépréciation. Par exemple, une baisse prolongée ou significative de la juste valeur en dessous du coût d'un actif financier est considérée comme un indicateur objectif de dépréciation.

Le Groupe gère plusieurs catégories d'instruments financiers et leurs classements dépendent de la finalité de chaque acquisition.

Ces catégories sont détaillées comme suit :

- 1) Placements détenus jusqu'à leur échéance : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instruments financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont valorisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat.
- 2) Prêts et créances : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instruments financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ils sont dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat. Cette catégorie inclut les créances d'exploitation, les dépôts et cautionnements ainsi que les prêts. Les créances clients, ayant une échéance de moins de 12 mois à la date d'arrêté des comptes, sont présentées en actifs courants sous la rubrique "clients et comptes rattachés". Les créances sur participations, prêts et dépôts et cautionnements ayant une échéance de plus de 12 mois à la date d'arrêté des comptes sont présentés en actifs non courants sous la rubrique autres actifs immobilisés.
- 3) Actifs financiers en juste valeur par résultat : il s'agit d'actifs financiers dont le Groupe a, dès l'origine, une intention de revente à court terme. Les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat sous la rubrique "autres produits et charges financières" dans la période au cours de laquelle elles interviennent. Cette catégorie regroupe les instruments dérivés de taux que le Groupe SAMSE utilise dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêts qui peuvent intervenir dans le cadre des opérations courantes.

- 4) Actifs financiers disponibles à la vente : il s'agit des actifs financiers, autres que les instruments financiers dérivés, n'appartenant pas aux autres catégories. Cette catégorie inclut les participations dans des sociétés cotées ou non, autres que les participations dans les sociétés mises en équivalence et les joint-ventures, que la Direction a l'intention de conserver à long terme. Ces participations sont classées en actifs financiers sous la rubrique "autres actifs financiers immobilisés".

Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres dans la période au cours de laquelle elles interviennent, à l'exception des pertes de valeur relatives aux instruments de dettes.

Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, les ajustements cumulés de variations de juste valeur comptabilisés en capitaux propres sont transférés au compte de résultat. En cas d'appréciation ultérieure de la valeur d'action classée en actifs disponibles à la vente, les pertes de valeur comptabilisées en résultat ne sont pas reprises en compte de résultat. En revanche, toute appréciation ultérieure de la valeur d'instruments de dettes classés parmi les actifs disponibles à la vente est comptabilisée en résultat.

Lorsque le Groupe est en droit de recevoir un paiement, les produits d'intérêts ou les dividendes liés aux instruments de capitaux propres sont enregistrés dans le compte de résultat à la rubrique "produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie".

b) Opérations de couverture

Les critères de comptabilité de couverture n'étant pas appliqués par le Groupe, les instruments financiers dérivés ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés selon les principes de la comptabilité de couverture énoncés par l'IAS 39.

c) Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, la différence entre le coût et la valeur de remboursement étant comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée de l'emprunt.

Les dettes financières à long terme comprennent la part des emprunts auprès des établissements de

crédit et autres dettes financières diverses dont le terme est supérieur à un an.

Les dettes financières à court terme comprennent la part à court terme des emprunts auprès des établissements de crédit, des autres dettes financières ainsi que les concours bancaires et autres dettes à court terme.

d) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur un marché actif est déterminée par référence au cours de bourse à la date de clôture dans le cas d'instruments financiers cotés.

L'évaluation de la juste valeur des autres instruments financiers, actifs ou passifs, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, est fondée sur différentes méthodes d'évaluation et hypothèses déterminées par le Groupe en fonction des conditions de marché existant à la date de clôture.

L'utilisation d'hypothèses peut amener la Direction du Groupe à procéder à certaines estimations qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les montants évalués et présentés des actifs et passifs financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

e) Décomptabilisation

Le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de ces actifs ont pris fin ou ont été transférés et lorsque le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété des actifs. Par ailleurs, si le Groupe ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété, les actifs financiers sont décomptabilisés dès lors que le contrôle n'est pas conservé.

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations contractuelles sont levées, annulées ou éteintes.

f) Equivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués par les valeurs mobilières de placements qui, à l'origine, ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, par les comptes bancaires et les soldes de caisse.

Actions propres

Les actions conservées sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de cession de ces titres totalement ou partiellement, le résultat de cession est imputé directement dans les capitaux propres et ne contribue donc pas au résultat.

Provisions

Une provision pour risques ou charges est constituée lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers identifié dont le montant peut être estimé de manière fiable et qu'il est probable que cela se traduira par une sortie de ressources.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont constatées pour leur montant actualisé, c'est-à-dire la valeur actuelle des dépenses attendues jugées nécessaires pour régler les obligations correspondantes.

L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter les effets de l'écoulement du temps est comptabilisée en produits financiers ou charges financières.

Engagements de retraite et assimilés

Au sein du Groupe, les engagements de retraite regroupent les indemnités de fin de carrière du personnel en activité. Ils sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode tient compte d'hypothèses d'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, de l'évolution des salaires. Une actualisation des sommes à verser et un coefficient d'actualisation financière des paiements futurs sont appliqués. Les engagements sont intégralement provisionnés.

Les écarts actuariels sont comptabilisés directement dans le compte de résultat.

Cartes de fidélité

Dans les magasins de bricolage, une provision pour garantie donnée au client est calculée sur la base de points acquis lors de ses achats successifs.

Dès que les points acquis sont convertis en bons d'achat, ces derniers sont immédiatement comptabilisés en réduction des ventes et cette écriture est annulée si les bons d'achats ne sont pas utilisés dans les six mois.

Le calcul de la provision tient compte d'un taux de déperdition des points, de mutation de points de niveau à niveau (cf note 15.4), et de transformation sur des bases statistiques des trois dernières années.

Litiges

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériels nés dans l'année.

Autres provisions pour risques et charges

Les autres provisions pour risques et charges ont été constituées en fonction des risques connus à la date d'arrêté des comptes ou des charges futures estimées. Elles sont de natures diverses ; on retrouve notamment des provisions liées à des affaires prud'homales, des frais et honoraires sur opérations immobilières en cours.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires et les autres produits de l'activité sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Ils sont évalués nets des retours, remises et avantages commerciaux consentis dès lors que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des produits ont été transférés à l'acheteur ou que le service a été rendu.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de marchandises et diverses prestations liées à la vente.

Les autres produits de l'activité comprennent divers produits de gestion courante.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant comprend l'ensemble des charges de l'exploitation courante y compris les dépréciations de l'actif immobilier et les dépréciations des écarts d'acquisition directement liés à l'exploitation et affectés par UGT.

Les autres charges ou produits opérationnels dont notamment les éléments de cessions d'actifs qui entrent dans le cycle de l'exploitation courante à proprement parler concourent également à la détermination du résultat opérationnel courant.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et charges autres que financiers, ainsi que les éléments de cession d'éléments d'actifs immobiliers.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels prennent en compte les plus et moins values liées à la cession d'ensemble immobilier et tout élément significatif et non récurrent qui fausserait la lecture du résultat opérationnel courant.

Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie, le coût de l'endettement financier brut ainsi que divers charges et produits.

Les escomptes de règlements obtenus des fournisseurs ne figurent plus en résultat financier ; ils concourent dorénavant à la détermination du coût d'achat net des marchandises.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le Groupe.

Le résultat dilué par action est calculé sur la même base de résultat net en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs (plan d'options sur actions).

La méthode utilisée est celle du rachat d'actions au prix de marché. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Informations sectorielles

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits et services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différente des risques et de la rentabilité des autres secteurs. Le premier et le deuxième niveau de l'information sectorielle du Groupe sont respectivement le "secteur d'activité" et le "secteur géographique".

L'activité du Groupe s'articule autour de deux pôles, le négoce de matériaux de construction et le bricolage sur un même secteur géographique.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles.

Ils comprennent les écarts d'acquisition attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent ni les impôts différés, ni les autres participations, créances et autres actifs financiers non courants.

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement

attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs.

Estimations

Lors de la préparation et de la présentation des états financiers, la Direction du Groupe est amenée à exercer fréquemment son jugement afin d'évaluer ou d'estimer certains postes des états financiers. La probabilité de réalisation d'événements futurs est aussi appréciée. Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, les provisions, les engagements de retraite, les impôts différés, les dépréciations d'actifs et la valorisation des paiements en actions.

Ces évaluations ou estimations sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations afin d'ajuster les hypothèses.

Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique.

Contexte général de l'arrêté des comptes

Le contexte de la crise actuelle n'a pas conduit le Groupe à des modifications d'hypothèses habituellement retenues pour élaborer les différentes estimations.

Une vigilance accrue a été portée sur les éventuelles défaillances des clients dont l'insolvabilité est perceptible, et les retards de paiement font l'objet d'une surveillance toute particulière.

La baisse du niveau d'activité a été prise en compte, notamment dans la détermination des budgets 2012, sans pour autant que les incertitudes du marché conduisent à constater d'éventuelles dépréciations d'actif.

Le rythme des investissements prévus pourra être ralenti en fonction de la réalité du marché au cours de l'exercice 2012.

Au niveau de la situation financière du Groupe, la gestion de trésorerie est spécialement pilotée à court terme avec la mise en place d'un système de veille sur la solvabilité des clients, et la mise en œuvre de leviers d'amélioration du BFR.

Cette amélioration portera notamment sur des actions ciblées sur les stocks de marchandises déjà mises en place à partir de l'année 2008, et sur les approvisionnements de la plate-forme logistique.

Le Groupe a transcrit de manière pertinente et transparente les éléments d'incertitude dans les hypothèses de préparation des comptes en veillant à la qualité de l'information présentée.

Les facteurs de risque suivants ont été analysés afin de répondre aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers :

- La valeur recouvrable des Goodwills et autres incorporels, proche de la valeur nette comptable, a fait l'objet d'une attention toute particulière et n'a pas révélé de risques significatifs.
- Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable pour les tests de dépréciation ont fait l'objet de tests de sensibilité plus nombreux qu'auparavant, afin de limiter les risques futurs. Les impacts ont été pris en compte dans le résultat de l'exercice.

- Les reports déficitaires activés antérieurement ont été, dans la quasi-totalité, imputés sur les résultats de l'exercice. Le solde non imputé n'est pas significatif. Les impôts différés y afférent n'ont pas été réestimés.

Au 31 décembre 2011, aucun report déficitaire n'a été activé.

- Le risque clients a été pris en compte dans l'hypothèse d'une plus grande insolvabilité attendue sur le prochain exercice.
- Les actifs financiers figurant au bilan du Groupe ne présentent aucun risque ; de même que les équivalents de trésorerie. Il n'y a aucun risque de liquidité en fin d'exercice.
- Le niveau des ratios liés aux covenants a été examiné. Aucune rupture de covenants n'est intervenue en fin d'exercice.

Note 2 - Périmètre de consolidation et évolution au cours de l'année

Détentions directes par la société mère

SOCIÉTÉS DETENUES		ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE	MÉTHODE DE CONSOLIDATION RETENUE	AU 31/12/2011		AU 31/12/2010		AU 31/12/2009	
				QP CAPITAL	QP CAPITAL	QP CAPITAL	QP CAPITAL	QP CAPITAL	QP CAPITAL
				en % DE CONTRÔLE	en % D'INTÉRÊTS	en % DE CONTRÔLE	en % D'INTÉRÊTS	en % DE CONTRÔLE	en % D'INTÉRÊTS
SAS LA BOITE A OUTILS	- 1 - SAMSE SA	acquisition de titres	I.G	92,41%	92,41%	92,06%	92,06%	92,01%	91,99%
SA REMAT	- 2 - SAMSE SA		I.G	99,85%	99,85%	99,85%	99,85%	99,38%	99,38%
SA CHRISTAUD	- 3 - SAMSE SA	variation du pourcentage d'intérêts	I.G	90,37%	90,37%	90,76%	90,76%	90,64%	90,64%
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	- 4 - SAMSE SA		I.G	74,90%	74,90%	74,90%	74,90%	74,90%	74,90%
SAS BTP DISTRIBUTION	- 5 - SAMSE SA	variation du pourcentage d'intérêts	I.G	54,68%	54,68%	54,68%	54,67%	54,68%	54,67%
SAS GAMAG	- 6 - SAMSE SA	entrée de périmètre	I.G	51,00%	51,00%				
SAS FDE	- 7 - SAMSE SA	acquisition de titres	I.G	83,26%	83,26%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%
SA ETS RENE DE VEYLE	- 8 - SAMSE SA	acquisition de titres	I.G	100,00%	100,00%	99,94%	99,94%	99,94%	99,94%
SAS SC INV	- 9 - SAMSE SA		I.G	55,00%	55,00%	55,00%	55,00%	55,00%	55,00%
SAS EXPOTEO	SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SA BOIS MAURIS ODDOS	SAMSE SA		I.G	90,63%	90,63%	90,63%	90,63%	100,00%	100,00%
SAS BLANC MATERIAUX	SAMSE SA		I.G	77,50%	77,50%	77,50%	77,50%	77,50%	77,50%
SARL GET ELECTRIC	SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS E MAT	SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	SAMSE SA	acquisition de titres	I.G	100,00%	100,00%	99,98%	99,96%	99,98%	99,96%
SAS SAMSE SOLAIRE	SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%		
SARL EPPS	SAMSE SA	entrée de périmètre	I.G	100,00%	100,00%				
SCI PORTE DE SAVOIE	SAMSE SA	variation du pourcentage d'intérêts	I.G	100,00%	97,46%	100,00%	97,34%	100,00%	97,32%
SCI LE BOURG	SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI VALMAR	SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI DU VIEUX PORT	SAMSE SA	variation du pourcentage d'intérêts	I.G	100,00%	100,00%	100,00%	99,99%	100,00%	99,99%
SCI CELESTIN CHASSIEU	SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI CHARPIEU	SAMSE SA	variation du pourcentage d'intérêts	I.G	100,00%	100,00%	100,00%	99,94%	100,00%	99,94%
SCI SAONE	SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI DU ROUSSILLON	SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI BRANLY	SAMSE SA		I.G	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%
SCI LE MAS	SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI LA REGLE	SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI LES ARTISANS	SAMSE SA		I.G	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%
SAS MAT APPRO	SAMSE SA		I.%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS BOURG MATERIAUX	SAMSE SA		I.%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS MATERIAUX SIMC	SAMSE SA		MEQ	44,99%	44,99%	44,99%	44,99%	44,99%	44,99%
SAS DEGUERRY SAMSE	SAMSE SA		MEQ	35,07%	35,07%	35,07%	35,07%	35,07%	35,07%
SAS DIDIER	SAMSE SA		MEQ	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%
SARL LEADER CARRELAGES	SAMSE SA		MEQ	30,00%	30,00%	30,00%	30,00%	30,00%	30,00%
SAS TARARE MATERIAUX	SAMSE SA		MEQ	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%		
SAS ZANON TRANSPORTS	SAMSE SA	entrée de périmètre	MEQ	25,00%	25,00%				
SAS SWEETAIR France	- 10 - SAMSE SA		MEQ	49,99%	49,99%	49,99%	49,99%		
SAS PLATTARD SAS	- 11 - SAMSE SA		MEQ	33,99%	33,99%	33,99%	33,99%	33,99%	33,99%

Détentions indirectes ou conjointes par les filiales

SOCIÉTÉS DETENUES	SOCIÉTÉS DETENTRICES	METHODE DE CONSO RETENUE	AU 31/12/2011	QP CAPITAL DETENU en %	QP CAPITAL DETENU en %	AU 31/12/2010		AU 31/12/2009	
						QP CAPITAL DETENU en %	QP CAPITAL DETENU en %	QP CAPITAL DETENU en %	QP CAPITAL DETENU en %
						DE CONTRÔLE	D'INTERETS	DE CONTRÔLE	D'INTERETS
LA BOITE A OUTILS (GROUPE)	SAMSE	EVENEMENTS DE L'ANNEE	I.G	92,41%	92,41%	92,06%	92,06%	92,01%	91,99%
- 1 -									
PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU SOUS GROUPE LA BOITE A OUTILS									
SAS TS HABITAT	SAS LA BOITE A OUTILS	variation du pourcentage d'intérêts	I.G	100,00%	92,41%	100,00%	92,06%	100,00%	91,99%
SA TC-HP	SAS LA BOITE A OUTILS	variation du pourcentage d'intérêts	I.G	99,94%	92,36%	99,94%	92,01%	99,94%	91,94%
SAS DES IDEES	SAS LA BOITE A OUTILS	variation du pourcentage d'intérêts	I.G	98,40%	90,93%	98,40%	90,59%	98,40%	90,52%
SAS BRICOLAGE BOIS DU VERNE	SAS LA BOITE A OUTILS	acquisition de titres	I.G	100,00%	92,41%	60,00%	55,24%	60,00%	55,19%
SCI PORTE DE SAVOIE	SAS LA BOITE A OUTILS	variation du pourcentage d'intérêts	I.G	100,00%	97,46%	100,00%	97,34%	100,00%	97,32%
SAS EDB FROMENT	SAS LA BOITE A OUTILS	variation du pourcentage d'intérêts	1%	50,00%	46,21%	50,00%	46,03%	50,00%	46,00%
SARL COMPTOIR FROMENT	SAS LA BOITE A OUTILS	variation du pourcentage d'intérêts	1%	50,00%	46,21%	50,00%	46,03%	50,00%	46,00%
SCI LE CARREAU	SAS LA BOITE A OUTILS	variation du pourcentage d'intérêts	MEQ	20,00%	18,48%	20,00%	18,41%	20,00%	18,40%
SCI CHABER	SAS LA BOITE A OUTILS	variation du pourcentage d'intérêts	MEQ	40,00%	36,96%	40,00%	36,82%	40,00%	36,80%
SCI ENTREPOIT FROMENT	SAS LA BOITE A OUTILS	variation du pourcentage d'intérêts	MEQ	40,00%	36,96%	40,00%	36,82%	40,00%	36,80%
SARL RG BRICOLAGE	SAS LA BOITE A OUTILS	variation du pourcentage d'intérêts	MEQ	39,98%	36,94%	39,98%	36,80%	39,98%	36,78%
SAS AMEO CONSTRUCTION	SAS LA BOITE A OUTILS	variation du pourcentage d'intérêts	MEQ	20,00%	18,48%	20,00%	18,41%	20,00%	18,40%
SAS DEDB	- 12 - SAS LA BOITE A OUTILS	entrée de périmètre	MEQ	50,00%	46,21%				
REMAT (GROUPE)	SAMSE	EVENEMENTS DE L'ANNEE	I.G	99,85%	99,85%	99,85%	99,85%	99,38%	99,38%
- 2 -									
PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU SOUS GROUPE REMAT									
SCI CARREFOUR DE CHESNES	SA REMAT	modification du périmètre	I.G	69,88%	69,78%	69,88%	69,78%	39,76%	39,51%
SARL SOVIME FERMETURES	SA REMAT		I.G	100,00%	99,85%	100,00%	99,85%	100,00%	99,38%
SAS LA BOITE A OUTILS	SA REMAT	rachat des titres par SAMSE				3,17%	3,17%	3,17%	3,17%
CHRISTAUD (GROUPE)	SAMSE	EVENEMENTS DE L'ANNEE	I.G	90,37%	90,37%	90,76%	90,76%	90,64%	90,64%
- 3 -									
PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU SOUS GROUPE CHRISTAUD									
SAS LOG EAU	SA CHRISTAUD	variation du pourcentage d'intérêts	I.G	100,00%	90,37%	100,00%	90,76%	99,83%	90,49%
SAS CELESTIN MATERIAUX	SA CHRISTAUD		I.G	95,76%	86,54%	96,26%	87,37%	97,11%	88,02%
HENRY (GROUPE)	SAMSE	EVENEMENTS DE L'ANNEE	I.G	74,90%	74,90%	74,90%	74,90%	74,90%	74,90%
- 4 -									
PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU SOUS GROUPE HENRY									
SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	SAS HENRY		I.G	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%
SARL SCIERIE ET SECHOIRS DU DAUPHINE	SAS HENRY		I.G	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%
SARL DAUPHINE TRANSPORT ET AFFRETEMENT	SAS HENRY		I.G	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%
SARL SCIERIE JOURDAN	SAS HENRY		I.G	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%
BTP DISTRIBUTION (GROUPE)	SAMSE	EVENEMENTS DE L'ANNEE	I.G	54,68%	54,68%	54,68%	54,67%	54,68%	54,67%
- 5 -									
PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU SOUS GROUPE BTP DISTRIBUTION									
SARL TRANSPORTS SCHWARTZ	SAS BTP DISTRIBUTION	acquisition de titres	IG	100,00%	54,68%	75,00%	41,00%	75,00%	41,00%

Détentions indirectes ou conjointes par les filiales

SOCIÉTÉS DETENUES	SOCIÉTÉS DETENTRICES	MÉTHODE DE CONSO RETENUE	AU 31/12/2011		AU 31/12/2010		AU 31/12/2009	
			QP CAPITAL DETENU en %	QP CAPITAL DETENU en %	QP CAPITAL DETENU en %	QP CAPITAL DETENU en %	QP CAPITAL DETENU en %	QP CAPITAL DETENU en %
			DE CONTRÔLE	D'INTERETS	DE CONTRÔLE	D'INTERETS	DE CONTRÔLE	D'INTERETS
GAMAG (GROUPE)	SAMSE	EVENEMENTS DEL'ANNEE	IG	51,00%	51,00%			
- 6 -								
PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU SOUS GROUPE GAMAG								
SARL SONZOGNI FRERES	GAMAG	entrée de périmètre	IG	100,00%	51,00%			
SA CPSB	GAMAG	entrée de périmètre	IG	100,00%	51,00%			
FDE (GROUPE)	SAMSE		IG	83,26%	83,26%	80,00%	80,00%	80,00%
- 7 -								
PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU SOUS GROUPE FDE								
SAS M+ MATERIAUX	SAS FDE		IG	100,00%	83,26%	100,00%	80,00%	100,00%
RENE DE VEYLE (GROUPE)	SAMSE	EVENEMENTS DEL'ANNEE	IG	100,00%	100,00%	99,94%	99,94%	99,94%
- 8 -								
PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU SOUS GROUPE RENE DE VEYLE								
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	SA RENE DE VEYLE	rachat des titres par SAMSE				99,98%	99,96%	99,98%
SAS BTP DISTRIBUTION	SA RENE DE VEYLE	rachat des titres par SAMSE				54,68%	54,67%	54,68%
SCI DU ROUSSILLON	SA RENE DE VEYLE		LG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI VALMAR	SA RENE DE VEYLE		LG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI CHARPIEU	SA RENE DE VEYLE	variation du pourcentage d'intérêts	LG	100,00%	100,00%	100,00%	99,94%	100,00%
SCI VIEUX PORT	SA RENE DE VEYLE	variation du pourcentage d'intérêts	LG	100,00%	100,00%	100,00%	99,99%	100,00%
SCI CHASSIEU	SA RENE DE VEYLE		LG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI SAONE	SA RENE DE VEYLE		LG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI LE BOURG	SA RENE DE VEYLE		LG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SC INV (GROUPE)	SAMSE	EVENEMENTS DEL'ANNEE	IG	55,00%	55,00%	55,00%	55,00%	55,00%
- 9 -								
PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU SOUS GROUPE SC INV								
SA DORAS	SAS SC INV		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%
SPRL BELPARMAT	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%
SCI DES MINES	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%
SCI DE LA BOUDEAUDE	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%
SCI IMMODOR	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%
SCI JURADOR	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%
SCI DES ESSARDS	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%
SCI DES ABATTOIRS	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%
SCI TETE AU LOUP	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%
SCI LA JONCTION	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%
SCI MONBOUTOT LA TOUR	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%
SCI LE PETIT FORT	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%
SCI SAINT GEORGES	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%
SCI GUILLEMIER	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%
SCI LE PETIT BOUREY	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%
SCI POUSSON COSME	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%
SCI LOUIS PERGAUD	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%
SAS OUTIMAT B.T.P	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%
SAS ETS ROGER CLEAU	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%
SAS PLOTON	SA DORAS	entrée de périmètre	IG	100,00%	55,00%			
SARL ORNANS MATERIAUX	SA DORAS	entrée de périmètre	IG	100,00%	55,00%			
SA DIJON BETON	SA DORAS		MEQ	23,30%	12,81%	23,30%	12,81%	23,30%
SA BLAMAT	SA DORAS		MEQ	34,00%	18,70%	34,00%	18,70%	34,00%
SCI ESPACE +	SA DORAS		MEQ	20,00%	11,00%	20,00%	11,00%	20,00%

Détentions indirectes ou conjointes par les filiales

SOCIÉTÉS DETENUES	SOCIÉTÉS DETENTRICES	METHODE DE CONSO RETENUE	AU 31/12/2011		AU 31/12/2010		AU 31/12/2009	
			QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS	QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS	QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS
SWEETAIR France (GROUPE)	SAMSE	EVENEMENTS DE L'ANNEE	MEQ	49,99%	49,99%	49,99%	49,99%	
- 10 -								
PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU SOUS GROUPE SWEETAIR								
SARL SWEETAIR TECHNOLOGIE	SAS SWEETAIR France		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
SARL CARON	SAS SWEETAIR France		MEQ	30,00%	30,00%	30,00%	30,00%	
PLATTARD (GROUPE)	SAMSE	EVENEMENTS DE L'ANNEE	MEQ	33,99%	33,99%	33,99%	33,99%	33,99%
- 11 -								
PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU SOUS GROUPE PLATTARD								
SAS PLATTARD CARRELAGES	SAS PLATTARD		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS PLATTARD NEGOCE	SAS PLATTARD		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS PLATTARD BETON	SAS PLATTARD		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS PLATTARD INDUSTRIES	SAS PLATTARD		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS PLATTARD GRANULATS	SAS PLATTARD		IG	96,72%	96,72%	96,72%	96,72%	96,72%
SAS SOREAL	SAS PLATTARD GRANULATS		IG	96,10%	92,95%	96,10%	92,95%	96,10%
SAS OLLIER BOIS	SAS PLATTARD NEGOCE		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SARL BEAUJOLAIS MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SARL FILGRES	SAS PLATTARD CARRELAGES	entrée de périmètre	IG	80,00%	80,00%			
SAS PLATTARD NEGOCE DROME ARDECHE	SAS PLATTARD NEGOCE		IG	100,00%	100,00%			
SARL ALBON PREFA	SAS PLATTARD INDUSTRIES		IF	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
ANCYCLA (EX BEAUJOLAISE DE RECYCLAGE)	SAS PLATTARD GRANULATS		IF	50,00%	48,36%	50,00%	48,36%	50,00%
ANCYCLA (EX BEAUJOLAISE DE RECYCLAGE)	SAS PLATTARD							
SARL DDM	SAS PLATTARD GRANULATS		IF	50,00%	48,36%	50,00%	48,36%	50,00%
SAS BOURG MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		IF	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS ADIMAT NEGOCE TP	SAS PLATTARD NEGOCE					50,00%	50,00%	50,00%
SARL GLATTARD MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		IF	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS TARARE MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		IF	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	
SAS ETS CHEVROT ET FILS	SAS PLATTARD NEGOCE	entrée de périmètre	IF	50,00%	50,00%			
SAS CHUZEVILLE MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		MEQ	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%
SAS THIMONIER TRANSPORTS	SAS PLATTARD NEGOCE		MEQ	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%
SAS ETABLISSEMENTS DARGAUD	SAS PLATTARD		MEQ	34,43%	34,43%	34,43%	34,43%	34,43%
SAS DP GRANULATS	SAS PLATTARD GRANULATS		MEQ	32,50%	31,43%	32,50%	31,43%	32,50%
DEDB (GROUPE)	LA BOITE A OUTILS	EVENEMENTS DE L'ANNEE	MEQ	50,00%	46,21%			
- 12 -								
PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU SOUS GROUPE DEDB								
SAS DEDB MAGASINS	SAS DEDB	entrée de périmètre	IG	100,00%	100,00%			

Evolution du périmètre de consolidation au cours de l'année

Acquisitions - entrées dans le périmètre -					
Sociétés	Date	Activité	Méthode de consolidation retenue	% de détention	Société détentrice des Titres
SAS GAMAG	12/01/2011	négoce	Intégration Globale	51,00	SA SAMSE
SARL SONZOGNI FRERES	12/01/2011	négoce	Intégration Globale	51,00	SA SAMSE
SA CPSB	12/01/2011	négoce	Intégration Globale	51,00	SA SAMSE
SAS ZANON TRANSPORTS	14/03/2011	négoce	Mise en Equivalence	25,00	SA SAMSE
SAS PLOTON	01/02/2011	négoce	Intégration Globale	100,00	SA DORAS
SARL ORNANS MATERIAUX	02/09/2011	négoce	Intégration Globale	100,00	SA DORAS
Créations - entrées dans le périmètre -					
Sociétés	Date	Activité	Méthode de consolidation retenue	% de détention	Société détentrice des Titres
SAS DEDB	09/02/2011	bricolage	Mise en Equivalence	50,00	SAS LA BOITE A OUTILS
SAS DEDB MAGASINS	09/02/2011	bricolage	Mise en Equivalence	50,00	SAS LA BOITE A OUTILS
SARL EPPS	24/05/2011	négoce	Intégration Globale	100,00	SA SAMSE
Sortie du périmètre					
Sociétés	Date	Activité	Méthode de consolidation retenue	% de détention	Société détentrice des Titres
SAS LAUDIS	28/02/2011	négoce	-		
Modification du périmètre					
Sociétés	Date	Activité	Méthode de consolidation retenue	% de détention	Société détentrice des Titres
SCI CARREFOUR DE CHESNES	01/01/2011	négoce	Passage de MEQ à I.G	69,88	SA REMAT
Acquisitions d'intérêts minoritaires					
Sociétés	Date	Activité			Société détentrice des Titres
SARL TRANSPORTS SCHWARTZ	11/02/2011	négoce	la quote part de capital détenu passe de 75,00% à 100,00%		SAS BTP DISTRIBUTION
SAS FDE	29/08/2011	négoce	la quote part de capital détenu passe de 80,00% à 83,26%		SA SAMSE
SAS LA BOITE A OUTILS	01/07 et 17/11/2011	bricolage	la quote part de capital détenu passe de 92,06% à 92,41%		SA SAMSE
SA RENE DE VEYLE	18/11/2011	négoce	la quote part de capital détenu passe de 99,94% à 100,00%		SA SAMSE
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	09/11/2011	négoce	la quote part de capital détenu passe de 99,98% à 100,00%		SA SAMSE
SAS BRICOLAGE BOIS DU VERNE	07/12/2011	bricolage	la quote part de capital détenu passe de 60,00% à 100,00%		SAS LA BOITE A OUTILS
Pertes d'intérêts minoritaires					
SA CHRISTAUD	30/11/2011	négoce	augmentation de capital partiellement souscrite par SAMSE - la quote part de capital détenu passe de 90,76% à 90,37%		
SAS CELESTIN	30/11/2011	négoce	augmentation de capital partiellement souscrite par CHRISTAUD - la quote part de capital détenu passe de 96,26% à 95,76%		
Opérations de restructuration interne					
Sociétés	Date	Activité			Société absorbante
SAS MATERIAUX DES ALPES	01/01/2011	négoce	confusion de patrimoine (TUP)		SA SAMSE
Rationalisation du périmètre (cessions de titres de participations entre entreprises liées)					
Au cours du mois de novembre :					
Rachat par SAMSE de titres LA BOITE A OUTILS détenus par REMAT	Cette opération n'a pas eu d'impact sur le pourcentage de contrôle détenu				
Rachat par SAMSE de titres FRANCHEVILLE MATERIAUX détenus par RENE DE VEYLE	Cette opération n'a pas eu d'impact sur le pourcentage de contrôle détenu				
Rachat par SAMSE de titres BTP DISTRIBUTION détenus par RENE DE VEYLE	Cette opération n'a pas eu d'impact sur le pourcentage de contrôle détenu				

Informations complémentaires :

Le 12 janvier 2011 SAMSE a acquis 51 % du capital de la SAS GAMAG FINANCES qui détenait, directement ou indirectement, une participation de 100 % dans le capital des sociétés SARL GAMAG, SARL SONZOGNI Frères et SA CPSB.

Au cours de l'année 2011, une fusion avec effet rétroactif au 01 janvier 2011 a été réalisée entre la SAS GAMAG FINANCES (société absorbante) et la SARL GAMAG (société absorbée).

Après fusion, la nouvelle dénomination sociale de GAMAG FINANCES devient GAMAG.

Les mouvements de périmètre qui affectent les sous Groupes consolidés par mise en équivalence, ne sont pas traités dans l'évolution du périmètre de consolidation.

Entrées dans le périmètre de consolidation par acquisitions de titres

(en milliers d'euros)

Sociétés	Montant de l'acquisition	Nombre de titres acquis	Secteur d'activité	Zone géographique	Méthode de consolidation retenue	Année 2011		% détenu	
						Chiffre d'affaires	Résultat net	contrôle	intérêts
						Données consolidées retraitées			
SAS GAMAG	718	140 378	négoce	France	IG	33 349	-765	51,00%	51,00%
SAS ZANON TRANSPORTS	663	1 250	négoce	France	MEQ	10 366	127	25,00%	25,00%
SAS PLOTON	2 288	1 110	négoce	France	IG	3 528	130	100,00%	55,00%
SARL ORNANS MATERIAUX	243	10 000	négoce	France	IG	-	-15	100,00%	55,00%

L'analyse globale des modifications de périmètre montre qu'elles ne sont pas significatives au regard du bilan consolidé arrêté à la date du 31 décembre 2011. En conséquence, le Groupe SAMSE ne communique pas d'information pro forma au sens du Règlement européen n°809/2004.

Une telle information doit être communiquée en cas de changement de périmètre intervenu pendant l'exercice en cours, correspondant à une ou

plusieurs transactions ayant un impact total sur les comptes supérieur à 25 %.

Toutes les sociétés du Groupe SAMSE clôturent leur exercice social de 12 mois le 31 décembre de chaque année.

Les comptes consolidés du Groupe SAMSE, établis au 31 décembre 2011, regroupent les comptes des sociétés mentionnées ci-dessus et peuvent se résumer ainsi :

	Au 31 décembre 2011		Au 31 décembre 2010		Au 31 décembre 2009	
	France	Etranger (1)	France	Etranger (1)	France	Etranger (1)
Nombre de sociétés						
Société mère et sociétés consolidées par intégration globale	66	1	61	1	62	1
Sociétés consolidées par intégration proportionnelle	4		4		4	
Sociétés consolidées par mise en équivalence	17		16		14	
sous - total	87	1	81	1	80	1
TOTAL	88		82		81	

(1) Société belge (Belparmat) détenue par la SA DORAS, société sans activité commerciale.

Evènements postérieurs à la clôture des comptes

Au 01/01/2012 :

- La société TS HABITAT a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) à la société LA BOITE A OUTILS.
- La société SOVIME FERMETURES a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) à la société REMAT.
- La société FRANCHEVILLE MATERIAUX a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) à la société SAMSE.
- La société ORNANS MATERIAUX a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) à la société DORAS.

- La société PLOTON a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) à la société DORAS.

Au cours du premier trimestre 2012, la société CPSB a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine à la société GAMAG.

Prise de participation complémentaire par SAMSE de 30,01 % de la société SWEETAIR FRANCE le 13 janvier 2012.

La quote-part de capital ainsi détenu passe de 49,99 % à 80,00 %, et a pour effet de modifier la méthode de consolidation qui passe de la mise en équivalence à l'intégration globale.

L'ensemble de ces évènements post-clôture n'a pas d'incidence significative sur les comptes qui sont arrêtés.

Principaux flux financiers entre la société-mère et ses filiales significatives (+ de 10 % du chiffre d'affaires)

Au 31 décembre 2011					
Valeurs nettes consolidées	Sc inv	La Boîte à Outils	Autres filiales	Samse	Total consolidé
Actif immobilisé (y compris les écarts d'acquisition)	67 702	57 950	88 346	105 036	319 034
Endettement financier hors Groupe	41 618	15 024	44 140	113 237	214 019
Trésorerie au bilan	5 439	6 948	7 163	29 542	49 092
Flux de trésorerie liés à l'activité	4 715	8 080	12 042	12 171	37 008
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée Samse		2 694	4 080		6 774

Note 3 - Transition aux normes IFRS

En application du Règlement Européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe SAMSE a établi ses états financiers consolidés à compter de l'exercice 2005 conformément aux Normes comptables internationales applicables au 31 décembre 2005, avec un comparatif au titre de l'exercice 2004.

La date du 1^{er} janvier 2004 ayant été retenue comme date de transition, les retraitements liés aux Normes IFRS ont été effectués comme si elles avaient toujours été appliquées.

Conformément à la Norme IFRS 1, les exemptions facultatives suivantes ont été retenues :

IFRS 3 Regroupement d'entreprises
Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités.

IAS 16 Immobilisations corporelles
Le Groupe n'a pas retenu la Juste Valeur en tant que coût présumé et a opté pour la méthode du coût historique amorti.

IFRS 2 Paiements en actions et assimilés
Le Groupe a choisi d'appliquer cette Norme aux plans de stock-options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005.

IAS 32/39 Instruments financiers
Le Groupe a appliqué cette Norme à compter de l'exercice 2005. Cependant, les titres d'autocontrôle ont été retraités en diminution des capitaux propres.

Les retraitements IFRS pris en compte à la date de transition et détaillés dans les différentes notes du présent Document de Référence sont les suivants :

IAS 1 Les états financiers ont été établis selon cette Norme qui modifie sensiblement la présentation générale des comptes.

IAS 2 Les stocks de marchandises étaient déjà évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Le Groupe inclut désormais dans le coût d'acquisition les frais d'escomptes obtenus pour paiement comptant.

IAS 12 Les impôts différés ont été pris en compte sur les ajustements réalisés à l'actif et au passif selon les critères définis par cette Norme.

IAS 16 Les immobilisations corporelles ont été retraitées selon la méthode du coût historique amorti.

IAS 17 Les contrats en vigueur dans le Groupe sont des contrats de location simple, à l'exception des contrats de location financement (leasing immobilier) qui étaient déjà retraités dans les comptes consolidés en normes françaises.

IAS 18 Le chiffre d'affaires du Groupe n'a pas été modifié par le changement de Norme.

IAS 19 Les engagements de retraite (IFC) sont pris en compte depuis l'exercice 1999. Les médailles du travail sont comptabilisées depuis l'exercice 2004.

IFRS 3 / IAS 36 Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis à compter du 1^{er} janvier 2004.

Un Goodwill négatif a été retraité en résultat.

IAS 38 Les fonds commerciaux ont été reclassés en écarts d'acquisition.
Les tests de perte de valeur ont été réalisés au niveau de chaque U.G.T (Unités Génératrices de Trésorerie).

IAS 40 Les immeubles de placement ont été retraités au coût historique amorti.

Note 4 - Ecarts d'acquisition

04.1. Evolution des écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)		Ecarts d'acquisition
Valeur brute		
à l'ouverture de l'exercice		58 143
Augmentations/Acquisitions		0
Diminutions/Sorties		309
Mouvements de périmètre	Entrées	2 590
à la clôture de l'exercice		60 424
Amortissements/Dépréciations		
à l'ouverture de l'exercice		10 313
Dépréciation / pertes de valeur		1 200
à la clôture de l'exercice		11 513
Valeur nette		
à l'ouverture de l'exercice		47 830
à la clôture de l'exercice		48 911

Les écarts d'acquisition prennent en compte l'ensemble des fonds commerciaux d'origine,

réévalués ou issus des écarts d'évaluation.

04.2. Détail des écarts d'acquisition à l'ouverture et à la clôture de l'exercice

		à l'ouverture	Mouvements					à la clôture
			augmentation	diminution	entrées/sorties du périmètre	dépréciation (1)	transfert titres MEQ	
BOIS MAURIS ODDOS		149						149
SAMSE BMD	Société absorbée par SAMSE en 2004	88						88
REMAT		147						147
ROCH MATERIAUX	Société absorbée par SAMSE en 2002	167						167
SAM	Société absorbée par SAMSE en 2004	86						86
BENET	Société absorbée par SAMSE en 2004	1 599						1 599
SAMSE LECHENNE	Société absorbée par SAMSE en 2002	176						176
DORAS (GROUPE)		13 060		309	960			13 711
LE MAS		19						19
BRANLY		5						5
LMC CHRISTAUD	Société absorbée par CHRISTAUD en 2002	10						10
CHRISTAUD		2						2
CELESTIN		9						9
LOG-EAU		91						91
TC-HP		237						237
ENTREPÔT DU BRICOLAGE FROMENT		176						176
EXPOTEO		269				65		204
LA BOITE A OUTILS		757						757
BLANC MATERIAUX		340						340
BLANC MATERIAUX	Rachat de minoritaires	16						16
SGAC	Société tupée avec SAMSE en 2009	996						996
TS HABITAT		1 300						1 300
BRICO ALES	Société absorbée par COMPTOIR FROMENT en 2008	132						132
BRICOLAGE BOIS DU VERNE		954				614		340
HENRY (GROUPE)		7 250						7 250
HENRY (GROUPE)	Goodwill en cours	11 480						11 480
QPS	Société tupée avec SAMSE en 2009	250						250
TRANSPORTS SCHWARTZ		145						145
BOURG MATERIAUX		15						15
SAMSE		2 871			182	52		3 001
FRANCHEVILLE MATERIAUX		169						169
SOVIME FERMETURES		571				371		200
FDE (GROUPE)		4 112				98		4 014
MATERIAUX DES ALPES	Société tupée avec SAMSE en 2011	182			-182			0
GAMAG (GROUPE)					1 630			1 630
Total		47 830	0	309	2 590	1 200	0	48 911

(1) Pertes de valeur

L'UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) est définie dans le Groupe SAMSE, comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des flux de trésorerie (cash flow) indépendants des flux de trésorerie générés par les autres actifs ou groupe d'actifs.

La réflexion sur la détermination des UGT a été alimentée par l'examen des critères suivants :

- Existence ou non d'un marché actif
- Importance des relations de dépendance économique entre les différentes unités
- Découpage opérationnel : manière dont le management organise son reporting
- Découpage stratégique : manière dont le management prend ses décisions de poursuite ou d'abandon d'activités.

L'implantation des sites répond parfois à plusieurs de ces critères.

Le critère déterminant qui a été retenu est le découpage opérationnel. Ainsi, l'UGT retenue est devenue le site physique (notion d'agence ou de magasin).

Cependant, il a été retenu quelques exceptions pour des sites répondant à un découpage stratégique sur des marchés peu actifs.

Dans ce cas, l'UGT retenue est un ensemble de deux agences, interdépendantes économiquement. Cela concerne 14 couples de 2 sites physiques sur 206.

Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan "Titres mis en équivalence".

Les écarts d'acquisition au 31 décembre 2011 se répartissent par secteur d'activité sur un même secteur géographique comme suit :

Négoce	45 969
Bricolage	2 942

Les écarts d'acquisition sont affectés par unité ou groupe d'unités génératrices de trésorerie.

- Informations requises par le paragraphe 134 de la Norme IAS 36

Les écarts d'acquisitions font l'objet d'une description détaillée par entité juridique (cf tableau page précédente).

Sur l'ensemble des écarts, UGT par UGT, c'est l'UGT de la société HENRY sur le site de Saint Hilaire du Rosier qui représente le montant le plus important, soit 34,67 % du montant total des écarts d'acquisition.

Il faut noter également que l'écart d'acquisition concernant DORAS correspond à un ensemble de 38 UGT.

Les tests de dépréciation réalisés sur les UGT affectées d'un écart d'acquisition et appartenant aux deux secteurs d'activité du Groupe, sont basés sur la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, il est fait référence aux transactions comparables, en considérant le résultat des transactions récentes portant sur des actifs similaires dans le même secteur d'activité.

Le Groupe a recours aux méthodes dites analogiques telles que le prix payé dans le cas d'acquisitions récentes, ou bien la valeur des actifs de l'UGT s'appuyant sur des multiples d'agrégats comptables (chiffre d'affaires et résultat d'exploitation).

Si la juste valeur diminuée des coûts de vente n'est pas corroborée par des transactions comparables, il est alors procédé au calcul de la valeur d'utilité estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs. Des précisions sur la méthode de calcul sont fournies en note 1 - Principes comptables - rubrique : dépréciation des écarts d'acquisition.

Les agences ou les magasins ayant moins de trois ans d'activité à la date de clôture ne font pas l'objet de dépréciation des écarts d'acquisition affectés.

Sur la base de cette méthode, la valeur recouvrable de chaque UGT à laquelle est affectée une quote-part de la valeur comptable des écarts d'acquisition, fait l'objet d'une analyse permettant de détecter si la valeur recouvrable de l'UGT n'est pas inférieure à la valeur nette comptable de ses actifs.

Sur la base de cette analyse, 6 UGT ont fait l'objet d'une dépréciation pour un montant global de 1 200 milliers d'euros.

L'analyse de sensibilité conduisant à faire varier les paramètres du test, n'a pas conduit à changer la conclusion du test. En conséquence, la dépréciation a été maintenue.

Ventilation des écarts d'acquisition (affectés aux UGT en fonction du secteur d'activité)

	Valeurs nettes	
Négoce		
UGT HENRY (Saint Hilaire du Rosier)	16 957	Norme IAS 36.134
Autres UGT sans écarts d'acquisition significatifs	29 012	
Bricolage		
Ensemble des UGT	2 942	
TOTAL	48 911	

04.3. Détermination des écarts d'acquisition des sociétés entrées dans le périmètre

	SAS GAMAG	SAS PLOTON	SARL ORNANS MATERIAUX
Prix d'acquisition des titres	649	2 288	360
Frais d'acquisition des titres	-	-	-
% de capitaux propres acquis	51%	100%	100%
Capitaux propres retraités	-1 924	1 527	161
Quote part de situation nette retraitée acquise	-981	1 527	161
ECART D'ACQUISITION	1 630	761	199

04.4. Détail des écarts de première consolidation affectés antérieurement

	Valeur brute	Valeur nette	Valeur nette au 01/01/11	Dépréciation	Valeur nette au 31/12/11
FONDS COMMERCIAUX	4 719	2 075	2 075	-	2 075

Les fonds commerciaux issus d'écarts de première consolidation sont regroupés avec les écarts d'acquisition.

Note 5 - Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Marques	Logiciels, progiciels	Autres	Total
Valeur brute				
à l'ouverture de l'exercice	384	11 593	685	12 662
Augmentations/Acquisitions		283	252	535
Diminutions/Sorties		3	26	29
Mouvements de périmètre	Entrées	91	1 301	1 392
Virements		671	-1	670
à la clôture de l'exercice	384	12 635	2 211	15 230
Amortissements / Dépréciations				
à l'ouverture de l'exercice	-	9 799	585	10 384
Amortissements		1 213	0	1 213
Reprise d'amortissements / cessions		1	0	1
Mouvements de périmètre	Entrées	90	1 296	1 386
à la clôture de l'exercice	-	11 101	1 881	12 982
Valeur nette				
à l'ouverture de l'exercice	384	1 794	100	2 278
à la clôture de l'exercice	384	1 534	330	2 248

Note 6 - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)		Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	Total
Valeur brute							
à l'ouverture de l'exercice		95 628	179 438	31 789	92 095	6 142	405 092
Augmentations/Acquisitions		4 510	5 269	3 346	12 983	7 254	33 362
Diminutions/Sorties		1 415	4 457	1 154	6 729		13 755
Mouvements de périmètre	Entrées	863	1 572	1 128	4 568		8 131
Mouvements de périmètre	Sorties	2	42		43		87
Virements		2 286	4 291	68	-1 333	-6 287	-975
à la clôture de l'exercice		101 870	186 071	35 177	101 541	7 109	431 768
Amortissements / Dépréciations							
à l'ouverture de l'exercice		20 916	83 637	21 417	68 273	241	194 484
Amortissements		2 618	10 257	3 005	8 163		24 043
Dépréciation / perte de valeur		550			2		552
Reprise de dépréciation / perte de valeur					81		81
Reprise d'amortissements / cessions		333	3 564	1 011	6 390		11 298
Mouvements de périmètre	Entrées	74	820	979	3 476		5 349
Mouvements de périmètre	Sorties	2	38		41		81
Virements		1 075	679	-84	-1 670		0
à la clôture de l'exercice		24 898	91 791	24 306	71 732	241	212 968
Valeur nette							
à l'ouverture de l'exercice		74 712	95 801	10 372	23 822	5 901	210 608
à la clôture de l'exercice		76 972	94 280	10 871	29 809	6 868	218 800

* dont 370 milliers d'euros d'actifs immobiliers destinés à la vente. Ces actifs figurent sur l'état de situation financière à la ligne Actifs classés comme détenus en vue de la vente.

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'une analyse approfondie quant à la détermination d'éventuelles pertes de valeur qui auraient pu apparaître au cours de l'année 2011.

En ce qui concerne les actifs immobiliers qui représentent 78,27 % des immobilisations corporelles nettes, le Groupe a mis en œuvre une démarche économique pour identifier tout indice de perte de valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur sur cette catégorie d'actif, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle.

A titre de règle pratique, le Groupe détermine la valeur vénale ; cette valeur retenue est le montant qui pourrait être obtenu à la date de clôture ou à une autre date prédéterminée de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

Au 31 décembre 2011, une dépréciation des actifs immobiliers a été constatée pour un montant de 550 milliers d'euros.

Conformément à IFRS 5, le Groupe a présenté les actifs destinés à être cédés sur une ligne de l'état de la situation financière.

Il s'agit de trois ensembles immobiliers dont la cession se réalisera dans les douze mois.

06.1. Ecart de première consolidation affectés

Les valeurs du bilan comprennent les écarts de première consolidation affectés selon détail ci-dessous :

	Valeur brute à l'origine	Valeur nette au 01/01/11	Entrées dans le périmètre	Sorties du périmètre	Cessions	Valeur brute au 31/12/11	Valeur nette au 31/12/11
Terrains	8 491	7 015	867	0	513	7 369	7 369
Constructions	13 896	7 377	0	0	633	6 744	6 252
Total	22 387	14 392	867	0	1 146	14 113	13 621

06.2.a Contrats de location financement (crédit-bail immobilier)

	Terrains	Constructions	Total
Valeur brute			
à l'ouverture de l'exercice	1 423	15 442	16 865
Augmentations/Acquisitions	0	0	0
Diminutions/Sorties	0	0	0
Mouvements de périmètre	0	0	0
à la clôture de l'exercice	1 423	15 442	16 865
Amortissements			
à l'ouverture de l'exercice	-	6 412	6 412
Amortissements	0	873	873
Diminutions/Sorties	0	0	0
Mouvements de périmètre	0	0	0
à la clôture de l'exercice	-	7 285	7 285
Valeur nette			
à l'ouverture de l'exercice	1 423	9 030	10 453
à la clôture de l'exercice	1 423	8 157	9 580

06.2.b Contrats de location financement (crédit-bail mobilier)

	Installations techniques	Autres immos corporelles	Total
Valeur brute			
à l'ouverture de l'exercice	596	732	1 328
Augmentations/Acquisitions	0	0	0
Diminutions/Sorties	49	72	121
Mouvements de périmètre	Entrées 32	71	103
à la clôture de l'exercice	579	731	1 310
Amortissements			
à l'ouverture de l'exercice	242	425	667
Amortissements	98	104	202
Diminutions/Sorties	31	58	89
Mouvements de périmètre	Entrées 32	71	103
à la clôture de l'exercice	341	542	883
Valeur nette			
à l'ouverture de l'exercice	354	307	661
à la clôture de l'exercice	238	189	427

06.3.a Information sur la dette de crédit bail-immobilier

Valeur résiduelle de la dette à la clôture de l'exercice		4 362
Echéancier de la dette résiduelle à la clôture de l'exercice :		
	Moins d'un an	1 530
	De deux à cinq ans	2 832
	Total	4 362

06.3.b Information sur la dette de crédit bail-mobilier

Valeur résiduelle de la dette à la clôture de l'exercice		118
Echéancier de la dette résiduelle à la clôture de l'exercice :		
	Moins d'un an	84
	De deux à cinq ans	34
	Total	118

06.4. Contrats de location**- Contrats de location simple**

Ces contrats ne font pas l'objet de retraitement dans les comptes consolidés.

Ces contrats concernent, d'une part les locations immobilières du Groupe et d'autre part les locations de véhicules, dont la durée de location est de deux à quatre ans.

Pour les locations immobilières, les dispositions générales de ces contrats sont les suivantes : durée de location pour trois ans renouvelables et loyer indexé annuellement sur l'indice Insee du coût de la construction.

Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges sur la durée du contrat de location.

- Contrats de location financement

Les contrats concernés sont des contrats de locations immobilières (terrains et constructions) dont la durée de location est de douze et neuf ans sans valeur de rachat à la fin du contrat ; ainsi que des contrats de locations de matériels et véhicules qui répondent à au moins un critère défini par la Norme IAS 17.

06.5. Infrastructures d'exploitation (Terrains et Constructions)

Les infrastructures d'exploitation se répartissent comme suit :

(les infrastructures d'exploitation des sociétés mises en équivalence ne sont pas prises en compte)

Infrastructures d'exploitation du Groupe SAMSE

AGENCES DE NEGOCE							
* propriété du Groupe	superficie en m²	tènement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²
S A M S E							
Bourg d'Oisans	9 200	Saint Martin d'Hères	33 900	Crolles	7 200	Vienne	19 800
Sillingy	31 000	Modane	7 400	Saint Egrève	10 000	Embrun	10 300
Moutiers	7 000	Gap	33 500	Lans en Vercors	3 200	Joyeuse	7 100
Seyne les Alpes	5 200	Veynes	9 000	Flumet	3 000		
La Mure	10 000	Aubenas	14 300	Annonay	18 000		
Annemasse	15 400	Meximieux	56 300	Montpezat	2 300		
Saint jean de Maurienne	8 300			Vallon Pont d'Arc	4 500		
Sisteron	20 900			Guillestre	12 000		
Monestier de Clermont	5 000			Saint Firmin	5 400		
Bellegarde	12 000			Cluses	19 200		
Saint pierre d'Albigny	7 200			Lalevade	6 400		
Château Arnoux	4 600			Pontcharra	10 000		
Vif	8 000						
Saint genis Pouilly	19 400						
Corbas	22 400						
Digne	13 500						
Saint Etienne de Saint Geoirs	10 000						
Saint julien en Genevois	7 800						
La Tour de Salvagny	19 500						
Privas	8 100						
La Tour du Pin	15 000						
Sallanches	12 000						
Lyon	3 900						
Le Pouzin	10 000						
Moirans	18 700						
Ville la Grand	19 000						
Pusignan	19 500						
Ruoms	8 600						
Saint Marcellin	12 300						
Aix les Bains	7 300						
Saint Genis Laval	24 400						
Valence	24 700						
Le Pont de Beauvoisin	16 900						
Albertville	17 600						
Saint Quentin Fallavier	20 000						
Saint Savin	16 800						
Bourg Saint Maurice	11 000						
Briançon	16 200						
Margencel	12 500						
La Motte Servolex	14 800						
Barcelonnette	15 800						
Montélimar	17 500						

* Propriété : tènement immobilier dont le Groupe est propriétaire (tènements figurant dans ses actifs)

Tènement mixte : immobilier dont une partie est propriété du Groupe, le reste appartenant à un propriétaire externe et faisant l'objet d'un bail commercial

Location simple : tènement immobilier appartenant à un propriétaire externe et faisant l'objet d'un bail commercial

Bail à construction : tènement immobilier appartenant à un propriétaire externe et faisant l'objet d'un bail à construction

Les superficies exprimées correspondent à la superficie globale des terrains

Infrastructures d'exploitation du Groupe SAMSE

AGENCES DE NEGOCE					
* propriété du Groupe	superficie en m²	ténement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²
BLANC MATERIAUX					
		Annot	2 900	Colmars les Alpes	12 300
				La Mure Argens	3 700
FRANCHEVILLE MATERIAUX					
				Chaponost	6 100
CHRISTAUD					
Echirolles	7 000			Valence	6 000
Aubenas	6 400			Clermont Ferrand	4 300
Voglans	4 000			Bourges	3 700
CELESTIN MATERIAUX					
Chassieu	5 600	Irigny	9 300	Bourg en Bresse	370
Bourgoin Jallieu	9 200				
BTP DISTRIBUTION					
Haguenau	20 600	Fegersheim	11 500		
Richwiller	16 500				
BOIS MAURIS ODDOS					
Argonay	54 700	Seyssins	11 400	Briançon	4 000
LES COMPTOIRS DU BOIS ET ASSOCIES					
				Voiron	5 800
REMAT					
		Saint Jean de Moirans	25 000	Saint Quentin Fallavier	5 300
				Meylan	1 400
SOVIME FERMETURES					
				Voglans	800
EXPOTEO					
Digne	3 900			Gap	2 400
				Echirolles	3 000
BOURG MATERIAUX					
				Bourg en Bresse	36 400

Infrastructures d'exploitation du Groupe SAMSE

AGENCES DE NEGOCE								
*	propriété du Groupe	superficie en m²	ténement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²
DORAS								
	Corbigny	9 400			Neuilly l'Evêque	4 100	Nevers jonction	3 100
	Decize	7 600			Fain les Montbard	12 400		
	Moulins engilbert	5 800			Nuits Saint Georges	10 100		
	Cosne sur Loire	8 500			Saint Usage	12 000		
	Nevers Saint Eloi	28 400			Chalindrey	6 200		
	Saint Satur	5 600			Crottet	9 800		
	Chenôve bois	16 400			Chenôve 6	41 500		
	Dijon	7 300			Baume les Dames	1 850		
	Dole	17 000			Polisot	5 000		
	Saint Marcel	19 200			Luxeuil	7 900		
	Arbois	13 700			Chenôve 208	7 400		
	Besançon	16 300			Noidans les Vesoul	3 300		
	Pontarlier	15 400			Semur en Auxois	2 000		
	Vesoul	10 300			Torcy le Grand	4 000		
	Is sur Tille	14 200			Joigny	7 000		
	Sainte Colombe sur Seine	10 400			Pont sur Yonne	6 200		
	Langres	7 450			Dijon	4 450		
	Cluny	9 800			Remiremont	10 350		
	Gueugnon	7 700			Ronchamp	5 400		
	Le Creusot	9 000			Les Vovres	9 100		
	Macon	12 500			Toucy	11 800		
	Montceau les Mines	24 500			Omans	5 500		
	Beaune	23 500						
	Seurre	19 900						
	Verdun sur Doubs	8 000						
	Béthencourt	13 400						
	Villegusien le Lac	25 200						
	Lons le Saunier	38 500						
	Delle	8 000						
	Paray le Monial	9 150						
CLEAU								
	Dracy le Fort	42 300						
	Bourg en Bresse	3 400						
	Montceau les Mines	400						
	Macon	1 450						
M+ MATERIAUX								
					Castelginest	8 000		
					Portet sur Garonne	7 300		
					Béziers	9 800		
					Colombiers	4 000		
					Servian	4 200		
					Montredon	13 000		
					Alès	6 800		
					Nîmes	8 800		
					Perpignan	3 000		
					Ria	3 200		
					Argelès	4 400		
					Montpellier	15 100		
					Paulhan	5 200		
					Bailargues	15 000		
					Manguio	1 400		
					Claira	7 900		
					Rodez	6 600		
					Roques	6 500		
					Villeneuve	8 000		
					Cornebarrieu	6 400		
					Carcassonne	6 300		
					Castanet Tolosan	9 300		
					Frontignan	4 700		
GAMAG								
					Cornillon	14 000		
					Alès	15 200		
					Bernis	10 300		
					Nozières	18 100		
					Saint Ambroix	13 500		
					Largentières	7 800		
					Montpellier	7 900		
					Aix en Provence	3 200		
					Bessèges	6 000		
					La Grand Combe	5 700		

Infrastructures d'exploitation du Groupe SAMSE

MAGASINS DE BRICOLAGE									
* propriété du Groupe	superficie en m²	ténement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²		
LA BOITE A OUTILS									
Echirolles	23 500	Saint Martin d'Hères	15 500	Romans	8 000	Albertville	8 900		
Le Creusot	11 200	Valence	13 800	Montélimar	15 600				
La tour du Pin	12 400	Décines	9 500	Alès	15 200				
L'Isle d'Abeau	12 000	Bassens	18 800	Gap	8 000				
Annecy	17 000	Montceau les Mines	4 600	Drumettaz	4 200				
Sallanches	6 100	Saint Jean de Moirans	23 500	Saint Jean de Maurienne	1 000				
Briançon	9 700								
Thyez	17 800								
DES IDEES				Bassens	2 900				
				Echirolles	2 800				
				Seynod	2 700				
UNITES LOGISTIQUES									
* propriété du Groupe	superficie en m²	ténement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²	crédit-bail	superficie en m²
SAMSE									
								Brézins	107 000
HENRY									
				Saint Hilaire du Rozier	30 000				
				Vinay	28 500				
LOG - EAU									
Echirolles	1 500								
MAT APPRO									
				Saint Etienne de Saint Geoirs	250				
TRANSPORTS SCHWARTZ									
				Haguenau	440				
DORAS									
				Gevrey Chambertin	12 500				
ATELIERS									
* propriété du Groupe	superficie en m²	ténement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²	crédit-bail	superficie en m²
SAMSE									
Chateaufieux	4 000								
LA BOITE A OUTILS									
Voglans	500			La Frette	1 300				
GET ELECTRIC									
				Grenoble	400				
CENTRES ADMINISTRATIFS									
* propriété du Groupe	superficie en m²	ténement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²	crédit-bail	superficie en m²
SAMSE									
Brézins	12 000			Grenoble	800				
				Montpellier	1 500				
DORAS									
Chenôve	1 300								
M +									
				Toulouges	350				
GAMAG									
				Saint Martin de Valgalgues	21 000				
SIEGES SOCIAUX									
* propriété du Groupe	superficie en m²	ténement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²	crédit-bail	superficie en m²
SAMSE									
Grenoble	21 000								

Le Groupe SAMSE au travers de ses deux activités (négoce de matériaux de construction et bricolage) est propriétaire de 110 points de vente.

96 points de vente sont en location, dans le cadre de baux commerciaux ou de baux à construction.

En outre, le Groupe SAMSE dispose de 7 unités logistiques dont la plate-forme de stockage de Brézins, de 4 ateliers, de 5 centres administratifs et d'1 siège social pour une superficie globale de 243 040 m².

Seule la plate-forme de stockage de Brézins fait l'objet d'un contrat de crédit-bail (cf note 6.2.a)

Les superficies mentionnées ci-après sont totalement utilisées pour l'exploitation.

Le nombre de points de vente est de 206 dont 179 pour l'activité négoce et 27 pour l'activité bricolage. Au total, cela représente une superficie de vente de 2 346 770 m², dont 2 062 146 pour l'activité négoce et 284 624 pour l'activité bricolage.

Note 7 – Titres mis en équivalence

07.1. Valeur des titres mis en équivalence

à l'ouverture de l'exercice		33 272
Augmentations		2 506
Diminutions		1 911
Mouvements de périmètre	Entrées	1 137
Mouvements de périmètre	Sorties	-
à la clôture de l'exercice		35 004

07.2. Détails des titres mis en équivalence (1)

	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
MATERIAUX SIMC	8 042	7 398	6 643
DEGUERRY SAMSE	787	716	661
LE CARREAU	72	72	71
TARARE MATERIAUX	72	188	
ENTREPÔT FROMENT	291	231	177
CARREFOUR DE CHESNES		545	545
CHABER	93	54	17
BLAMAT	50	50	50
DIJON BETON	3 870	3 731	3 556
ESPACE PLUS	0	1	1
RG BRICOLAGE	930	836	774
DIDIER	994	944	958
LEADER CARRELAGES	802	793	820
PLATTARD (Groupe)	17 215	15 815	14 854
AMEO CONSTRUCTION	32	33	35
SWEETAIR FRANCE	617	1 865	
DEDB	370		
ZANON TRANSPORTS	767		
Total	35 004	33 272	29 162

(1) dont écarts d'acquisition affectés (cf note 7.4.)

07.3. Informations générales sur les sociétés mises en équivalence

(en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres avant résultat	Résultat de l'exercice	Quote part de résultat bénéficiaire	Dividendes ou quote part de résultat reçus	Chiffre d'affaires	Secteur d'Activité	Effectif moyen
données consolidées								
MATERIAUX SIMC	44,99	17 051	1 939	872	227	125 341	négoce	423
DEGUERRY SAMSE	35,07	716	388	136	65	7 231	négoce	18
LE CARREAU	20,00	71	61	12	12	61	bricolage	-
ENTREPÔT FROMENT	40,00	231	200	80	20	839	bricolage	-
RG BRICOLAGE	39,98	499	634	253	160	9 573	bricolage	42
CHABER	40,00	54	95	38	-	356	bricolage	-
LEADER CARRELAGES	30,00	332	229	69	60	3 936	négoce	19
DIDIER	25,00	651	280	70	20	14 787	négoce	49
PLATTARD (Groupe)	33,99	15 815	6 122	2 081	659	131 974	négoce	440
AMEO CONSTRUCTION	20,00	163	-2	-	-	2 716	négoce	3
BLAMAT	34,00	50	-1	-	-	831	négoce	5
DIJON BETON	23,29	3 298	884	206	67	32 532	négoce	107
ESPACE PLUS	20,00	1	35	7	8	-	négoce	-
SWEETAIR FRANCE	49,99	1 289	-1 895	-1 247	-	5 065	négoce	44
TARARE MATERIAUX	50,00	188	-233	-116	-	807	négoce	3
ZANON	25,00	-	507	126	63	10 366	négoce	59
DEDB	50,00	-	-259	-129	-	3 647	bricolage	23

07.4. Ecart d'acquisition des sociétés mises en équivalence

	au 31/12/2011	au 31/12/2010	au 31/12/2009
RG BRICOLAGE	338	338	338
LEADER CARRELAGES	461	461	461
DIDIER	292	292	292
SWEETAIR FRANCE (1)	-	576	-
Total	1 091	1 667	1 091

(1) L'écart d'acquisition de la société SWEETAIR FRANCE a été déprécié en totalité au 31 décembre 2011.

07.5. Détermination des écarts d'acquisition des sociétés entrées dans le périmètre par mise en équivalence

	ZANON TRANSPORTS
Prix d'acquisition des titres	651
Frais d'acquisition des titres	12
% acquis	25,00%
Situation nette retraitée consolidée	2 811
Quote part de situation nette retraitée acquise	702
ECART D'ACQUISITION	-39

Le badwill dégagé a été constaté en résultat.

Note 8 - Titres de sociétés non consolidées

08.1. Informations générales sur les titres de sociétés non consolidées

(en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres avant résultat	Résultat net de l'exercice	Valeur comptable brute des titres détenus	Dépréciation des titres	Valeur nette comptable des titres détenus	Juste Valeur des titres détenus	Dividendes reçus	Chiffre d'affaires	Secteur d'activité	Effectif moyen
DUMONT INVESTISSEMENT	5,16	28 034	3 512	4 184	-	4 184	5 052	190	2 410	négoce	9
MCD	16,67	110	1 945	18	-	18	18	704	24 531	négoce	9
MBAO	10,00	200	-268	20	-	20	20	-	42	bricolage	2
DIVERS	-	-	-	23	-	23	23	-	-	négoce	-
Total		28 344	5 189	4 245	-	4 245	5 113	894	26 983		20

08.2. Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente

En fin d'exercice, les titres Dumont investissement ont été appréciés à leur juste valeur pour un montant de 5 052 milliers d'euros et la charge de

l'année a été comptabilisée dans les capitaux propres pour un montant de 938 milliers d'euros.

La charge de l'année a été calculée de la manière suivante :

Juste valeur constatée antérieurement	1806
Juste valeur au 31/12/2011	868
Ajustement de la Juste valeur	-938
Ecart à constater dans les capitaux propres	-938

Valeur des titres au 01/01/2011	Mouvements de titres au cours de l'exercice 2011	Valeur des titres au 31/12/2011	Juste valeur des titres au 01/01/2011	Ajustement Juste Valeur au 31/12/211	Juste valeur des titres au 31/12/2011
3 777	407	4 184	5 583	531	5 052

La société DUMONT INVESTISSEMENT a pour unique et exclusif objet, la détention d'une participation dans la société SAMSE.

S'agissant d'une valorisation établie dans le cadre de la valorisation d'un fonds commun de placement au profit des salariés du Groupe SAMSE, et dans un souci de garantie des fonds placés, l'évaluation repose sur une analyse patrimoniale. Cette

évaluation consiste à ajouter aux capitaux propres de la société, la plus value théorique dégagée, entre la valeur comptable des actions SAMSE détenues à l'actif du bilan et leur valorisation calculée selon différents critères dont notamment l'application d'un coefficient de pondération sur le cours de bourse de l'action SAMSE. Il s'agit d'une évaluation basée sur des données non observables.

08.3. Evolution des titres de sociétés non consolidées

Valeur brute	
à l'ouverture de l'exercice	5 733
Augmentations/Acquisitions	437
Diminutions/Sorties	119
Ajustement de juste valeur des titres par capitaux propres	- 938
à la clôture de l'exercice	5 113
Dépréciations	
à l'ouverture de l'exercice	12
Dotations	0
Reprises	12
à la clôture de l'exercice	0
Valeur nette	
à l'ouverture de l'exercice	5 721
à la clôture de l'exercice	5 113

Note 9 - Autres actifs financiers immobilisés

(en milliers d'euros)		Créances sur participation (1)	Autres actifs financiers	Total
Valeur brute				
à l'ouverture de l'exercice		708	6 162	6 870
Augmentations/Acquisitions		434	93	527
Diminutions/Sorties		652	509	1 161
Mouvements de périmètre	Entrées	0	151	151
Virements		0	0	0
à la clôture de l'exercice		490	5 897	6 387
Dépréciations				
à l'ouverture de l'exercice			151	151
Dotations			0	0
Reprises			0	0
Mouvements de périmètre	Entrées		3	3
à la clôture de l'exercice			154	154
Valeur nette				
à l'ouverture de l'exercice		708	6 011	6 719
à la clôture de l'exercice		490	5 743	6 233
(1) détail des créances sur participations mises en équivalence				
	SWEETAIR FRANCE	100		
	TARARE MATERIAUX	390		
	Total	490		

09.1. Analyse par nature d'instruments financiers

	2011	Valeur nette	
		2010	2009
Actifs financiers disponibles à la vente :			
Titres de participation non consolidés	5 113	5 721	6 668
Prêts, créances et dettes émis par l'entreprise :			
Créances sur participation	490	708	2 196
Autres actifs financiers	5 743	6 011	798
Total	11 346	12 440	9 662

Au 31 décembre 2011, l'ensemble de ces créances ne représente pas de risque de non recouvrement.

Note 10 - Stocks de marchandises

(en milliers d'euros)	2011			2010			2009		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Marchandises négoce	177 355	10 716	166 639	159 194	9 418	149 776	137 801	9 586	128 215
Marchandises bricolage	42 261	1 576	40 685	35 400	1 292	34 108	30 795	1 860	28 935
Total	219 616	12 292	207 324	194 594	10 710	183 884	168 596	11 446	157 150

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche.

Ils sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.

Une provision pour dépréciation, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 11 - Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	2011			2010			2009		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Clients et comptes rattachés négoce	175 791	17 516	158 275	151 043	13 663	137 380	163 607	14 507	149 100
Clients et comptes rattachés	2 123	258	1 865	2 612	287	2 325	2 408	139	2 269
Total	177 914	17 774	160 140	153 655	13 950	139 705	166 015	14 646	151 369

La provision pour dépréciation des comptes clients a fait l'objet pour chaque société du Groupe, d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

11.1. Balance âgée des créances clients

	valeur brute	valeur brute	valeur brute
	2011	2010	2009
Non échues	134 934	127 988	137 180
Retard n'excédant pas un mois	13 927	2 597	6 062
Retard compris entre un et deux mois	5 316	4 357	2 614
Retard compris entre trois et cinq mois	3 766	6 489	2 529
Au-delà	19 971	12 224	17 630
Total	177 914	153 655	166 015

Les créances clients résultent des ventes réalisées et réparties sur l'ensemble géographique que constitue le Groupe.

Il n'existe pas de concentration majeure du risque de non recouvrement.

Le Groupe applique cependant une politique de prévention du risque client par un recours à l'assurance crédit et autres formes de garanties.

En règle générale, le Groupe est amené à constater une dépréciation financière pour les retards compris entre trois mois et au-delà.

Le tableau suivant, indique le % de provision constaté sur les retards de paiements considérés :

	2011	2010	% de variation	2009
Créances clients échues depuis 3 mois et au-delà (H.T.)	19 847	15 646	26,85	16 855
Provision constatée	17 774	13 950	27,41	14 646
% de créances impayées couvertes par provision	89,56	89,16	0,45	86,89

11.2. Provisions pour dépréciation

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2011	2010	2009
Provisions pour dépréciation en début d'exercice	13 950	14 646	10 715
Dotations de l'exercice aux provisions	8 522	6 418	7 031
Reprises de provisions pour dépréciation :	6 548	7 184	4 646
▪ utilisées	5 578	7 184	4 646
▪ non utilisées	970	0	0
Mouvements de périmètre entrées	1 892	70	1 546
Mouvements de périmètre sorties	42		
Provisions pour dépréciation en fin d'exercice	17 774	13 950	14 646

Note 12 - Autres créances d'exploitation

(en milliers d'euros)	2011			2010			2009		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Autres créances négoce (1)	42 276	550	41 726	36 788	245	36 543	44 588	421	44 167
Autres créances bricolage (1)	13 979	9	13 970	12 635	4	12 631	10 674	23	10 651
Charges constatées d'avance négoce	1 727		1 727	1 198		1 198	1 180		1 180
Charges constatées d'avance bricolage	418		418	268		268	242		242
Total	58 400	559	57 841	50 889	249	50 640	56 684	444	56 240

(1) Les autres créances de l'exploitation qui représentent un montant global net de : se décomposent de la manière suivante :	55 696	49 174	54 818
Remises, rabais et ristournes à recevoir	30 198	27 770	30 451
Fournisseurs débiteurs	9 425	8 172	5 619
Avoirs à recevoir	7 290	4 551	5 594
Sommes diverses à recevoir	703	914	5 472
Créances sur cessions d'immobilisations	107	27	543
Créances de TVA	3 922	3 015	3 266
Débiteurs divers	3 597	2 110	1 126
Créances sociales	208	338	230
Etat - impôt sur les sociétés	226	1 320	2 281
Autres créances fiscales	20	682	27
Autres créances diverses	0	275	209

Les autres créances de l'exploitation sont constituées notamment par les remises, rabais et ristournes à recevoir des fournisseurs dont le recouvrement est acquis à ce jour, et qui ne soulevait pas d'interrogation lors de l'arrêté des comptes.

Aucune des autres créances ne représente un risque significatif de non recouvrement ; ce qui explique le faible montant des provisions pour dépréciation.

Note 13 - Disponibilités et équivalents de trésorerie

	au 31/12/2011	au 31/12/2010	au 31/12/2009
Valeurs mobilières de placement négoce	1 035	8 231	27 598
Valeurs mobilières de placement bricolage	5 358	475	15 085
Disponibilités négoce	41 109	21 227	30 242
Disponibilités bricolage	1 590	1 280	788
Total	49 092	31 213	73 713

13.1. Trésorerie nette à la clôture

	2011	2010	2009
Valeurs mobilières de placement	6 393	8 706	42 683
Disponibilités	42 699	22 507	31 030
Trésorerie passive	-36 307	-19 183	-13 660
Total	12 785	12 030	60 053

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les soldes de caisse, ainsi que les valeurs mobilières de placement constituées de comptes de dépôt à terme et de SICAV monétaires en euros.

Ces valeurs mobilières répondent aux critères repris dans la position de l'AMF publiée dans la revue mensuelle AMF de mars 2006 : il s'agit de placements à court terme qui, à l'origine ont une échéance inférieure ou égale à trois mois (la durée

de placement peut aller jusqu'à 6 mois si tous les autres critères sont respectés), très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Le Groupe a tenu compte également de la recommandation AMF N° 2011-16 du 7 novembre 2011.

Les critères IAS 7 des placements à court terme sont respectés.

Note 14 - Capitaux propres

14.1. Composition du capital social

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 458 084 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

Nombre d'actions de la société en circulation			
	actions émises	actions propres détenues	actions en circulation
	3 458 084	94 793	3 363 291

14.2. Capitalisation boursière

	actions émises	cours de bourse au 31.12.2011 en €	capitalisation boursière
	3 458 084	55,65	192 442 375

Evolution du capital social au cours des quatre dernières années :

	Valeur nominale de l'action en €	nombre d'actions émises	total	augmentation de capital	montant du capital social en €
Au 31 décembre 2008	1	15 650	3 388 346	15 650	3 388 346
Au 31 décembre 2009	1	53 741	3 442 087	53 741	3 442 087
Au 31 décembre 2010	1	15 997	3 458 084	15 997	3 458 084
Au 31 décembre 2011	1	0	3 458 084	0	3 458 084

14.3. Intérêts non contrôlants

	2011	2010	2009
La part hors Groupe dans les réserves représente un montant de :	34 085	31 571	28 524
La part hors Groupe dans le résultat représente un montant de :	4 685	4 155	3 624
Total	38 770	35 726	32 148

14.4. Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capitaux propres assez solide pour préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et faire face au développement futur de l'activité.

Le Groupe porte une attention particulière au rendement des capitaux propres et au niveau des dividendes versés.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 17 mai 2011.

Le pourcentage maximum du capital dont le rachat est autorisé est de 10 %.

Le prix d'achat unitaire maximum a été fixé à 120 €.

14.5. Options d'achat d'actions par certains salariés

Filiales : stock-options

CHRISTAUD :

La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux, des options de souscription d'actions en vertu d'une autorisation reçue de l'Assemblée Générale des actionnaires le 8 novembre 2005.

Le prix de souscription, fixé après expertise au 30 juin 2005, ressort à 48,72 €.

Les bénéficiaires disposeront pour l'exercice de ces options d'une période de 5 ans à compter du

8 novembre 2005. Les options offertes pourront être exercées à compter du 4ème anniversaire du plan, soit à compter du 8 novembre 2009.

Le 29 avril 2009, les actionnaires réunis en Assemblée Générale, ont décidé de modifier la durée du plan d'options de souscription en vigueur afin de la porter de cinq à sept ans et de permettre aux bénéficiaires d'exercer leurs droits entre le 8 novembre 2009 et le 8 novembre 2012.

nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	nombre d'options levées au 31/12/2011	nombre d'options annulées au 31/12/2011	nombre d'options restantes au 31/12/2011	augmentation de capital susceptible d'être réalisée au nominal de 1 €
6 600	08/11/2009	48,72	4470	600	1 530	1 530

CELESTIN MATERIAUX :

La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux, des options de souscription d'actions en vertu d'une autorisation reçue de l'Assemblée Générale des associés le 8 novembre 2005.

Le prix de souscription, fixé après expertise au 30 juin 2005, ressort à 42,68 €.

Les bénéficiaires disposeront pour l'exercice de ces options d'une période de 5 ans à compter du

8 novembre 2005. Les options offertes pourront être exercées à compter du 4ème anniversaire du plan, soit à compter du 8 novembre 2009.

Le 29 avril 2009, les associés réunis en Assemblée Générale, ont décidé de modifier la durée du plan d'options de souscription en vigueur afin de la porter de cinq à sept ans et de permettre aux bénéficiaires d'exercer leurs droits entre le 8 novembre 2009 et le 8 novembre 2012.

nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	nombre d'options levées au 31/12/2011	nombre d'options annulées au 31/12/2011	nombre d'options restantes au 31/12/2011	augmentation de capital susceptible d'être réalisée au nominal de 1 €
3 000	08/11/2009	42,68	2700	-	300	300

Ces deux plans de stock-options ont été valorisés selon la méthode Black et Scholes.

14.6. Attribution gratuite d'actions

Société Mère : 1- attribution gratuite

La société a décidé d'attribuer gratuitement, dans le cadre de l'autorisation conférée au Directoire par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 décembre 2007, un total de 26 420 actions ordinaires. Les actions attribuées gratuitement à l'issue de la période d'acquisition seront des actions nouvelles et résulteront donc d'une augmentation de capital de la société par incorporation de réserves, primes d'émission ou bénéfices.

Période d'acquisition :

L'attribution des actions à chaque bénéficiaire ne sera définitive qu'au terme d'une période "d'acquisition" d'une durée de 28 mois à compter de la décision d'attribution, soit le 14 avril 2010.

Objectif de performances :

2008 - A -

L'attribution prévue de 13 210 actions n'a pas eu lieu. L'objectif d'un taux de marge opérationnelle courante pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, supérieur ou égal à 5,40 %, n'a pas été atteint.

Objectif de performances :

2009 - B-

L'attribution gratuite de 13 210 actions n'a pas eu lieu. L'objectif d'un taux de marge opérationnelle courante pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, supérieur ou égal à 5,00 % n'a pas été atteint.

Pendant la période d'acquisition, les bénéficiaires ne seront pas propriétaires des actions attribuées gratuitement. Par conséquent, ils ne pourront pas exercer le droit de vote afférent aux dites actions lors des Assemblées Générales de la société.

2010

La société a décidé de proroger d'un an l'attribution d'actions gratuites correspondant à la tranche 2009 lors de son Directoire du 29 juin 2009.

L'objectif de performance à retenir était un taux de marge opérationnelle pour l'exercice 2010 supérieur ou égal à 5,00 % (Directoire du 22 février 2010). Cette condition de performance n'a pas été réalisée.

2011

La société a décidé d'ajuster l'attribution gratuite d'actions à l'exercice 2011 en fixant un objectif de performance de 4,20 %, basé sur le taux de marge opérationnelle (Directoire du 21 décembre 2010). Cette attribution gratuite portera sur 11 850 titres. L'objectif de performance a été atteint au 31 décembre 2011.

La provision globale, calculée selon la méthode Black et Scholes représente un montant de 694 milliers d'euros selon la répartition ci-dessous, calculée prorata temporis :

Année 2009	96
Année 2010	139
Année 2011	139
Année 2012	139
Année 2013	139
Année 2014	42

2- attribution gratuite

La société a décidé d'attribuer gratuitement le 19 décembre 2011, dans le cadre de l'autorisation conférée au Directoire par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2011, un total de 9 985 actions ordinaires. Les actions attribuées gratuitement résulteront, soit du rachat par la société de ses propres actions, soit d'une augmentation de capital de la société par incorporation de réserves, primes d'émissions ou bénéfices.

Conditions et critères d'attribution définitive des actions :

L'attribution des actions à chaque bénéficiaire ne sera définitive qu'au terme d'une période d'acquisition d'une durée de vingt quatre mois à compter de la décision d'attribution, soit jusqu'au 19 décembre 2013 et dès lors que le critère de performance mis en place sera atteint.

Ce critère de performance sera atteint si le résultat opérationnel courant du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 est supérieur ou égal à un pourcentage du chiffre d'affaires Groupe.

Dans sa séance du 12 mars 2012, le Directoire a fixé le critère de performance basé sur le taux de marge opérationnelle à 4,30 %.

La provision globale, calculée selon la méthode Black et Scholes représente un montant de 542 milliers d'euros selon la répartition ci-dessous :

Année 2012	271
Année 2013	271

14.7. Titres d'autocontrôle

	2011	2010	2009
Nombre d'actions	94 793	70 251	64 730
Montant en K€	5 127	3 821	3 492
Valeur d'inventaire :	5 275	4 170	3 580

Ces titres figurent pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Ils sont affectés soit à l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation des salariés, soit à l'animation du marché.

Ces actions auto-détenues n'ont pas droit de vote.

Le Groupe a mis en œuvre un programme de rachat d'actions depuis le 6 juin 2001. Dans le cadre de l'autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée Générale du 6 juin 2001, 3 920 titres ont été acquis.

Dans le cadre de l'autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée Générale du 16 décembre 2003, aucune action n'a été achetée.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 19 mai 2006, mis en œuvre dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à la charte de déontologie de l'AFEI. L'Assemblée Générale du 14 mai 2007 a également autorisé le programme de rachat d'actions.

Au 31 décembre 2006, 1 706 titres ont été acquis.

Au 31 décembre 2007, 36 titres ont été acquis.

Au 31 décembre 2008, 6 041 titres ont été acquis.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 23 mai 2008. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital. Au 31 décembre 2008, 41 006 titres ont été acquis.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 26 mai 2009. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital. Au 31 décembre 2009, 12 021 titres ont été acquis.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 27 mai 2010. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital. Au 31 décembre 2010, 5 521 titres ont été acquis.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 17 mai 2011. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital. Au 31 décembre 2011, 24 542 titres ont été acquis.

14.8. Réserves et résultats nets consolidés -part du Groupe

	2011	2010	2009
Réserves	250 068	233 980	214 326
Résultat	33 102	27 308	24 767
Total	283 170	261 288	239 093

14.9.a Répartition du capital et droits de vote (en %)

	2011		2010		2009	
	% du capital détenu	% en droits de vote	% du capital détenu	% en droits de vote	% du capital détenu	% en droits de vote
Nominatifs :						
- DUMONT INVESTISSEMENT	50,40	56,24	50,36	57,28	50,59	58,99
- CRH EUROPE BV	-	-	15,93	18,15	16,01	18,75
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	21,13	23,58	5,20	5,92	5,22	3,06
- CM-CIC INVESTISSEMENT	5,28	5,18	5,29	4,85	4,01	4,25
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	2,87	3,21	2,87	3,26	2,88	3,38
- DIVERS	3,91	4,17	5,74	3,38	5,41	3,37
Sous-total	83,59	92,38	85,39	92,84	84,12	91,80
Porteurs :						
- FCP CENTIFOLIA	4,28	2,38	4,28	2,44	4,32	2,53
- FCP STOCK PICKING FRANCE	1,78	0,99	1,81	1,01	1,75	1,03
- CM-CIC INVESTISSEMENT	-	-	-	-	0,79	0,46
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	0,16	0,09	0,16	0,10	0,16	0,09
- AUTO-DETENTION	2,74	-	2,03	-	1,88	-
- DIVERS	7,45	4,16	6,33	3,61	6,98	4,09
Sous-total	16,41	7,62	14,61	7,16	15,88	8,20
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

14.9.b Répartition du capital et droits de vote (en nombre de voix et nombre d'actions)

	2011		2010		2009	
	Actions détenues	Droits de vote	Actions détenues	Droits de vote	Actions détenues	Droits de vote
Nominatifs						
- DUMONT INVESTISSEMENT	1 742 829	3 484 338	1 741 509	3 478 240	1 741 509	3 466 639
- CRH EUROPE BV	0	0	551 000	1 102 000	551 000	1 102 000
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	730 640	1 461 280	179 640	359 280	179 640	179 640
- CM-CIC INVESTISSEMENT	182 725	320 725	182 725	294 475	138 000	249 750
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	99 292	198 584	99 292	198 584	99 292	198 584
- DIVERS	135 164	258 246	198 593	205 129	186 179	198 144
sous total	2 890 650	5 723 173	2 952 759	5 637 708	2 895 620	5 394 757
Porteurs						
- DUMONT INVESTISSEMENT	148 000	148 000	0	0	0	0
- FCP CENTIFOLIA	61 500	61 500	148 000	148 000	148 380	148 380
- FCP STOCK PICKING FRANCE	0	0	62 514	62 514	60 254	60 254
- CM-CIC INVESTISSEMENT	5 500	5 500	0	0	27 254	27 254
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	94 793	0	5 500	5 500	5 500	5 500
- DIVERS	257 641	257 641	289 311	219 060	305 079	240 349
sous total	567 434	472 641	505 325	435 074	546 467	481 737
Total	3 458 084	6 195 814	3 458 084	6 072 782	3 442 087	5 876 494

Note 15 - Provisions

15.1. Détail des provisions pour risques et charges

	2011			2010			2009		
	Courant	Non Courant	Total	Courant	Non Courant	Total	Courant	Non Courant	Total
Provisions pour litiges	807	62	869	847		847	1 007	30	1 037
Autres provisions pour risques et charges	1145	7	1 152	2126	122	2 248	807	981	1 788
Provisions pour retraites et autres obligations	13	7 793	7 806	15	7 027	7 042	229	6587	6 816
Provisions pour restructuration	285	0	285	315	23	338			
Provisions pour impôts	42	40	82	10	25	35		7	7
Total	2292	7 902	10 194	3313	7 197	10 510	2 043	7605	9 648

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériels nés dans l'année.

Les autres provisions pour risques et charges ont été constituées en fonction des risques connus à la

date d'arrêté des comptes ou des charges futures estimées.

Elles sont de nature diverse ; on retrouve notamment : des provisions liées à des affaires prud'homales et à des risques et charges de l'exploitation courante.

15.2. Evolution des provisions

	Litiges	Risques et charges	Retraites et autres obligations	Restructuration	IS	Total
à l'ouverture de l'exercice	847	2 248	7 042	338	35	10 510
Dotations	706	621	1 255	54		2 636
Reprises utilisation	684	1 944	820	265	10	3 723
Reprises non utilisées		32	2	73		107
Variation de périmètre Entrées		202	346	231	57	836
Variation de périmètre Sorties			15			15
Virements		57				57
à la clôture de l'exercice	869	1 152	7 806	285	82	10 194

15.3. Engagements de retraite et médailles du travail

A - Provisions pour indemnités de fin de carrière

Il n'existe pas, pour la société, de régime de retraite à prestations définies, autre que les indemnités légales de départ à la retraite en France.

Les régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan, sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 6 598 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

La provision a été calculée selon les paramètres suivants :

Paramètres économiques

Augmentation annuelle des salaires : Taux
Cadres : 2 % (2 % en 2010)
Non cadres : 2 % (2 % en 2010)

Paramètres sociaux

Départ à l'initiative du salarié, sauf dérogation individuelle entre 65 et 67 ans pour les cadres et non cadres.

Le taux de charges sociales retenu est de 42 % pour l'ensemble des catégories.

Le taux de turnover annuel a été établi par tranche d'âge de la façon suivante :

cadres		non cadres		cadres		non cadres	
activité négoce				activité bricolage			
			16 - 25 ans	0,00%			24,00%
16 - 35 ans	3,00%	12,00%	26 - 35 ans	2,00%			13,00%
36 - 40 ans	3,00%	9,00%	36 - 40 ans	4,00%			10,00%
41 - 45 ans	5,00%	5,00%	41 - 45 ans	7,00%			6,00%
46 - 50 ans	3,00%	5,00%	46 - 50 ans	1,00%			7,00%
51 - 55 ans	3,00%	2,00%	51 - 55 ans	1,00%			4,00%
56 - 67 ans	0,00%	0,00%	56 - 67 ans	0,00%			3,00%

Paramètres techniques

La table de survie retenue est la table réglementaire : INSEE septembre 2010.

La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetés.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux 20 ans Bloomberg taux ZC corporate AA.

Ce taux est de 3,50 % au 31 décembre 2011 (3,50% en 2010).

La société n'a pas couvert l'engagement de retraite par des versements à un fonds sur l'exercice 2011. La dotation de l'exercice s'élève à 656 milliers d'euros.

Cette charge se répartit de la façon suivante :

en milliers d'euros	
Coût des services rendus	280
Coût de l'actualisation	354
Ecart actuariels	22

B - Médailles du travail

Cette provision est constituée, d'une part, par la médaille de la Fédération des Négociants en Matériaux et, d'autre part, par la médaille du travail proprement dite. Au 31 décembre 2011, cette

provision représente un montant de 1 208 milliers d'euros.

Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

Durée de travail	
pour l'attribution de la médaille du travail :	20, 30, 35 et 40 ans.
pour l'attribution de la médaille de la Fédération :	15 et 20 ans.

Paramètres	
détermination d'un coefficient de mortalité selon la table réglementaire INSEE septembre 2010	
détermination d'un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise :	

cadres		non cadres		cadres		non cadres	
activité négoce				activité bricolage			
				16 - 25 ans	0,00%		24,00%
16 - 35 ans	3,00%		12,00%	26 - 35 ans	2,00%		13,00%
36 - 40 ans	3,00%		9,00%	36 - 40 ans	4,00%		10,00%
41 - 45 ans	5,00%		5,00%	41 - 45 ans	7,00%		6,00%
46 - 50 ans	3,00%		5,00%	46 - 50 ans	1,00%		7,00%
51 - 55 ans	3,00%		2,00%	51 - 55 ans	1,00%		4,00%
56 - 67 ans	0,00%		0,00%	56 - 67 ans	0,00%		3,00%

La dotation de l'exercice s'élève à 108 milliers d'euros.

15.4. Provisions cartes de fidélité (programme de fidélisation des clients)

La carte fidélité est un outil de fidélisation de la clientèle mis en place dans les magasins de bricolage. Au fur et à mesure de leurs achats, les clients obtiennent des points qu'ils peuvent par la suite convertir en bons d'achat.

Règle d'obtention des points : 1 point par tranche de sept euros d'achats

Validité : date d'émission jusqu'au 31.12 N+ 2

Règle de conversion des points en bons d'achat : la valeur des points évolue en fonction des niveaux suivants :

<u>Niveau 0</u> :	de 0 à 199 points, le point n'a pas de valeur	
<u>Niveau 1</u> :	de 200 à 499 points, la valeur du point est de	0,15 €
<u>Niveau 2</u> :	de 500 à 999 points, la valeur du point est de	0,20 €
<u>Niveau 3</u> :	+ de 1000 points, la valeur du point est de	0,30 €

La conversion s'effectue en un seul bon d'achat.

Appréciation de la valeur des points non encore convertis :

Une provision pour garantie donnée aux clients est calculée sur la base des points acquis sur les cartes. Dès que les points sont convertis en bons d'achat, ces derniers sont immédiatement comptabilisés en réduction des ventes et cette écriture est annulée si les bons d'achat ne sont pas utilisés dans les six mois.

Le calcul de la provision tient compte d'un taux de déperdition des points, de mutation de points d'un niveau à l'autre et de transformation sur des bases statistiques des trois dernières années.

L'impact de ce programme de fidélisation dans la détermination du chiffre d'affaires est un gain de 93 milliers d'euros.

Note 16 - Impôts sur les résultats et impôts différés

16.1. Impôts sur les résultats

	2011	2010	2009
Impôts sur résultats fiscaux	18 061	13 560	12 638
Impôts différés	-571	318	-39
Total	17 490	13 878	12 599

16.2. Impôts différés au bilan

	2011	2010	2009
Impôts différés actif	3 095	2 113	2 925
Provisions pour impôts différés	9 656	9 000	9 596
Impôts différés nets	-6 561	-6 887	-6 671

16.3. Impôts différés

	2011	2010	2009	Variation
IMPOTS DIFFERES ACTIFS				
à l'ouverture de l'exercice	2 113	2 925	2 289	812
Produit de l'exercice	64	0	0	0
Charge de l'exercice	0	785	272	785
Mouvements de périmètre entrées	191	23	53	-168
Mouvements de périmètre sorties	6			0
Virements	733	-50	855	-783
à la clôture de l'exercice	3 095	2 113	2 925	-982
IMPOTS DIFFERES PASSIFS				
à l'ouverture de l'exercice	9 000	9 596	9 066	596
Produit de l'exercice	0	467	311	467
Charge de l'exercice	534		0	0
Mouvements de périmètre entrées	457	-26	-14	-483
Mouvements de périmètre sorties	0	53		53
Virements	733	-50	855	-783
à la clôture de l'exercice	9 656	9 000	9 596	-656
Valeur nette				
à l'ouverture de l'exercice	-6 887	-6 671	-6 777	216
à la clôture de l'exercice	-6 561	-6 887	-6 671	-326
Variation nette des impôts différés	-326	216	-106	

16.4. Preuve d'impôts

	2011	2010	2009
Résultat net des sociétés intégrées (hors quote part de résultat - sociétés MEQ -)	35 316	27 730	26 593
Impôt exigible	18 061	13 560	12 638
Impôt différé	-571	318	-39
Stock option	138	139	148
Goodwill	744	1 039	-347
Autres produits reclassés (CIR)	-158		
RESULTAT AVANT IMPOT	53 530	42 786	38 993
Impact des différences permanentes	78	38	358
Swaps	-100	-189	-45
Déficits non activés	-1 043	327	2 741
Déficits activés		-106	
Moins values à long terme			34
Impact des dividendes	-404		75
ID sur Titres mis en équivalence	98	189	36
Juste valeur des titres	-3	-3	27
Plus value exonérée	-545	-656	-1 070
Quote part de frais sur plus values exonérées	253	31	
Dérive de résultat	82	-3	-8
Quote part des sociétés transparentes mises en équivalence	-13	56	50
Déduction complémentaire suite contrôle fiscal		1 426	-2 234
CRC 2002-10		3	-246
Effets des impôts sans base	-822	-58	-1 189
Effets du report variable			177
Effets des résultats des entrées dans le périmètre	-643	118	-149
Effets des bases sans impôt différé	96	-990	-635
Mécénat	64	30	24
BASE FISCALE	50 628	42 999	36 939
Taux de l'impôt	33,33	33,33	33,33
Cotisations Sociales	342	255	217
Contribution exceptionnelle (5% du montant de l'IS de la société SAMSE)	329		
Crédit d'impôt	-128	-105	-18
Contrôle fiscal	72	-600	137
Divers		-4	-49
IMPOT THEORIQUE	17 490	13 878	12 599
CHARGE REELLE D'IMPOT	17 490	13 878	12 599
Taux réel de l'impôt	34,55	32,27	34,11

16.5. Principaux éléments à l'origine des impôts différés

	2011	2010	2009
Congés payés	-72	-1	52
Participation des salariés	-156	-150	549
Provisions pour indemnités de fin de carrière	-223	143	101
Amortissements dérogatoires, amortissements et provisions à caractère fiscal	147	774	-431
Organic et taxes sur les grandes surfaces	-237	-19	-54
Activation des déficits	151	140	184
Crédit bail	179	228	222
Ecart évaluation terrains et constructions	-83	-698	-607
Autres	-32	-201	-122
Total	-326	216	-106
Variation des impôts différés actif	-982	812	-636
Variation des impôts différés passif	656	-596	530
Total	-326	216	-106

	2011	2010	2009
Analyse de la variation nette des impôts différés :			
Charge ou produit d'impôts différés au compte de résultat	-571	318	-39
Impôts différés sur les écarts d'évaluation des terrains et constructions des sociétés entrées dans le périmètre	517	0	0
Impôts différés sur les entrées ou sorties du périmètre	-272	-102	-67
Total	-326	216	-106

Note 17 - Passifs financiers courants et non courants

17.1. Détail des dettes financières

	Valeur bilan au 31/12/2011			Valeur bilan au 31/12/2010			Valeur bilan au 31/12/2009		
	non courants	courants	total	non courants	courants	total	non courants	courants	total
Autres emprunts obligataires	905	29	934	905	29	934	905		905
Locations financement	2 866	1 614	4 480	4 485	1 640	6 125	6 125	1 681	7 806
Emprunts	115 455	46 379	161 834	101 919	40 049	141 968	110 752	43 380	154 132
Autres financement	4 364	5 988	10 352	4 616	9 189	13 805	6 687	9 810	16 497
Total des passifs financiers (hors concours bancaires)	123 590	54 010	177 600	111 925	50 907	162 832	124 469	54 871	179 340
Concours bancaires courants		36 307	36 307		19 183	19 183		13 660	13 660
Instruments financiers dérivés	112		112	201		201	606		606
Total des passifs financiers (avec concours bancaires)	123 702	90 317	214 019	112 126	70 090	182 216	125 075	68 531	193 606

17.2. Echéances des dettes courantes et non courantes

	au 31/12/2011 ECHEANCES			au 31/12/2010 ECHEANCES			au 31/12/2009 ECHEANCES		
	à 1 an au +	1 an à 5 ans	à + de 5 ans	à 1 an au +	1 an à 5 ans	à + de 5 ans	à 1 an au +	1 an à 5 ans	à + de 5 ans
Autres emprunts obligataires	29	905	0	29	905	0			905
Emprunts et dettes financières	90 288	117 516	5 281	70 061	106 783	4 438	68 531	110 695	13 475
Fournisseurs et comptes rattachés	165 921			154 967			195 610		
Autres dettes	72 070			60 147			56 800		
Total	328 308	118 421	5 281	285 204	107 688	4 438	320 941	110 695	14 380

17.3. Risques de crédit, de liquidité et de marché (cf chapitre 3.4 du présent document)

Le Groupe est normalement exposé aux risques de taux d'intérêt et de liquidité. La gestion de ces risques est centralisée au niveau de la Direction administrative et financière.

Le risque de taux est suivi de manière régulière. Les emprunts souscrits par le Groupe sont libellés en taux fixe et en taux variable.

Les opérations de couverture de taux à la clôture de l'exercice s'élèvent à 9 986 milliers d'euros dont 4 136 à moins d'un an.

Ces opérations sont valorisées et contrôlées tous les trimestres (calcul de la valeur de marché des opérations de couverture en application de la Norme IAS 39).

Le Groupe SAMSE est peu exposé au risque de liquidité. Il s'assure que ses lignes de crédit permettent de financer les dépenses opérationnelles.

Le Groupe dispose d'une centralisation de trésorerie interne et en fonction des besoins de trésorerie, il peut faire appel à des concours bancaires.

Le montant des découverts autorisés à la clôture de l'exercice s'élève à 121 480 milliers d'euros.

Les découverts sont utilisés pour 36 307 milliers d'euros soit en % : 29,89.

Le Groupe s'est engagé à respecter les covenants suivants au terme de certains emprunts :

*Endettement global net élargi au crédit-bail / Fonds propres. Ce ratio doit être inférieur à 1.

*Endettement global net élargi au crédit-bail / Capacité d'autofinancement incluant la part d'amortissement en capital des loyers de crédit-bail.
Ce ratio doit être inférieur à 3,5.

*L'endettement global net, élargi au crédit-bail, est minoré de la trésorerie rendue indisponible, donnée en garantie de l'engagement de rachat de minoritaires pour un montant de 5 100 milliers d'euros

Au 31 décembre 2011, ces deux ratios financiers sont respectés :

Endettement global net élargi au crédit-bail / Fonds propres = 0,50

Endettement global net élargi au crédit-bail / Capacité d'autofinancement = 2,65

Dans le cadre de ses différents programmes de rachat d'actions propres, le Groupe SAMSE a acquis au cours de l'exercice 24 542 actions.

Au 31 décembre 2011, le Groupe est propriétaire de 94 793 actions propres. A cette date, ces actions sont valorisées à leur valeur historique pour 5 127 milliers d'euros.

La valeur boursière de ces actions au 31 décembre 2011 est de 5 275 milliers d'euros.

Les valeurs mobilières du Groupe sont représentées essentiellement par des SICAV monétaires en euros, évaluées à leur juste valeur soit, 6 393 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Le Groupe SAMSE est peu exposé au risque de change.

17.4. Caractéristiques des autres financements à court terme et découverts bancaires

Les autres financements à court terme s'élèvent à 36 307 milliers d'euros et sont représentés par des découverts bancaires.

17.5. Autres emprunts obligataires

Emprunt émis par la SA DORAS et souscrit par les fonds communs de placement :

Montants en milliers d'euros	échéances
203	01/01/2015
702	02/01/2017

17.6. Valorisation des SWAPS

La valorisation des SWAPS à la valeur de marché au 31 décembre 2011 a conduit le Groupe à comptabiliser un produit financier de 100 milliers d'euros.

Le tableau ci-dessous récapitule, par SWAP, l'ensemble des opérations en valeur au 31 décembre 2011.

N°SWAP	Au 31/12/2011	VALORISATION SWAPS			Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
	Capital restant couvert (en €)	Échéance	SAMSE verse	SAMSE reçoit	Valeur de marché en €	Valeur de marché en €
D01	4 000 000	01/10/2015	TF 2,71%	EURIBOR 3M+0,3%	-27 793	
D02	1 600 000	31/12/2015	TF 1,70%	EURIBOR 3M+0,2%	-42 641	
26	107 142	15/02/2012	TF 2,97%	EURIBOR 3M	-412	-7 622
24	0	10/06/2011	SI Euribor-1A-TE<2,75% : TV = Euribor-1A-TE SI Euribor-1A-TE>2,75% ET <3,95% : TV = Euribor-1A-TE+0,55 SI Euribor-1A-TE>3,95% ET <6,50% : TV = 4,50% SI Euribor-1A-TE>6,50% : TV = Euribor-1A-TE+0,55	TF 3,70%	0	1 263
25	0	10/06/2011	SI Euribor-1A-TE<1,50% : TV = Euribor-1A-TE-0,25% SI Euribor-1A-TE>1,50% ET <2,50% : TV = Euribor-1A-TE+0,25 SI Euribor-1A-TE>2,50% ET <3,60% : TV = Euribor-1A-TE+0,50% SI Euribor-1A-TE>3,60% ET <6,50% : TV = 4,10% SI Euribor-1A-TE>6,50% : TV = Euribor-1A-TE+0,50%	TF 3,75%	0	12 990
27	428 571	15/09/2012	3,07%	EURIBOR 3M+0,45%	-3 015	-14 803
28	1 750 000	15/09/2013	4,50%	EURIBOR 1M+0,2%	-59 780	-130 561
29	2 100 000	01/09/2013	4,80%	EURIBOR 3M+0,2%	-78 214	-172 863
	9 985 713		TOTAL		-211 855	-311 596

17.7. Rachat de minoritaires

Au 31 décembre 2011, les engagements de rachat de minoritaires comptabilisés dans les dettes financières représentent un montant de :

16 235 milliers d'euros intérêts courus compris, dont notamment 14 638 milliers d'euros concernant la société ETS PIERRE HENRY ET FILS et 1 448 milliers d'euros concernant la société GAMAG.

17.8. Encours des dettes financières

	au 31 décembre 2011				au 31 décembre 2010				au 31 décembre 2009			
	A 1 an au +	1 an à 5 ans	Au delà	Total	A 1 an au +	1 an à 5 ans	Au delà	Total	A 1 an au +	1 an à 5 ans	Au delà	Total
Passifs financiers	90 317	118 421	5 281	214 019	70 090	107 688	4 438	182 216	68 531	110 898	14 177	193 606
Taux fixe	35 460	91 101	4 957	131 518	18 837	45 913	3 261	68 011	18 297	36 822	10 788	65 907
Taux variable	54 857	27 320	324	82 501	51 253	61 775	1 177	114 205	50 234	74 076	3 389	127 699
Position nette avant gestion	54 857	27 320	324	82 501	51 253	61 775	1 177	114 205	50 234	74 076	3 389	127 699
Hors bilan (swaps de taux)	4 136	5 850	0	9 986	3 200	4 386	0	7 586	3 307	7 586	0	10 893
Position nette après gestion	50 721	21 470	324	72 515	48 053	57 389	1 177	106 619	46 927	66 490	3 389	116 806

Une hausse des taux d'intérêts de 1% majorerait le coût de l'endettement du Groupe SAMSE de 507 milliers d'euros.

17.9. Détermination de l'endettement financier net

	2011	2010	2009
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			
Autres emprunts obligataires	905	905	905
Emprunts et dettes	145 163	126 835	144 487
Intérêts courus sur dettes et agios bancaires	736	647	570
Dettes relatives au crédit bail	4 480	6 124	7 806
Dettes rattachées à des participations (1)	1 746	1 259	8 698
Dettes diverses	8 716	12 745	7 774
Engagement rachat de minoritaires (2)	15 966	14 518	9 100
Total	177 712	163 033	179 340
ENDETTEMENT FINANCIER NET			
Emprunts et dettes financières (3)	177 712	163 033	179 340
Trésorerie nette	12 785	12 030	59 447
Total	164 927	151 003	119 893
VALEUR NETTE AU BILAN			
Dettes à long terme	123 702	112 126	125 075
Dettes à court terme	90 317	70 090	68 531
Total des dettes	214 019	182 216	193 606
Disponibilités et Equivalents de Trésorerie	49 092	31 213	73 713
ENDETTEMENT FINANCIER NET	164 927	151 003	119 893

(1) Détail des dettes rattachées à des participations

RG bricolage	825
Dumont Investissement	921
Total	1 746

(2) un engagement de rachat de minoritaires de la société GAMAG (29,66%) a été constaté dans les dettes de l'exercice 2011

pour un montant de 1 448 milliers d'euros. La société SAMSE détiendrait à l'échéance, soit au 31 décembre 2014, 80,66 % de la société GAMAG

(3) dont 36 208 milliers d'euros soumis à covenants.

Note 18 - Fournisseurs et comptes rattachés

	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
Fournisseurs négoce	139 266	127 470	164 888
Fournisseurs bricolage	26 655	27 497	30 722
Total	165 921	154 967	195 610

Note 19 - Autres dettes d'exploitation

	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
Dettes fiscales et sociales négoce	46 582	38 388	33 566
Dettes fiscales et sociales bricolage	14 329	12 330	11 710
Dettes d'immobilisations négoce	986	849	1 769
Dettes d'immobilisations bricolage	285	232	1 088
Autres dettes négoce	7 018	5 670	5 264
Autres dettes bricolage	326	442	822
Produits constatés d'avance négoce	302	232	310
Produits constatés d'avance bricolage	2 242	2 133	2 271
Total	72 070	60 276	56 800

Note 20 - Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité

20.1. Détail du chiffre d'affaires

	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010			Au 31/12/2009		
	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total
Ventes de marchandises	925 256	182 154	1 107 410	786 888	163 449	950 337	721 198	166 670	887 868
Camionnages et prestations de services	25 411	7 623	33 034	18 689	6 464	25 153	16 553	5 253	21 806
Commissions et courtages sur achats	139		139	134		134	95		95
Intérêts des créances commerciales	89		89	106		106	101		101
Frais fixes de facturation	831		831	805		805	894		894
Total	951 726	189 777	1 141 503	806 622	169 913	976 535	738 841	171 923	910 764

20.2. Autres produits de l'activité

	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010			Au 31/12/2009		
	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total
Produits divers	37	-	37	17	-	17	29	-	29
crédit impôt recherche	107	51	158						
Total	144	51	195	17	0	17	29	0	29

20.3. Evolution du chiffre d'affaires par activité

		% d'évolution 2011/2010			
	2011	2010	2009		
			à périmètre non comparable	à périmètre comparable	
Négoce	951 726	806 622	17,99	13,74	738 841
Bricolage	189 777	169 913	11,69	11,69	171 923
TOTAL	1 141 503	976 535	16,89	13,39	910 764

Le chiffre d'affaires à périmètre non comparable est le chiffre d'affaires réel du Groupe publié. Pour mesurer sa croissance organique, le Groupe utilise la notion de "comparable" qui consiste à

retraiter le chiffre d'affaires des effets de variations de périmètre intervenues au cours des années 2010 et 2011.

Note 21 - Charges de personnel

21.1.a Frais de personnel par activité

	2011	2010	2009
Négoce	125 306	107 919	100 075
Bricolage	36 665	34 367	33 444
TOTAL	161 971	142 286	133 519

21.1.b Charges prises en compte dans les frais de personnel

	Stock-options			Participation des salariés			Abondement FCP			(1) Prime de partage des profits		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Négoce	138	139	148	1 896	1 535	762	881	934	735	630	-	-
Bricolage	-	-	-	571	439	776	342	445	268	281	-	-
TOTAL	138	139	148	2 467	1 974	1 538	1 223	1 379	1 003	911		

21.1.c Evolution des frais de personnel

% d'évolution 2011/2010					
	2011	2010			2009
			à périmètre non comparable	à périmètre comparable	
Négoce	125 306	107 919	16,11	10,52	100 075
Bricolage	36 665	34 367	6,69	6,69	33 444
TOTAL	161 971	142 286	13,83	9,59	133 519

21.2. Détail des effectifs moyens par activité intégrée

	2011	2010	2009
SOCIETES			
NEGOCE	3 065	2 821	2 845
SAMSE	1 452	1 398	1 403
DUMONT INVESTISSEMENT	9	9	9
DORAS	692	666	683
OUTIMAT B.T.P. (EX BEDIER MATERIAUX)	7	7	7
BLANC MATERIAUX	15	16	16
CHRISTAUD	59	60	58
CELESTIN MATERIAUX	36	34	34
LAUDIS (sortie du Périmètre)	0	6	6
BTP DISTRIBUTION	33	30	28
TRANSPORTS SCHWARTZ	12	9	6
BOIS MAURIS ODDOS	79	82	83
REMAT	30	28	28
MAT APPRO	7	4	5
HENRY (GROUPE)	75	71	66
EXPOTEO	17	18	19
BOURG MATERIAUX	15	14	13
GET ELECTRIC	9	8	7
FRANCHEVILLE MATERIAUX	10	10	9
SOVIME FERMETURES	6	7	7
CLEAU	63	65	65
FDE (GROUPE)	259	271	292
LOG EAU	1	1	1
MATERIAUX DES ALPES (TUP au 01.01.2011)	0	7	-
GAMAG (GROUPE) - (entrée dans le Périmètre)	169		
PLOTON (entrée dans le Périmètre)	10		
BRICOLAGE	1 225	1 192	1 164
LA BOITE A OUTILS	1 038	1 015	990
ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	58	59	58
COMPTOIR FROMENT	58	53	47
DES IDEES	17	13	13
TS HABITAT	36	34	34
BRICOLAGE BOIS DU VERNE	18	18	22
TOTAL	4 290	4 013	4 009

21.3. Effectifs moyens par catégorie

	2011	2010	2009
OUVRIERS	1 027	906	910
EMPLOYÉS, TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE	2 724	2 620	2 625
CADRES	539	487	474
TOTAL	4 290	4 013	4 009

Note 22 - Charges externes

	2011	2010	% de variation à périmètre non comparable	% de variation à périmètre comparable	2009
Sous traitance générale	4 302	3 996	7,66	5,19	3 081
Locations et transport de biens	24 190	19 953	21,23	15,66	17 414
Charges locatives de copropriété	208	228	-8,77	-8,77	169
Entretiens et réparations	11 913	10 820	10,10	6,29	10 395
Primes d'assurance	3 679	3 826	-3,84	-6,17	3 024
Services extérieurs divers	1 154	1 011	14,14	12,83	962
Personnel extérieur à l'entreprise	6 145	5 265	16,71	15,78	3 914
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 499	4 525	-0,57	-4,14	4 177
Publicité, publications et relations publiques	12 870	9 387	37,10	35,21	9 122
Déplacements, missions et réceptions	4 740	4 156	14,05	7,90	3 541
Frais postaux et télécommunications	2 907	2 667	9,00	2,48	2 561
Services bancaires et assimilés	1 586	1 345	17,92	9,23	1 275
Autres services	1 218	896	35,94	32,03	797
	79 411	68 075	16,65	12,66	60 432

Note 23 - Dotations aux provisions et dépréciations

	2011		2010		2009	
	dotations	reprises	dotations	reprises	dotations	reprises
Dotation pour dépréciation des immobilisations incorporelles	417		0		0	
Reprise de provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles				0		0
Dotation pour dépréciation des immobilisations corporelles	552		0		629	
Reprise de provision pour dépréciation des immobilisations corporelles		81		452		0
Net	888			452	629	
Dotation pour dépréciation financière des stocks	12 511		11 340		8 224	
Reprise de provision pour dépréciation financière des stocks		11 453		12 127		8 477
Net	1 058			787		253
Dotation pour dépréciation financière des actifs circulants	8 539		6 418		7 347	
Reprise de provision pour dépréciation financière des actifs circulants		6 648		7 184		4 645
Net	1 891			766		2 702
Dotation aux provisions pour risques et charges	2 635		2 586		1 569	
Reprise de provisions pour risques et charges		2 894		3 103		1 694
Net		259		517		125
Dépréciation des écarts d'acquisition	Net	783	1 172		753	
Divers	Net			195		0
Total	25 437	21 076	21 516	23 061	18 522	14 816
Total Net	4 361		-1 545		3 706	

La variation globale des dotations aux provisions et dépréciations nettes entre 2011 et 2010 provient :

des dépréciations nettes :	
de l'actif immobilier	923
des immobilisations incorporelles et Goodwill	28
des stocks de marchandises	1 845
des actifs circulants	2 657
des provisions pour risques et charges	258
des provisions diverses	195
Total Net	5 906

Note 24 - Autres produits et charges de l'exploitation courante

	2011		2010		2009	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits de cession d'actifs	919		951		958	
Autres produits opérationnels	8 352		7 044		7 791	
VNC des éléments d'actifs cédés		594		1 011		587
Autres charges opérationnelles		7 580		6 662		5 419
Total	9 271	8 174	7 995	7 673	8 749	6 006
Net	1 097		322		2 743	

Les autres produits exceptionnels de l'exercice courant enregistrent un crédit d'impôt recherche obtenu au titre de l'exercice 2010 d'un montant de 809 milliers d'euros.

Note 25 – Autres produits et charges opérationnels

	2011		2010		2009	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Cession d'actifs corporels	3 001		7 789		6 139	
VNC des éléments d'actifs cédés		1 769		3 301		2 799
Autres produits et charges opérationnels		58		1 208	712	0
Total	3 001	1 827	7 789	4 509	6 851	2 799
Net	1 174		3 280		4 052	

Passage du Résultat Opérationnel courant au Résultat Opérationnel

	2011	2010	2009
Résultat Opérationnel courant	54 363	40 359	38 151
Détail des autres produits et charges opérationnels :			
Produit de cession de l'actif immobilier	3 001	7 789	6 139
VNC des éléments de l'actif immobilier cédés	-1 769	-3 301	-2 799
Badwill rapporté au résultat	39		1 064
Charges liées à des restructurations		-262	-352
Charges liées à un risque fiscal	-97	-946	
Résultat Opérationnel	55 537	43 639	42 203

Note 26 – Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie

	2011	2010	2009
Produits de valeurs mobilières de placement et autres créances	390	180	189
Autres produits	10	-	-
Total	400	180	189

Note 27 – Coût de l'endettement financier brut

	2011	2010	2009
Intérêts et charges assimilées sur emprunts auprès des établissements de crédit			
	4 942	4 334	5 048

Note 28 - Autres produits et charges financiers

	2011		2010		2009	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Reprise de provisions financières		12		182		394
Produits des participations		958		842		948
Produits de cession de titres non consolidés		1 696		1 488		
Produits de cession des immobilisations financières		10		80		41
VNC des titres cédés non consolidés	1 354		919			
VNC des immobilisations financières cédées	16		152		78	
Autres produits divers		532		638		497
Autres charges diverses	2		65		61	
Dotations aux dépréciations financières					34	
Différences positives de change		239		276		197
Différences négatives de change	265		247		56	
Total	1 637	3 447	1 383	3 506	229	2 077
Net		1 810		2 123		1 848

Note 29 - Formation du résultat financier

	2011		2010		% de variation	
	2011	2010	2010	2009	2010	2009
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	400	180	122,22	189		
Coût de l'endettement financier brut	-4 942	-4 334	14,03	-5 048		
Coût de l'endettement financier net	-4 542	-4 154	9,34	-4 859		
Autres produits et charges financiers	1 810	2 123	-14,74	1 848		
RESULTAT FINANCIER	-2 732	-2 031	34,52	-3 011		

Note 30 - Charges d'impôt

	2011	2010	2009
Charges d'impôt social	18 061	13 560	12 638
Impôts différés	-571	318	-39
Total	17 490	13 878	12 599

Note 31 - Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

	2011	2010	2009
MATERIAUX SIMC	872	868	510
DEGUERRY SAMSE	136	102	108
LE CARREAU	12	12	11
CARREFOUR DE CHESNES	15	38	39
FDE (M+ MATERIAUX)			-947
LEADER CARRELAGES	69	62	82
DIDIER	70	38	31
ENTREPOT FROMENT	80	75	69
CHABER	38	38	31
RG BRICOLAGE	253	182	154
DIJON BETON	206	243	694
BLAMAT	0	0	3
ESPACE PLUS	7	9	8
PLATTARD NEGOCE	2 081	1 630	1 005
SWEETAIR	-1 247	500	
TARARE MATERIAUX	-116	-62	
AMEO CONSTRUCTION	0	-2	
ZANON TRANSPORTS	127		
DEDB	-130		
Total	2 473	3 733	1 798

Note 32 - Résultat par action

	actions émises	actions propres	actions en circulation
Nombre d'actions à l'ouverture de l'exercice	3 458 084	70 251	3 387 833
Achat d'actions propres en cours d'exercice		24 542	24 542
Nombre d'actions à la clôture de l'exercice	3 458 084	94 793	3 363 291
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation en fin d'exercice			3 374 069
Résultat net - part attribuable aux actionnaires de la société SAMSE - (en €)			33 102 283
Résultat par action			9,81
	actions en circulation	dilution	nombre de titres
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	3 374 069	11 850	3 385 919
Résultat dilué par action			9,78

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'action qui, au dénominateur, rajoute au nombre basique d'actions, le nombre d'actions potentielles qui résultera des instruments dilutifs (stock-options et actions gratuites) déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées, au prix du marché, avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés.

Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Les fonds recueillis à l'exercice des options sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix de marché.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation en fin d'exercice a été obtenu de la manière suivante :

	avant pondération	pondération calculée au prorata temporis	après pondération
Achat d'actions propres en cours d'exercice	24 542	10 778	13 764

Note 33 – Engagements Hors Bilan

A - ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU PERIMETRE DU GROUPE CONSOLIDE

I - ENGAGEMENTS DONNES			2011	2010
Engagements de prise de participations				
	titres	date		
MBAO	200	09/02/2011	-	20
DEDB	5 000	09/02/2011	-	500
PLOTON	1 110	01/02/2011	-	2 300
ZANON	1 250	14/03/2011	-	651
GAMAG	140 378	12/01/2011	-	649
SCHWARTZ	125	11/02/2011	-	75
BRICOLAGE BOIS DU VERNE	1 200	31/12/2011	-	385
SWEETAIR FRANCE	2 025	13/01/2012	285	
Total			285	4 580

B - ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU FINANCEMENT DE LA SOCIETE

I - ENGAGEMENTS DONNES			2011	2010
Obligations en matière de location-financement immobilier				
crédit-bail	date	échéance		
	30/12/2002	30/09/2014	2 577	3 399
	30/12/2005	30/09/2014	1 785	2 435
Total			4 362	5 834
Obligations en matière de location-financement mobilier				
Divers financement de véhicules et matériels			118	290
Contrats de location simple				
Véhicules			6 788	6 001
Garanties financières				
Cautions bancaires sur prêts et découverts			3 809	4 466
II - ENGAGEMENTS RECUS				
Ligne de crédit reçue et non utilisée			2 500	3 250

C - ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES DE LA SOCIETE

I - ENGAGEMENTS DONNES			2011	2010
Compromis d'achat immobilier				
terrains	2012		3 134	2 910
ensembles immobiliers			-	690
Total			3 134	3 600
Engagement contractuel technique				
Informatique	31/05/2011		-	132
Cautions données dans le cadre de l'exploitation				
Cautions douanières et diverses			72	72
Indemnités de résiliation de convention de rémunération			623	794
II - ENGAGEMENTS RECUS				
Compromis de vente immobilier				
ensembles immobiliers			-	2 030
indemnités d'expropriation et de transfert d'activité	2012		606	606
Total			606	2 636

Note 34 - Information sur les transactions avec les parties liées

L'ensemble des opérations commerciales effectuées avec les filiales intégrées globalement ou proportionnellement, sont éliminées. Seules subsistent, dans les comptes consolidés, les opérations effectuées avec les sociétés mises en équivalence et les sociétés avec lesquelles le

Groupe a un lien de participation. Ces opérations sont considérées comme des opérations effectuées avec des tiers.

Les relations Mère-Filles sont décrites dans le rapport des Commissaires aux comptes.

Information (en milliers d'euros)	TRANSACTIONS			
	Filiales intégrées	Filiales mises en équivalence	Autres parties liées	Dumont Investissement
(1)				
Ventes	94 087	13 389	-	-
Prestations	22 652	-	-	2 410
CHIFFRE D'AFFAIRES REALISE AVEC LE GROUPE	116 739	13 389	-	2 410
(1) La contrepartie des ventes et prestations est éliminée pour les mêmes montants en achats et charges externes.				
Créances rattachées à des participations	31 810	1 326	-	921
Dettes rattachées à des participations	31 810	1 326	-	921
Comptes courants intra-groupe :				
Actif	8 879	1 537	-	444
Passif	8 879	2 054	-	444

Les parties liées sont :

- les sociétés mères,
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable,
- les entreprises associées,
- les filiales,
- les co-entreprises,
- les membres du Comité de Direction.

Le Groupe a inclus la société DUMONT INVESTISSEMENT dans les parties liées ; cette société ayant

des membres du "key personnel" commun avec l'émetteur.

Les comptes du Groupe sont intégrés dans les comptes consolidés établis par la SA DUMONT INVESTISSEMENT, société mère du Groupe SAMSE.

Siège social : 2, rue Raymond Pitet - 38 100 Grenoble

N° Siren : 345 287 734

Date de clôture : 31/12/2011

	négoce	bricolage	Total
Le chiffre d'affaires social réalisé par l'ensemble des sociétés opérationnelles détenues par le Groupe représente un montant global de :	1 403 680	225 614	1 629 294
Le passage du social au consolidé s'explique de la manière suivante :			
Elimination du CA des sociétés mises en équivalence	335 873	13 220	349 093
Elimination de la quote part de CA des sociétés intégrées proportionnellement	8 708	13 158	21 866
Retraitement IFRIC 13	0	-93	-93
Elimination des opérations réciproques réalisées entre les sociétés consolidées	107 373	9 366	116 739
Total	951 726	189 777	1 141 503

Rémunération des principaux dirigeants :

Cette information figure dans le rapport de gestion – chapitre 3.6 du présent Document.

Note 35 - Instruments financiers

A - Instruments financiers inscrits au bilan
(en milliers d'euros)

	Au 31/12/2011		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participations	5 113	5 113	5 113			
Autres actifs financiers non courants	6 233	6 233	1 133	5 100		-
Clients et comptes rattachés	160 139	160 139		160 139		
Autres actifs financiers courants	57 841	57 841		57 841		-
Equivalents de trésorerie	6 393	6 393		6 393		
Trésorerie	42 699	42 699		42 699		
Actifs	278 418	278 418	6 246	272 172	-	0
Passifs financiers non courants	123 702	123 702			123 590	112
Fournisseurs et comptes rattachés	165 921	165 921			165 921	0
Autres dettes courantes	72 070	72 070			71 970	100
Passifs financiers courants	90 317	90 317			90 317	0
Passifs	452 010	452 010			451 798	212

	Au 31/12/2010		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participations	5 721	5 721	5 721			
Autres actifs financiers non courants	6 719	6 719	1 619	5 100		-
Clients et comptes rattachés	139 705	139 705		139 705		
Autres actifs financiers courants	50 640	50 640		50 626		14
Equivalents de trésorerie	8 706	8 706		8 706		
Trésorerie	22 507	22 507		22 507		
Actifs	233 998	233 998	7 340	226 644	-	14
Passifs financiers non courants	112 126	112 126			111 925	201
Fournisseurs et comptes rattachés	154 967	154 967			154 967	0
Autres dettes courantes	60 276	60 276			60 276	125
Passifs financiers courants	70 090	70 090			69 965	0
Passifs	397 459	397 459			397 133	326

	Au 31/12/2009		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participations	6 668	6 668	6 668			
Autres actifs financiers non courants	2 994	2 994	2 261	510		223
Clients et comptes rattachés	151 369	151 369		151 369		
Autres actifs financiers courants	56 240	56 240		56 240		
Equivalents de trésorerie	42 683	42 683		42 683		
Trésorerie	31 030	31 030		31 030		
Actifs	290 984	290 984	8 929	281 832	0	223
Passifs financiers non courants	124 806	124 806			124 199	607
Fournisseurs et comptes rattachés	195 610	195 610			195 610	
Autres dettes courantes	56 800	56 800			56 591	209
Passifs financiers courants	68 800	68 800			68 800	
Passifs	446 016	446 016			445 200	816

Informations complémentaires

- IFRS 7.37a à la date de clôture, l'analyse des actifs financiers selon leur âge ne détecte pas d'actifs en souffrance qui n'auraient pas été dépréciés.
- IFRS 7.14 à la date de clôture, il n'y a pas d'actifs financiers donnés en garantie des passifs.
- IFRS 7.B5g non appliqué.
- IFRS 7.39a échéancier des passifs : cf note 17.2.

B - Impact des instruments financiers
(en milliers d'euros)

Au 31/12/2011			
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres Juste valeur	Autres
Actifs disponibles à la vente		-938	
Instruments dérivés	100		
Equivalents de trésorerie			
Total	100	-938	

Au 31/12/2010			
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres Juste valeur	Autres
Actifs disponibles à la vente		-64	
Instruments dérivés	-190		
Equivalents de trésorerie			
Total	-190	-64	

Au 31/12/2009			
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres Juste valeur	Autres
Actifs disponibles à la vente	-9	554	
Instruments dérivés	-45		
Equivalents de trésorerie	45		
Total	-9	554	

Note 36 - Informations sectorielles consolidées (par nature d'activité)

Secteur d'activité

Au 31 décembre 2011, le Groupe est structuré en deux secteurs distincts d'activité :

- le négoce de matériaux de construction
- le bricolage

Les résultats par secteur d'activité pour les exercices clos au 31 décembre sont détaillés ci-après :

	2011			2010			2009		
	Activité			Activité			Activité		
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe
Chiffre d'affaires inter-secteurs	1 059 099	199 143	1 258 242	897 718	178 730	1 076 448	823 329	181 387	1 004 716
	-107 373	-9 366	-116 739	-91 096	-8 817	-99 913	-84 488	-9 464	-93 952
CHIFFRE D'AFFAIRES	951 726	189 777	1 141 503	806 622	169 913	976 535	738 841	171 923	910 764
Résultat Opérationnel Courant	46 428	7 935	54 363	33 995	6 364	40 359	30 547	7 604	38 151
Résultat Opérationnel	47 691	7 846	55 537	37 327	6 311	43 639	32 559	9 644	42 203
Résultat financier	-2 505	-227	-2 732	-1 996	-35	-2 031	-3 244	233	-3 011
Quote part des résultats des entreprises associées	2 219	254	2 473	3 426	307	3 733	1 533	265	1 798
Impôt			-17 490			-13 878			-12 599
Résultat net			37 788			31 463			28 391

Les autres éléments du compte de résultat ventilés par secteur sont :

	2011			2010			2009		
	Activité			Activité			Activité		
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe
Dotations aux amortissements	20 493	4 763	25 256	19 453	4 552	24 005	19 295	4 262	23 557
Dépréciation des écarts d'acquisition	469	314	783	1 172	0	1 172	717	36	753
Dépréciation des immobilisations incorporelles	116	300	416						
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	400	69	469	-212	-240	-452	0	629	629
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation des actifs mobilier	2	0	2	0	0	0		0	0
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation des actifs circulants	1 914	-24	1 890	-894	128	-766	2 684	18	2 702
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation des stocks	775	284	1 059	-218	-569	-787	-210	-43	-253
Dotations et reprises de provisions diverses	-751	493	-258	-838	24	-712	-85	-40	-125

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels, ainsi que les acquisitions d'actifs pour les exercices clos le 31 décembre :

	2011			2010			2009		
	Activité			Activité			Activité		
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe
Actifs	637 888	120 908	758 796	574 415	106 296	680 711	599 539	107 800	707 339
Entreprises associées	33 248	1 756	35 004	32 077	1 195	33 272	28 123	1 039	29 162
Total des actifs	671 136	122 664	793 800	606 492	107 491	713 983	627 662	108 839	736 501
Total des dettes	393 586	78 274	471 860	354 237	62 732	416 969	398 585	66 675	465 260
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	25 924	7 974	33 898	17 352	9 585	26 937	21 253	8 531	29 784

Secteur géographique

Au 31 décembre 2011, le Groupe ne dispose que d'un seul secteur géographique : la France.

Le Groupe dispose de deux secteurs d'activité qui correspondent aux unités opérationnelles stratégiques. Ces unités offrent des produits et des services distincts et sont dirigées séparément dans la mesure où elles exigent des stratégies d'achat et commerciales différentes.

Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés du Groupe sont résumées ainsi :

- Négocie de matériaux de construction, qui comprend la distribution de matériaux de construction pour le bâtiment et les travaux publics.
- Bricolage, qui comprend la distribution d'articles de bricolage, de jardinage et de décoration.

Toutes les activités du Groupe ont été regroupées au sein de ces deux secteurs et n'opèrent que sur un seul secteur géographique, la France.

Concernant le niveau d'intégration, chaque secteur correspond à un regroupement d'entités juridiques qui sont chacune dédiées à un et un seul secteur d'activité.

Les méthodes comptables des secteurs présentés sont identiques et les résultats communiqués dans le reporting interne sont arrêtés selon les mêmes méthodes retenues en fin d'exercice, conformément aux Normes IFRS appliquées dans le Groupe.

Par conséquent, aucun tableau de rapprochement des données consolidées avec le total des secteurs réconciliés n'est présenté.

La performance est évaluée sur la base du résultat avant impôt du secteur. La Direction générale utilise le résultat du secteur parce qu'elle juge que cette information est la plus pertinente pour comprendre la performance par rapport à celle d'autres entités intervenant dans ces activités.

Les prix de transferts entre les secteurs sont déterminés dans des conditions de concurrence normale.

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé dans les deux secteurs concernés.

Note 37 - Formation du résultat consolidé

Le passage des résultats sociaux au résultat consolidé s'analyse de la manière suivante :

	2011	2010	2009
Cumul des résultats sociaux	52 830	51 519	41 267
Mouvements des provisions réglementées	1 225	286	579
Dividendes intra-groupe	-14 258	-18 075	-17 817
Neutralisation marge intra-groupe	35	-277	52
Retraitement valorisation des SWAPS	100	190	45
Retraitement des stock-options	-138	-139	-148
Incidence des impositions différées	571	-318	39
Dotation dépréciation écart d'acquisition	-783	-1 039	-717
Dotation amortissements des écarts d'évaluation	-265	-271	-1 146
Reprise d'écarts d'évaluation suite à cession d'ensemble immobilier	-693		
Ecart d'acquisition négatif passé en résultat	39		1 063
Retraitement des valeurs nettes comptables sur éléments d'actifs cédés	0	-1 924	-662
Annulation dotation amortissements frais d'établissements	0		
Retraitement des dotations aux amortissements et aux provisions	25	893	561
Annulation cession interne	-3 053		
Elimination provision pour impôts	25	25	
Annulation dotation ou reprise financière sur titres	-979	-253	3 882
Annulation dotations pour dépréciation d'éléments incorporels	296		
Retraitement crédit bail immobilier	598	675	557
Retraitement des frais d'acquisition d'immobilisations	0		182
Retraitement des contrats de crédit baux mobiliers	-61	9	221
Constatation des IFC	15	-10	-54
Constatation des plus et moins values latentes sur valeurs mobilières de placement	7		-44
Régularisations diverses	65		-17
Frais d'acquisition de titres passés en résultat	-69	-23	
Annulation mali de fusion	2 379	152	548
Dérive de résultat AN -1	-83		
Retraitement des pertes et gains de change	-40	43	
Résultat net de l'ensemble consolidé	37 788	31 463	28 391

Note 38 - Variation des capitaux propres consolidés

	Part attribuable aux actionnaires de SAMSE	Part attribuable aux intérêts non contrôlants	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2008	218 222	29 665	247 887
Résultat 2009	24 767	3 624	28 391
Augmentation de capital	1 935		1 935
Dividendes distribués	-5 976	-803	-6 779
Retraitement actions propres	-545		-545
Retraitement stock-options	143	5	148
Ajustement de juste valeur des titres	553	1	554
Ajustement divers	-6		-6
Variation du pourcentage d'intérêts		-344	-344
Capitaux propres au 31 décembre 2009	239 093	32 148	271 241
Résultat 2010	27 308	4 155	31 463
Augmentation de capital	576	0	576
Dividendes distribués	-6 075	-654	-6 729
Retraitement actions propres	-330	0	-330
Retraitement stock-options	139	0	139
Ajustement de juste valeur des titres	-64	0	-64
Frais d'acquisition de titres	-5	0	-5
Ajustement divers	-35	0	-35
Variation du pourcentage d'intérêts	681	77	758
Capitaux propres au 31 décembre 2010	261 288	35 726	297 014
Résultat 2011	33 102	4 686	37 788
Dividendes distribués	-6 825	-819	-7 644
Retraitement actions propres	-1 305		-1 305
Retraitement stock-options	138		138
Ajustement de juste valeur des titres	-937	-1	-938
Frais d'acquisition de titres	-22		-22
Ajustement divers	-5	-2	-7
Engagement de rachat de minoritaires	-1 448		-1 448
Variation du pourcentage d'intérêts	-816	-820	-1 636
Capitaux propres au 31 décembre 2011	283 170	38 770	321 940

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société "SAMSE S.A", tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme décrit dans les notes 1 & 4.2 de l'annexe, la société procède annuellement à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Elle évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des autres immobilisations corporelles et incorporelles. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre dans ce cadre et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes 1 & 4.2 de l'annexe.

La note 10 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans la note 10 de l'annexe.

La note 11 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des créances de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans la note 11 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 6 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

BBM & Associés, représenté par
Eric BACCI

ODICEO, représenté par
Pierre GRAFMEYER et Sylvain BOCCON-GIBOD

4.2 Comptes sociaux

Bilan	173
Compte de résultat	175
Soldes intermédiaires de gestion	176
Tableau des flux de trésorerie	177
Tableau de variation des capitaux propres	178
Annexe aux comptes sociaux	179
Note 01 - Immobilisations incorporelles	180
Note 02 - Immobilisations corporelles	181
Note 02 bis - Dépréciation exceptionnelle des immobilisations incorporelles et corporelles	182
Note 03 - Immobilisations financières	182
Note 04 - Stocks de marchandises	183
Note 05 - Créances	184
Note 06 - Charges constatées d'avance	185
Note 07 - Capital social	185
Note 08 - Provisions pour risques et charges	187
Note 09 - Emprunts et dettes	188
Note 10 - Produits constatés d'avance	190
Note 11 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat	190
Note 12 - Charges à payer et produits à recevoir	190
Note 13 - Chiffre d'affaires net	191
Note 14 - Charges et produits financiers	191
Note 15 - Charges et produits exceptionnels	192
Note 16 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	192
Note 17 - Effectifs	193
Note 18 - Engagements financiers et autres informations	194
Note 19 - Evénements postérieurs à la clôture	195
Note 20 - Droit individuel de formation	195
Note 21 - Rémunérations des mandataires sociaux	195
Note 22 - Informations complémentaires	195
Note 23 - Inventaire des valeurs mobilières de placement	196
Note 24 - Filiales et participations	197
Note 25 - Résultats des cinq derniers exercices	199

Bilan de la société mère

(en euros)

ACTIF			2011 NET	2010 NET	2009 NET
	Notes	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS		
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	Note 1				
Concessions, brevets et droits similaires		9 307 757	8 345 610	962 147	1 058 393
Fonds commercial		8 356 503	1 196 072	7 160 431	7 134 983
Immobilisations incorporelles en cours		229 801	-	229 801	-
Immobilisations corporelles	Note 2				
Terrains		48 756 299	15 850 239	32 906 060	32 760 093
Constructions		58 180 544	30 729 983	27 450 561	29 693 469
Installations techniques, matériel et outillages industriels		16 066 673	10 322 631	5 744 042	5 486 873
Autres immobilisations corporelles		45 938 200	31 583 384	14 354 816	11 382 304
Immobilisations en cours		2 170 935	240 802	1 930 133	778 883
Avances et acomptes		420 802		420 802	240 803
Immobilisations financières	Note 3				
Participations		86 813 643	1 427 000	85 386 643	80 834 875
Créances rattachées à des participations		28 638 947		28 638 947	20 529 066
Autres immobilisations financières		186 635		186 635	116 303
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		305 066 744	99 695 723	205 371 020	190 016 045
ACTIF CIRCULANT					
Stocks de marchandises	Note 4				
Matières premières, approvisionnements		1 936 767		1 936 767	1 678 350
Produits intermédiaires et finis				-	-
Marchandises		72 400 604	3 977 063	68 423 540	64 997 723
Avances, Acomptes versés sur commandes		3 420 152		3 420 152	3 859 886
Créances	Note 5				
Clients et comptes rattachés		70 635 133	7 451 624	63 183 509	58 139 509
Autres créances		15 189 105		15 189 105	12 634 298
Valeurs mobilières de placement		5 412 414	21 103	5 391 311	3 951 108
Disponibilités		34 357 197		34 357 197	22 030 592
Charges constatées d'avance	Note 6	856 041		856 041	730 312
TOTAL ACTIF CIRCULANT		204 207 416	11 449 792	192 757 624	168 021 778
TOTAL GENERAL		509 274 160	111 145 515	398 128 645	358 037 823

(en euros)

PASSIF		AVANT REPARTITION	2011 APRES REPARTITION	2010 APRES REPARTITION	2009 APRES REPARTITION
	Notes				
CAPITAUX PROPRES					
Capital social	Note 7	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 442 087
Prime d'émission, de fusion, d'apport		42 563 148	42 563 148	42 563 148	42 003 253
Ecart de réévaluation		241 069	241 069	241 069	241 069
Réserve légale		345 808	345 808	345 808	344 209
Réserves facultatives		100 000 000	110 000 000	100 000 000	90 000 000
Réserves réglementées		26 420	26 420	26 420	26 420
Autres réserves		1 858 920	1 858 920	1 858 920	1 858 920
Report à nouveau		8 282 478	8 797 977	8 156 575	7 556 581
RESULTAT DE L'EXERCICE		18 123 283	-	-	-
Subventions d'Investissements		103 990	103 990	107 657	
Provisions réglementées		12 830 138	12 830 138	11 857 057	11 700 282
TOTAL CAPITAUX PROPRES		187 833 338	180 225 554	168 614 738	157 172 821
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
	Note 8				
Provisions pour risques		1 391 395	1 391 395	2 551 319	966 572
Provisions pour charges		3 379 463	3 379 463	3 208 661	3 229 104
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		4 770 858	4 770 858	5 759 980	4 195 676
DETTES					
	Note 9				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		105 061 557	105 061 557	80 340 873	98 921 124
Emprunts et dettes financières divers		5 282 500	5 282 500	7 685 691	2 367 926
Avances et acomptes reçus		406 850	406 850	423 601	483 791
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		63 766 717	63 766 717	60 358 406	78 516 052
Dettes fiscales et sociales		22 012 928	22 012 928	19 230 170	17 122 982
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		861 956	861 956	710 520	1 547 652
Autres dettes		8 131 936	15 739 724	14 851 972	19 826 049
Produits constatés d'avance	Note 10	0	0	61 871	197 313
TOTAL DETTES		205 524 447	213 132 232	183 663 104	218 982 889
TOTAL GENERAL		398 128 645	398 128 644	358 037 822	380 351 386

Compte de résultat

(en euros)

Notes	2011	2010	% de variation	2009
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	461 695 935	405 485 379	13,86	388 173 766
Production vendue : services	21 086 740	17 742 464	18,85	17 663 678
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	Note 12	423 227 843	14,07	405 837 444
Production stockée		-19 546	-100,00	-6 329
Production immobilisée	115 074	126 847	-9,28	209 755
Subventions d'Exploitation	9 194	10 400	-11,60	10 100
Reprises sur dépréciations, provisions, transfert de charges	7 910 292	7 497 589	5,50	6 134 989
Autres produits	5 592 237	4 353 785	28,45	4 213 482
Total des Produits d'exploitation	496 409 474	435 196 918	14,07	416 399 441
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	350 543 964	316 839 241	10,64	288 844 375
Variation de stock (marchandises)	-3 465 733	-11 158 618		2 609 471
Achats de matières premières et approvisionnements				
Autres achats et achats externes	39 889 648	33 935 296	17,55	33 102 754
Impôts, taxes et versements assimilés	6 443 278	5 846 726	10,20	5 893 592
Salaires et traitements	41 128 274	38 218 783	7,61	37 388 071
Charges sociales	18 220 929	16 048 742	13,53	15 569 569
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 281 945	10 212 605	0,68	10 292 544
dotations aux dépréciations	53 419	1 913	NS	598 809
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations de stock	3 977 064	3 955 269	0,55	3 358 683
dotations aux dépréciations des comptes clients	3 601 000	2 577 595	39,70	3 924 008
Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 035 552	1 204 044	-13,99	613 527
Autres charges	3 433 490	2 871 409	19,58	2 453 577
Total des Charges d'exploitation	475 142 832	420 553 005	12,98	404 648 980
RESULTAT D'EXPLOITATION	21 266 641	14 643 913	45,23	11 750 461
Produits financiers	Note 13			
Produits financiers de participation	8 108 070	9 747 757	-16,82	8 161 855
Autres intérêts et produits assimilés	491 245	355 411	38,22	227 744
Reprises financières aux amortissements et provisions	379 000	20 000		257 453
Différences positives de change	14 094	126 641	-88,87	13 522
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				5 115
Total des produits financiers	8 992 411	10 249 809	-12,27	8 665 689
Charges financières	Note 13			
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 447 325			399 000
Intérêts et charges assimilés	2 774 144	2 693 480	2,99	3 053 591
Différences négatives de change	39 304	56 408		6 170
Total des charges financières	4 260 774	2 749 888	54,94	3 458 761
RESULTAT FINANCIER	4 731 636	7 499 921	-36,91	5 206 928
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	25 998 278	22 143 834	17,41	16 957 389
Produits exceptionnels	Note 14			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 162 605	701 236	65,79	584 429
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 407 501	2 691 547	-47,71	2 267 755
Reprises sur dépréciations et provisions, transfert de charges	2 927 288	2 209 715	32,47	2 030 368
Total des Produits Exceptionnels	5 497 396	5 602 498	-1,88	4 882 552
Charges exceptionnelles	Note 14			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 546 499	434 905	255,59	367 928
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	372 440	662 540	-43,79	1 034 467
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 386 041	3 337 786	1,45	2 920 553
Total des Charges Exceptionnelles	5 304 982	4 435 231	19,61	4 322 948
RESULTAT EXCEPTIONNEL	192 414	1 167 267	-83,52	559 604
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	1 117 380	998 826	11,87	423 554
Impôts sur les bénéfices	Note 15	6 950 029	41,19	3 403 831
Total des produits	510 899 281	451 049 225	13,27	429 947 682
Total des charges	492 775 998	433 659 532	13,63	416 258 074
BENEFICE NET DE L'EXERCICE	18 123 283	17 389 693	4,22	13 689 608

Soldes intermédiaires de gestion

(en milliers d'euros)

	2011	2010	% de variation	2009
Ventes de marchandises	461 696	405 485	13,86	388 174
- Coût d'achat des marchandises	347 305	305 853	13,55	291 631
MARGE COMMERCIALE	114 391	99 632	14,81	96 543
Production vendue	21 087	17 742	18,85	17 664
Production stockée		0		0
- Destockage de production		19	-100,00	6
Production immobilisée	115	127	-9,45	210
Production de l'exercice	21 202	17 850	18,78	17 868
Production + Ventes	482 898	423 335	14,07	406 042
- Coût d'achat des marchandises	347 305	305 853	13,55	291 631
- Consommation en provenance de tiers	39 663	33 763	17,47	32 926
VALEUR AJOUTEE	95 930	83 719	14,59	81 485
- Subventions d'exploitations	9	10	-10,00	10
- Impôts et taxes	6 443	5 847	10,19	5 894
- Charges de personnel	59 349	54 267	9,36	52 958
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	30 147	23 615	27,66	22 643
+ Reprises de dépréciations, provisions, transfert de charges	7 910	7 497	5,51	6 135
+ Autres produits	5 592	4 354	28,43	4 213
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	18 949	17 951	5,56	18 787
- Autres charges	3 433	2 871	19,58	2 454
RESULTAT D'EXPLOITATION	21 267	14 644	45,23	11 750
+ Produits financiers	8 992	10 250	-12,27	8 666
- Charges financières	4 261	2 750	54,95	3 459
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	25 998	22 144	17,40	16 957
% sur ventes	5,63	5,46		4,37
+ Produits exceptionnels	5 497	5 602	-1,87	4 883
- Charges exceptionnelles	5 305	4 435	19,62	4 323
Résultat exceptionnel	192	1 167	-83,55	560
- Participation des salariés	1 117	999	11,81	423
- Impôt sur les bénéfices	6 950	4 922	41,20	3 404
RESULTAT DE L'EXERCICE	18 123	17 390	4,22	13 690
Produits de cessions d'éléments d'actif	1 291	2 689	-51,99	2 267
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	250	662	-62,24	1 034
plus ou moins values sur cessions	1 041	2 027	-48,64	1 233

Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	2011	2010	2009
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net	18 123	17 390	13 690
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22 693	21 289	22 106
Reprises des amortissements, dépréciations et provisions	-10 972	-9 546	-8 276
Plus et moins values de cession	-1 032	-2 026	-1 233
Subventions virées au Résultat	-4	-2	
Capacité d'autofinancement	28 808	27 105	26 287
Variation des frais financiers	56		
Variation de stock	-3 706	-9 631	1 852
Variation des créances	-6 130	18 189	7 573
Variation des dettes	7 938	-22 778	3 898
Variation du besoin en fonds de roulement	-1 842	-14 220	13 323
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	26 966	12 885	39 610
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Incorporels et corporels			
Acquisitions d'immobilisations	-13 732	-5 690	-15 611
Cession d'immobilisations	1 291	2 630	2 268
Subventions d'Équipement		110	
Financiers			
Acquisitions d'immobilisations	-14 249	-6 166	-22 370
Cession d'immobilisations	113	6 412	11 704
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-26 577	-2 704	-24 009
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital		576	1 935
Dividendes versés	-6 916	-6 196	-6 099
Dividendes sur actions auto détenues	126	128	117
Augmentation des emprunts	50 178	5 000	32 530
Remboursement des emprunts	-43 151	-29 639	-27 815
Mouvements des dettes			
Mouvements des créances			
Mouvements des autres dettes et créances			-18
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	237	-30 131	650
VARIATION DE TRESORERIE			
Trésorerie acquise	626	-19 950	16 251
Trésorerie nette à l'ouverture	19 258	39 107	22 856
Trésorerie nette à la clôture	19 884	19 258	39 107

La trésorerie nette prend en compte les concours bancaires courants (découverts et spots)

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, fusion et apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres avant répartition
Au 31 décembre 2009	3 442 087	3 442	42 003	92 533	13 690	11 701	163 369
Affectation du résultat 2009				13 690	-13 690		0
Dividendes versés				-6 196			-6 196
Dividendes sur actions propres				128			128
Augmentation de capital :							
du 30 Décembre 2010	15 997	16	560				576
Exercice des options de souscription d'actions autorisé par l'AGE du 25 Août 2010							
Variations des provisions réglementées :						108	108
Amortissements dérogatoires liées à l'application du règlement CRC 2002-10						156	156
Résultat 2010					17 390		17 390
Au 31 décembre 2010	3 458 084	3 458	42 563	100 155	17 390	11 965	175 531
Affectation du résultat 2010				17 390	-17 390		0
Dividendes versés				-6 916			-6 916
Dividendes sur actions propres				126			126
Augmentation de capital :							
Variations des provisions réglementées :						-4	-4
Amortissements dérogatoires liées à l'application du règlement CRC 2002-10						973	973
Autres amortissements dérogatoires							
Autres amortissements dérogatoires issus de la TUP							0
Résultat 2011					18 123		18 123
Au 31 décembre 2011	3 458 084	3 458	42 563	110 755	18 123	12 934	187 833

Annexe aux comptes sociaux

Toutes les informations fournies sont en milliers d'euros (K€), sauf précisions contraires.

Faits Marquants de l'exercice

Prise de participation dans la société GAMAG (51%) et la société ZANON TRANSPORTS (25%). Intégration par transmission universelle de patrimoine (TUP) en date du 1^{er} janvier 2011 de la filiale MATERIAUX DES ALPES DETENUE à 100 %.

Cette opération a généré un mali de confusion pour un montant de 384 K€ dont 182 K€ affectés en immobilisations incorporelles et 202 K€ en charges financières.

Comptes sociaux

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux principes et méthodes retenus par le Code de Commerce, le décret du 29 novembre 1983, ainsi que le plan comptable

général (règlement CRC 99-03). Les comptes sociaux publiés répondent aux normes françaises en vigueur au 31 décembre 2011.

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Options retenues

- frais d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles

comptabilisation en charges

- frais d'acquisition d'immobilisations financières

inclus dans le coût d'acquisition

- coûts d'emprunts

comptabilisation en charges

Changement de méthode

Néant

Note 1 - Immobilisations incorporelles

en K€	Droit au bail	Fonds commerciaux réévalués	acquis	Marques	Logiciels	En cours	Total
Valeur brute							
à l'ouverture de l'exercice	330	1 122	6 828	1	8 553	0	16 834
TUP(*)			384		13		397
Augmentations/Acquisitions					741	229	970
Diminutions/Sorties	105		202				307
Diminutions - En cours affectés							0
Diminutions - En cours annulés							0
à la clôture de l'exercice	225	1 122	7 010	1	9 307	229	17 894
Amortissements							
à l'ouverture de l'exercice	265	285	859	0	7 231	0	8 640
TUP(*)					13		13
Dotations			52		924		976
Sorties	88						88
à la clôture de l'exercice	177	285	911	0	8 168	0	9 541
Valeur nette							
à l'ouverture de l'exercice	65	837	5 969	1	1 322	0	8 194
à la clôture de l'exercice	48	837	6 099	1	1 139	229	8 353

(*) Transmission Universelle de Patrimoine

Les immobilisations incorporelles distinguent :

- les éléments liés à la clientèle : droit au bail et fonds commerciaux.
- les éléments résultant d'un droit de propriété industrielle : logiciels.

Les logiciels figurant à l'actif distinguent :

- les logiciels acquis, indissociables du matériel et comptabilisés en immobilisations corporelles.
- les logiciels utilisés de manière autonome.
- les logiciels faisant partie d'un projet de développement.

Les deux dernières catégories sont traitées en immobilisations incorporelles.

La date de début d'amortissement est celle de la mise en service, date à laquelle l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Le mode d'amortissement est linéaire et l'amortissement dérogatoire est pratiqué ; celui-ci correspondant à la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement admis sur le plan fiscal :

- amortissement économique : entre 3 et 4 ans
- amortissement fiscal : 1 an

Le fonds de commerce de Matériaux des Alpes a été inscrit en immobilisation pour une valeur de 182 K€. Ce montant correspond à la partie d'un mali technique de fusion considéré comme représentation du fonds de commerce.

Note 2 - Immobilisations corporelles

en K€	Terrains et aménagements	Constructions	Installations techniques matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	Total
Valeur brute						
à l'ouverture de l'exercice	46 945	57 431	15 027	43 466	1 262	164 131
TUP(*)	2	40	3	100		145
Augmentations/Acquisitions	1 810	739	1 695	6 773	3 842	14 859
Diminutions/Sorties	1	30	660	4 401		5 092
Diminutions - En cours affectés					2 509	2 509
Diminutions - En cours annulés						0
à la clôture de l'exercice	48 756	58 180	16 065	45 938	2 595	171 534
Amortissements						
à l'ouverture de l'exercice	14 185	27 738	9 541	32 084	241	83 789
TUP(*)	1	9	1	28		39
Dotations	1 664	3 002	1 378	3 714		9 758
Sorties		19	599	4 243		4 861
à la clôture de l'exercice	15 850	30 730	10 321	31 583	241	88 725
Valeur nette						
à l'ouverture de l'exercice	32 760	29 693	5 486	11 382	1 021	80 342
à la clôture de l'exercice	32 906	27 450	5 744	14 355	2 354	82 809

(*) Transmission Universelle de Patrimoine

Modes et Méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles

Les valeurs immobilisées figurent à l'actif, soit pour leur valeur historique, soit pour leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).

Pour répondre au règlement CRC 2002-10, la société a opté pour la méthode du coût historique amorti.

La méthode des composants a été retenue, en particulier pour les constructions.

Les immobilisations ont été amorties sur la base de leur durée d'utilité en mode linéaire. En conséquence, l'amortissement correspond à la consommation des avantages économiques attendus.

La différence d'amortissement constatée entre la nouvelle durée d'utilité (économique) et la durée d'usage (fiscal) est prise en compte par le biais d'un amortissement dérogatoire.

La base amortissable de certaines immobilisations (matériels de transports et chariots élévateurs) a été réduite de la valeur résiduelle.

Cette valeur résiduelle a été prise en compte chaque fois qu'il a été possible de la mesurer de manière fiable ; cette valeur correspondant au montant, net des coûts de sortie attendus, que l'on obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

Les durées d'amortissements, sur la base de leur durée d'utilité, sont les suivantes :

Biens immobiliers décomposés :

- terrassement plate-forme, structure de l'ouvrage	30 ans
- toiture	20 ans
- second œuvre, aménagements intérieurs, installations	10 ans
- enrobés, espaces verts et clôture	8 ans

Biens mobiliers non décomposés :

- matériels de transports	8 ans
- chariots élévateurs	8 ans
- matériels et outillages divers	entre 4 et 8 ans
- matériels de bureau	entre 5 et 6 ans
- matériels informatiques	3 ans
- mobilier divers	10 ans

Note 2 bis - Dépréciation exceptionnelle des immobilisations incorporelles et corporelles

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est mis en œuvre.

D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations non amortissables, le test de dépréciation est mis en œuvre chaque année.

Cette méthode de dépréciation des actifs ne s'applique pas au cours des trois premières années d'existence des unités génératrices de trésorerie, dans le cadre d'une création, d'une réfection ou d'une reprise de société.

Cette année, il a été constaté une dépréciation des terrains de Montélimar et de St Jean de Maurienne à hauteur de 400 K€.

Note 3 - Immobilisations financières

en K€	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total			
Valeur brute							
à l'ouverture de l'exercice	80 835	20 529	116	101 480			
TUP			19	19			
Augmentations/Acquisitions	5 588	14 178	73	19 839			
Diminutions/Cessions		6 068	10	6 078			
à la clôture de l'exercice	86 423	28 639	198	115 260			
Dépréciations							
à l'ouverture de l'exercice	379	0	0	379			
Dotations	1 427			1 427			
Reprises utilisées	379			379			
à la clôture de l'exercice	1 427	0	0	1 427			
Valeur nette							
à l'ouverture de l'exercice	80 835	20 529	116	101 480			
à la clôture de l'exercice	84 996	28 639	198	113 833			

	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total	Etat des échéances		
				-1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Valeur brute	28 639	198	28 837	22 755	5 889	193

Les mouvements de créances rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie entre SAMSE et ses filiales.

Ces avances ont été rémunérées au taux de 3% pour la période du 01.01.2011 au 31.12.2011 sauf pour la SAS SC INV dont les avances ont été rémunérées au taux euribor 3 mois + 0,50 % pour l'ensemble de l'année.

Les autres immobilisations financières correspondent à :

- des dépôts et cautionnements versés à hauteur de 131 K€
- des prêts au personnel pour 5 K€
- des autres titres pour 50 K€

03.1 Détail des mouvements de titres de participation

	Nombre de titres	Acquisitions	Cessions Diminutions
M.D.A.	3 000		1
RENE DE VEYLE	5	1	
B.T.P DISTRIBUTION	1 513	923	
MC DISTRIBUTION	667	10	
F.D.E SAS	3 900	402	
FRANCHEVILLE	8 134	240	
LA BOITE A OUTILS	23 720	2 611	
CHRISTAUD	248	19	
GAMAG FINANCES SAS	140 378	718	
ZANNON TRANSPORTS	1 250	663	
EPPS SARL	1 000	1	
Total		5 588	1

Les titres de participation sont évalués selon leur coût d'entrée ou leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).

Les frais d'acquisition des titres sont inclus dans leur coût.

En fin d'exercice, les titres de participation ont fait l'objet d'une comparaison entre leur coût d'entrée et la quote-part d'actif net des filiales en tenant

compte des éventuelles plus values latentes et des perspectives d'avenir des sociétés concernées.

Les titres de participation qui recèleraient des moins values latentes sont dépréciés.

En application de la méthode ci-dessus retenue, une reprise de dépréciation a été constatée sur les titres de la SAS FDE pour un montant de 379 K€ et une dotation aux dépréciations des titres SWEETAIR, E-MAT et EXPOTEO d'un montant de 1 427 K€.

Note 4 - Stocks de marchandises

en K€	Valeur brute	2011 Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	2010 Dépréciation	Valeur nette	Variation du besoin en fonds de roulement
Marchandises négoce	74 337	3 977	70 360	70 631	3 955	66 676	3 706
Total	74 337	3 977	70 360	70 631	3 955	66 676	3 706

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche. Ils sont minorés de

l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.

04.1 Variation des dépréciations de stock

en K€	au 01.01.11	Reprises				au 31.12.11
		TUP	Dotations	Utilisées	Non utilisées	
	3955	25	3 977	3 980		3 977
Total	3 955	25	3 977	3 980		3 977

Une dépréciation des stocks, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et

éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 5 - Créances

en K€	2011			2010			Variation du besoin en fonds de roulement
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Créances clients	70 636	7 452	63 184	64 461	6 321	58 140	6 175
Autres créances	15 189		15 189	12 634		12 634	2 555
Total	85 825	7 452	78 373	77 095	6 321	70 774	8 730

Toutes les créances constatées sont des créances à court terme sous réserve des créances douteuses

pour lesquelles l'échéance ne peut être précisée.

05.1 Variation des dépréciations des comptes clients

en K€	AU 01.01.11	TUP	Dotations	Reprises		AU 31.12.11
				Utilisées	Non utilisées	
Dépréciations comptes clients	6 322	45	3 601	2 516		7 452
Total		45	3 601	2 516	0	7 452

Les créances clients résultent des ventes réalisées et réparties sur l'ensemble géographique que constitue la société SAMSE.

Il n'existe pas de concentration majeure du risque de non recouvrement.

La société applique toutefois une politique de prévention du risque client par recours à l'assurance crédit et autres formes de garantie.

La dépréciation des comptes clients (créances douteuses) a fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus.

La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards compris entre deux mois et au-delà.

Une dépréciation complémentaire (1 180 K€) ainsi qu'une reprise (976 K€) ont été enregistrées dans les comptes et rendues non déductibles de l'impôt.

05.2 Détail des disponibilités et équivalent de trésorerie

	Dépréciations			
	2011	2010	2011	2010
Valeurs mobilières de placement	293	134	1	1
Actions propres	5 127	3 821	20	
Disponibilités	34 350	22 027		
Total	39 770	25 982	21	1

Les actions propres rachetées par la société figurent à l'actif pour une valeur de 5 127 K€ et représentent 94 793 titres.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 17 Mai 2011. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10% du capital.

Au cours de l'exercice 2011, 24 542 titres ont été acquis.

En fin d'exercice, la valeur moyenne de l'action est comparée à son cours de bourse pour la prise en compte d'une éventuelle provision pour dépréciation financière. A été constatée une provision pour dépréciation des titres, pour un montant de 20 K€.

La valeur d'inventaire (cours de bourse) de ces actions au 31 décembre représente un montant de 5 275 K€.

05.3 Trésorerie nette

	2011	2010
Disponibilités et équivalents de trésorerie	39 749	25 982
Concours bancaires courants	-19 865	-6 724
Total	19 884	19 258

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués des soldes débiteurs de banque et des soldes de caisse.

Les concours bancaires courants sont constitués des soldes créditeurs de banque et des crédits spots. Au 31 décembre, aucun crédit spot n'a été souscrit.

Note 6 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont des charges de l'exploitation courante dont l'échéance est à

moins d'un an (856 K€ au 31/12/2011).

Note 7 - Capital social

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 458 084 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

Nombre d'actions de la société en circulation	Actions émises	Actions propres détenues	Actions en circulation
	3 458 084	94 793	3 363 291

07.1 Evolution du capital social au cours des quatre dernières années

	Valeur nominale de l'action en €	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions total	Augmentation de capital	En K€ Montant du capital social
Au 31 décembre 2008	1	15 650	3 388 346	16	3 388
Au 31 décembre 2009	1	53 741	3 442 087	54	3 442
Au 31 décembre 2010	1	15 997	3 458 084	16	3 458
Au 31 décembre 2011	1		3 458 084		3 458

07.2 Variation des capitaux propres

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, fusion et apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres avant répartition
Au 31 décembre 2009	3 442 087	3 442	42 003	92 533	13 690	11 701	163 369
Affectation du résultat 2009				13 690	-13 690		0
Dividendes versés				-6 196			-6 196
Dividendes sur actions propres				128			128
Augmentation de capital :							
du 30 Décembre 2010	15 997	16	560				576
Exercice des options de souscription d'actions autorisé par l'AGE du 25 Août 2010							
Subventions d'Investissements :						108	108
Amortissements dérogatoires liées à l'application du règlement CRC 2002-10						156	156
Résultat 2010					17 390		17 390
Au 31 décembre 2010	3 458 084	3 458	42 563	100 155	17 390	11 965	175 531
Affectation du résultat 2010				17 390	-17 390		0
Dividendes versés				-6 916			-6 916
Dividendes sur actions propres				126			126
Augmentation de capital :							0
Variations des Provisions Réglementées						-4	-4
Amortissements dérogatoires liées à l'application du règlement CRC 2002-10						973	973
Résultat 2011					18 123		18 123
Au 31 décembre 2011	3 458 084	3 458	42 563	110 755	18 123	12 934	187 833

07.3 Variation des écarts de réévaluation

(réserve de réévaluation de 1976)

	Montant au début de l'exercice	Variation au cours de l'exercice	Montant en fin d'exercice	pour mémoire écart incorporé au capital
Fonds commercial				182
Terrains	241		241	
Participations				157
Total	241	0	241	

07.4 Variation des provisions réglementées

en K€	AU 01.01.11	Reprises				AU 31.12.11
		TUP	Dotations	Utilisées	Non utilisées	
Amortissements dérogatoires	11 857	1	2 961	1 989		12 830
Provision spéciale de réévaluation	0					0
Total	11 857	1	2 961	1 989		12 830

Note 8 - Provisions pour risques et charges

en K€	AU 01.01.11	Reprises				AU 31.12.11
		TUP	Dotations	Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour charges (1)	1 747	55	372	1 606		568
Provisions pour pensions et obligations similaires	3 002	1	525	379		3 149
Provision pour médailles du travail	805	1	139	122		823
Provision pour impôts	206		25			231
Total	5 760	57	1 061	2 107	0	4 771

(1) Les provisions pour charges concernent des litiges et charges identifiés :

Affaires prud'homales	143
Risques Impayés	88
Coût restitution bâtiment	50
Provisions	24
Risque Informatique	171
Contrôle Fiscal	9
Indemnité d'Occupation Précaire	83
Total	568

En accord avec le Règlement CRC n° 2000- 06 sur les passifs, toute obligation existant à la clôture de la société à l'égard des tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision.

08.1 Provision pour indemnités de fin de carrière

Il n'existe pas, pour la société, de régime de retraite à prestations définies autres que les indemnités de départ à la retraite légales en France. Les régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 3 149 083 € au 31 décembre 2011.

La provision a été calculée selon les paramètres suivants :

Paramètres économiques

	Cadres	non cadres
	Taux constant	
Augmentation annuelle des salaires :	2 %	2 %

(pourcentages identiques depuis 2008)

Paramètres sociaux

Départ, à l'initiative du salarié, sauf dérogation individuelle entre 65 et 67 ans pour les cadres et non cadres.

Le taux de charges sociales retenu est de 42 % pour l'ensemble des catégories.

Le taux de turnover annuel a été établi par tranche d'âge de la façon suivante :

	cadres	non cadres
16 - 35 ans	3,00%	12,00%
36 - 40 ans	3,00%	9,00%
41 - 45 ans	5,00%	5,00%
46 - 50 ans	3,00%	5,00%
51 - 55 ans	3,00%	2,00%
56 - 67 ans	0,00%	0,00%

Paramètres techniques

La table de survie retenue est la table réglementaire : INSEE Septembre.

La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetés.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux 20 ans Bloomberg taux ZC corporate AA.

Ce taux est de 3,50 % au 31 décembre 2011 (3,50 % en 2010).

La société n'a pas couvert en 2011 l'engagement de retraite par des versements à un fonds.

La dotation de l'exercice s'élève à 525 K€ et la reprise s'élève à 380 K€.

08.2 Provision pour médailles du travail

Cette provision est constituée d'une part, par la médaille de la Fédération des Négociants en Matériaux et d'autre part, par la médaille du travail proprement dite.

Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

Durée de travail

Pour l'attribution de la médaille du travail :
20, 30, 35 et 40 ans.

Pour l'attribution de la médaille de la Fédération :
15 et 20 ans

Paramètres

Détermination d'un coefficient de mortalité selon la table réglementaire INSEE Septembre 2010.

Détermination d'un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise :

	cadres	non cadres
16 - 35 ans	3,00%	12,00%
36 - 40 ans	3,00%	9,00%
41 - 45 ans	5,00%	5,00%
46 - 50 ans	3,00%	5,00%
51 - 55 ans	3,00%	2,00%
56 - 67 ans	0,00%	0,00%

La dotation de l'exercice s'élève à 139 K€ et la reprise s'élève à 122 K€

Note 9 - Emprunts et dettes

en K€	Etat des échéances				
	2011	à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans	2010
Emprunts	85 197	29 331	55 866		73 618
Intérêts courus sur emprunts	192	192			146
Banques	19 827	19 827			6 708
Intérêts courus sur concours bancaires	38	38			15
Dépôts et cautionnements reçus	83	3	80		108
Fonds de participation des salariés					
Intérêts courus non échus					
Dettes rattachées à des participations	5 007	5 007			7 432
Total	110 344	54 398	55 946	0	88 027

09.1 Variation des emprunts et dettes

en K€	AU 01.01.11	Augmentations	Diminutions	AU 31.12.11
Emprunts	73 618	45 500	33 921	85 197
Intérêts courus sur emprunts	146	46		192
Concours bancaires courants	6 708	13 119		19 827
Intérêts courus sur concours bancaires	15	23		38
Dépôts et cautionnements reçus	108	3	28	83
Fonds de participation des salariés	0			0
Intérêts courus non échus	0			0
Dettes rattachées à des participations	7 432	4 676	7 101	5 007
Total	88 027	63 367	41 050	110 344

Les mouvements des dettes rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie consenties par les filiales à SAMSE. Ces avances ont été rémunérées au taux de 3 %

pour la période du 01/01/2011 au 31/12/2011 sauf pour la SAS SC INV dont les avances ont été rémunérées au taux euribor 3 mois + 0,50 % pour l'ensemble de l'année.

09.2 Emprunts et dettes par catégories

en K€	2011	2010
Emprunts et dettes auprès des organismes financiers	85 197	73 618
Intérêts courus sur emprunts	192	146
Concours bancaires courants (découverts et spots)	19 865	6 723
Dettes bancaires et assimilées	105 254	80 487
Dettes rattachées à des participations	5 007	7 432
Divers	83	108
Dettes financières diverses	5 090	7 540
Total	110 344	88 027

09.3 Autres dettes

en K€	2011	2010	Variation du besoin en fonds de roulement
Avances et acomptes reçus	407	424	-17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 767	60 358	3 409
Dettes fiscales et sociales	22 013	19 230	2 783
Dettes sur immobilisations	862	711	151
Autres dettes	8 132	7 998	134
Total	95 181	88 721	6 460

Note 10 - Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance, dont l'échéance est à court terme, sont des produits divers de l'exploitation courante.

Note 11 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises			Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce tous tiers confondus
	Liées	avec laquelle la société a un lien de participation	Total	
BILAN				
CREANCES				
Participations	67 873	18 940	86 813	
Créances rattachées à des participations	28 639		28 639	
Créances clients et comptes rattachés	1 711		1 711	9 987
Autres créances	4 084	1 226	5 310	
DETTES				
Dettes rattachées à des participations	4 086	921	5 007	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23		23	2 219
Autres dettes	78	2 398	2 476	
RESULTAT				
Produits financiers	7 395	713	8 108	
Charges financières	163	4	167	

Note 12 - Charges à payer et produits à recevoir

En K€		En K€	
CHARGES A PAYER		PRODUITS A RECEVOIR	
		Avoirs fournisseurs marchandises	1 832
Factures non parvenues	7 229	Factures à établir (PSD)	1 443
Avoirs Clients à établir	325	Avoirs à recevoir (CPV)	4 656
Dettes fiscales et sociales	8 296	Autres créances	167
Autres dettes	39	Factures à établir Clients	300
Total	15 889	Total	8 398

Note 13 - Chiffre d'affaires net

Ventilation par nature du Chiffre d'affaires	2011	2010	% de variation
Ventes nettes de marchandises	461 696	405 485	13,86
Camionnages sur ventes	3 777	3 182	18,70
Prestations de services	5 577	4 398	26,81
Assistances diverses	10 979	9 393	16,88
commissions et courtages	5	3	66,67
Intérêts des créances commerciales et frais fixes de facturation	749	767	-2,35
Total	482 783	423 228	14,07

Note 14 - Charges et produits financiers

En K€	2011	2010
CHARGES	4 261	2 750
dotation Immos financières	1 447	0
intérêts des emprunts	2 189	2 301
intérêts des dettes rattachées à des participations (avances de trésorerie)	167	281
intérêts bancaires	182	16
escomptes accordés	35	31
charges diverses	202	65
perte de change	39	56
PRODUITS	8 992	10 250
revenus des participations	7 478	9 267
revenus des créances rattachées à des participations	630	481
produits divers	491	355
reprise dépréciations financières	379	20
gain de change	14	127
produit net sur cessions	0	0

Note 15 - Charges et produits exceptionnels

En K€	2011	2010
CHARGES	5 305	4 435
clients	53	5
fournisseurs	110	219
divers	1386	210
valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés :		
immobilisations	250	642
titres de participation		21
mali provenant du Rachat par l'entreprise d'actions	120	
dotations aux provisions	3 386	3 338
PRODUITS	5 497	5 602
clients	266	374
fournisseurs	202	183
divers	694	144
produit de cessions d'éléments de l'actif :		
immobilisations	1 291	2 628
titres de participation		61
Quote Part de Subvention ramenée au Résultat	4	2
boni provenant du Rachat par l'entreprise d'actions	113	
reprise de provisions	2 927	2 210

Les charges et produits exceptionnels prennent en compte les dotations et reprises aux amortissements dérogatoires :

Dotations : 2 961

Reprises : 1 989

Les charges diverses tiennent compte du rappel de taxe professionnelle d'un montant de 1 335 K€ neutralisé par la reprise de provision d'un montant de 937 K€ (annexe).

15.1 Participation des salariés

Un accord de participation regroupant les sociétés SAMSE, BOIS MAURIS ODDOS, CHRISTAUD,

CELESTIN MATERIAUX, BLANC MATERIAUX, EXPOTEO, CBA, LOG-EAU et FRANCHEVILLE, a été mis en place sur l'exercice 2011.

Cet accord s'applique aux résultats des exercices ouverts le 1er Janvier 2011 et clos le 31 Décembre 2015.

En 2011, les sociétés TARARE MATERIAUX et SAMSE SOLAIRE ont intégré l'UES.

La quote-part de cette participation revenant aux salariés de la société représente un montant de 1 117 K€ contre 999 K€ en 2010.

Note 16 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	25 998	7 109	18 889
Résultat exceptionnel	192	-120	312
Participation des salariés	-1 117	-39	-1 078
Total	25 073	6 950	18 123

16.1 Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

Résultat de l'exercice	18 123
Impôt sur les bénéfices	6 950
Résultat avant impôt	25 073
Variation nette des provisions réglementées	972
Amortissements dérogatoires	972
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire	26 045
(avant impôt)	

16.2 Situation fiscale latente

En K€	Montant soumis à l'impôt	Impôt (1)
I - ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT		
Amortissements dérogatoires	12 830	4 417
TOTAL	12 830	4 417
II - ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT		
Congés payés (ancien régime)	2 729	940
Participation des salariés	1 117	385
Autres	3 677	1 266
TOTAL	7 523	2 590

(1) Impôt calculé au taux de 34,43 %

Note 17 - Effectifs

	2011	2010
EFFECTIF MOYEN SALARIE	1454	1398
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
Ouvriers et employés	1026	1019
Agents de maîtrise (assimilés cadres)	253	212
Cadres	175	167
Total	1454	1398

Note 18 - Engagements financiers et autres informations

Engagements donnés

Obligations Contractuelles	Total	à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Achats de Titres	285	285		
Compromis d'achat	-			
Promesses unilatérales	623	623		
Compromis de Cession de Fonds	-			
Engagement Informatique	-			
Crédit Bail Immobilier	4 732	1 739	2 993	
Cautions Bancaires	50			50
Locations Véhicules	3 860	1 930	1 930	
Emprunts				
TOTAL	9 550	4 577	4 923	50

Engagements reçus

11 606

Compromis de vente	385
Ligne de crédit reçue et non utilisée	2 500
Valeur actuelle des biens financés par voie de crédit bail	8 721

OPERATIONS DE COUVERTURE FINANCIERE

Les SWAPS couvrent au 31 décembre 2011 un montant de 9 986K€.

Ces SWAPS sont destinés à couvrir un risque de variation de taux d'intérêts.

ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

Nature	coût d'entrée (1)	dotations aux amortissements de l'exercice (2)	dotations aux amortissements cumulées	valeur nette
Terrains	897			897
Constructions	13 173	714	5 349	7 824
Total	14 070	714	5 349	8 721

(1) Valeur prévue au contrat

(2) Dotation de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis. (dotations calculées selon le règlement CRC 2002-10)

Nature	redevances payées de l'exercice	redevances payées cumulées	redevances restant à payer à 1 an au +	redevances restant à payer de 1 à 5 ans	redevances restant à payer à + de 5 ans	total à payer	prix d'achat résiduel
Immobilier	1 446	13 635	1 739	2 993	0	4 732	2

Note 19 - Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Prise de participation complémentaire par SAMSE de 30,01 % de la société SWEETAIR FRANCE le 13 janvier 2012.

La société FRANCHEVILLE MATERIAUX fera l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) à la société SAMSE au 1^{er} janvier 2012.

Note 20 - Droit individuel à la formation

Le solde du nombre d'heures acquis au 31 décembre 2010 est de (selon détail ci- dessous) :

Solde au 31/12/2010	Heures Acquises 2011	Heures utilisées 2011	Solde au 31/12/2011
125 373	6 590	1 619	130 344

Note 21 - Rémunérations des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages en nature, versés au cours de l'exercice, aux

membres des organes d'administration et de Direction :

Cette information figure dans le Document de Référence, disponible sur le site internet :

www.groupe-samse.fr

Note 22 - Informations complémentaires

La société SAMSE a établi un bilan consolidé qui représente :

. un chiffre d'affaires de 1 141 503 K€.

. un résultat (Part du Groupe) de 33 102 K€.

Identité de la société consolidante :

DUMONT INVESTISSEMENT
S.A au capital de 15 701 087,70 €
Siège social : 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble
Holding financier détenant 50,40 % de la société SAMSE.
N° Siren : 345 287 734

Note 23 - Inventaire des valeurs mobilières

A la clôture de l'exercice, le détail des titres de participation est le suivant :

	NOMBRE DE TITRES DETENUS		VALEUR BRUTE En K€	
A - TITRES DE PARTICIPATION				
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010
SAS LA BOITE A OUTILS	622 475	598 755	11 514	8 903
SA RENE DE VEYLE	8 574	8 569	1 109	1 109
SA CHRISTAUD	216 416	216 168	2 286	2 267
SAS MATERIAUX SIMC	7 109	7 109	1 143	1 143
SAS DEGUERRY SAMSE	9 996	9 996	152	152
SAS EXPOTEO	5 000	5 000	500	500
SA REMAT	5 453	5 453	2 719	2 719
SARL MC DISTRIBUTION	1 167	500	18	8
SARL GET ELECTRIC	500	500	183	183
SA BOIS MAURIS ODDOS	645 100	645 100	9 902	9 902
SA DORAS	1	1	2	2
SAS MAT APPRO	4 875	4 875	49	49
SAS BTP DISTRIBUTION	4 113	2 600	1 287	364
SAS SC INV	1 497 300	1 497 300	14 973	14 973
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	2 247	2 247	15 541	15 541
SAS DIDIER	5 000	5 000	938	938
SAS BLANC MATERIAUX	186	186	389	389
SAS BOURG MATERIAUX	25 000	25 000	250	250
SAS E-MAT	370	370	37	37
SCI LE BOURG	249	249	40	40
SCI VALMAR	96	96	295	295
SCI PORTE DE SAVOIE	133	133	26	26
SCI DU VIEUX PORT	9	9	-	-
SCI CHASSIEU	99	99	3	3
SCI CHARPIEU	1	1	-	-
SCI DU ROUSSILLON	99	99	2	2
SCI SAONE	99	99	77	77
SCI LE MERCURE	15	15	5	5
SCI LE MAS	1 256	1 256	42	41
SCI BRANLY	9	9	-	-
SCI LA REGLE	100	100	214	214
SAS FDE	19 900	16 000	5 355	4 954
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	23 134	15 000	544	304
SARL LEADER CARRELAGE	300	300	714	714
SAS PLATTARD SAS	8 786	8 786	13 444	13 444
SCI LES ARTISANS	60	60	1	1
SAS MATERIAUX DES ALPES	0	30 000	-	-
SAS TARARE MATERIAUX	25 000	25 000	250	250
SAS SWEETAIR FRANCE	3 374	3 374	1 365	1 365
SAS SAMSE SOLAIRE	5 000	5 000	50	50
SAS GAMAG	140 378	-	718	-
SAS ZANON TRANSPORTS	1 250	-	663	-
SARL EPPS	1 000	-	1	-
Total des valeurs brutes			86 801	81 214
Dépréciations constatées			1 427	379
Total de la valeur au bilan			85 374	80 835
B - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DIVERS				
	Nombre d'actions détenues		Valeur au bilan	
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010
ACTIONS PROPRES	94 793	70 251	5 127	3 822
Total des valeurs brutes			5 127	3 822
Dépréciations constatées			21	1
Total de la valeur au bilan	94 793	70 251	5 106	3 821

Note 24 - Filiales et participations

SOCIÉTÉS	Capital	Capitaux propres autres que le Capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou Perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
	Brute	Nette									
A/ FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la société)											
SAS LA BOÎTE A OUTILS 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENoble	10 778	38 957	92,41	11 514	11 514			172 972	4 316	2 694	année civile
SA RENE DE VEYLE 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENoble	420	1 169	100,00	1 110	1 110				1 395		année civile
SA BOIS MAURIS ODDOS 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENoble	10 677	885	90,63	9 902	9 902			26 148	956	413	année civile
SA CHRISTAUD 3, rue F. Pelloutier 38130 ECHIROLLES	239	7 020	90,37	2 286	2 286	1 218		24 008	1 968	1 081	année civile
SA REMAT Route de Grenoble 38430 ST JEAN DE MOIRANS	87	3 709	99,85	2 719	2 719	2 430		8 204	558	136	année civile
SAS SC INV 7 bis rue Gay Lussac 21300 CHENOVE	27 224	31 941	55,00	14 973	14 973				3 872		année civile
SAS BLANC MATERIAUX le village 04370 COLMARS	48	569	77,50	389	389			5 810	452	260	année civile
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS La gare 38840 SAINT HILAIRE DU ROSIER	1 000	16 694	74,90	15 541	15 541			58 198	3 355	749	année civile
SAS E-MAT Zac Air Parc 38590 BREZINS	37	-81	100,00	37	0			3	-3		année civile
SAS EXPOTEO 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENoble	500	-1 062	100,00	500	0			4 487	-79		année civile
SARL GET ELECTRIC 4, rue Anthoard 38000 GRENoble	10	186	100,00	183	183	5		1 113	55		année civile
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX Lieu dit Taffignon 69630 CHAPONOST	347	142	100,00	544	544			4 978	116		année civile
SCI LE BOURG 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENoble	38	-	99,60	40	40				5	6	année civile
SCI VALMAR 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENoble	2	16	96,00	295	295	40			57	55	année civile
SCI PORTE DE SAVOIE 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENoble	3	9	66,50	26	26				36	24	année civile
SCI DU VIEUX PORT 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENoble	1	57	90,00	1	1				71	63	année civile
SCI CHASSIEU 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENoble	1	30	99,00	3	3				45	42	année civile
SCI SAONE rue d'Elbourg 69540 IRIGNY	1	-	99,00	77	77				176	72	année civile
SCI DU ROUSSILLON 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENoble	1	92	99,00	2	2				39	47	année civile
SCI BRANLY 2, rue de comtes d'ochsenstein 67110 REICHSOFFEN	1	471	60,00	-	-			353	109		année civile
SCI LE MAS chemin de Ponson 07200 AUBENAS	19	-	100,00	42	42				3	4	année civile
SCI LA REGLE 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENoble	2	-106	100,00	214	214				35		année civile
SCI LES ARTISANS 3 A Rue Branly 67500 HAGUENAU	1	-34	60,00	1	1			141	47		année civile
SAS FDE 3 Bld de Clairfont 66350 TOULOUGES	382	5 731	83,26	5 355	5 355			2 558	4 060		année civile
SAS SAMSE SOLAIRE 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENoble	50	-	100,00	50	50	45			-2		année civile
SAS GAMAG ZI Avenue Ste Barbe 30520 Saint-Martin-de-Valgalgues	826	5 416	51,00	718	718				-4 182		année civile
SAS BTP DISTRIBUTION 3A rue Branly 67500 HAGUENAU	752	3 476	54,68	1 287	1 287			26 376	607	33	année civile
SARL EPPS 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENoble	1	-	100,00	1	1				-4		Création en Mai 2011

SOCIÉTÉS	Capital	Capitaux propres autres que le Capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou Perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
B/ FILIALES ET PARTICIPATIONS (entre 10 % et 50 % du capital détenu par la société)											
SAS MATERIAUX SIMC Boulevard Saint Joseph 04100 MANOSQUE	2 607	15 867	44,99	1 143	1 143			125 341	2 025	227	année civile
SAS DEGUERRY SAMSE ZI DU Musinet 01460 MONTREAL LA CLUSE	456	1 662	35,07	152	152			7 231	389	65	année civile
SCI CHARPIEU 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	107	-	0,14	1	1	7			14	-	année civile
SARL MC DISTRIBUTION 45, rue Clémenceau 29403 LANDIVISIAU	105	5	16,67	18	18			24 531	1 945	704	année civile
SAS MAT APPRO 19 Chemin de Morchamp 38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS	98	94	50,00	49	49			5 083	125		année civile
SAS DIDIER BP 134 26303 BOURG DE PEAGE Cedex	360	2 265	25,00	938	938			14 787	283	20	année civile
SAS BOURG MATERIAUX 414, avenue de la Plage 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE	500	-240	50,00	250	250			12 332	315	-	année civile
SARL LEADER CARRELAGE 1 rue Léon Rey Grange 74960 MEYTHET	10	916	30,00	714	714			3 936	230	60	année civile
SAS PLATTARD 414 Avenue de la Plage 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE	5 400	12 983	33,99	13 444	13 444			26 394	2 906	659	année civile
SAS SWEETAIR FRANCE 16 Rue du tour de l'Eau - Parc Héliopolis 38400 ST MARTIN D'HERES	750	1 750	49,99	1 365	475			4 855	-1 319	-	année civile
SAS TARARE MATERIAUX 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	500	-121	50,00	250	250			807	-235	-	année civile
SAS ZANON TRANSPORT 13 Bis av Falaise 38 360 SASSENAGE	300	2 125	25,00	663	663			10 366	446	63	année civile

Note 25 - Résultats des cinq derniers exercices

En €

Date d'arrêté	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 458 084	3 458 084	3 442 087	3 388 346	3 372 696
Nombre d'actions					
- ordinaires	3 458 084	3 458 084	3 442 087	3 388 346	3 372 696
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription	0	0	19 309	72 510	88 920
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	482 782 676,36	423 227 843,57	405 837 444,53	462 639 261,97	461 740 797,20
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	39 001 460,77	35 055 495,21	31 348 414,59	37 990 406,10	39 761 331,24
Impôts sur les bénéfices	6 950 029,00	4 922 582,00	3 403 831,00	6 021 091,00	7 532 044,00
Participation des salariés	1 117 380,00	998 826,00	423 554,00	1 185 953,00	1 712 110,00
Dot. Amortissements et provisions	12 810 768,25	11 744 394,33	13 831 422,27	13 679 167,24	10 851 384,32
Résultat net	18 123 283,52	17 389 692,88	13 689 607,32	17 104 194,86	19 665 792,92
Résultat distribué	7 607 784,80	6 916 168,00	6 195 756,60	6 099 022,80	7 419 931,20
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	8,95	8,42	8,00	9,09	9,05
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	5,24	5,03	3,98	5,05	5,83
Dividende attribué	2,20	2,00	1,80	1,80	2,20
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1 454	1 398	1 403	1 457	1 453
Masse salariale	41 128 274,28	38 218 783,32	37 388 071,10	38 920 306,89	37 568 499,18
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	18 220 929,64	16 048 741,76	15 569 569,04	15 769 766,57	15 073 547,85

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

le contrôle des comptes annuels de la société "SAMSE S.A.", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
la justification de nos appréciations,
les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme décrit dans la note 2 bis de l'annexe, la société procède annuellement à un test de dépréciation des actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Elle évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des autres immobilisations corporelles et incorporelles.

Nous avons examiné les procédures mises en œuvre dans ce cadre et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note 2 bis de l'annexe.

Les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués selon les modalités présentées en note 3.01 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à :

- . apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations des valeurs d'inventaires et, le cas échéant,
- . vérifier le calcul des provisions pour dépréciation.

Nous avons, sur cette base, procédé à l'appréciation de ces estimations et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note 3.01 de l'annexe.

Les notes 4 et 4.01 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes 4 et 4.01 de l'annexe.

La note 5.01 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des créances de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans la note 5.01 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en

France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes, et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 6 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

BBM & Associés, représenté par
Eric BACCI

ODICEO, représenté par
Pierre GRAFMEYER et Sylvain BOCCON-GIBOD

5 Autres informations

5.1 Responsable du Document de Référence	203
5.2 Attestation du responsable	203
5.3 Informations historiques sur les exercices 2009 et 2010	204
5.4 Noms des contrôleurs légaux	204
5.5 Honoraires des Commissaires aux comptes	205
5.6 Responsable de l'information	205
5.7 Document d'information annuel	206

5.1 Responsable du Document de Référence

M. Olivier Malfait, Président du Directoire de SAMSE

5.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, figurant au chapitre 3 du présent Document de Référence, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Les informations financières historiques présentées dans le présent Document de Référence, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant au chapitre 4.1 des Documents de Référence 2009 et 2010.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes, données dans le présent Document de Référence ainsi qu'à sa lecture d'ensemble.

Le rapport sur les comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2010 contenait des observations relatives aux nouvelles normes et interprétations que le Groupe a appliquées en 2009 et en 2010.

Grenoble, le 19 avril 2012
Le Président du Directoire
Olivier Malfait

5.3 Informations historiques sur les exercices 2009 et 2010

En application de l'article 28 du Règlement Européen n°809/2004, les informations suivantes sont

incluses par référence dans le présent Document de Référence :

5.3.1 Pour l'exercice 2009

Le Document de Référence de l'exercice 2009 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 28 avril 2010, sous le numéro de dépôt D.10-0333.

Les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurent au chapitre 4.1 du même Document de Référence.

Les comptes sociaux et les rapports d'audit correspondants figurent au chapitre 4.2 du même Document de Référence.

Le rapport de gestion figure au chapitre 3 du même Document de Référence.

Les parties non incluses de ce Document sont couvertes par un autre chapitre du Document de Référence.

5.3.2 Pour l'exercice 2010

Le Document de Référence de l'exercice 2010 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 28 avril 2011, sous le numéro de dépôt D.11-0382.

Les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurent au chapitre 4.1 du même Document de Référence.

Les comptes sociaux et les rapports d'audit correspondants figurent au chapitre 4.2 du même Document de Référence.

Le rapport de gestion figure au chapitre 3 du même Document de Référence.

Les parties non incluses de ce Document sont couvertes par un autre chapitre du Document de Référence.

5.4 Noms des contrôleurs légaux

Commissaires titulaires	Date de premier mandat	Date d'expiration	Commissaires suppléants	Date de premier mandat	Date d'expiration
ODICEO 115, Boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE Représenté par : M. Pierre Grafmeyer - M. Sylvain Boccon-Gibod	6 juin 2001	Exercice 2015	Didier VAURY 115, Boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE	26 mai 2009	Exercice 2015
BBM & ASSOCIES Membre indépendant de Baker Tilly France et Baker Tilly International 4, Rue P. Valérien Perrin 38170 SEYSSINET Représenté par : M. Eric Bacci	14 juin 2004	Exercice 2015	Marie MERMILLOD-DUPOIZAT 3, Chemin des Charmettes 74290 VEYRIER-DU-LAC	26 mai 2009	Exercice 2015

5.5 Honoraires des Commissaires aux comptes

Types de prestations	ODICEO AUDIT				BBM & ASSOCIES AUDIT				AUTRES			
(en euros)	2011		2010		2011		2010		2011		2010	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (1)	355 662	100	344 297	91	115 722	100	116 802	100	142 346	100	103 750	100
- Samse S.A.	92 288	26	92 288	24	72 512	62	72 512	62				
- filiales intégrées globalement	263 374	74	252 009	67	43 210	38	44 290	38	142 346	100	103 750	100
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes												
- Samse S.A.			26 538	7								
- filiales intégrées globalement			7 828	2								
sous-total	355 662	100	378 663	100	115 722	100	116 802	100	142 346	100	103 750	100
Autres prestations (2)												
rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
Juridique, fiscal, social												
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)												
sous-total	NEANT		NEANT		NEANT		NEANT		NEANT		NEANT	
TOTAL	355 662	100	378 663	100	115 722	100	116 802	100	142 346	100	103 750	100

(1) Y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du Commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

(2) Dans la mesure où la réglementation applicable à la société bénéficiaire de la prestation le permet.

5.6 Responsable de l'information

Olivier Malfait
SAMSE - 2 Rue Raymond Pitet
38100 Grenoble
Tél : 04 76 85 78 00

5.7 Document d'information annuel

La liste des informations publiées ou rendues publiques par SAMSE au cours des douze derniers mois, établies conformément à l'article 222-7 du

Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est la suivante :

Rapports annuels, semestriels et information financière trimestrielle, programme de rachat d'actions et autres informations (www.groupe-samse.fr, www.info-financiere.fr, www.lesechoscomfi.com)

04/04/2012	Avis de réunion à l'Assemblée générale du 11 mai 2012
27/01/2012	Chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2011
03/01/2012	Bilan annuel du contrat de liquidité
24/10/2011 au 23/12/2011	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
21/10/2011	Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2011
29/08/2011 au 07/10/2011	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
31/08/2011	Rapport financier semestriel
16/08/2011	Bilan semestriel du contrat de liquidité
15/08/2011 au 19/08/2011	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
08/08/2011 au 12/08/2011	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
05/08/2011	Modification du contrat de liquidité
01/08/2011 au 05/08/2011	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
25/07/2011 au 29/07/2011	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
22/07/2011	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2011
27/04/2011	Mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale du 17 mai 2011
11/04/2011	Avis de convocation à l'Assemblée Générale du 17 mai 2011
02/05/2011	Mise à disposition du descriptif du programme de rachat d'actions
02/05/2011	Mise à disposition du rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne
02/05/2011	Mise à disposition du Document de Référence
28/04/2011	Honoraires des contrôleurs légaux des comptes 2010
28/04/2011	Descriptif du programme de rachat d'actions
28/04/2011	Document d'information annuel
28/04/2011	Rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne
28/04/2011	Rapport financier annuel 2010
28/04/2011	Document de Référence 2010

Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social
(www.groupe-samse.fr)

Information couvrant la période du 30 avril 2011 au 04 avril 2012 mise à jour mensuellement

Informations publiées au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) disponibles sur le site internet du BALO (www.journal-officiel.gouv.fr)

06/04/2012	Avis de réunion à l'Assemblée générale du 11 mai 2012
08/07/2011	Avis d'approbation des comptes et attestation des Commissaires aux comptes sur les comptes au 31 décembre 2010

Informations déposées auprès du greffe du tribunal de commerce de Grenoble

16/06/2011	Dépôt des comptes sociaux et consolidés arrêtés au 31 décembre 2010
17/05/2011	Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte

Communiqués de presse publiés sur les sites de SAMSE (www.groupe-samse.fr) et Les Echos (www.lesechoscomfi.com)

16/03/2012	Résultats annuels 2011
02/09/2011	Résultats au 30 juin 2011

Contact

Martine Villarino
Responsable juridique
04 76 85 78 62
e-mail : martine-villarino@samse.fr

6 Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2012

6.1	Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Mixte	209
6.2	Observations du Conseil de Surveillance	211
6.3	Rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes	212
6.4	Résolutions	224

6.1. Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Mixte

Partie ordinaire

1 - Approbation des comptes sociaux et consolidés

Première résolution

Nous vous demandons d'approuver les opérations et les comptes sociaux de l'exercice 2011 desquels il ressort un bénéfice de 18 123 283,52 € et d'approuver le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts mentionné dans ces comptes à hauteur de 49 585 €.

2 - Approbation des comptes sociaux et consolidés

Deuxième résolution

Nous vous demandons d'approuver les opérations et les comptes consolidés de l'exercice 2011, lesquels font apparaître un résultat net part attribuable aux actionnaires de SAMSE de 33 102 283 €.

3 - Affectation du résultat et fixation d'un dividende de 2,20 € par action

Troisième résolution

Nous vous proposons de fixer le dividende à 2,20 € par action, ce qui correspond à un montant global de 7 607 784,80 € calculé sur la base du nombre de 3 458 084 actions composant le capital social au 31 décembre 2011, dont 94 793 actions auto-détenues à cette date, lequel montant pourra varier en fonction de l'évolution du nombre d'actions donnant droit à dividende jusqu'à la date de détachement de celui-ci.

Ce dividende pourrait être versé le 21 juin 2012.

Ce dividende résultera de la répartition du bénéfice distribuable qui, compte tenu :

- du report à nouveau de l'exercice antérieur de 8 282 478,50 €
 - du bénéfice de l'exercice de 18 123 283,52 €
- s'élève à 26 405 762,02 €.

Après affectation de la somme de 10 000 000 € à la réserve facultative, le dividende versé représentera la somme de 7 607 784,80 € et le solde du bénéfice distribuable, soit 8 797 977,22 € sera inscrit au report à nouveau.

Pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en France, le dividende sera éligible à l'abattement de 40 %, prévu à l'article 15-3-2° du Code général des impôts.

Cet abattement ne sera pas applicable dès lors que le bénéficiaire aura opté pour le prélèvement libératoire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts.

Les dividendes mis en paiement par SAMSE, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Dividende *
2008	1,80 €
2009	1,80 €
2010	2,00 €

*pour les actionnaires personnes physiques, le montant du dividende perçu est éligible à la réduction de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

4 - Approbation des conventions et engagements réglementés

Quatrième résolution

Nous vous demandons d'approuver les conventions et les engagements réglementés présentés dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L 225-88 du Code de commerce.

5 - Ratification de la cooptation d'un membre du Conseil de Surveillance

Cinquième résolution

Nous vous demandons de ratifier la cooptation décidée par le Conseil de Surveillance en date du 30 juin 2011 de la société CRH FRANCE DISTRIBUTION, en remplacement de la société CRH EUROPE, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à la présente Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

6 - Renouvellement des mandats des membres du Conseil de Surveillance

Sixième à dixième résolutions

Nous vous rappelons que les mandats de MM. Patrice Joppé, Paul Bériot, Jean-Yves Jehl de Ménorval, des sociétés CRH FRANCE DISTRIBUTION et DUMONT INVESTISSEMENT viennent à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale ; nous vous demandons de les renouveler pour une durée de deux années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

7 - Nomination de Mme Corinne Heiter en remplacement de M. Gaston Chappellaz, en qualité de membre du Conseil de Surveillance

Onzième résolution

Le mandat de M. Gaston Chappellaz venant à échéance à l'issue de la présente Assemblée, nous vous proposons de nommer, en remplacement, Mme Corinne Heiter, pour une période de deux années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nous vous précisons que Mme Corinne Heiter satisfait aux conditions d'indépendance au sens du rapport AFEP/MEDEF dans la mesure où elle n'entretient aucun lien de quelque nature que ce soit avec SAMSE.

8 - Autorisation à donner au Directoire pour racheter des actions de la société

Douzième résolution

Nous vous demandons de renouveler l'autorisation donnée à la société par l'Assemblée Générale du 17 mai 2011, de racheter ses propres actions par tous moyens, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce.

Les achats réalisés dans le cadre de ce nouveau programme de rachat pourront avoir plusieurs finalités : animer le marché du titre de la société, couvrir des plans d'options d'achat d'actions, d'attribution gratuite d'actions, d'épargne salariale ou toute forme d'allocation destinée aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés de son Groupe, remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital, réaliser des opérations de croissance externe, réduire le capital,

mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers.

Les actions rachetées pourront être annulées dans le cadre de l'autorisation donnée au Directoire par la 13^{ème} résolution de la présente Assemblée.

Il vous est demandé d'autoriser la société à acquérir des actions dans la limite de 10 % du nombre total des actions composant le capital social à la date de l'Assemblée Générale (soit à titre indicatif 345 808 sur la base du capital au 31 décembre 2011).

Le prix maximum d'achat est fixé à 120 € par action.

Une information complémentaire sur les programmes de rachat d'actions de votre société est donnée au chapitre 3.10 du présent Document de Référence.

Cette autorisation, qui se substituerait à celle conférée par l'Assemblée Générale du 17 mai 2011, est sollicitée pour une durée de 18 mois.

Partie extraordinaire

9 - Autorisation à donner au Directoire à l'effet d'annuler ses propres actions

Treizième résolution

Nous vous demandons d'autoriser le Directoire à réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, par annulation de toute quantité d'actions auto-détenues qu'il déciderait dans les limites autorisées par la loi. Le nombre maximum d'actions pouvant être annulées, pendant une période de 24 mois, ne pourra excéder 10 % du capital de la société.

Cette autorisation serait valable pour une durée de 18 mois à compter du jour de l'Assemblée et priverait d'effet l'autorisation antérieure donnée par l'Assemblée Générale du 17 mai 2011.

10 - Pouvoirs

Quatorzième résolution

La quatorzième résolution est une résolution usuelle qui concerne la délivrance des pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des publicités et formalités légales.

6.2 Observations du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance tient à exprimer sa satisfaction pour les relations qu'il entretient avec le Directoire et la transparence de ce dernier.

Le Conseil s'est informé régulièrement de la marche des affaires et de l'activité de la société et du Groupe, conformément aux dispositions légales et statutaires. Il a procédé, dans le cadre de sa mission de surveillance, aux vérifications et contrôles qu'il a estimés nécessaires.

Le Conseil de Surveillance, réuni le 14 mars 2012, a examiné les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2011, présentés par le Directoire, son rapport sur l'activité de la société et du Groupe au cours de cet exercice.

Les informations communiquées dans le rapport de gestion du Directoire et dans le rapport des Commissaires aux comptes n'appellent pas d'observation particulière de sa part.

Le Conseil de Surveillance demande à l'Assemblée d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et d'adopter les résolutions qui lui sont soumises par le Directoire.

Parmi celles-ci, se trouvent celles, ordinaires, relatives à la ratification de la cooptation de l'un des membres du Conseil de Surveillance, le renouvellement des mandats de cinq membres et la nomination d'un membre indépendant, l'autorisation donnée au Directoire pour procéder à l'achat d'actions de la société et celle, extraordinaire, relative à l'annulation des actions de la société.

Le Conseil de Surveillance, au nom des actionnaires, tient à saluer la mobilisation et le travail de l'ensemble des collaborateurs du Groupe SAMSE.

Il remercie tous les clients pour leur attachement et leur fidélité.

6.3 Rapports spéciaux des Commissaires aux comptes

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine

professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L.225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements mentionnés en annexe qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L.225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements mentionnés en annexe, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

A Seyssinet et Villeurbanne, le 6 avril 2012

B.B.M. & Associés représenté par
Eric BACCI

ODICEO représenté par
Pierre GRAFMEYER et Sylvain BOCCON-GIBOD

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

- Conventions d'assistance entre SAMSE et certaines de ses filiales	Annexe 1
- Conventions entre SAMSE et la filiale SA RENE DE VEYLE	Annexe 2
- Conventions entre SAMSE et la S.A. DUMONT INVESTISSEMENT	Annexe 3
- Convention entre SAMSE et les sociétés du groupe PLATTARD NEGOCE	Annexe 4
- Conventions d'assistance logistique entre SAMSE et certaines de ses filiales	Annexe 5
- Convention de mandat entre SAMSE et E-MAT	Annexe 6

Les personnes concernées par ces conventions sont indiquées en-tête de cette annexe.

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE OU DU DIRECTOIRE CONCERNES

PAR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES 2011

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Patrice JOPPE	P.J
Paul BERIOT	P.B
Jean-Yves JEHL DE MENORVAL	J.M
Gaston CHAPPELLAZ	G.C
DUMONT INVESTISSEMENT	D.I
<i>Représentée par M.C. GUICHERD</i>	M.G
C.R.H. FRANCE DISTRIBUTION	C.H
<i>Représentée par Khaled BACHIR</i>	

DIRECTOIRE

Olivier MALFAIT	O.M
François BERIOT	F.B
Laurent CHAMEROY	L.C
Jean Jacques CHABANIS	J.C
Jérôme THFOIN	J.T
Philippe GERARD	P.G
Christophe LYONNET	C.L

ANNEXE 1

CONVENTION D'ASSISTANCE ENTRE SAMSE ET CERTAINES DE SES FILIALES

1.1. PRINCIPES

Des conventions de services et de fournitures existent entre SAMSE et plusieurs filiales du Groupe, SAMSE assurant un certain nombre de prestations et de missions d'assistance dans les domaines suivants :

- comptabilité, gestion, informatique, trésorerie,
- assistance juridique fiscale et sociale,
- commercial, référencement, achat et stocks,
- publicité,
- personnel (recrutement et formation).

En contrepartie de ces différentes prestations, SAMSE facture à ses filiales une rémunération égale à un pourcentage du montant des ventes Hors Taxes réalisées par la filiale. Le pourcentage, fixé à 2 %, pour les filiales bénéficiant de l'intégralité des prestations, peut être réduit si la totalité des prestations n'est pas assurée. C'est le cas de certaines filiales minoritaires ou de sociétés qui assurent certaines tâches administratives de manière autonome.

Les conventions d'assistance signées depuis 2004 sont facturées à hauteur de 80 % du montant par Samse et 20 % par DUMONT INVESTISSEMENT.

Par exception à la convention d'assistance conclue avec la société MATERIAUX SIMC, le chiffre d'affaires des nouvelles agences de Marseille, Vitrolles et La Garde ne sera pas pris en compte tant que le résultat courant cumulé des trois agences sera négatif.

1.2. APPLICATION

Membres Concernés	Société	Rémunération (en % des ventes HT)	Montant € 2011 HT
<u>A. CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE :</u>			
Conseil de surveillance du 23 mars 2011			
F.B/O.M	GAMAG FINANCES	0.50%	133 112
O.M/F.B	COMPTOIRS DU BOIS	1.70 %	57 283
<u>B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES</u>			
O.M/P.J/F.B	RENE DE VEYLE	Forfait	6 765
G.C/O.M/P.J/F.B	CHRISTAUD	2.00%	469 367
O.M/F.B	CELESTIN MATERIAUX	2.00%	325 342
F.B/O.M/P.G	BOIS MAURIS ODDOS	1.70%	413 584
P.B/O.M/P.J/F.B	DORAS	0.18%	273 228
O.M/P.J/J.C	REMAT	1.00%	79 782
O.M/F.B	FRANCHEVILLE MAT.	0,50%	19 269
O.M/F.B	EXPOTEO	1.70 %	59 811
J.C	SIMC	0.60% négoce + 1% LS	729 204
O.M/L.C	M+ MATERIAUX	0.40%	280 422
O.M/F.B	DEGUERRY	1.50 %	104 622
J.C/O.M/P.J/P.B	LA BOITE A OUTILS	0.40 %	589 670
J.C	BRICOLAGE BOIS VERNE	0.40%	14 346
O.M	TARARE MATERIAUX	2.00%	8 339
J.C	DES IDEES	0.40%	10 530
J.C	COMPTOIR FROMENT	0.40%	51 742
J.C	EDB FROMENT	0.40 %	50 873
J.C	TS HABITAT	0.40 %	25 951
J.C	RG BRICOLAGE	0.40 %	37 475

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET LA FILIALE SA RENE DE VEYLE

2.1 Convention autorisée au cours de l'exercice : Néant

2.2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice :

CONVENTION DE GESTION D'UN PORTEFEUILLE DE TITRES DUMONT INVESTISSEMENT PAR LA FILIALE S.A. RENE DE VEYLE

Membres concernés : P. JOPPE, O. MALFAIT, F. BERIOT

PRINCIPE :

Une convention a été établie entre SAMSE et la SOCIETE RENE DE VEYLE, afin de faciliter la gestion de la participation des salariés, qui peut être réglée par l'attribution d'actions de la société DUMONT INVESTISSEMENT.

Cette convention prévoit que lorsque les salariés SAMSE souhaitent vendre leurs actions DUMONT INVESTISSEMENT qui ont été acquises dans le cadre de la participation des salariés des années précédentes, la SOCIETE RENE DE VEYLE peut se porter acquéreur.

Ce système présente un double avantage :

1. Il offre une réelle liquidité, et permet une transaction rapide, lorsque les salariés souhaitent vendre.
2. Il permet à la SOCIETE RENE DE VEYLE de se constituer ainsi un « stock » d'actions DUMONT INVESTISSEMENT, qui sont revendues à SAMSE lors de l'attribution de la participation des salariés, ou au fonds commun de placement « GROUPE SAMSE » en tant que de besoin.

En contrepartie de ce service rendu, RENE DE VEYLE facture une rémunération forfaitaire annuelle de 20 000 €.

ANNEXE 3

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET DUMONT INVESTISSEMENT

Membres concernés : P. JOPPE

3.1 Convention autorisée au cours de l'exercice : Néant

3.2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice:

LOCATION DE BUREAUX

PRINCIPE :

La société SAMSE loue à DUMONT INVESTISSEMENT des bureaux dans ses locaux du siège social situé 2 rue Raymond Pitet à Grenoble.

APPLICATION A 2011 :

SAMSE a facturé à DUMONT INVESTISSEMENT pour 25 065 € H.T. de loyer du siège social situé 2 rue Raymond Pitet à Grenoble.

CONVENTION DE TRESORERIE ENTRE SAMSE ET DUMONT INVESTISSEMENT

PRINCIPE :

Pour permettre une meilleure gestion de trésorerie au niveau du Groupe, SAMSE peut prêter et emprunter à DUMONT INVESTISSEMENT selon la trésorerie disponible.
Le taux est susceptible d'être revu chaque année et de faire l'objet d'un avenant.
Le taux de rémunération des avances 2011 est fixé à 3 %.

APPLICATION A 2011 :

DUMONT INVESTISSEMENT a facturé 9 917 € à SAMSE en rémunération des prêts accordés.
Au 31 décembre 2011, le prêt accordé par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE s'élève à 352 905 €.

CONVENTION DE GESTION ET DE DIRECTION DU GROUPE PAR DUMONT INVESTISSEMENT

Membres concernés : P. JOPPE

Prestations fournies par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE

PRINCIPE :

Afin de renforcer le rôle d'animatrice du Groupe de la Société DUMONT INVESTISSEMENT et de gérer plus efficacement les différentes sociétés, il est confié à cette société un certain nombre de tâches fonctionnelles assurées par les membres du Comité de Direction détachés auprès d'elle.

Les prestations de la S.A. DUMONT INVESTISSEMENT sont facturées à SAMSE et à sa filiale LA BOITE A OUTILS au coût de revient étant précisé que les parties doivent se rapprocher chaque début d'année pour établir le compte définitif de la prestation fournie au titre de l'année écoulée et le budget de l'année en cours.

APPLICATION A 2011 : 1 601 560 € H.T. ont été facturés par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE.

ANNEXE 4

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET LES SOCIETES DU GROUPE PLATTARD NEGOCE

Membres concernés : O. MALFAIT, F. BERIOT

4.1 Convention autorisée au cours de l'exercice : Néant.

4.2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice:

ACCORD DE COLLABORATION COMMERCIALE

PRINCIPE :

Un accord de collaboration commerciale a été conclu entre

d'une part,

- SAMSE
- DUMONT INVESTISSEMENT

et d'autre part,

- Les sociétés du groupe PLATTARD NEGOCE

en vue de fournir aux sociétés du Groupe PLATTARD NEGOCE l'assistance nécessaire pour la réalisation d'opérations ou le suivi de fonctions en matière de publicité, référencement fournisseurs, bonification de fin d'année, logistique et L.S. pro (Libre Service).

La rémunération de ces différentes prestations est calculée sur la base de 1% des achats hors taxes effectués par les sociétés du groupe PLATTARD NEGOCE et est facturée à 80 % par SAMSE et 20 % par DUMONT INVESTISSEMENT.

APPLICATION A 2011 :

Ces prestations représentent un produit de 553 764 € H.T. pour SAMSE.

ANNEXE 5

CONVENTIONS D'ASSISTANCE LOGISTIQUE ENTRE SAMSE ET CERTAINES DE SES FILIALES

PRINCIPE

En contrepartie des prestations effectuées par sa plate-forme logistique, SAMSE facture à ses filiales une rémunération comprenant un forfait annuel majoré d'un pourcentage des ventes budgétées plate-forme hors taxes.

5.1 Convention autorisée au cours de l'exercice : Néant5.2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice :

Membres Concernés	Société	Montant € 2011 HT
J.C.	BRICOLAGE BOIS VERNE	14 413 €
J.C.	COMPTOIR FROMENT	29 983 €
J.C.	DES IDEES	6 000 €
J.C.	EDB FROMENT	31 000 €
J.C.	TS HABITAT	19 729 €
J.C.	RG BRICOLAGE	22 271 €

ANNEXE 6

CONVENTION DE MANDAT ENTRE SAMSE ET E-MAT

Membres concernés : O. MALFAIT, F. BERIOT, J. THFOIN

6.1 Convention autorisée au cours de l'exercice : Néant.

6.2 Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice:

PRINCIPE

SAMSE organise des concours permettant aux clients professionnels du bâtiment d'effectuer des voyages d'affaires. Ceux-ci s'engagent lors de leur inscription à verser le montant des frais d'inscription à titre d'acompte et de garantie de participation.

Pour permettre de mieux négocier les prix et de choisir l'agence de voyage organisatrice, SAMSE donne mandat à E-MAT de gérer les acomptes versés par les clients et de les reverser selon ses instructions à l'agence de voyage choisie. En contrepartie de la prestation fournie, la société E-MAT facture à SAMSE une rémunération annuelle forfaitaire de 5 000 € HT, à hauteur de 2 500 € HT lorsque tous les acomptes sont collectés et à concurrence de 2 500 € HT au moment du versement des fonds à l'agence de voyages.

APPLICATION A 2011 :

Conformément à la convention, E-MAT a facturé 2 500 € HT à SAMSE au titre de sa prestation rendue.

Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital social par annulation d'actions achetées

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société « SAMSE S.A. », et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-209, al. 7, du Code de Commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Directoire vous propose de lui déléguer, pour une période de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société, de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité ; cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre Assemblée Générale (douzième résolution) et serait donnée pour une période de dix-huit mois.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelées que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre Assemblée Générale approuve au préalable l'opération d'achat par votre société de ses propres actions (douzième résolution).

Fait à Villeurbanne et Villeurbanne, le 6 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

BBM & Associés, représenté par
Eric BACCI

ODICEO, représenté par
Pierre GRAFMEYER et Sylvain BOCCON-GIBOD

6.4 Résolutions

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution (Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2011) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire et sur les comptes sociaux de la société, et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2011 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, faisant apparaître un bénéfice de 18 123 283,52 €.

L'Assemblée Générale approuve, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à 49 585 € et qui ont donné lieu à une imposition de 16 528 €.

Deuxième résolution (Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2011) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire et sur les comptes consolidés de la société, et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2011 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution (Affectation du résultat et fixation du dividende) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, approuve les propositions du Directoire et décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

- Report à nouveau de l'exercice antérieur de	8 282 478,50 €
- Bénéfice de l'exercice de	18 123 283,52 €
Soit un bénéfice distribuable de	26 405 762,02 €
- A la réserve facultative	10 000 000,00 €
- A la distribution d'un dividende pour un montant de	7 607 784,80 €
- Au report à nouveau	8 797 977,22 €

L'Assemblée Générale fixe le dividende à 2,20 € pour chacune des actions composant le capital social et ouvrant droit au dividende.

Le dividende de l'exercice sera payé par SAMSE, à compter du 21 juin 2012.

La totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts. Pour les dividendes perçus, cet abattement ne sera pas applicable dès lors que le bénéficiaire aura opté pour le prélèvement libératoire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale précise que la fraction du dividende correspondant aux actions propres détenues par la société sera affectée au compte report à nouveau.

Les dividendes mis en paiement par SAMSE au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende *
2008	1,80 €
2009	1,80 €
2010	2,00 €

*pour les actionnaires personnes physiques, le montant du dividende perçu est éligible à la réfaction de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Quatrième résolution (Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés, prend acte des informations relatives aux conventions conclues et aux engagements pris en 2011 et au cours d'exercices antérieurs.

Cinquième résolution (Ratification de la cooptation de la société CRH France Distribution en qualité de membre du Conseil de Surveillance) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, ratifie la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 30 juin 2011, aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance de la société CRH FRANCE DISTRIBUTION, en remplacement de la société CRH EUROPE, démissionnaire.

En conséquence, la société CRH FRANCE DISTRIBUTION exercera ses fonctions pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à la présente Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Sixième résolution (*Renouvellement de Monsieur Patrice Joppé en qualité de membre du Conseil de Surveillance*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Patrice Joppé, pour une période de deux années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Septième résolution (*Renouvellement de Monsieur Paul Bériot en qualité de membre du Conseil de Surveillance*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Paul Bériot, pour une période de deux années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Huitième résolution (*Renouvellement de la société CRH FRANCE DISTRIBUTION en qualité de membre du Conseil de Surveillance*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société CRH FRANCE DISTRIBUTION, pour une période de deux années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Neuvième résolution (*Renouvellement de la société DUMONT INVESTISSEMENT en qualité de membre du Conseil de Surveillance*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société DUMONT INVESTISSEMENT, pour une période de deux années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Dixième résolution (*Renouvellement de Monsieur Jean-Yves Jehl de Ménorval en qualité de membre du Conseil de Surveillance*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jean-Yves Jehl de Ménorval, pour une période de deux années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Onzième résolution (*Nomination de Madame Corinne Heiter en qualité de membre du Conseil de Surveillance en remplacement de Monsieur Gaston Chappellaz*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, constate que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Gaston Chappellaz arrive à son terme et décide de nommer en ses lieu et place, Madame Corinne Heiter, pour une période de deux années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Douzième résolution (*Autorisation à donner au Directoire de racheter des actions de la société*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire :

- Décide de mettre fin au programme de rachat en cours décidé par l'Assemblée Générale du 17 mai 2011.
- Décide d'adopter le programme dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous et à cette fin, autorise le Directoire, avec faculté de subdélégation, conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de commerce, à acheter les actions de la société dans la limite de 10 % du nombre total des actions composant le capital social à la date de la présente Assemblée Générale (soit à titre indicatif 345 808 actions sur la base du capital au 31 décembre 2011, dernière date du capital constaté). Compte tenu des 94 793 actions propres déjà détenues à cette date par la société, le nombre total d'actions susceptibles d'être acquises sera de 251 015 actions.

Décide que les actions pourront être achetées en vue de :

- a) L'animation du marché du titre au travers d'un contrat de liquidité établi conformément à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.
 - b) La cession ou l'attribution d'actions aux salariés du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment en cas d'exercice d'options d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions existantes, ou par cession et/ou abondement dans le cadre d'une opération réservée aux salariés.
 - c) La remise d'actions à l'exercice de droits attachés à des titres donnant accès au capital de la société.
 - d) La conservation des actions en vue de leur remise ultérieure (à titre d'échange ou de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe.
 - e) La mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers.
 - f) L'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, sous réserve de l'autorisation de réduire le capital social donnée par l'Assemblée Générale.
- Fixe par action, à 120 € le prix maximal d'achat, soit un montant maximal d'achat de 30 121 800 €.
 - Décide que les acquisitions, cessions ou transferts de ces actions pourront être effectués par tous moyens et de toutes manières dans le respect de la réglementation en vigueur.
 - Fixe à 18 mois à compter de la présente Assemblée la durée de cette autorisation.
 - Confère tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre la présente résolution.

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Treizième résolution (Autorisation à donner au Directoire pour annuler, le cas échéant, les actions de la société achetées dans les conditions fixées par l'Assemblée Générale) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Extraordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes :

- Autorise le Directoire à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L 225-209 du Code de commerce, dans la limite de 10 % du nombre total d'actions, par période de 24 mois, en imputant la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles.
- Autorise le Directoire à constater la réalisation de la ou des réductions de capital, modifier en

conséquence les statuts et accomplir toutes formalités nécessaires.

- Autorise le Directoire à déléguer tous pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de ses décisions, le tout conformément aux dispositions légales en vigueur lors de l'utilisation de la présente autorisation.
- Fixe à 18 mois, à compter de la présente Assemblée, la durée de validité de cette autorisation.
- Décide, en conséquence, que la présente autorisation met fin à celle décidée par l'Assemblée Générale du 17 mai 2011.

Quatorzième résolution (Pouvoirs) - L'Assemblée Générale, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités prévues par la loi.

7 Tables de concordance

7.1 Table de concordance du Document de Référence	228
---	-----

7.2 Table de concordance du Rapport de Gestion	230
--	-----

7.1 Table de concordance du Document de Référence

Afin de faciliter la lecture du Document de Référence, la table thématique suivante permet d'identifier les principales informations requises par le règlement européen n°809/2004 de la Commission du 29 avril 2004.

Rubriques	Pages
1. Personnes responsables	203
2. Contrôleurs légaux des comptes	204, 205
3. Informations financières sélectionnées	25, 102
4. Facteurs de risques	65 à 68
5. Informations concernant l'émetteur	
5.1 Histoire et évolution de la société	6 à 21, 23 à 25
5.2 Investissements	61
6. Aperçu des activités	9 à 14
7. Organigramme	
7.1 Description sommaire du Groupe	22
7.2 Liste des filiales importantes	197, 198
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	133 à 136
9. Examen de la situation financière et du résultat	
9.1 Situation financière	59 à 60, 62 à 64, 103, 173, 174
9.2 Résultat d'exploitation	104, 105, 175, 176
10. Trésorerie et capitaux	60, 94 à 98, 106 à 108, 143 à 148, 154 à 156, 160, 161, 165, 177, 184 à 186, 194
11. Recherche et développement, brevets et licences	99
12. Informations sur les tendances	99
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	NA
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et de direction générale	
14.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction	34 à 44
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	43, 96
15. Rémunérations et avantages	48, 49, 72 à 78
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	38, 42, 43, 46 à 48

17. Salariés	
17.1 Effectifs	82, 158, 159, 193
17.2 Participations et stock- options	78, 80, 81, 145, 146, 158, 192
17.3 Accords de participation	80, 81
18. Principaux actionnaires	95 à 96, 148
19. Opérations avec des apparentés	164
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1 Informations financières historiques	102 à 169, 173 à 196, 199
20.2 Etats financiers	60, 63, 64, 103 à 108, 173 à 178
20.3 Vérification des informations financières	170, 171, 200, 201
20.4 Date des dernières informations financières	30
20.5 Politique de distribution des dividendes	29
20.6 Procédures judiciaire et d'arbitrage	68
21. Informations complémentaires	
21.1 Capital social	94 à 98, 144, 185
21.2 Acte constitutif et statuts	32 à 34
22. Contrats importants	NA
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	55, 56, 170, 171, 200, 201, 212 à 223
24. Documents accessibles au public	30
25. Informations sur les participations	119 à 125, 197 à 199

7.2 Table de concordance du Rapport de Gestion

Rubriques	Pages
I – Rapport sur les comptes de l'exercice	102 à 169
1. Comptes consolidés	172 à 200
2. Comptes sociaux	29, 209, 224
3. Dividendes	
II – Événements postérieurs à la clôture et perspectives	
1. Événements significatifs postérieurs à la clôture	65
2. Perspectives d'avenir	99
III – Facteurs de risques	
1. Risques opérationnels	65 à 67
2. Risques financiers	67, 68, 141, 154 à 156, 163
3. Risques juridiques	68
4. Risques environnementaux, industriels et technologiques	68
5. Couverture de risques par les assurances	68 à 72
IV – Mandataires sociaux et dirigeants	
1. Mandats et fonctions des mandataires sociaux	35 à 42
2. Actions détenues par les mandataires sociaux	35 à 42
3. Rémunérations et intérêts des mandataires sociaux	72 à 78
4. Options et actions de performance	78 à 80
V – Responsabilité Sociétale de l'Entreprise	
1. Les Ressources Humaines	82 à 85
2. La gestion de l'environnement	86 à 91
3. La politique sociétale	91 à 94
VI – Renseignements sur le capital	
1. Actionnariat	95, 96, 148
2. Rachat d'actions propres par la société	97, 98, 147

Le Groupe SAMSE est présent aux côtés des artisans, maîtres d'œuvre et architectes qui ont construit le Refuge du Goûter. Maîtrise d'ouvrage : Club Alpin Français - FFCAM (en couverture).

Prise de vue : Sébastien Tillet - Spirit studio

www.groupe-samse.fr



Siège Social
2, rue Raymond Pitet - 38030 Grenoble Cedex 2
Tél. : 04 76 85 78 00 - Fax : 04 76 46 88 07